

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 49 (1990)

Artikel: Un quartier romain de Nyon : de l'époque augustéenne au IIIe siècle :
(les fouilles de Bel-Air/gare 9 - 1978-1982)

Autor: Morel, Jacques / Amstad, Silvio
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835418>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cahiers d'archéologie romande

Collection dirigée par Colin Martin

No 49

NOVIODUNUM II

UN QUARTIER ROMAIN DE NYON : DE L'ÉPOQUE AUGUSTÉENNE AU III^e SIÈCLE

(Les fouilles de Bel-Air / Gare 9 - 1978-1982)



Habitat et structures par Jacques MOREL

Le matériel par Silvio AMSTAD

Code de citation préconisé:

Jacques Morel et Silvio Amstad, Un quartier romain de Nyon: de l'époque augustéenne au III^e siècle. Noviodunum II. (Cahiers d'archéologie romande, N° 49), Lausanne, 1990.

Ouvrage publié avec l'aide du Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud.

ISBN 2-88028-049-4

Les commandes et les demandes d'échange pour le présent ouvrage doivent être adressées à la Bibliothèque historique vaudoise,
M^e Colin Martin, Petit-Chêne 18, CH-1002 Lausanne
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

© 1990 by Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne

Impression: Etablissements Ed. Cherix et Filanosa S.A., Nyon, Suisse
Maquette entièrement réalisée sur Apple Macintosh SE par les auteurs
Couverture : Photographie et conception: Atelier Bonnard Yersin, Genthod

Cahiers d'archéologie romande
Collection dirigée par Colin Martin

N° 49

NOVIODUNUM II

UN QUARTIER ROMAIN DE NYON :
DE L'ÉPOQUE AUGUSTÉENNE AU III^e SIÈCLE

(Des fouilles de Bel-Air / Carré 9 - 1978-1982)

UN QUARTIER ROMAIN DE NYON

Historique et topographie par Jacques MATHIEU

Le quartier par Sylvie AMSTAD

Éditions 1989

Cahiers d'archéologie romande

Collection dirigée par Colin Martin

No 49

NOVIODUNUM II

UN QUARTIER ROMAIN DE NYON : DE L'ÉPOQUE AUGUSTÉENNE AU III^e SIÈCLE

(Les fouilles de Bel-Air / Gare 9 - 1978-1982)

Habitat et structures par Jacques MOREL

Le matériel par Silvio AMSTAD

Lausanne 1990

Préface

Si le centre monumental et les principaux édifices publics de la colonie de la colonie de Nyon, encore qu'incomplètement mis au jour et provisoirement publiés, commencent à devenir familiers, si la disposition orthogonale des rues, drainées par un impressionnant réseau d'égouts collecteurs apparaît désormais clairement, ni le module exact des *insulae*, variable d'un site antique à l'autre, voire à l'intérieur d'une même ville, ni la forme, ni l'évolution, ni la chronologie de l'habitat privé n'avaient pu, jusqu'ici, faire l'objet d'observations précises. De 1978 à 1982, l'exploration systématique d'un vaste secteur, compris entre la place Bel-Air et la rue de la Gare, au nord-ouest du forum antique, est venue combler partiellement nos lacunes dans ce domaine. Le présent ouvrage, fruit d'une collaboration aussi étroite qu'indispensable entre l'archéologue de terrain, responsable de l'analyse et de l'interprétation des structures, et le céramologue, chargé de tirer des dizaines de milliers de fragments de poterie mis au jour les renseignements d'ordre chronologique, économique, technologique ou historique propres à éclairer la vie des hommes d'autrefois, présente de manière détaillée les résultats de ces investigations. La *domus* de Bel-Air, établie au-dessus d'une série de fosses-dépotoirs d'époque augustéenne précoce, est sans doute révélatrice du processus et du rythme d'urbanisation de la colonie césarienne. Construite tout d'abord en bois et en terre sur des solins maçonnés, puis en maçonnerie, selon un plan symétrique, dotée de portiques et agrémentée d'un bassin, elle subira de nombreuses transformations jusqu'à son abandon vers 250 ap. J.-C. Limitée au sud par le *decumanus maximus*, l'*insula* devait atteindre une largeur de 220 pieds romains, soit environ 36 mètres. L'étude du mobilier, qui, pour la première fois à Nyon, permet d'établir d'utiles comparaisons et d'opérer des rapprochements significatifs avec des sites voisins comme Lousonna-Vidy ou Genève, révèle que la première implantation humaine, du moins à l'emplacement de la *domus*, ne remonte guère au-delà des années 20/30 avant notre ère. Mais quelques découvertes ponctuelles, faites dans d'autres secteurs de l'agglomération urbaine (monnaies, céramique de type laténien, amphores vinaires italiques, vaisselle campanienne), pourraient bien conduire, si les investigations ultérieures le confirment, à l'atténuation, voire à l'effacement de la discordance observée jusqu'ici entre la date historique de la fondation de Nyon et le matériel le plus précoce recueilli sur le site.

A la suite de Noviodunum I, paru en 1988, qui présentait un panorama complet des découvertes archéologiques et une bibliographie exhaustive de la colonie équestre, Noviodunum II constitue le premier ouvrage entièrement consacré à la publication scientifique d'une fouille archéologique conduite dans la Colonia Iulia Equestris. Il faut savoir gré aux auteurs, et les féliciter, d'avoir su mener à bien dans des délais raisonnables une entreprise d'autant plus difficile que les contraintes de l'actualité archéologique et l'urgence des interventions sur le terrain, à Nyon comme ailleurs, ne cessent de solliciter, sans ménagement, imperturbablement, les compétences ...

Daniel PAUNIER
Professeur d'archéologie provinciale romaine
à l'Université de Lausanne,
Professeur associé à l'Université de Genève
Conseiller muséologique honoraire
du Musée romain de Nyon

REMERCIEMENTS

Cette publication voit le jour grâce à un crédit du Département de l'instruction publique et des cultes, octroyé alors sous la direction de M. R. Wiesendanger, conservateur du Musée cantonal d'Archéologie et d'Histoire. L'ensemble des interventions archéologiques a été financièrement pris en charge par le Département des Travaux publics de l'Etat de Vaud qui a pu bénéficier, pour la circonstance, d'une subvention fédérale complémentaire.

Les résultats exposés dans cet ouvrage sont le fruit d'un travail de longue haleine qui a nécessité le concours et le soutien de nombreuses personnes. Qu'elles trouvent ici l'expression de notre reconnaissance:

- M. D. Weidmann, archéologue cantonal (mandant).
- M. D. Paunier, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne (répondant scientifique).
- M. W. Drack, expert de la commission fédérale des Monuments Historiques.
- M. G. Kaenel, successeur de M. R. Wiesendanger au poste de directeur-conservateur du Musée cantonal d'Archéologie et d'Histoire.
- Mlle A. Geiser, conservateur du Cabinet des médailles du Musée cantonal d'Archéologie et d'Histoire.
- Madame P. Bonnard Yersin, conservateur du Musée romain de Nyon.
- MM. M. Klausener et F. Francillon, adjoints techniques de la section des Monuments Historiques et Archéologie de l'Etat de Vaud (relevés et travaux photographiques).
- M. O. Feihl, du bureau Archéotech à Lausanne (travaux topographiques).
- MM. Ph. Bridel et M.-A. Haldimann, archéologues.
- M. J.-J. Bory, architecte du bureau J. Suard à Nyon.

Au cours de ces diverses campagnes de fouille, nous avons pu compter sur l'aide de Mlles M.-C. Besson, M.-H. Genetti, C. Grand, L. Kraft, I. Miéville, B. Missbauer, MM. G. Barblan, A. Erb, J.-C. Güdel, A. Miéville, M. Mir, M. de Perrot, J.-L. Rochat et P. Sala. Les fouilleurs ont été efficacement secondés par des ouvriers et machinistes des entreprises Perrin, à Nyon et Simond, à Tannay (VD).

Les dessins du mobilier archéologique ont été réalisés par Mlle I. Guignard et M. M. Klausener.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	8
1.1. Circonstances	8
1.2. Objectifs	8
1.3. Situation, géologie, relief	9
1.4. Historique des recherches	10
1.5. Mobilier archéologique	14
2. LES OCCUPATIONS ANTERIEURES A L'INSULA	15
2.1. Etat 1	15
2.1.1. Etat 1A	
2.1.2. Etat 1B	
2.2. Etat 2	38
2.2.1. Le bâtiment sud	
2.2.2. Le bâtiment nord	
3. DEVELOPPEMENT DE L'INSULA	46
3.1. Etat 3	46
3.1.1. Etat 3A	
3.1.2. Etat 3B	
3.1.3. Etat 3C	
3.1.4. Techniques de construction	
3.2. Intégration au plan archéologique	64
4. L'OCCUPATION POST-ROMAINE	70
5. CONCLUSIONS	73
6. LE MATERIEL	75
6.1. Le matériel céramique de La Tène finale (état 1A)	76
6.2. Le matériel céramique de l'époque augustéenne (état 1A)	78
6.2.1. La terre sigillée (TS)	
6.2.2. La céramique à parois fines	
6.2.3. Les plats à engobe interne rouge	
6.2.4. Les mortiers	
6.2.5. Les cruches	
6.2.6. Les amphores	
6.2.7. La céramique peinte	
6.2.8. La céramique à pâte claire	
6.2.9. La céramique à pâte sombre	
6.3. Le matériel de la phase augustéenne tardive (état 1B)	90
6.3.1. La TS italique	
6.3.2. Les imitations de la Terre sigillée	
6.3.3. La céramique à parois fines	
6.3.4. Les plats à engobe interne rouge	
6.3.5. Les cruches	
6.3.6. Les amphores	
6.3.7. La céramique peinte	
6.3.8. La céramique à pâte claire	
6.3.9. La céramique à pâte sombre	
6.3.10. Matériel divers	

6.4. Le matériel de l'état 2	97
6.4.1. La TS italique	
6.4.2. La TS du sud de la Gaule	
6.4.3. Les imitations de la TS	
6.4.4. Les plats à engobe interne rouge	
6.4.5. Les cruches	
6.4.6. Les amphores	
6.4.7. La céramique peinte	
6.4.8. La céramique à pâte claire	
6.4.9. La céramique à pâte sombre	
6.5. Le matériel de l'état 3A	102
6.5.1. La TS italique	
6.5.2. La TS de la Gaule du sud	
6.5.3. La céramique à pâte claire	
6.5.4. La céramique à pâte sombre	
6.6. Le matériel de l'état 3B	104
6.6.1. La TS de la Gaule du sud	
6.6.2. Les imitations de la TS	
6.6.3. La céramique à revêtement argileux	
6.6.4. Les cruches	
6.6.5. Les amphores	
6.6.6. Le mortier	
6.6.7. La céramique à pâte sombre	
6.7. Le matériel de l'état 3C	106
6.7.1. La TS	
6.7.2. Les imitations de la TS	
6.7.3. La céramique à revêtement argileux	
6.7.4. La céramique allobroge	
6.7.5. La céramique à pâte claire	
6.7.6. La céramique à pâte sombre	
6.8. Le matériel de la phase d'abandon du site	108
6.8.1. La TS	
6.8.2. Les imitations de la TS	
6.8.3. La céramique à revêtement argileux	
6.8.4. Les cruches	
6.8.5. La céramique à pâte claire	
6.8.6. La céramique à pâte sombre	
6.9. Le matériel hors stratigraphie	110
6.10. Résumé	111
6.11. Analyses chimiques de la pâte	111
6.12. Abréviations et bibliographie générale	119
6.13. Catalogue	129
Planches	

Crédit photographique : F. Christe - F. Francillon - J. Morel
 Illustrations graphiques : J. Morel
 Dessins d'objet : M. Klausener - I. Guignard.

En encart : fig. 2, 44 et 45

1. INTRODUCTION

1.1. CIRCONSTANCES

Le projet de la Compagnie d'assurance "La Suisse" de construire un complexe commercial avec parking souterrain, a amené le service archéologique de l'Etat de Vaud à entreprendre une série de fouilles de sauvetage sur la totalité de la surface touchée par l'emprise du projet sis en zone archéologique, dans les quartiers d'habitat de l'agglomération romaine.

Suivant un programme de construction prévu en plusieurs étapes échelonnées sur cinq années, quatre campagnes de fouilles successives ont été réalisées entre septembre 1978 et mai 1982; elles ont porté sur une superficie de près de 1500 m², englobant la place Bel-Air et les parcelles attenantes, limitées au sud par la rue de la Gare et occupées en partie par des immeubles excavés qui ont réutilisés en fondation certains murs du complexe architectural romain.

1.2. OBJECTIFS

Les investigations précédentes faites à Nyon n'ayant jamais concerné que des zones très ponctuelles, il était justifié de procéder à une exploration systématique d'un des seuls secteurs à peu près intacts et d'une certaine superficie dans le périmètre de l'acropole antique. Il s'agissait également de vérifier la prolongation éventuelle des fossés attribués à "La Tène" et des niveaux contemporains, observés en 1960 par M. E. Pélichet¹, lors de la construction des immeubles sis à l'est de nos fouilles. D'autre part, le plan proposé par D. Weidmann² intégrait les parcelles concernées à la zone urbanisée de la Colonie Equestre et laissait prévoir le passage d'un *cardo* approximativement au milieu du chantier. Sur la base de ces informations, nous pouvions donc nous attendre à dégager partiellement deux *insulae* de part et d'autre de cette rue, situées à proximité de la rupture de pente de l'acropole; par ailleurs, il n'était pas exclu de retrouver le tracé d'une enceinte romaine, qui aurait été reprise ensuite au Moyen Age.

¹E. PELICHET, *Fouilles Grand-Rue 1, Maison Gamboni*, 1952, AMH A15373-15374, A17344, A20479.

²D. WEIDMANN, *La ville romaine de Nyon*, dans AS, 1.1978-2, pp.75-78.

1.4. HISTORIQUE DES RECHERCHES

LA 1^{ère} CAMPAGNE: 1978-79 (fig.2: zone A)

Les sondages préliminaires³ ayant révélé la présence de vestiges romains et médiévaux, une première étape de fouille, dirigée par F. Christe, a été effectuée entre octobre 1978 et mars 1979 à la rue de la Gare 11 et place Bel-Air 6 dans des parcelles occupées par des immeubles excavés et un jardin d'une surface de 500 m², bordé par le dernier tronçon conservé de l'enceinte du XIII^e siècle, au nord de la ville.

Cette campagne a permis de dégager une portion d'*insula* aux limites mal définies, comprenant un bassin vidangé par un réseau de canalisations. Un mémoire de licence, réalisé par F. Christe⁴ en mars 1980, présentait les résultats de la fouille en ces termes: "*La faible proportion du matériel précoce ou même du début du II^e siècle, permet de situer la première phase de construction autour de 150, et un développement continu depuis là, avec un maximum de matériel daté de la fin du II^e au début du III^e siècle. L'absence totale de matériel postérieur aux invasions de la deuxième moitié du III^e siècle implique l'abandon total de cet emplacement au plus tard à ce moment*".

La réoccupation du site a été attestée par la mise en évidence de plusieurs constructions aménagées entre le XIII^e et le XVII^e siècle, parmi lesquelles figure un puits⁵ entièrement fouillé lors de l'étape suivante, à l'occasion des travaux d'excavation pour la création du parking souterrain.

LA 2^e CAMPAGNE: 1979 (fig.2: zone B)

La deuxième étape a fait suite au projet de la Commune de Nyon d'excaver la place Bel-Air en vue de l'agrandissement du parking souterrain dont la construction avait motivé la première campagne (fig.3).

³Travaux effectués en septembre 1978, par MM. M. Klausener et F. Francillon, des MHA VD.

⁴F. CHRISTE, *La céramique gallo-romaine de Nyon/Bel-Air 6 - 1978-79*, mémoire dactylographié, Lausanne 1981.

⁵J. MOREL et D. WEIDMANN, *Nyon - Place Bel-Air 6 - Puits médiéval*, dans RHV, Lausanne, 1981, pp. 177-178.

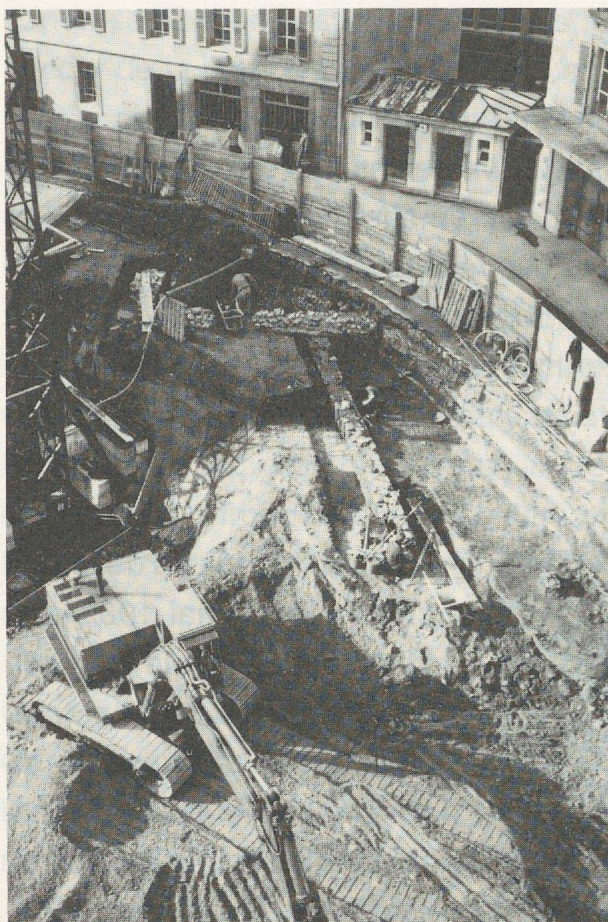


Fig.3. Place Bel-Air 1979: la zone B en cours de fouille.

La fouille exhaustive de cette nouvelle zone menacée au nord du mur d'enceinte médiéval, sur une surface de 450 m² environ, s'est déroulée de juillet à décembre 1979 sous la direction de J. Morel⁶. Elle a permis d'apporter des compléments au plan de l'*insula* concernant sa limite au nord ainsi que sur l'extension des constructions médiévales et post-médiévales. Ces dernières ont occasionné l'aménagement d'importants remblais pour combler le fossé de l'enceinte du XIII^e siècle. Cependant, la découverte majeure de cette intervention a été celle d'un complexe d'une douzaine de fosses et de fossés contenant du matériel augustéen et d'un ensemble de structures du I^{er} siècle de notre ère, qui ont fourni de précieux renseignements sur les occupations du site antérieures à la mise en place du quartier régulier.

LA 3^e CAMPAGNE: 1980-81 (fig.2: zone C)

Faisant suite à la deuxième étape, une série de sondages a été réalisée entre mars 1980 et mai 1981 à la périphérie de la place Bel-Air. Cette intervention ponctuelle, dictée par la construction de garages à la rue Neuve et les travaux d'édilité en rapport avec la réorganisation de la place, n'a livré aucun élément nouveau pour ce qui concerne la période romaine. Les aménagements sub-récents et modernes n'ont, en effet, laissé aucun élément archéologique en place, à l'exception du prolongement septentrional d'une aire de travail contemporaine à la phase de construction de l'*insula*, du fossé de l'enceinte médiévale et d'un second puits remblayé avec des matériaux du XVI^e siècle⁷. L'indication principale fournie par cette campagne a été la mise en évidence de la configuration antique du versant nord de la colline en pente douce et régulière à l'endroit où nous pensions trouver une nette rupture de pente avec un pendage beaucoup plus prononcé.

⁶J. CHRISTE et J. MOREL, *Un nouveau quartier romain de Nyon - Fouilles de Bel-Air 1978-80*, pp. 105-125.

⁷J. MOREL, *Les fouilles de Nyon/Bel-Air 1979-80*, rapport dactylographié, Lausanne, 1981.

⁸Id., *Nyon-Bel-Air 1981*, rapport dactylographié, Lausanne, 1981.

LA 4^e CAMPAGNE: 1982 (fig.2: zone D)

L'agrandissement du complexe commercial de Bel-Air au sud des parcelles précédemment fouillées à la rue de la Gare 9, a impliqué une extension des investigations archéologiques dans ce secteur⁸. Ce projet menaçait, en effet, une zone encore partiellement intacte de 210 m² dans laquelle, au vu des résultats des campagnes précédentes, nous pouvions espérer mettre au jour une série d'indices archéologiques susceptibles d'amener des compléments d'information concernant la fermeture méridionale de *l'insula* et de préciser les articulations chronologiques de ce quartier romain (fig. 4).

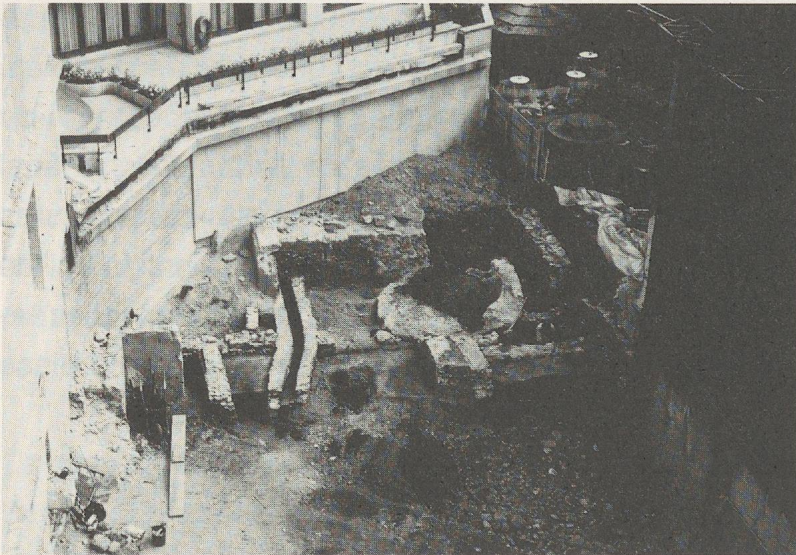


Fig.4. Rue de la Gare 9 1982, vue générale depuis le sud (zone D).

La fouille s'est déroulée entre avril et mai 1982 et a porté sur la seule parcelle de terrain encore intacte, sous un local annexe au nord de l'immeuble excavé occupant les deux tiers de l'emprise du projet. L'exploration de cette surface exiguë de 65 m² et de surcroît restreinte par l'implantation d'une citerne, a néanmoins révélé une forte densité de vestiges parmi les-

quels nous avons pu distinguer:

-Les traces de la première occupation du site, à nouveau matérialisée par un complexe de six fosses, renfermant pour la plupart un mobilier de la Tène finale - époque augustéenne, associées à des restes de foyers et à quelques trous de poteau.

-Une série de couches et de structures appartenant à des constructions légères de la deuxième occupation et signalant l'existence d'un habitat d'architecture mixte - pierre, bois et terre - dès le I^{er} siècle de notre ère.

⁸id. , *Nyon - Gare 9 - 1982*, rapport dactylographié, Lausanne, 1982, et dans ASSPA 66-1983, chronique archéologique, pp. 290-294.

-Un ensemble de vestiges maçonnés rattachés au corps de bâtiment fermant au sud la cour de la *domus* fouillée en 1978 et 1979.

-Un dispositif maçonné avec murs et pavages d'époque médiévale ou post-médiévale.

Si ces découvertes n'ont apporté qu'une contribution modeste au plan de *l'insula*, laissant toujours en suspens le problème de sa fermeture méridionale et de son articulation présumée avec le *decumanus maximus* dont le tracé reste encore actuellement à préciser, elles ont permis, au travers de l'étude du mobilier récolté, d'affiner le découpage chronologique des différentes occupations et de confirmer les nombreuses transformations qui ont jalonné le développement de ce quartier aux II^e et III^e siècles.

Les résultats des campagnes successives conduites sur le site de Bel-Air / rue de la Gare depuis 1978 ont été l'objet d'une série de rapports déposés aux Monuments Historiques et Archéologie de l'Etat de Vaud, suivis d'articles publiés dans la chronique archéologique des fouilles de la Revue Historique Vaudoise⁹.

L'obtention d'un crédit délivré par le Département de l'instruction publique et des cultes en 1980, a permis l'élaboration des données acquises au cours des campagnes de 1978-79 et 80¹⁰. Ce travail a abouti à la présentation des principaux résultats de ces fouilles, publiée en 1982 dans la revue *Etudes de Lettres* de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne¹¹.

Le rapport présentant les résultats de la dernière campagne de 1982 à la rue de la Gare 9, a également donné lieu à la parution d'un article dans la chronique archéologique de l'Annuaire de la société suisse de préhistoire et d'archéologie de 1983¹².

A l'exception de la céramique de la première campagne de 1978-79 étudiée dans le cadre d'un mémoire de licence¹³, le matériel récolté au cours des étapes suivantes n'avait fait, jusqu'ici, que l'objet de brefs rapports dactylographiés établis par le professeur D. Paunier. Afin de compléter cette étude indispensable à la publication

⁹RHV, Lausanne, 1980, p. 176 - 1981, pp. 177-178 - 1983, pp. 208-209.

¹⁰Manuscrit dactylographié déposé au MCAH, 1981.

¹¹F. CHRISTE et J. MOREL, *Un nouveau quartier romain de Nyon - Fouilles de Bel-Air 1978-80*, dans *Etudes de Lettres* 1982.1, pp. 105-125.

¹²Cf. *supra*, n. 8.

¹³Cf. *supra*, n. 4.

globale des résultats des interventions sur ce site, une demande de crédit supplémentaire a été adressée au Département de l'instruction publique et des cultes en 1983.

L'aboutissement de cette requête a permis à J. Morel d'élaborer la synthèse des résultats après intégration des données des fouilles de 1982 à celles des campagnes précédentes, tandis que S. Amstad a pu procéder, dans le cadre d'une thèse de doctorat portant sur l'étude de la céramique gallo-romaine de Nyon, à l'analyse du mobilier des campagnes de 1979-80 et 1982.

1.5. MOBILIER ARCHEOLOGIQUE

L'objectif premier de l'étude de ce matériel était de fournir des critères de datation absolue pour chaque phase d'occupation déterminée, afin de compléter nos recherches et surtout de réviser et d'affiner le premier découpage chronologique proposé à la suite des campagnes de 1978 et 1979, qui laissait apparaître un vide entre 50 et 150 difficilement explicable¹⁴. En l'absence de trouvailles monétaires, c'est essentiellement le mobilier céramique qui a servi de fossile directeur à l'établissement d'une chronologie de l'occupation. L'intérêt de cette étude réside non seulement dans l'apport d'un certain nombre de renseignements d'ordre chronologique et typologique qui faisaient, jusqu'ici, cruellement défaut sur le site nyonnais, mais aussi dans la mise en évidence de complexes homogènes augustéens qui sont stratigraphiquement rattachés aux vestiges des premières manifestations de l'activité humaine sur l'acropole de Nyon.

Ce matériel est ici présenté suivant l'ordre des phases d'occupation et est à chaque fois suivi de commentaires typologiques qui ont donné lieu à une discussion chronologique. Un catalogue illustré de 246 pièces significatives, parmi lesquelles figurent quelques exemplaires rares ou inédits¹⁵, accompagne cette étude qui met avant tout l'accent sur le matériel des phases précoces. Pour l'établissement des fourchettes chronologiques, seuls les complexes stratigraphiquement sûrs ont été pris en compte. Cependant, certaines pièces provenant d'ensembles mélangés figurent au catalogue¹⁶, à titre de références typologiques uniquement.

¹⁴Cf. *supra*, n. 11.

¹⁵Cf. *infra*, chap. 6.12, cat. n° 24.

¹⁶Ces pièces ont été reportées au chap. 6.9., sous la rubrique *Le matériel hors stratigraphie*, et au chap. 6.12., à la fin du catalogue, sous le titre *Complexes mélangés, fossé médiéval*.

2. LES OCCUPATIONS ANTERIEURES A L'INSULA

Le caractère urgent et morcelé de ces interventions, dicté par les impératifs du planning des entreprises de construction a souvent constitué une entrave à la mise en corrélation des différents secteurs de fouille ainsi qu'à l'enregistrement d'une documentation déjà fragmentaire en raison de la forte dégradation des vestiges provoquée par les importants remaniements du terrain à époque médiévale et récente. Un tel contexte, qui est généralement le lot d'une archéologie en milieu urbain, a eu comme conséquence majeure l'impossibilité d'obtenir des séquences stratigraphiques complètes pour l'ensemble du site, révélant ainsi un certain nombre de structures difficilement rattachables, sinon par analogie de leur forme ou de leur contenu, à l'une ou l'autre des phases déterminées.

Par ailleurs, le programme de construction et de développement de l'*insula* (état 3) a également occasionné de nombreux bouleversements du sous-sol qui ont oblitéré bon nombre de structures et niveaux antérieurs (états 1 et 2), et n'ont épargné que quelques lambeaux de couches et les vestiges en creux implantés profondément dans le terrain naturel.

2.1. ETAT 1 : Fin 1^{er} s. av. J.-C. / début 1^{er} s. ap. J.-C.

Malgré une exploration systématique jusqu'au substrat, à l'exception toutefois de la zone A (fig.2) où seuls quelques sondages ont atteint les sables fluvio-lacustres, aucune trace d'occupation antérieure à la colonisation romaine n'a pu être décelée. Un mobilier typique de La Tène finale a certes été mis en évidence, mais toujours rattaché, à une exception près¹⁷, à des ensembles augustéens. De même, bien que le secteur concerné se situe dans le voisinage immédiat du centre monumental de la colonie fondée en 45/44 av. J.-C. par César¹⁸, aucun vestige mis au jour n'a pu être attribué à cette époque.

Les premières installations constatées sur le site remontent à la deuxième décennie av. J.-C. et se réduisent à des éléments dispersés et fragmentaires dont il est difficile de reconstituer l'organisation. Les principales structures illustrant le mode d'occupation primitif sont constituées par un ensemble de 17 fosses et de 2 fossés, de

¹⁷Cf. *infra*, chap. 2.1.1., fosse F 11.

¹⁸R. FREI-STOLBA, *Colonia Iulia Equestris. Staatsrechtliche Betrachtungen zum Gründungsdatum*, Historia 23, 1974, pp. 439-462.

remplissage identique, creusés dans les sables de la terrasse fluvio-lacustre initialement libre de constructions. Apparus de façon discontinue dans les zones B et D (fig. 2), ces vestiges se localisent dans la partie nord de l'emprise de la future *domus*, sous son portique extérieur et son aile occidentale, ainsi que sous le corps de bâtiment fermant la cour centrale au sud. Ils s'étendent, en zone B, sur une bande de terrain de 30 x 10 m, suivant l'amorce de la faible rupture de pente de la colline, et qui correspond approximativement au tracé repris par le fossé du mur d'enceinte du XIII^e siècle. L'implantation de ce dernier n'a pas préservé dans la plupart des cas les niveaux contemporains de ces fosses et a même porté atteinte au sommet de certaines d'entre elles. La fouille de la zone D a révélé la présence d'une forte concentration de fosses analogues à celles de la frange septentrionale, distantes de 30 m environ; elles n'ont pas non plus été épargnées par les recreusements romains postérieurs et récents qui ont passablement altéré leur état et contexte originels.

Les structures associées à ces excavations consistent en quatre zones de foyer et cinq empreintes de pieu en relation avec des activités artisanales, mis en évidence dans la couche d'occupation contemporaine qui renferme également les restes d'un empierrément ayant constitué le niveau de circulation du premier état.

A la suite des décapages successifs des niveaux archéologiques inférieurs et des rares stratigraphies pertinentes relevées (fig. 5, 8, 9 et 10), il est clairement apparu que ces vestiges n'appartenaient pas tous à la même période, comme le démontrent le chevauchement des deux fossés (F25 et F26), le comblement de certaines fosses antérieur à l'aménagement de l'aire de circulation empierrée, ainsi que l'insertion stratigraphique des différents foyers et négatifs de pieux soit scellés par la première couche d'occupation, soit englobés dans celle-ci. L'analyse céramologique appliquée aux complexes rattachés à ces structures est venue confirmer les données du terrain et permet de présenter une chronologie relative de l'état 1, articulée en deux phases qui s'échelonnent entre 20-15 av. et 10-15 ap. J.-C., au cours desquelles le mode d'occupation du site semble être resté inchangé.

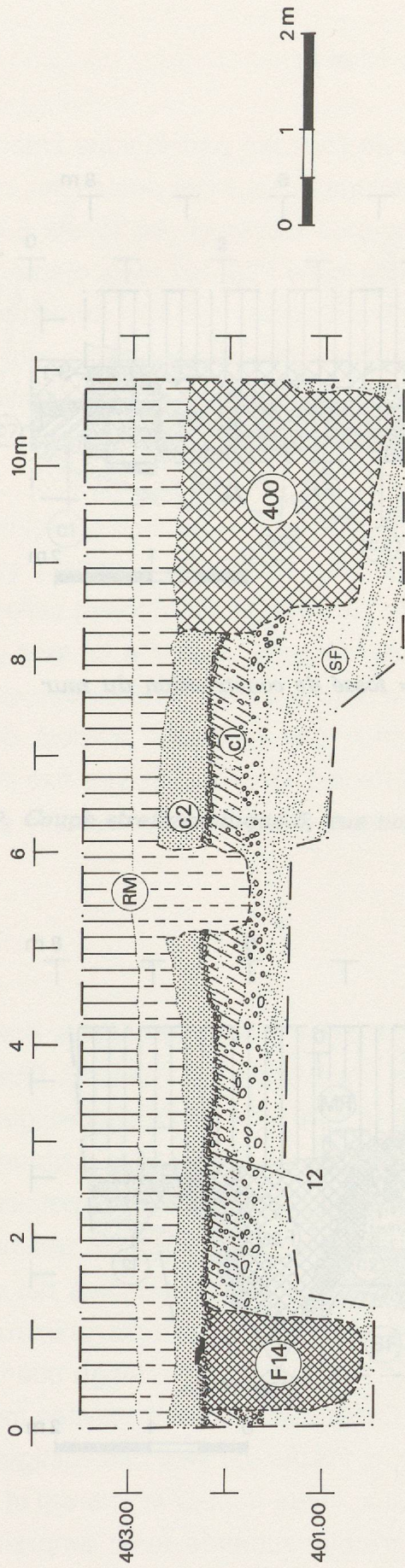


Fig.5. Coupe stratigraphique 1, vue nord (zone B); 400 = fossé médiéval.

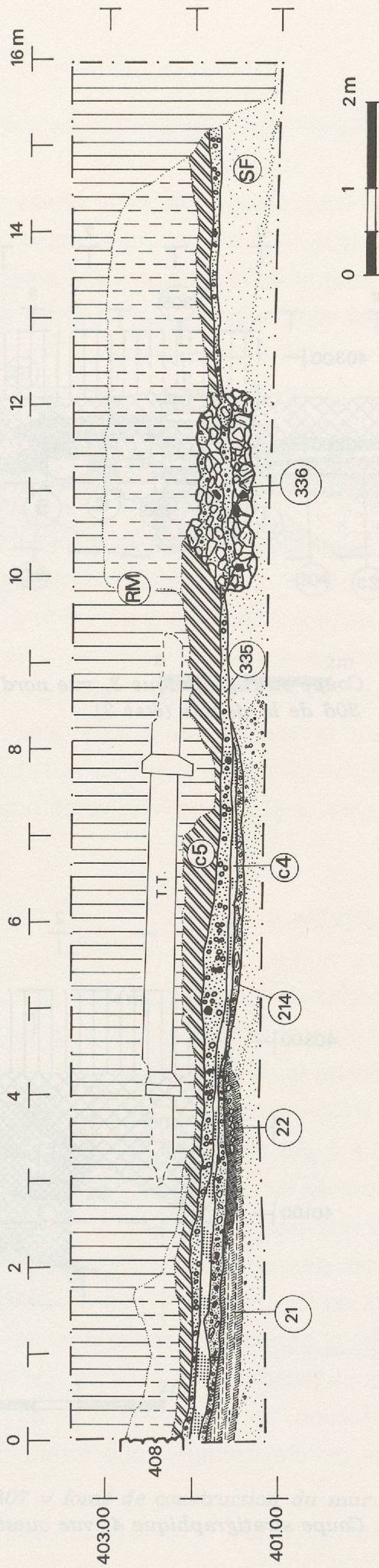


Fig.6. Coupe stratigraphique 2, vue nord (zone B); 336 = four à chaux (état 3).

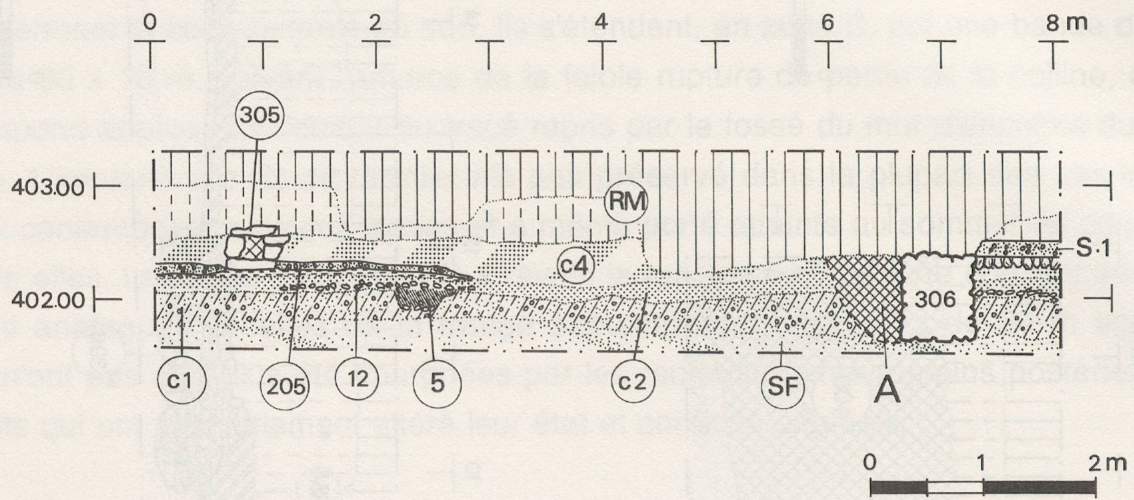


Fig.7. Coupe stratigraphique 3, vue nord (zone B); A = fossé de construction du mur 306 de la domus (état 3).

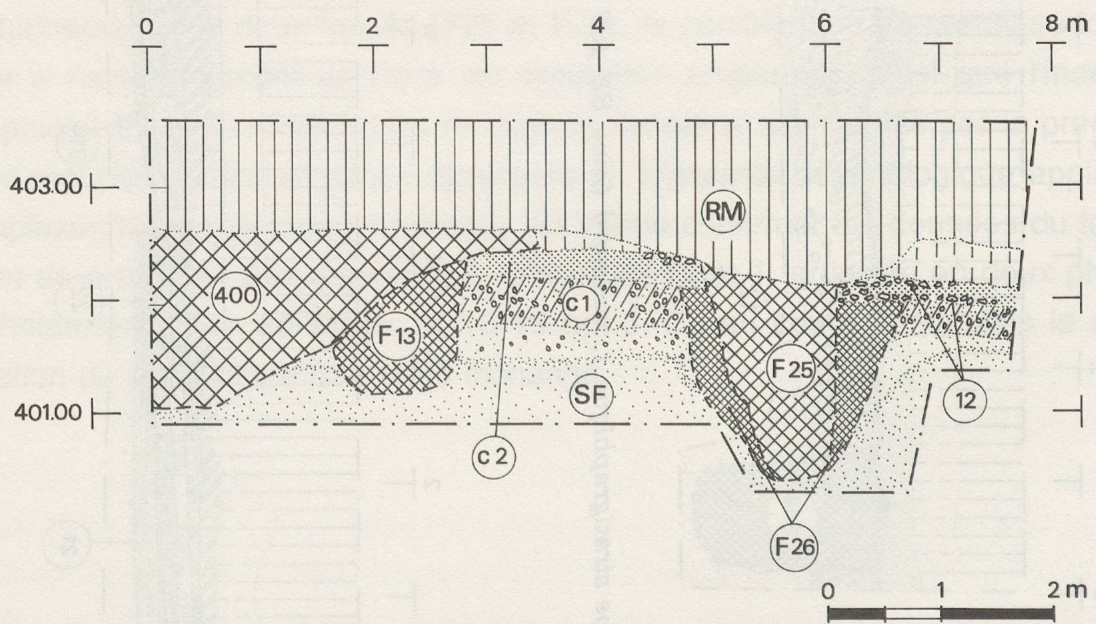


Fig.8. Coupe stratigraphique 4, vue ouest (zone B); 400 = fossé médiéval.

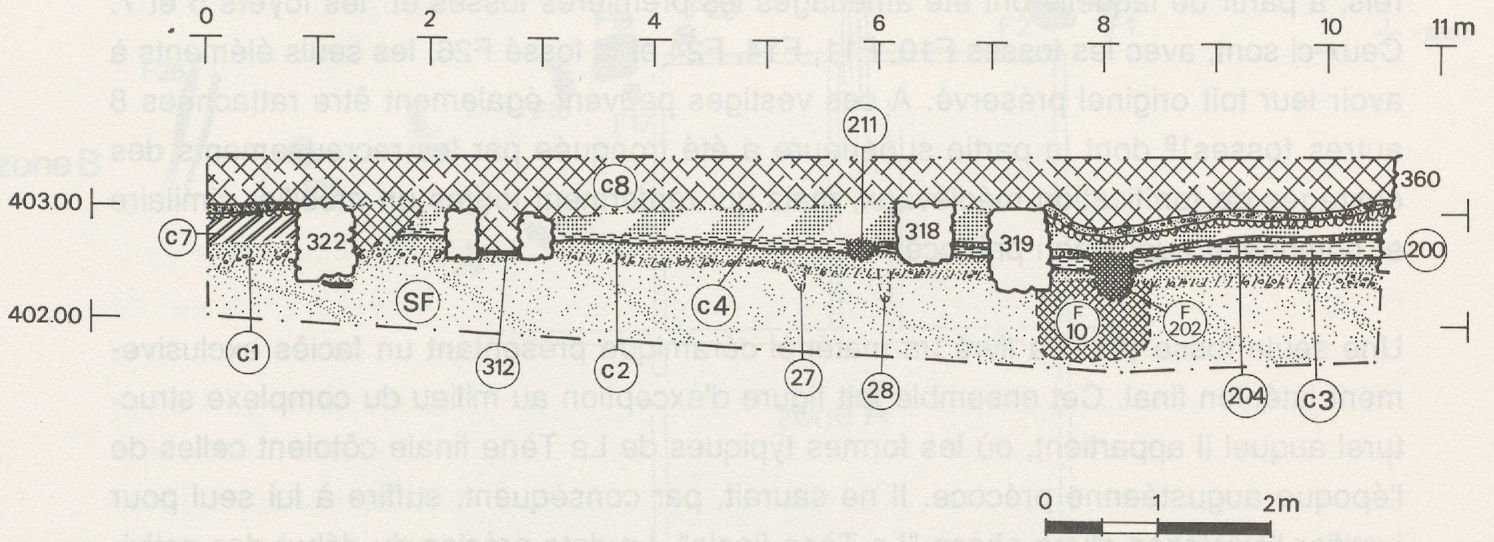


Fig.9. Coupe stratigraphique 5, vue nord (zone D).

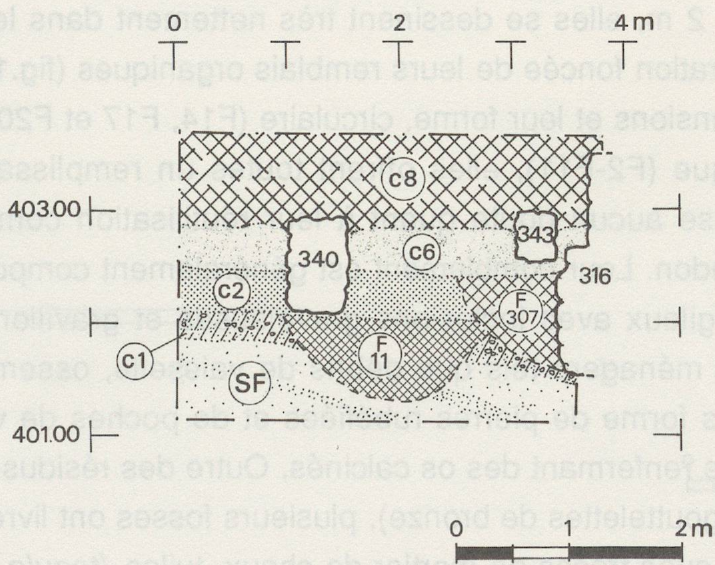


Fig.10. Coupe stratigraphique 6, vue est (zone D); F307 = fossé de construction du mur 316 de la domus (état 3).

2.1.1. ETAT 1A : Fin du 1^{er} s. av. J.-C. (fig. 5, 8, 9, 10 et 11)

Le sol contemporain de cette phase est la surface de l'horizon pédologique limoneux rouge (c1), indurée par les oxydations et les concrétions du sommet des sables naturels, à partir de laquelle ont été aménagés les premières fosses et les foyers 5 et 7. Ceux-ci sont, avec les fosses F10, F11, F14, F24 et le fossé F26, les seuls éléments à avoir leur toit originel préservé. A ces vestiges peuvent également être rattachées 8 autres fosses¹⁹ dont la partie supérieure a été tronquée par les recreusements des ouvrages de fortification médiévaux, mais qui renferment toutes un mobilier similaire et homogène augustéen précoce.

Une seule fosse (F11) a livré un matériel céramique présentant un faciès exclusivement laténien final. Cet ensemble fait figure d'exception au milieu du complexe structural auquel il appartient, où les formes typiques de La Tène finale côtoient celles de l'époque augustéenne précoce. Il ne saurait, par conséquent, suffire à lui seul pour justifier l'existence d'une phase "La Tène finale". La date précise du début des activités sur le site demeure incertaine, mais ne semble pas remonter au-delà de la deuxième décennie avant J.-C.; l'abandon des premières fosses peut être fixé entre 20-15 av. J.-C., fourchette dans laquelle s'inscrit l'ensemble de leur mobilier détritique.

LES FOSSES

Profondes de 0.55 à 2 m, elles se dessinent très nettement dans les sables encaissants grâce à la coloration foncée de leurs remblais organiques (fig.12 et 15). Quelles que soient leurs dimensions et leur forme, circulaire (F14, F17 et F20), quadrangulaire (F10-F19) ou oblongue (F2-F11), elles offrent toutes un remplissage sensiblement identique qui ne laisse aucun doute quant à leur réutilisation comme dépotoirs au moment de leur abandon. Leur comblement est généralement composé de sédiments sablo-limoneux et argileux avec inclusions graveleuses et gravillonneuses qui contiennent des détritiques ménagers tels que débris de vaisselle, ossements animaux et restes de foyers sous forme de pierres rubéfiées et de poches de vidange charbonneuses et cendreuses renfermant des os calcinés. Outre des résidus d'activités métallurgiques (scories et gouttelettes de bronze), plusieurs fosses ont livré des vestiges de construction, boulets avec traces de mortier de chaux, tuiles (*tegula et imbrex*) et éléments de clayonnage sous forme de boulettes d'argile rubéfiée avec empreintes

¹⁹Il s'agit des fosses F1, F2, F9, F15, F16, F17, F19 et F20.

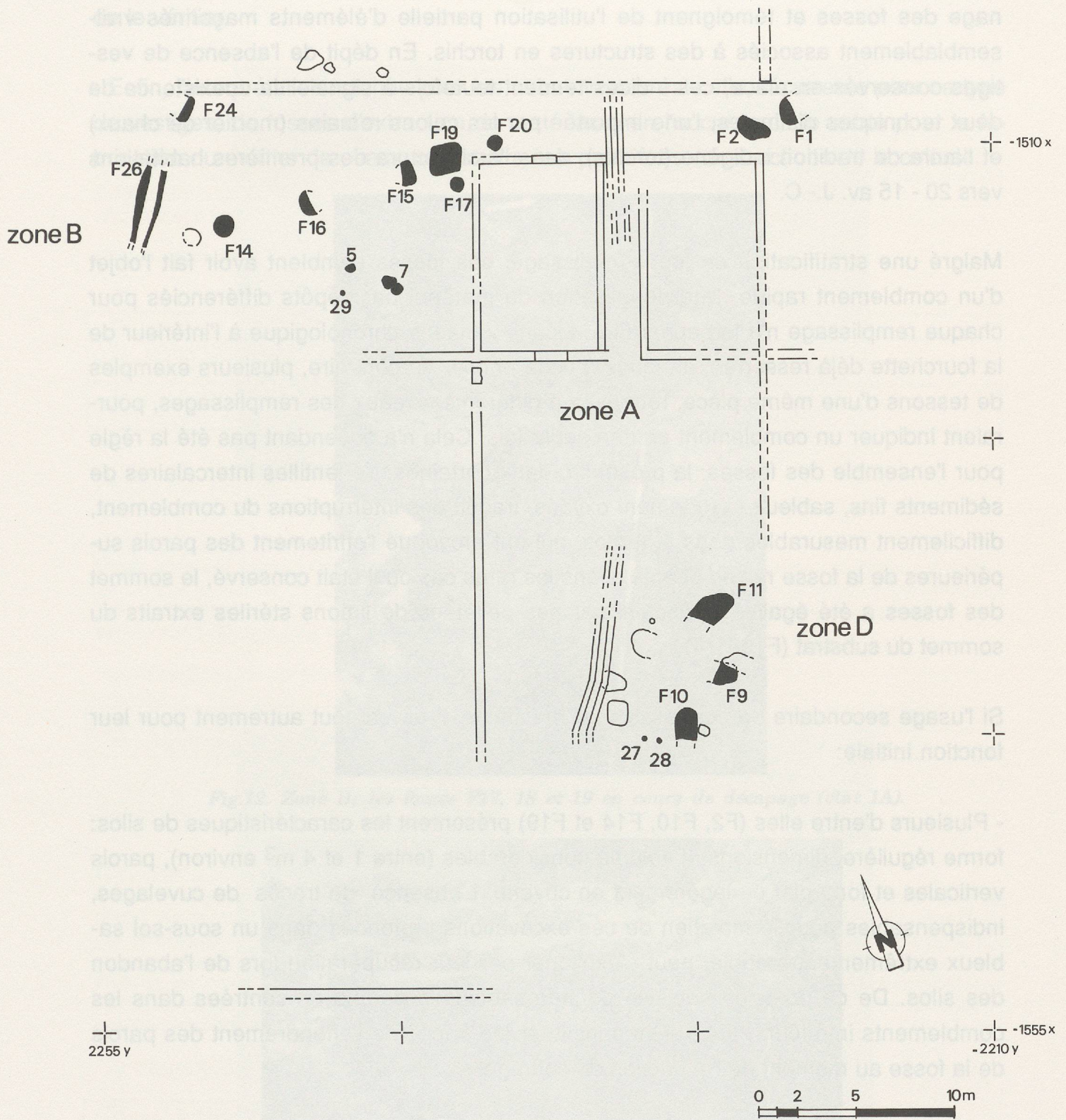


Fig.11. Plan schématique des structures de l'état 1A (fin I^{er} s. av. J.-C.).

de baguettes. Ces résidus architecturaux constituent la seule preuve tangible de l'existence de constructions - cabanes ou maisons - probablement érigées au voisinage des fosses et témoignent de l'utilisation partielle d'éléments maçonnés vraisemblablement associés à des structures en torchis. En dépit de l'absence de vestiges conservés en place, ces indices tendent toutefois à signaler la coexistence de deux techniques distinctes, l'une importée par les colons romains (mortier de chaux) et l'autre de tradition indigène (torchis), dans l'architecture des premières habitations vers 20 - 15 av. J.- C.

Malgré une stratification de leur remplissage, ces fosses semblent avoir fait l'objet d'un comblement rapide: l'individualisation du matériel par dépôts différenciés pour chaque remplissage n'a fait apparaître aucune variation chronologique à l'intérieur de la fourchette déjà resserrée, attribuée à cette phase. Au contraire, plusieurs exemples de tessons d'une même pièce, retrouvés à différents niveaux des remplissages, pourraient indiquer un comblement en une seule fois. Cela n'a cependant pas été la règle pour l'ensemble des fosses: la présence, dans certaines, de lentilles intercalaires de sédiments fins, sableux et fortement oxydés, traduit des interruptions du comblement, difficilement mesurables dans le temps, qui ont provoqué l'effritement des parois supérieures de la fosse restée béante. Dans les rares cas où il était conservé, le sommet des fosses a été égalisé et assaini par des pelletées de limons stériles extraits du sommet du substrat (F10-F14).

Si l'usage secondaire de ces fosses est manifeste, il en est tout autrement pour leur fonction initiale:

- Plusieurs d'entre elles (F2, F10, F14 et F19) présentent les caractéristiques de silos: forme régulière, dimensions et volume considérables (entre 1 et 4 m³ environ), parois verticales et fond plat ou légèrement en cuvette. L'absence de traces de cuvelages, indispensables pour le maintien de ces excavations profondes dans un sous-sol sableux extrêmement meuble, peut s'expliquer par leur récupération lors de l'abandon des silos. De ce point de vue, les poches sableuses parfois rencontrées dans les complements inférieurs, pourraient constituer les traces de l'effondrement des parois de la fosse au moment de l'extraction du coffrage.

- Certaines fosses parfaitement circulaires, de plus petites dimensions (F17 et F20) ont pu contenir des récipients (amphore, *dolium*...).

- La fosse F1, profonde de plus de 2 m, est peut-être un puits ou un puisard. Seule la fouille de son fond, empêchée pour des raisons de sécurité du chantier, aurait permis de le vérifier.

- Enfin, l'interprétation retenue pour les autres fosses est celle, récurrente pour ce type de vestiges, de fosses d'extraction de matériaux, en l'occurrence le sable pour la fabrication du mortier de chaux nécessaire aux premières constructions de la colonie.

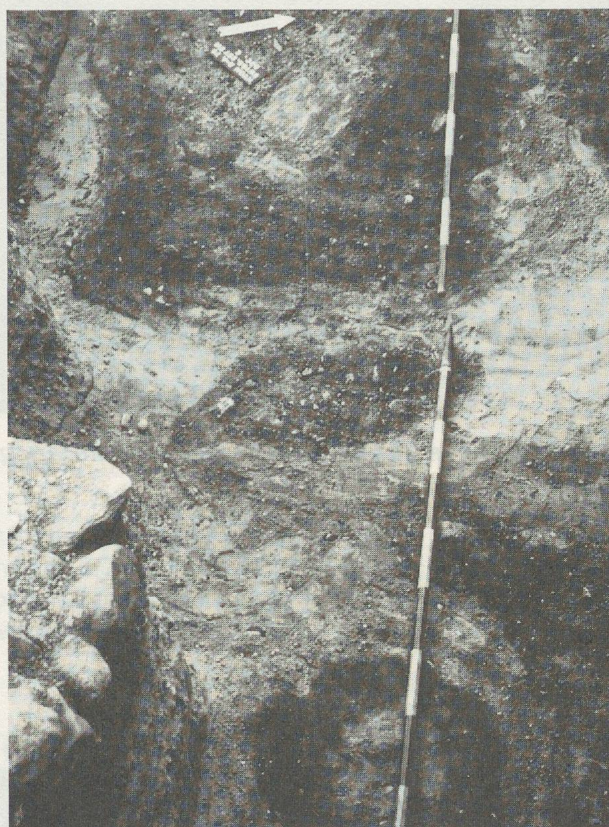


Fig.12. Zone B: les fosses F17, 18 et 19 en cours de décapage (état 1A).



Fig.13. Zone D: coupe stratigraphique 5, vue nord; la fosse F10 sous la salle S.9 de la domus.

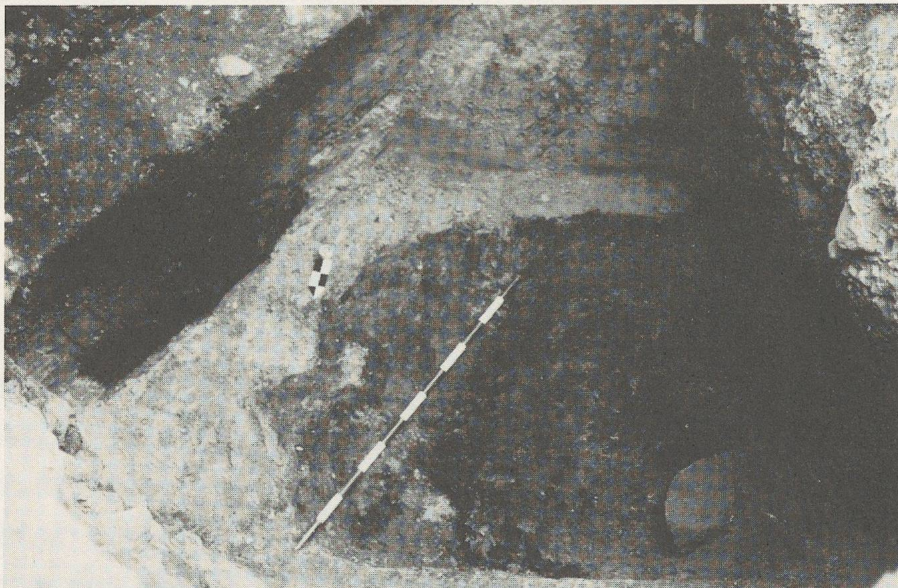


Fig.14. Zone D: vue de la fosse F11 en cours de décapage (état 1A).



Fig.15. Zone B: coupe stratigraphique 1; vue nord de la fosse F14 et de l'empierrement 2 (état 1).

REPertoire

Fosse F1 (1979)

Ensembles: 2135-2138

Observation partielle en limite de fouille sur une profondeur de 2 m. Sommet tronqué par la construction de l'enceinte médiévale 401 et son fossé F400. Forme quadrangulaire ou oblongue de 1.50 m de côté; parois verticales; remplissage limoneux-

argileux organique, boulets avec traces de mortier (démolition de couronne de puits?), poches charbonneuses, ossements animaux et débris de vaisselle.

Pièces cataloguées (pl.2 à 9)

- 38 : amphore Dressel 2-4 (2135/1).	- 55 : marmite (2135/2).
- 31 : plat (2138/1).	- 61 : pot ovoïde (2138/2).
- 65 : terrine (2138/3).	- 50 : pot à col cannelé (2138/4).
- 59 : pot à décor strié (2138/5).	- 18 : assiette (2138/6).
- 73 : assiette ? (2138/7).	- 68 : écuelle (2138/8).

Fosse F2 (1979)

Ensemble: 2137

Fosse tronquée par le fossé médiéval F400 et entamée par le mur de contrefort 327 de la *domus*. Forme oblongue de 1.60 x 1 m; profondeur conservée sur 1.60 m; parois verticales et fond en cu-

vette; remplissage limoneux-argileux organique; boulets morainiques et poches charbonneuses; ossements animaux et débris de vaisselle.

Pièces cataloguées (pl.6 à 7)

- 41 : amphore Dressel 7-11 (2137/1).	- 53 : pot à décor strié (2137/2).
- 39 : pied d'amphore (2137/3).	

Fosse F9 (1982)

Ensemble: 2379

Fosse partiellement tronquée par les aménagements modernes et recreusée par la fosse 8. Forme oblongue ou quadrangulaire de >1 x > 0.90 m; profondeur conservée sur 1 m; parois obliques et fond en cuvette.; remplissage stratifié en 3 remblais distincts: -Inférieur: sables et argiles; galets, charbons et ossements animaux.-

Intermédiaire: argiles charbonneuses, boulets avec traces de mortier de chaux, fragments de tuiles et nodules d'argile rubéfiée avec empreintes de baguettes. - Supérieur: limons argileux fortement organiques et compactés; chaux pulvérisée; ossements animaux et débris de vaisselle.

Pièce cataloguée (pl.8)

- 54 : pot à décor strié (2379/1).

Fosse F10 (1982)

Ensembles: 2365-2366-2367

Fosse scellée par la couche de la première occupation (c2) et entamée par le fossé F202 et le négatif de pieu 31. Forme quadrangulaire de >1.30 x 1m; parois verticales et fond plat; remplissage stratifié en 4 remblais distincts: - Inférieur: limons sableux organiques homogènes; débris de vaisselle. - Intermédiaires: limons sableux stériles

et poches de sables, graviers et galets mélangés; fragment de tuile et débris de vaisselle. - Supérieur: limons charbonneux; ossements animaux et débris de vaisselle. Plaques argileuses ocres compactées et stériles en surface (assainissement).

Pièces cataloguées (pl.1)

- 5 : terrine carénée (2365/1).	- 5 : terrine carénée (2365/2).
- 6 : assiette (2365/3).	- 10 : panse décorée (2365/4).

Fosse F11 (1982)

Ensemble: 2382

Fosse tronquée par les aménagements modernes et recreusée par la fosse 207. Forme oblongue de > 2 x 1.20 m; parois obliques et fond plat; remplissage en 2 remblais distincts: - Inférieur: amas argilo-charbonneux compacté; gros charbons de

bois et nodules d'argile rubéfiée (clayonnages); pierres brûlées et 1 fragment de meule en molasse rubéfiée; débris de vaisselle. - Supérieur: sables et graviers stériles oxydés.

Pièces cataloguées (pl.1)

- 4 : gobelet (2382/1).	- 2 : pot à bord rentrant (2382/2).
- 1 : pot à décor peigné (2382/3).	- 8 : panse décorée (2382/4).
- 9 : jeton coupé dans une panse striée (2382/5).	- 3 : vase à col cintré (2382/6).

Fosse F14 (1979)

Ensembles: 2121-2175

Fosse scellée par l'empierrement 12 et partiellement entamée par le fossé médiéval F400. Forme circulaire de 1 m de diamètre; profondeur totale de 1.60 m; parois verticales et fond en cuvette; remplissage limoneux-argileux organique avec poche sableuse et charbonneuse inférieure renfermant

des boulets avec traces de mortier de chaux et des fragments de tuile; ossements animaux, scories et miettes de bronze; débris de vaisselle. Plaques argileuses ocres et fragments de *tegulae* à son sommet (assainissement).

Fosse F15 (1979)

Ensemble: 2107

Fosse tronquée par le fossé médiéval F.400. Forme quadrangulaire ou oblongue de 1.30 m de côté; profondeur conservée sur 1.60 m; parois obliques et fond en cuvette; remplissage homo-

gène limoneux et charbonneux; 1 bloc de schiste de 0,50 x 0.40 m; ossements animaux et 1 seul tesson de céramique atypique.

Fosse F16 (1979)

Ensemble: 2108 b

Fosse tronquée par le fossé médiéval F400. Forme quadrangulaire ou oblongue de 1 m de côté; profondeur conservée sur 0.65 m; parois obliques et fond en double cuvette; remplissage

limoneux-argileux charbonneux; amas caillouteux dans l'une de ses poches inférieures; fragments de tuiles et un seul tesson d'amphore.

Pièce cataloguée (pl.6)

- 42 : col d'amphore Dressel 7-11 (2108/1).

Fosse F17 (1979)

Ensemble: 2106

Fosse tronquée par le fossé médiéval F400. Forme circulaire de 0.65 m de diamètre; profondeur conservée sur 0.54 m; parois verticales et fond en cuvette; remplissage peu homogène avec

alternance de poches sableuses et charbonneuses et lentilles de chaux intercalaires; récipient fragmentaire posé à plat au fond de la fosse; traces de mortier de chaux sur sa paroi interne.

Pièces cataloguées (pl.4 et 10)

- 71 : fond de pot à provision (2106/1).

- 27 : bord de gobelet (2106/2).

Fosse F19 (1979)

Ensembles: 2102-2103-2104-2105-2108 a

Fosse tronquée par le fossé médiéval F400 et les travaux de démantèlement de la *domus*. Fosse carrée de 1.50 m de côté; profondeur conservée sur 1.75 m; parois verticales et fond légèrement en

cuvette; remplissage limoneux organique; poches sableuses et charbonneuses; boulets avec traces de mortier de chaux; nombreux ossements animaux et débris de vaisselle; fragments de bronze.

Pièces cataloguées (pl. 2 à 10)

- 70 : fond de pot (2102/1).	- 56 : pot à épaule (2102/2).
- 46 : bord de cruche (2102/3).	- 63 : couvercle (2102/4).
- 45 : vase à lèvre déversée (2102/5).	- 11 : assiette pré-sigillée (2102/7).
- 49 : pot (2102/8).	- 51 : pot à col oblique (2102/9).
- 64 : jatte (2102/10).	- 66 : terrine carénée (2102/11).
- 32 : mortier (2103/2).	- 33 : mortier (2103/4).
- 23 : plat estampillé L.TETTI SAMIA (2103/5).	- 13 : coupe Ha 7b (2103/6).
- 12 : coupe Ha 7b (2103/7).	- 17 : assiette service 1b (2103/8).
- 58 : pot à décor strié (2103/27).	- 14 : coupe Ha 7b (2103/10).
- 16 : coupe Ha 7c (2103/11-18).	- 28 : bord de gobelet à paroi fine (2103/13).
- 24 : gobelet type "Rippenbecher" (2103/14).	- 25 : gobelet type ACO signé HILARVS-ACO (2103/15).
- 15 : coupe Ha 7b (2103/16).	- 20 : fond de coupe Ha 7a (2103/20).
- 21 : fond de coupe Ha 7a (2103/21).	- 75 : pincettes en bronze (vulsella) (2103/22).
- 19 : coupe Ha 7 (2103/23).	- 26 : gobelet paroi fine (2103/24).
- 57 : marmite (2103/26).	- 52 : pot à lèvre évasée (2103/28).
- 30 : plat à engobe interne rouge (2104/1).	- 44 : pot à provision (2104/2).
- 69 : pied de céramique grise (2104/3).	- 35 : cruche ? (2104/4).
- 37 : anse d'amphore (2104/5).	- 36 : amphore Dressel 1b (2104/6).
- 40 : pied d'amphore Dressel 2-4 (2104/7).	- 67 : trépied (2105/1).
- 62 : dolium (2105/2).	- 47 : pot (2105/3).
- 34 : mortier (2105/4).	

Fosse F20 (1979)

Ensemble: 2108 c

Fosse tronquée par le fossé médiéval F400. Forme circulaire de 0.70 m de diamètre; profondeur conservée sur 0.70 m; parois verticales et

fond en cuvette; remplissage limoneux organique; poches argileuses et charbonneuses intercalaires; amas de boulets et de galets dans le

comblement inférieur; ossement d'animaux et débris de vaisselle.

Pièce cataloguée (pl.5)

- 29 : plat à engobe interne rouge (2108/2).

Fosse F24 (1979)

Ensemble: 2200

Fosse scellée par la couche d'occupation du premier état. Observation en limite de fouille. Forme quadrangulaire ou oblongue de 0.70 m de côté; profondeur totale de 0.75 m; remplissage argileux-

limoneux avec inclusions sableuses et charbonneuses diffuses; boulets avec traces de mortier de chaux et fragments de tuiles; ossements animaux et débris de vaisselle.

Pièces cataloguées (pl.7 et 10)

- 43 : vase peint (2200/1).

- 74 : panse ornée (2200/2).

LE FOSSÉ F26 (fig. 8 et 16)

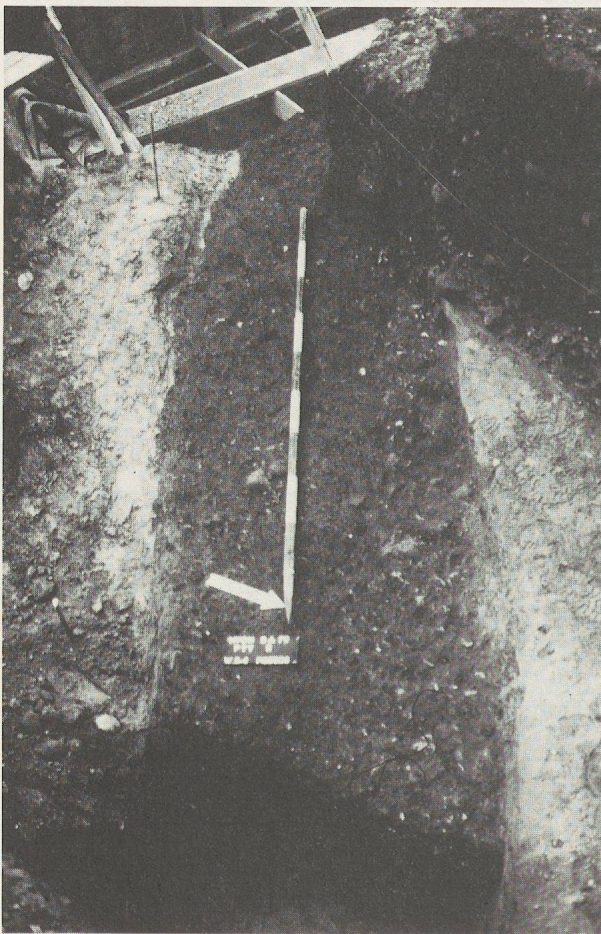


Fig.16. Zone B: fossés F25 et 26, vue ouest (état 1).

Ce fossé a été mis en évidence au nord de la zone B (fig.11), sur une longueur de 4.50 m et une largeur de 2 m. D'axe nord-est/sud-ouest, il diverge de 15° est du plan de l'*insula*. Tronçonné par les aménagements médiévaux, il a également été partiellement entamé par le mur de la *domus* 333. Fait plus marquant, il est coupé dans sa partie médiane par le fossé F25 qui reprend son tracé et la même profondeur d'excavation. Si le matériel archéologique qu'il renferme s'apparente à celui des fosses de l'état 1A, ses matériaux de remblai diffèrent quelque peu, composés essentiellement de sables et de limons provenant du terrain naturel encaissant, dans lesquels on retrouve quelques boulets et plaques de mortier de chaux épars. Un tel remplissage, homogène et exempt de traces de sédimentation intercalaires, peut indiquer un comblement rapide de ce fossé.

Ces observations inciteraient à voir dans cette structure, le fossé de construction bilatéral d'un mur récupéré à la phase suivante et dont le fossé F25 en constituerait le fantôme. En l'absence d'indices plus probants, cette interprétation doit être considérée avec prudence.

Fossé F26 (1979)

Ensemble: 2260

Tronçon de fossé de 4.50 x 2 m; scellé par la première couche d'occupation c2; profondeur conservée de 1 m; profil conique; remplissage de li-

mons ocres et de sables jaunes stériles; boulets et plaques de mortier de chaux; nodules d'argile cuite, ossements animaux et débris de vaisselle.

Pièces cataloguées (pl.3 et 10)

- 22 : plat service 1 estampillé C.MEMM - CL. MAH (C. Memmius-C.Libertus Mahes) (2260/1).
- 76 : fragment de bronze (2260/2).

LES FOYERS (fig.17 et 18)

Les vestiges des deux foyers rattachés à cette période ont été dégagés à la base de la première couche d'occupation (c2). Distants de 1.50 m à peine, ils se situent dans le voisinage immédiat des fosses, légèrement en retrait de la frange de terrain dans laquelle elles s'inscrivent (fig.11). Il s'agit de simples aires d'argile brûlée de faible superficie (0.30 - 0.90 m²), insérées à la surface du substrat (c1) et surmontées de résidus charbonneux et cendreux. Des traces de parois ont été constatées dans le foyer 5, tandis que le foyer 7, empierré, a été doté d'une fosse de vidange indiquant son utilisation prolongée. Ces structures, transformées en dépotoir à leur abandon, ont livré une certaine quantité de scories de bronze qui permet de leur attribuer une fonction artisanale.



Fig.17. Zone B: vue du foyer 5 en cours de décapage (état 1A).



Fig.18. Zone B: vue du foyer 7 et de sa fosse de vidange (état 1A).

REPertoire

Foyer 5 (1979)

Ensemble: 2173

Poche charbonneuse-cendreuse au-dessus d'une plaque d'argile brûlée rectangulaire de 0.50 x 0.40 m, d'une épaisseur totale de 0.10 m; une mince bande argileuse de 0.02 m, rougie et durcie

par l'action du feu, entoure la plaque sur 3 de ses côtés (vestiges de paroi); son fond renferme cinq galets rubéfiés et un fragment de pot posé à plat (fig.17).

Pièce cataloguée (pl.1)

- 7 : fond à pied annulaire (2173/1).

Foyer 7 (1979)

Ensembles: 2133-2139-2174

Poche charbonneuse au-dessus d'une plaque d'argile brûlée circulaire de 0.60 m de diamètre; profil en cuvette de 0.15 m d'épaisseur. Son fond est empierré de galets rubéfiés. Fosse de vidange annexe, circulaire de 0.70 m de diamètre et pro-

fonde de 0.50 m; remblai argileux compacté extrêmement charbonneux et cendreux; scories de bronze, ossements animaux et débris de vaisselle (fig.18).

Pièce cataloguée (pl.10)

- 73 : fond de vase à pied annulaire (2174/1).

LES EMPREINTES DE PIEUX

Seules trois empreintes de pieux peu profondes et de faible diamètre constituent les maigres témoins de constructions légères, abris ou palissades, aménagées à proximité des fosses (zone D) et des foyers (zone B). Leur nombre restreint ne permet pas de tirer davantage de conclusions.

REPertoire

Négatifs de pieux 27 et 28 (1982) (fig.9)

Poches de sédiments sableux fins et organiques scellées par la couche d'occupation du premier état (c2); diamètre de 0.10 m; profil conique; profondeur conservée de 0.25 m.

Négatif de pieu 29 (1979)

Poche limoneuse avec traces ligneuses apparue au voisinage des foyers 5 et 7, scellée par la couche d'occupation du premier état (c2); diamètre de 0.12 m; profil conique et pierres de calage; profondeur conservée de 0.25 m.

2.1.2. ETAT 1B : début I^{er} s. ap. J.-C. (fig.19)

La phase suivante se caractérise par la persistance, au début de notre ère, du mode d'occupation constaté à l'état 1A. La zone B a vu la création d'un niveau de circulation empierré (12), après l'abandon des activités précédentes, le comblement et l'assainissement des fosses anciennes. La zone artisanale semble s'être déplacée quelques mètres plus au nord où ont été mis en évidence les vestiges d'une aire de travail sous la forme de recharges de foyer (21-22-23) et d'importants épandages de cendres renfermant de nombreuses scories de bronze. Durant cette phase, de nouvelles fosses (F3, F4, F6, F8 et F13) ont été creusées sensiblement dans les mêmes secteurs que ceux de l'état 1A, notamment dans la zone D, au sud, où la densité des structures est très forte. Là également, l'aménagement des fosses et d'un foyer (18) est associé à des constructions légères en bois, attestées par des négatifs de pieux (30 et 31) relevés au voisinage de ces structures.

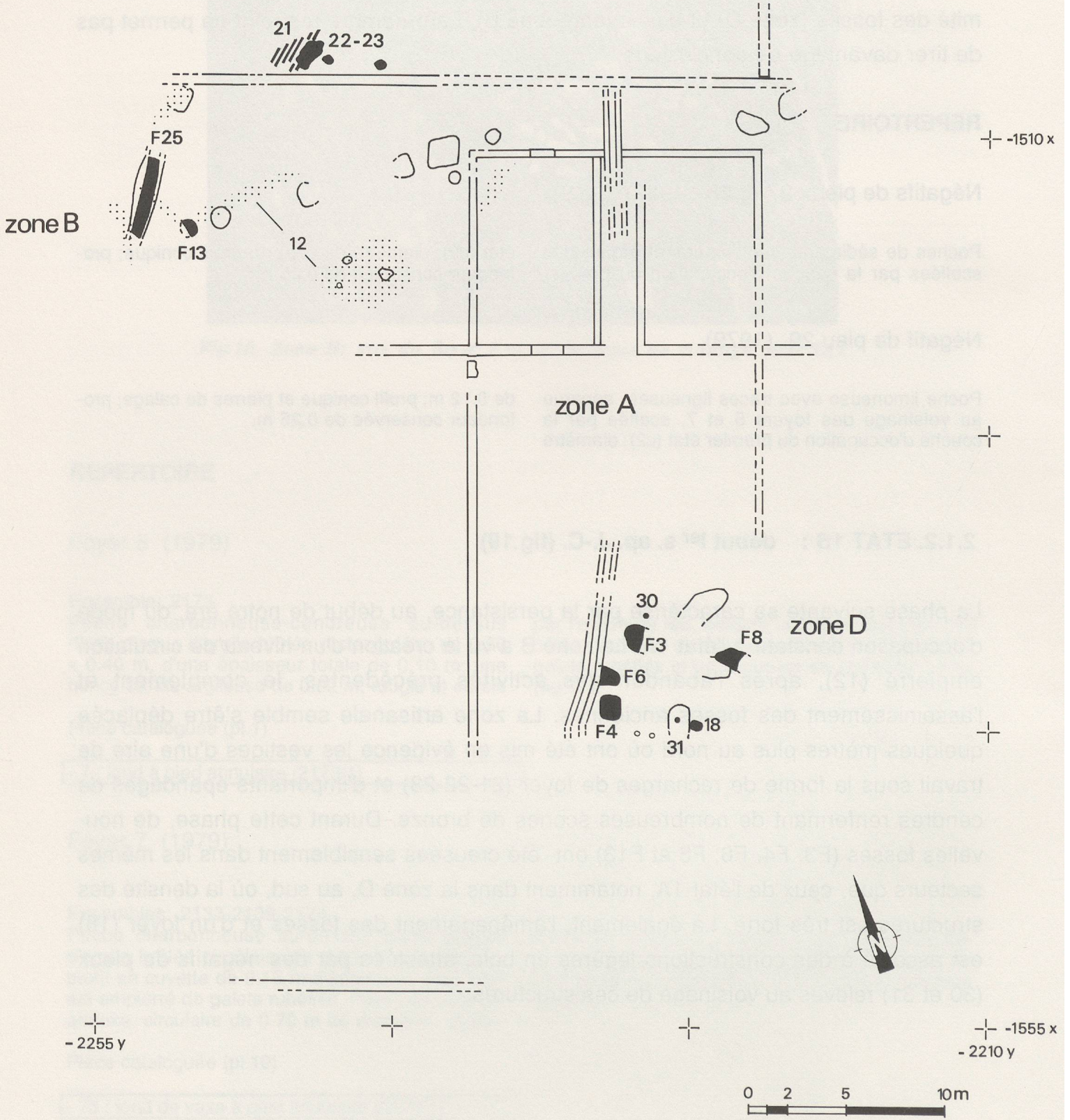


Fig.19. Plan schématique des structures de l'état 1B (début I^{er} s. ap. J.-C.).

Comme pour la phase précédente, les indices de datation les plus probants sont fournis par le mobilier détritique de certaines fosses et de l'aire artisanale. Il s'inscrit dans une fourchette comprise entre 0 et 10-15 ap. J.-C. et nous autorise à placer l'abandon de l'état 1B vers la fin de l'époque augustéenne ou au début du règne de Tibère.

LES FOSSES

Cinq fosses sont attribuables à cette période, soit par le matériel qu'elles renferment, sensiblement plus jeune que celui des fosses précédentes, soit par leur insertion stratigraphique, se rattachant au sommet de la première couche d'occupation, ou recoupant une structure antérieure (F8). Elles possèdent des caractéristiques identiques à celles des fosses de l'état 1A, qui aboutissent aux mêmes constatations et interprétations.

REPERTOIRE

Fosse F3 (1982)

Ensembles: 2369-2370

Fosse tronquée par les aménagements modernes (citerne). Forme oblongue ou arrondie de >1.10 x 0.90 m; profondeur conservée sur 0.45 m; fond

en cuvette; remplissage limoneux et charbonneux; galets épars et débris de vaisselle.

Pièce cataloguée (pl.11)

- 87 : coupe Drack 22 (2369/1).

Fosse F4 (1982)

Ensemble: 2371

Fosse scellée par le sol 200 et le foyer 203 de l'état 2. Forme quadrangulaire de 1.20 x 1 m; profondeur conservée sur 0.70 m; parois obliques et fond en double cuvette; remplissage limoneux-

argileux, organique, très charbonneux avec lentille de galets et graviers oxydés intercalaires; ossements animaux et débris de vaisselle.

Fosse F6 (1982)

Fosse entamée par l'implantation du complexe maçonné romain et la citerne moderne. Forme oblongue de >1 x 0.75 m; profondeur conservée

sur 0.55 m; parois verticales et fond en cuvette; remplissage limoneux organique sans mobilier archéologique.

Fosse F8 (1982)

Ensemble: 2378

Fosse entamée par l'implantation du complexe maçonnerie romain de l'état 3 et la citerne moderne; re-creuse la fosse F9. Forme oblongue de >1.50 x 1.20 m; profondeur conservée sur 1 m; parois

obliques et fond plat.; remplissage limoneux et caillouteux avec stratifications superficielles de lits de galets et de graviers en alternance; ossements animaux, fragments de tuiles et débris de vaisselle.

Pièces cataloguées (pl.12, 14 et 16)

- 97 : plat à engobe interne rouge (2378/1).	- 111 : terrine à pâte claire (2378/2).
- 134 : écuelle (2378/3).	

Fosse F13 (1979)

Ensemble: 2110

Fosse tronquée par le fossé médiéval F400. Forme circulaire de 1.20 m de diamètre; profondeur conservée sur 1m; parois verticales et fond en cuvette; remplissage limoneux argileux organique, stratifié par des lentilles de sables et gra-

viers intercalaires stériles; boulets et fragments de tuiles; ossements animaux et débris de vaisselle dont un fragment recolle avec une pièce du remblai du fossé F25.

Pièces cataloguées (pl.12, 15 et 17)

- 89 : coupe Drack 21 b (2110/1).	- 148 : plaquette en bronze (2110/3).
- 120 : pot (2110/4).	

LE FOSSÉ F25 (fig.8 et 16)

Ce fossé reprend le tracé de son homologue F26, qu'il coupe en deux sur l'ensemble de son tronçon observé et sur toute son épaisseur²⁰. Son profil se distingue très nettement du fossé encaissant et présente des parois verticales et un fond plat irrégulier. Plutôt que le recreusement d'un nouveau fossé sur le tracé d'un premier, il est plus vraisemblable qu'il s'agisse du fossé de récupération du mur d'un bâtiment de plan inconnu, érigé en bordure de l'acropole à la phase précédente.

Considéré sous cet angle, les matériaux de construction²¹ contenus dans son remblai (boulets avec traces de mortier) pourraient être les déchets de récupération de ce mur. La mise en évidence de fragments d'un même récipient provenant des remplissages de ce fossé et de celui de la fosse voisine F13 (fig.8), peut indiquer un comblement simultané pour ces deux structures, au cours de l'état 1B ou à la fin de celui-ci.

²⁰Cf. *supra*, chap. 2.1.1., fossé F26.

²¹Cf. *supra*, chap. 2.1.1.

REPertoire

Fossé F25 (1979)

Ensemble: 2257

Tronçon de fossé d'axe nord-est/sud-ouest de 4.70 x 0.70 m, coupé par les bâtiments médiévaux et chevauché par le mur 333 de la *domus*. Rattachement à la couche d'occupation (c2) et à l'empiérement 12. Tracé plus ou moins rectiligne; profil à parois verticales et fond plat avec dépres-

sions locales; remplissage argileux-limoneux, organique avec poches charbonneuses; boulets avec traces de mortier de chaux, fragments de tuiles (*imbrex*) et débris de vaisselle dont un fragment recolle avec une pièce de la fosse 13.

Pièces cataloguées (pl.11 à 17)

144 : lampe à huile (2257/1).	83 : TS service 1b (2257/2).
95 : plat à engobe interne rouge (2257/3).	94 : plat à engobe interne rouge (2257/4).
107 : pot à provision (2257/5).	106 : pot à provision (2257/9).
119 : pot (2257/10).	145 : petite cuillère en bronze (2257/11).
103 : amphore Dressel 2-4 (2257/12).	112 : coupe à pied annulaire (2257/13).
105 : panse décorée (2257/14).	101 : cruche (2257/15).
86 : assiette TS (2257/16).	85 : coupe Goudineau 22 (?) (2257/17).
108 : pot à pâte claire (2257/19).	109 : pot à provision (2257/20).
113 : panse décorée (2257/21).	110 : coupelle (2257/22).
135 : assiette pâte sombre (2257/23).	131 : coupelle pâte sombre (2257/24).
96 : plat à engobe interne rouge (2257/25).	

LES FOYERS

Le foyer 18, installé à proximité des fosses de la zone D, au sud (fig.19), est de même type que ceux de l'état 1A. En revanche, le foyer 22, mis en évidence au nord de la zone B, paraît se situer au centre d'une aire artisanale partiellement dégagée (8 m²). La périphérie de ce foyer porte les traces d'au moins deux réaménagements sous forme de recharges de graviers et d'argile damée (21), au-dessus d'épandages cendreux et charbonneux intercalaires qui témoignent d'une activité importante dans ce secteur où a encore été creusée une fosse de vidange (23). La majorité des résidus métallurgiques récoltés sur le site provient de cette zone qui comporte manifestement les vestiges d'artisans bronziers.

REPertoire

Foyer 18 (1982)

Ensemble: 2389

Plaque argileuse charbonneuse, empierrée et aménagée au sommet de la première couche d'occupation (c2), scellée par le sol 200 de l'état 2.

Forme rectangulaire de 0.55 x 0.35 m; éclats de molasse rubéfiée et débris de vaisselle avec dépôts de suie sur la paroi interne.

Foyer 22 (1979) (fig.6)

Ensembles: 2183-2189-2192-2193-2254-2255

Foyer semi-enterré de 0.30 m d'épaisseur dans les sables stériles, avec empièvements et recharges gravillonneuses intercalaires. Forme arrondie de 1.20 m de diamètre. Epandages périphériques de cendres et de charbons, alternant avec des horizons de graviers et d'argile damée (21) sur une

épaisseur de 0.40 m. Fosse de vidange annexe (23) en forme de cuvette de 0.80 m de diamètre, profonde de 0.35 m; nombreuses scories et gouttelettes de bronze, ossements animaux calcinés, clous et débris de vaisselle.

Pièces cataloguées (pl.11, 12 et 16)

93 : plat à engobe interne rouge (2254/1).	88 : coupe Drack 22 (2254/2).
128 : écuelle (2254/3).	

LES EMPREINTES DE PIEUX

Deux négatifs de pieux seulement, peuvent être rattachés à l'état 1B: ils signalent la présence d'installations légères contemporaines de l'utilisation des fosses de la zone D (fig.19). Le négatif 31, retrouvé en bordure du foyer 18, peut constituer les restes d'un auvent pour l'aire de cuisson.

REPertoire

Négatif de pieu 30 (1982)

Poche sableuse organique de 0.20 m de diamètre; profil conique conservé sur une hauteur de

0.20 m, pierres de calage dans sa partie inférieure.

Négatif de pieu 31 (1982)

Poche sableuse organique et ligneuse de 0.10 m de diamètre, implantée dans le comblement de la fosse F10; profil en pointe de 0.15 m de haut.

L'EMPIERREMENT 12 ET LE NIVEAU D'OCCUPATION C2 (fig.5, 7 et 8)

La couche d'occupation contemporaine de l'état 1 comporte plusieurs zones d'empierrement qui correspondent à une première aire de circulation, aménagée après des travaux d'égalisation dans la frange nord du site, à l'emplacement des fosses et foyers de la première période qu'elle scelle en partie (F14-F26). Après avoir connu de nouvelles excavations (F13-F25) au cours de la deuxième période, cet empierrement a subi plusieurs recharges localisées une fois le comblement des secondes fosses achevé.

REPERTOIRE

Empierrement 12

Cailloutis assez lâche d'éléments roulés et cassés, posés à plat et de chant; fortes traces d'oxydation; épaisseur variant entre 0.10 et 0.25 m à l'endroit des recharges; faible pendage vers l'ouest et le nord.

Niveau d'occupation c2

Ensembles: 2109-2136-2154-2161 à 2163-2165 à 2172-2256-2258-2388-2403-2404

Partout où elle a été constatée, cette couche offre le même aspect: mélange argileux-limoneux, homogène avec galets et zones charbonneuses éparses; épaisseur variant entre 0.15 et 0.40 m; fragments de tuiles, de fer et de bronze; nombreux ossements animaux et abondant mobilier céramique.

Pièces cataloguées (pl.11 à 17)

102 : amphore Dressel 7-11 (2109/1).	100 : cruche (2109/2).
91 : paroi fine (2109/3).	92 : paroi fine (2109/4).
115 : marmite (2109/5).	116 : marmite (2109/6).
78 : coupe Ha 7b - transition 7c ? (2109/7).	79 : coupe Ha 7b (2109/8).
84 : Ha 10 ou 11 (2109/9).	141 : panse décorée (2109/10).
142 : panse décorée (2109/11).	143 : panse décorée (2109/12).
146 : stylet en os (2109/13).	98 : plat à engobe interne rouge (2109/14).
129 : terrine (2109/15).	136 : assiette pâte sombre (2161/1).
77 : coupe Ha 7a (2165/1).	149 : petite poignée en bronze (2165/2).
99 : plat à engobe interne rouge (2165/3).	147 : stylet (2166/1).
122 : pot à décor strié (2167/1).	121 : pot à bord déversé (2167/2).
130 : coupe (2167/3).	137 : fond de pot (2171/1).
127 : jatte carénée (2171/2).	139 : bouteille (2256/2).
125 : pot à bord déversé (2256/3).	118 : pot (2256/4).
124 : pot à décor strié (2256/5).	121 : pot à bord déversé (2258/1).
104 : bol type Roanne (2258/3).	90 : gobelet à paroi fine (2258/4).
82 : plat service 1b (2258/5).	80 : coupe Ha 7c (2258/6).
81 : service 1b (2258/7).	114 : couvercle (2258/8).
123 : pot à bord déversé (2258/9).	140 : panse décorée (2388/1).
126 : pot à provision (2388/2).	117 : pot (2388/3).
133 : écuelle (2388/4).	

Les atteintes portées aux niveaux archéologiques inférieurs à différentes époques empêchent de saisir l'organisation spatiale de cette première occupation. Les vestiges mis au jour traduisent cependant une assez forte densité d'activités artisanales, et peut-être domestiques, dans des secteurs où elles semblent avoir été confinées durant les deux périodes déterminées. Bien qu'incomplet, le plan d'ensemble des structures fait état d'une zone exempte de traces d'occupation (zone A), sise entre les deux franges de vestiges dégagés, à l'emplacement du corps de bâtiment nord et de la cour de la *domus* (fig.19). Ce vide n'est que partiellement accidentel: l'implantation de l'*insula* a certes pu occulter une partie des premiers vestiges, mais l'absence de structures antérieures profondes, révélée par les sondages de la zone A qui ont pourtant touché en certains points un sous-sol intact, laisse supposer que ce quartier de l'acropole n'a pas été d'emblée annexé par les activités de la première occupation. L'existence de constructions maçonnées et en torchis à l'état 1 est attestée par les vestiges architecturaux retrouvés dans plusieurs fosses.²² A l'exception, peut-être, des deux fossés (F25 et F26), hypothétiques fossiles d'un bâtiment érigé en bordure de l'acropole, les vestiges préservés ne permettent de déterminer ni la nature de ces constructions (habitats, entrepôts...) ni leur localisation.

2.2. ETAT 2 : 1^{ère} moitié I^{er} s. / milieu I^{er} s. ap. J.-C. env. (fig.20)

Les vestiges de l'état 2, tout aussi rares et fragmentés que ceux de l'occupation précédente, ont été en grande partie oblitérés par la mise en place du complexe architectural de l'état 3, et probablement une bonne part d'entre eux ont dû être réutilisés pour l'édification de la *domus*. Les éléments épargnés se résument à quelques lambeaux de sols de mortier de chaux et de terre battue, associés à des négatifs de parois légères, des restes de foyers et de fosses à détrit. Ces maigres témoins, ainsi que les matériaux de leur démolition, contenus dans les remblais de la phase suivante (c4), constituent néanmoins les premières traces d'habitat clairement attestées sur le site; ils rendent également compte de l'utilisation d'une architecture mixte dans laquelle interviennent la terre, le bois et la pierre maçonnée, et fournissent quelques renseignements sur les techniques mises en oeuvre. La faible proportion de ces structures interdit toute restitution en plan de cet habitat; elle révèle cependant l'existence d'au moins deux bâtiments sis en zone B (bâtiment nord) et en zone D (bâtiment sud) où ont été mis en évidence les fantômes de murs et de cloisons qui paraissent s'inscrire déjà dans le plan du quartier régularisé de l'état 3 (fig.2).

²²Cf. *supra*, chap. 2.1.1.

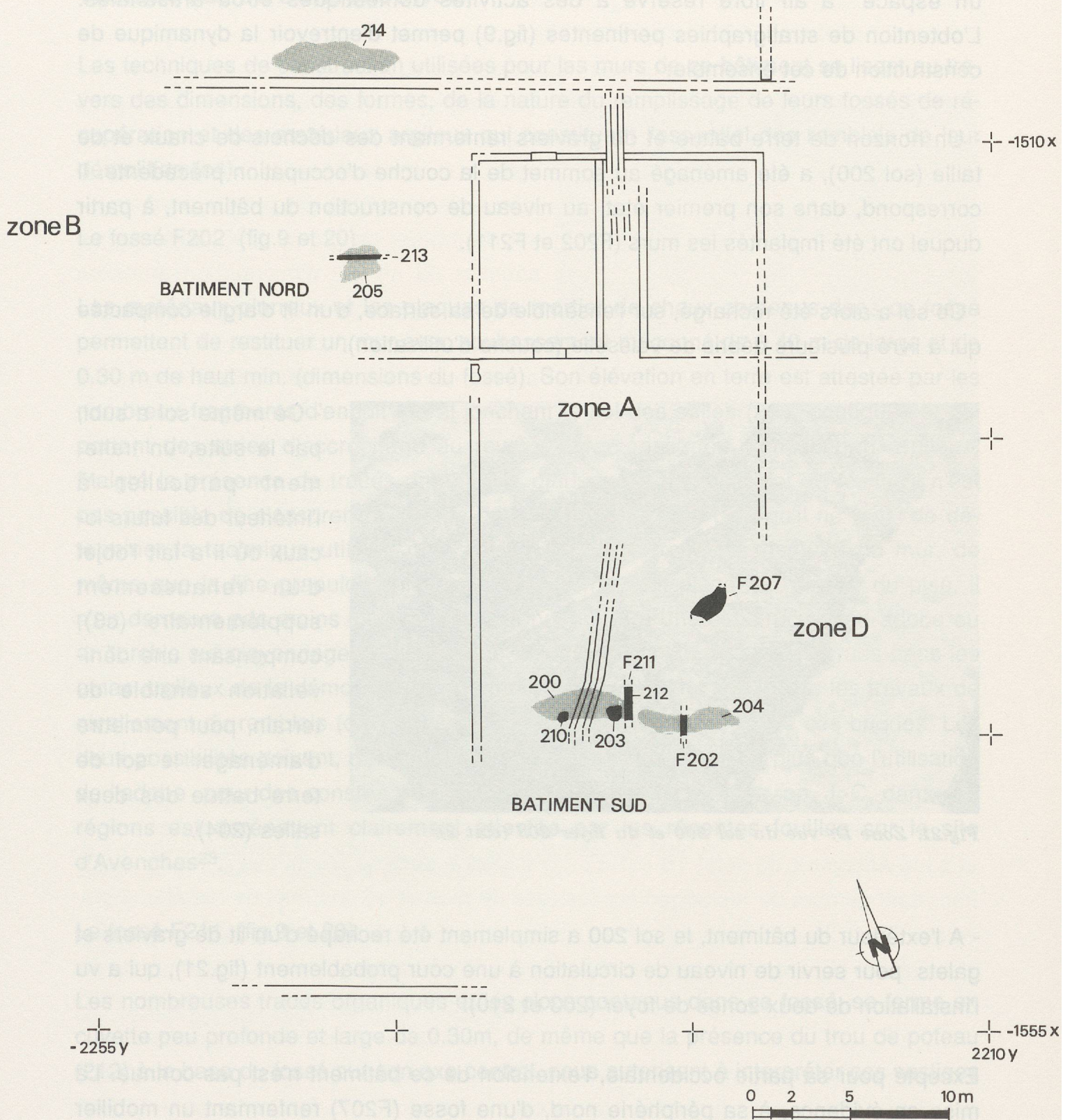


Fig.20. Plan schématique des structures de l'état 2 (1ère moitié I^{er} s./ milieu I^{er} s. ap. J.-C.).

2.2.1. LE BATIMENT SUD (fig.20)

Sa portion dégagée se réduit à la frange de deux de ses locaux bordés à l'ouest par un espace à air libre réservé à des activités domestiques et/ou artisanales. L'obtention de stratigraphies pertinentes (fig.9) permet d'entrevoir la dynamique de construction de cet ensemble :

- Un horizon de terre battue et de graviers renfermant des déchets de chaux et de taille (sol 200), a été aménagé au sommet de la couche d'occupation précédente. Il correspond, dans son premier état, au niveau de construction du bâtiment, à partir duquel ont été implantés les murs (F202 et F211).
- Ce sol a alors été rechargé, sur l'ensemble de sa surface, d'un lit d'argile compactée qui a livré plusieurs débris de vaisselle (couche d'utilisation).



Fig.21. Zone D: vue du sol 200 et du foyer 203 (état 2).

- Ce même sol a subi, par la suite, un traitement particulier à l'intérieur des futurs locaux où il a fait l'objet d'un rehaussement supplémentaire (c3), compensant une dénivellation sensible du terrain, pour permettre d'aménager le sol de terre battue des deux salles (204).

- A l'extérieur du bâtiment, le sol 200 a simplement été rechapé d'un lit de graviers et galets pour servir de niveau de circulation à une cour probablement (fig.21), qui a vu l'installation de deux zones de foyer (203 et 210).

Excepté pour sa partie occidentale, l'extension de ce bâtiment n'est pas connue. La mise en évidence, à sa périphérie nord, d'une fosse (F207) renfermant un mobilier contemporain de celui récolté dans les niveaux d'occupation de cet état, nous amène

à la considérer comme un dépotoir en relation avec le bâtiment voisin et ses activités annexes.

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Les techniques de construction utilisées pour les murs de ce bâtiment se lisent au travers des dimensions, des formes, de la nature du remplissage de leurs fossés de récupération et des matériaux argileux qui constituent l'essentiel des remblais de leur démolition (c4).

Le fossé F202 (fig.9 et 20)

Les matériaux pierreux et les plaques de mortier de chaux contenus dans ce fossé permettent de restituer un mur avec soubassement maçonné de 0.40 m de large et de 0.30 m de haut min. (dimensions du fossé). Son élévation en terre est attestée par les nombreux fragments d'enduit mural jonchant le sol des salles (204) contiguës et qui portent des stries d'accrochage au revers, caractéristiques d'un support argileux. Malgré la présence de traces organiques diffuses dans le remblai du fossé, il n'est pas possible de s'assurer de l'usage de pans de bois, pas plus qu'il ne l'est de déterminer la technique utilisée pour l'élévation : si l'étréoussure restituée du mur, de même que la fine granulométrie de l'argile, permettent d'écarter l'emploi du pisé, il n'en demeure pas moins impossible de trancher entre une construction en adobe ou en torchis sur clayonnage. L'absence de modules distincts de briques crues dans les amas argileux de la démolition n'excluent toutefois pas leur existence, les travaux de nivellement du remblais (c4) ayant pu faire disparaître les traces de ces briques. Les deux possibilités doivent, par conséquent, être retenues, d'autant plus que l'utilisation de l'adobe pour des constructions de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. dans nos régions est dorénavant clairement attestée par les récentes fouilles sur le site d'Avenches²³.

Le fossé F211 (fig.9 et 20)

Les nombreuses traces organiques et les clous contenus dans ce fossé, sa forme en cuvette peu profonde et large de 0.30m, de même que la présence du trou de poteau (212) à la base du fossé sur son axe central, nous autorisent à interpréter ces vestiges

²³J. MOREL, *Avenches. Aux Conches-Dessous. Investigations en 1985-1986*, dans ASSPA 70, 1987, pp. 185-188, et CAR, *Aventicum V* (à paraître).

comme étant ceux d'un mur avec une sablière basse dans laquelle sont venus s'encaster des montants verticaux (colombes), hourdés de matériaux argileux, clayonnage ou adobe.

2.2.2. LE BATIMENT NORD (fig.20 et 22)

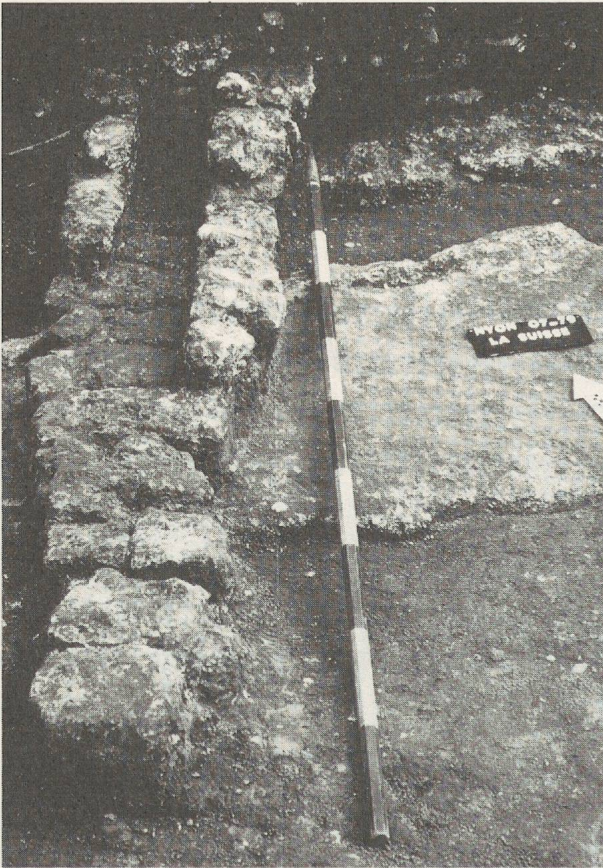


Fig.22. Zone B: le négatif de cloison 213 et le sol 205 de l'état 2 coupés par la canalisation 305 (état 3C).

Le seul indice témoignant de l'existence d'un second bâtiment dans la zone B, au nord, est constitué par le négatif d'une mince cloison (213) entre deux portions de sol de mortier de chaux (205) construit au sommet du niveau d'occupation antérieur (fig.7). Cette cloison, sans fondation apparente, n'a laissé qu'une faible empreinte argileuse verdâtre large de 0.20 m environ. Le tracé irrégulier de son négatif est dû à la cassure accidentelle des franges du sol des deux salles qu'elle a divisées. Là où elle est conservée, la bordure de ce sol présente un profil en quart de rond venu se plaquer contre le bas de la paroi. Des vestiges de peinture murale rouge, jaune et blanc avec stries au revers ont été retrouvés dans la couche de démolition sur le sol 205 et appartiennent de toute évidence au décor de cette cloison en torchis ou en brique crue.

A cet état, il faut également rattacher les travaux d'égalisation et d'assainissement de la zone artisanale de l'état 1B (21-22-23) en limite nord de l'acropole, qui a connu un important nombre de recharges successives de mortier de chaux et de matériaux graveleux (214). Les plaques de schiste et de molasse rubéfiées qui ont été aménagées à la surface de ces recharges, fossilisent peut-être l'emplacement de nouveaux foyers dans une zone qui a pu garder la même assignation qu'à l'état précédent (fig.6).

La rareté des vestiges empêche d'apprécier l'ampleur et l'étendue de l'occupation du site à l'état 2, mais il semble que la zone centrale A soit demeurée partiellement

libre de constructions. L'abaissement du terrain dans certains secteurs de l'emprise de la *domus* n'a pas permis de s'en assurer.

L'ensemble des stratigraphies obtenues n'a pas fait apparaître de traces d'abandon provisoire du site entre l'état 1 et l'état 2, et il est probable que l'édification des bâtiments légers qui caractérisent cette occupation, ait suivi de près l'abandon des installations de l'état 1. Les indices de datation pour l'état 2 sont fournis par le mobilier récolté dans les niveaux de construction et d'occupation des bâtiments, ainsi que celui provenant du dépotoir F207 et des remblais de la phase suivante (c4), qui placent cette occupation dans une fourchette comprise entre 10-20 et 50-60 ap. J.-C. environ, sans qu'il soit possible de préciser davantage l'articulation chronologique de son développement.

REPertoire

Fosse 207 (1982)

ensembles: 2380-2381-2407

Fosse tronquée par les aménagements modernes (citerne) et le fossé de construction du mur ouest de la cour centrale de la *domus*, entame la fosse F11 de l'état 1A. Forme oblongue de >2.10 x 1.30 m; profondeur conservée de 0.50 m; parois

obliques et fond en cloche renversée; remplissage limoneux-argileux organique; galets et vidanges de foyer; ossements animaux et débris de vaisselle.

Pièces cataloguées (pl.18 à 20)

- 180 : coupelle (2380/1).	- 173 : pot à provision (2407/1).
- 159 : plat à engobe interne rouge (2407/2).	- 156 : TSI estampille Vepotalus (2407/3).
- 163 : Dressel 7-11 (2407/4).	- 170 : coupe à pâte claire (2407/5).

Foyer 203 (1982)

Ensembles: 2372-2373

Plaque argileuse, charbonneuse, quadrangulaire de 1 x 0.80 m, insérée à la surface du sol 200, au-dessus de la fosse F4; charbons de bois, galets

rubéfiés et scories de bronze; débris de vaisselle et vidanges annexes.

Foyer 210 (1982)

Plaque argileuse rougeâtre durcie par l'action du feu. Forme quadrangulaire de 0.50 x 0.40 m; zones charbonneuses diffuses à sa périphérie.

Fossé F202 (1982)

Tronçon de fossé de 1 x 0.40 m creusé dans la fosse F10 (fig.9). Axe nord/sud; parois verticales et fond irrégulier en cuvette; profondeur conservée

sur 0.30 m; remplissage argileux et organique; boulets avec traces de mortier.

Fossé F211 (1982)

Tronçon de fossé d'axe nord /sud de 1 x 0.50 m creusé dans la première couche d'occupation (c2) et la fosse F4, tronqué par le mur de fermeture sud de la cour de la *domus*, profondeur conservée sur

0.45 m; fond en cuvette large de 0.30 m; remplissage argileux organique; clous et charbons de bois; galets épars.

Négatif de poteau 212 (1982)

Poche limoneuse organique de 0.15 m de diamètre; profil en cuvette; profondeur de 0.20 m; rattaché au fossé F212.

Sol 200 (1982)

Ensembles: 2387-2394-2395

Horizon de graviers avec déchets de chaux et de taille, surmonté d'un lit d'argile compactée et d'une recharge de galets et graviers supérieure; amé-

nagé au sommet de la première couche d'occupation (c2); scellé par le remblai c4; débris de vaisselle.

Sol 204 (1982)

Ensemble: 2385

Lit d'argile compactée rattaché aux fossés F202 et F211; épaisseur de 0.06-0.10 m; débris de vaisselle et fragments d'enduit mural beige en surface.

Pièces cataloguées (pl.18 et 19)

- 151 : assiette Drag.17 (2385/1).

- 169 : coupe à paroi fine (2385/2).

Sol 205 (1979)

Sol de mortier de chaux aménagé au sommet de la première couche d'occupation (c2); scellé par le remblai c4; séparé en deux plaques par le négatif

de cloison 213 et perforé par la canalisation 305 de l'état 3C; épaisseur de 0.04-0.08 m; lit d'argile et de graviers sous-jacent.

Sol 214 (1979)

Chape de mortier de chaux grossier aménagée sur les installations de foyer 21-22-23; scellée par le remblai c4; fragments de tuile et éléments grave-

aux; plaques de molasse et de schiste rubéfiées en surface; épaisseur de 0.05-0.20 m.

Recharge c3 (1982)

Ensemble: 2386

Limons argileux charbonneux scellés par le sol
204; épaisseur de 0.08-0.15 m.

Pièces cataloguées (pl. 18 et 20)

- 152 : assiette Drag.17 (2386/1).	- 177 : coupelle (2386/2).
- 175 : écuelle (2386/3).	

Le remblai c4 (1979-1982)

Ensembles: 2112-2164-2187-2188-2190-2191-
2191-2196 à 2199-2253-2384-2391 à 2393-
2398-2399-2402-2405

Mise à niveau du terrain pour la construction du
complexe maçonné à l'aide des matériaux de dé-
molition de l'état 2. Matrice argileuse verdâtre por-
tant des traces locales de compactage; épaisseur

oscillant entre 0.20 et 0.60 m; vestiges architectu-
raux: démolition de murs en terre, enduit mural,
pierres maçonnées, tuiles, traces organiques dif-
fuses; ossements animaux et débris de vaisselle.

Pièces cataloguées (pl.18 à 20)

- 158 : plat à engobe interne rouge (2112/1).	- 161 : cruche (2164/1).
- 150 : coupe Ha 10 ? (2164/2).	- 168 : coupe (2191/1).
- 160 : cruche (2197/1).	- 181 : écuelle (2197/2).
- 157 : coupe Drack 21 (2197/3).	- 153 : TSI imit. Drag.17 (2197/4).
- 176 : écuelle (2197/5).	- 172 : pot (2198/1).
- 174 : terrine carénée (2199/1).	- 154 : coupe Drack 8 (2199/2).
- 155 : coupe Drack 9 (2199/3).	- 165 : petit pot peint (2199/4).
- 164 : bol type Roanne (2199/5).	- 166 : panse décorée (2199/6).
- 171 : pot (2253/1).	- 179 : coupelle (2253/2).
- 167 : pot (2253/4).	- 162 : cruche (2384/1).

3. DEVELOPPEMENT DE L'INSULA

3.1. ETAT 3 : 2^e moitié I^{er} s. / 2^e moitié III^e s. ap. J.-C. (fig.23)

La mise en place du complexe architectural important auquel se rattache la majorité des vestiges relevés témoigne d'une intensification de l'urbanisme et de la régularisation du quartier qui s'en est suivie. Les résultats des fouilles de 1982 (zone D) et l'étude du mobilier des dernières campagnes ont fourni plusieurs indices qui permettent dorénavant de fixer la mise en oeuvre des chantiers de construction de l'*insula* dans la deuxième moitié du I^{er} siècle ap. J.-C., supprimant ainsi le vide chronologique entre 50 et 150 dont faisaient état les résultats des premières investigations²⁴. Ces nouveaux éléments de datation placent la création de ce quartier régulier dans le vaste programme architectural qu'a connu le centre de la colonie avec la monumentalisation de la basilique et le réaménagement de la partie publique du *forum* à l'époque pré-flavienne ou flavienne²⁵. Les vestiges de l'*insula*, bien que fragmentaires, ont permis la restitution partielle d'une de ses *domus* sur la base du module dégagé qui est un pied romain de 0.30 m (0.299-0.301 m), proche du pied officiel de Rome (*pes monetalis* de 0.296 m). Leur analyse atteste de nombreux remaniements et réaménagements de l'espace habité qui ont jalonné la vie de ce quartier, permettant d'entrevoir les grandes lignes de son développement.

La faible quantité de matériel contemporain de l'occupation des lieux aux I^{er} et II^e siècles, qui empêche de saisir dans son ensemble la chronologie de l'évolution de l'*insula*, peut s'expliquer par une occupation et un entretien permanents de l'habitat dont les transformations n'ont occasionné que des excavations et des mises à niveau ponctuelles, ne laissant derrière elles qu'un maigre mobilier détritique à valeur chronologique assez faible. La majorité des ensembles céramiques rattachés à l'*insula* est attribuable à la période 150-250; ils proviennent des niveaux contemporains de la dernière phase (état 3 C) et de la couche de démolition générale du site (c8), et signalent la mise en place d'un important programme de transformations vers le milieu du II^e siècle. L'absence totale de céramique postérieure à l'époque dite des invasions, implique l'abandon total de l'*insula* dans la deuxième moitié du III^e siècle au plus tard.

²⁴Cf. *supra*, n. 14.

²⁵D. WEIDMANN, *La ville romaine de Nyon*, dans AS 1.1978.2, pp.77-78, et Ph. BRIDEL, *La basilique romaine de Nyon*, dans Bulletin de l'AMN 5-6, 1984, pp. 5-10.

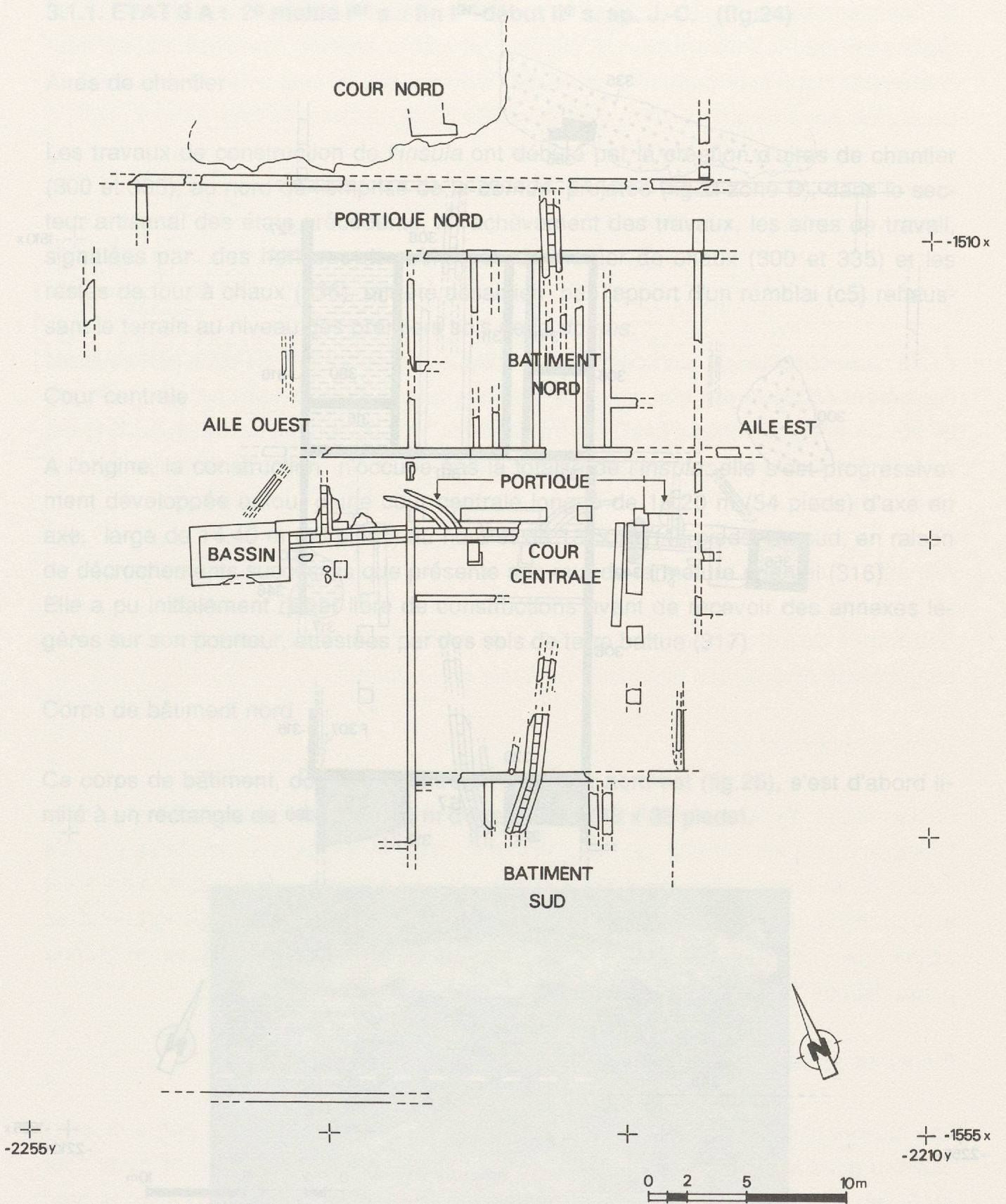


Fig.23. Etat 3: plan schématique des structures de la domus (2e moitié I^{er} s./2e moitié III^e s. ap. J.-C.).

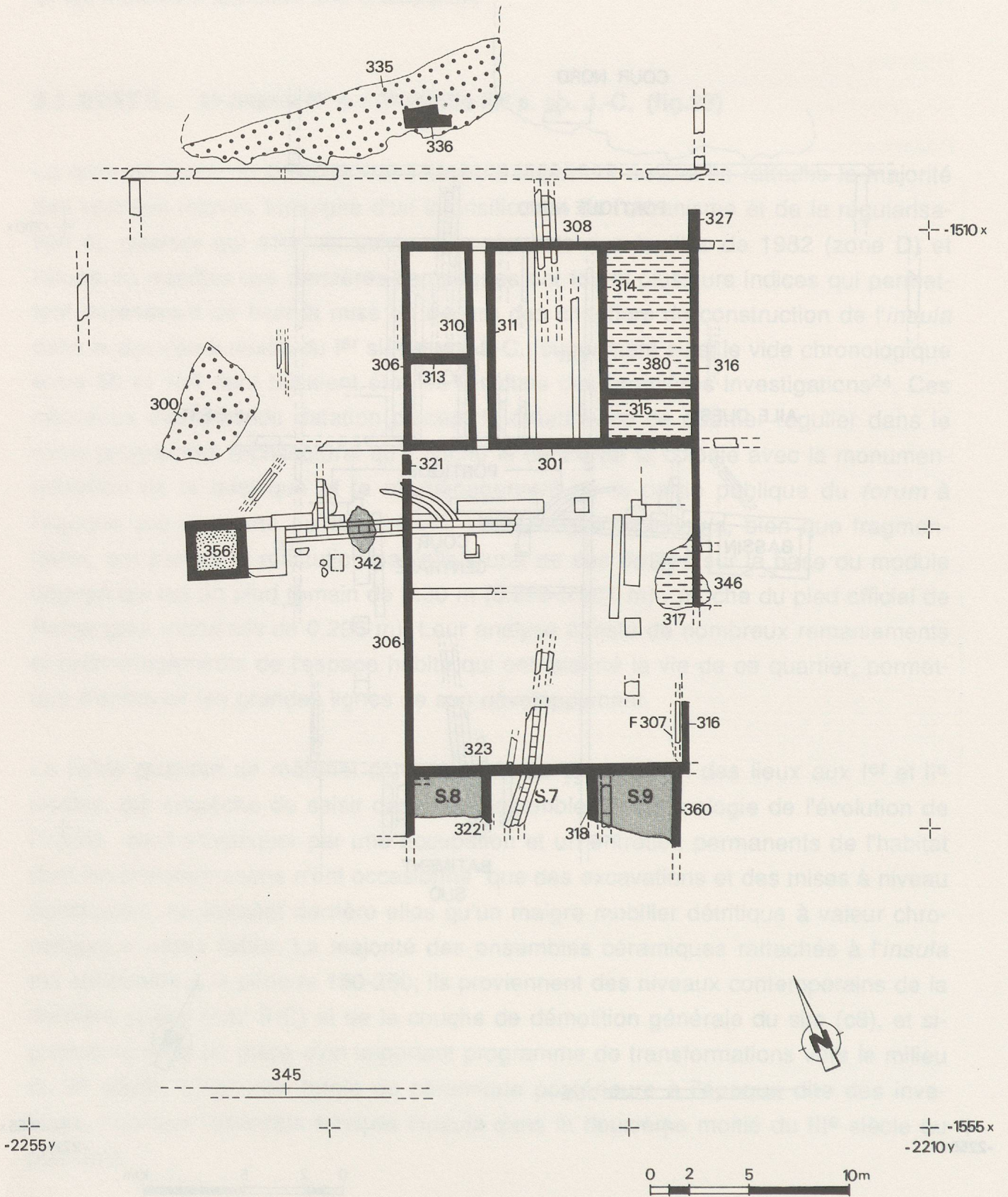


Fig.24. Plan schématique de l'état 3A (2e moitié I^{er} s. / fin I^{er}-début II^e s. ap. J.C.).

3.1.1. ETAT 3 A : 2^e moitié 1^{er} s. / fin 1^{er}-début II^e s. ap. J.-C. (fig.24)

Aires de chantier

Les travaux de construction de l'*insula* ont débuté par la création d'aires de chantier (300 et 335), au nord de l'emprise de la *domus* projetée (fig.2: zone B), dans le secteur artisanal des états précédents. A l'achèvement des travaux, les aires de travail, signalées par des horizons de recharges de mortier de chaux (300 et 335) et les restes de four à chaux (336), ont été assainies par l'apport d'un remblai (c5) rehaussant le terrain au niveau des premiers sols de la *domus*.

Cour centrale

A l'origine, la construction n'occupe pas la totalité de l'*insula*: elle s'est progressivement développée autour d'une cour centrale longue de 16.20 m (54 pieds) d'axe en axe, large de 14.40 m (48 pieds) au nord et de 13.50 m (45 pieds) au sud, en raison de décrochements successifs que présente son mur de fermeture orientale (316).

Elle a pu initialement rester libre de constructions avant de recevoir des annexes légères sur son pourtour, attestées par des sols de terre battue (317).

Corps de bâtiment nord

Ce corps de bâtiment, doté d'un contrefort (327) au nord-est (fig.25), s'est d'abord limité à un rectangle de 14.40 x 9.90 m d'axe en axe (48 x 33 pieds).



Fig.25. Zone B: mur de contrefort 317 du bâtiment nord de la *domus* (état 3A).

Sa partition interne marque une division tripartite autour d'une salle centrale, la plus grande de 9.90 x 5.70 m (33 x 19 pieds). Les pièces latérales ont chacune été subdivisées en deux pour permettre la création de locaux avec sols de terre battue (380). Un couloir traversant de 0.70 m (largeur du passage), à cloisons légères en terre²⁶, a assuré l'accès au bâtiment et à la cour. Il a été aménagé au-dessus d'une canalisation enterrée et récupérée à l'état 3B, qui a pu desservir le premier état d'un bassin implanté dans l'aile ouest.

Aile ouest

Outre ce bassin (356) à fond de tuileau de plan carré, de 2.50 m de côté, cette aile est également occupée par des salles de fonction inconnue, attestées par des vestiges de sol en béton de chaux (342). Au moment de leur construction, un seuil (321) est aménagé dans le mur occidental de la cour, mettant ainsi en relation cette aile avec le corps central.

Aile est

Des traces de sol de terre battue (346) témoignent de l'installation d'annexes contemporaines aménagées dans l'aile orientale de la *domus*.

Corps de bâtiment sud

La fermeture méridionale de la cour est assurée par un corps de bâtiment dont l'extension sud est détruite par les immeubles récents excavés. Il est divisé en trois locaux d'une largeur de 5.40 m (18 pieds) pour celui du centre (S.7), dont le sol n'est pas conservé, et respectivement de 4.20 m (14 pieds) et 3.90 m (13 pieds) pour les salles ouest et est (S.8 et S.9), qui ont reçu des sols en béton de chaux en grande partie détruits lors des transformations apportées à l'état 3 B.

Éléments de datation

Les indices chronologiques pour l'implantation de l'*insula* sont fournis par le mobilier contenu dans le fossé de construction (F307) du mur de fermeture oriental de la cour (316), et celui des remblais placés au-dessus des aires de chantiers de la zone nord (fig.6: c5). Compris dans une fourchette de 50-100 ap. J.-C. environ, il autorise à situer

²⁶Cf. *infra*, chap. 3.1.4.

la création du premier état de la *domus* dans la période pré-flavienne ou flavienne. Le matériel récolté dans les strates inférieures (c6) de la cour, qui scellent le fossé de construction du mur 316 et qui sont perforées par les installations du portique (340) de l'état 3B (fig.10), suggère une durée de fonctionnement de l'état 3A jusqu'aux environs de la fin du I^{er} siècle - début du II^e siècle.

Pièces cataloguées (pl. 21 et 22)

- 184 : coupe Hofheim 14 (2144/1).	- 194 : couvercle (2194/1).
- 186 : pot à provision (2194/2).	- 188 : pot à épaule (2194/4).
- 191 : terrine carénée (2155/1).	- 190 : terrine (2374/1).
- 189 : vase en forme de tonneau (2374/2).	- 192 : jatte en pâte sombre (2374/3).
- 182 : assiette Ha 2 ? (2374/4).	- 183 : coupe Drag. 37 (2374/5).
- 193 : fond de dolium (2374/6).	- 185 : coupe à pâte claire (2374/7).
- 187 : pot à décor strié (2375/1).	

Fig.27. Zone D: canalisations 312, tronçon sud (état 3B).



Fig.28. Plan schématique de l'état 3B (II^e à sp. J.-C.).

← DECUMANUS MAXIMUS →

Corps de bâtiment nord

340

L'ancien couloir donnant accès par le nord à la cour est désaffecté et condamné au profit d'un nouveau passage, plus large, de 0,81 m (6

Fig.28. Plan schématique de l'état 3B (II^e à sp. J.-C.).

3.1.2. ETAT 3B : II^e s. ap. J.-C. (fig.26)

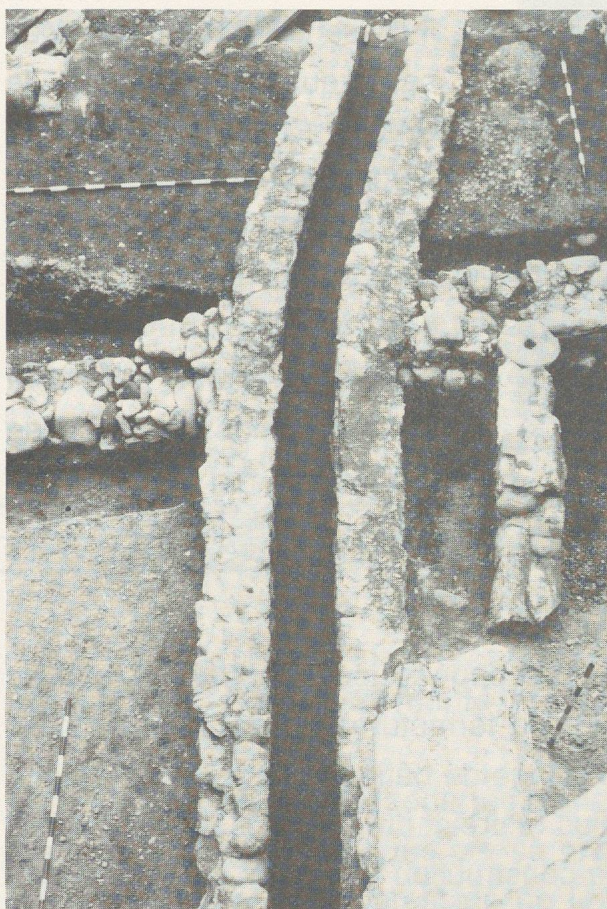


Fig.27. Zone D: canalisation 312, tronçon sud (état 3B).

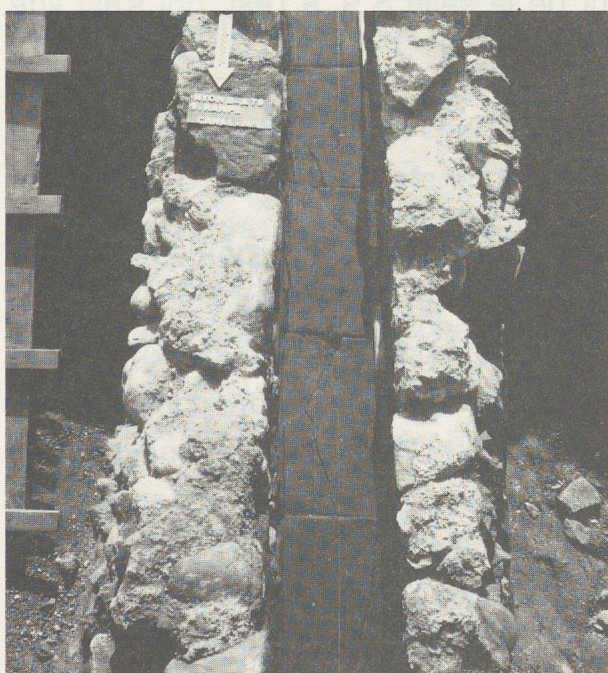


Fig.28. Zone B: canalisation 312, tronçon nord (état 3B).

L'ensemble des réaménagements que connaît la *domus* à l'état 3B, peut être mis en relation avec la reconstruction du bassin 356 et la création de son réseau de canalisations (312-337-338-339).

Aile ouest

L'aile ouest voit la réfection du bassin qui s'agrandit pour former un rectangle de 4 x 2.50 m, et d'une canalisation (337) qui permet sa vidange. Son établissement détruit les anciens sols de l'aile occidentale (342) et perfore le mur de la cour (306) où un passage est aménagé par la même occasion. Deux adductions secondaires (338-339) récoltant les eaux de pluie ou celles de structures inconnues, établies dans la partie nord-ouest de l'aile, se vidangent dans cette canalisation. Elle se déverse à son tour dans la canalisation 312 traversant la cour et les bâtiments nord et sud, suivant leur axe central (fig.27 et 28).

Corps de bâtiment nord

L'ancien couloir donnant accès par le nord à la *domus* est désaffecté et condamné au profit d'un nouveau passage, plus large, de 1.80 m (6 pieds);



Fig.29. Zone A: bâtiment nord, vue de la salle S.1 (état 3B).

aménagé au-dessus de la canalisation nord-sud (312), il divise le bâtiment en deux salles quasi-symétriques, de 9.90 x 6.30 m (33 x 21 pieds) pour la salle S.1, et de 9.90 x 6 m (33 x 20 pieds) pour la salle S.2. Le sol en béton de ces nouvelles salles recouvre les subdivisions de la phase précédente (fig.29).

Corps de bâtiment sud

L'implantation de la canalisation nord-sud (312) recoupe le local central S.7 tout en marquant une chicane avant de perforer le mur de fermeture sud de la cour (323), pour se retrouver dans l'axe de la cour et du passage du bâtiment nord (fig.27). Cette inflexion est peut-être consécutive à l'espace plus restreint du bâtiment sud, en regard de son vis-à-vis au nord, suggérant un plan de construction des deux corps d'habitat selon un axe de symétrie indépendant. La volonté de conserver une division tripartite du corps central tout en aménageant une canalisation au-dessous d'un passage, a eu comme conséquence la réduction de la largeur de la salle S.9, à l'est, qui s'est vue ramenée de 4.20 m à 3.50 m.

La cour centrale

Les constructions légères de l'état 3A font place à la création d'un portique en molasse qui transforme la première cour en jardin ou cour à péristyle de 9.90 x 8.10 m (33 x 27 pieds), ramenant l'espace libre central aux proportions des salles du bâtiment nord (33 x 20/21 pieds). Les vestiges du stylobate du portique sont constitués de blocs rectangulaires de molasse (1.50 x 0.70 x 0.30 m) et de massifs de maçonnerie ou de molasse carrés (0.80 x 0.80 m), interprétés comme les socles de la colonnade dont les éléments, bases d'ordre toscan provincial de 0.60 x 0.60 m et tambours en molasse de 0.60 m de haut pour un diamètre de 0.40 m, ont été réemployés dans les maçonneries tardives et médiévales voisines. Ils permettent de restituer un portique

de 3.15 m de large (10,5 pieds), avec un entrecolonnement de 2.70 m (9 pieds) pour les petits côtés et de 2.475 m (8 pieds env.) pour les grands.

Éléments de datation

La faible spécificité et la rareté du matériel céramique de cette période - une cinquantaine de tessons seulement - qui provient pour l'essentiel des niveaux rattachés à l'implantation du réseau de canalisations, ne permettent pas de préciser la datation relative des transformations de l'état 3B, survenues dans le courant du II^e siècle. Le mobilier du remplissage des canalisations 337, 338 et 339, désaffectées à l'état 3C, place leur abandon à partir de la deuxième moitié du II^e siècle.

Pièces cataloguées (pl.23)

- 198 : cruche (2158/1).	- 199 : terrine (2177/1).
- 197 : cruche (2177/2).	- 196 : assiette Drag.18 (2177/3).

3.1.3. ETAT 3 C : dès 2^e moitié II^e s. ap. J.-C. / milieu III^e s. ap. J.-C. env. (fig.30)

Les vestiges de cette période témoignent d'une étape importante dans le développement de la *domus*, marquée par sa réorganisation spatiale avec l'agrandissement de la surface bâtie, la suppression de la cour centrale et la création d'un portique au nord.

La cour centrale

Le portique intérieur de la cour a été démantelé et ses matériaux ont servi pour les fondations des murs de refend d'annexes (325) avec sol de béton de chaux et enduit mural peint (390-391). Ces annexes, aménagées dans l'emprise de la cour, ne préservent qu'un passage d'axe nord-sud sur le tracé de la canalisation 312 qui semble être demeurée en fonction à l'état 3C.

Ailes ouest et est

De nouvelles salles à sol de béton de chaux et revêtement mural peint ou au tuileau, ont été aménagées de part et d'autre du corps central de la *domus* (S.3-S.10), vraisemblablement selon la répétition du module des salles S.1 - S.2, de 9.90 x 6.30/6 m (33 x 21/20 pieds). Les deux salles à l'ouest (S.6 et S.10) ont été séparées par un

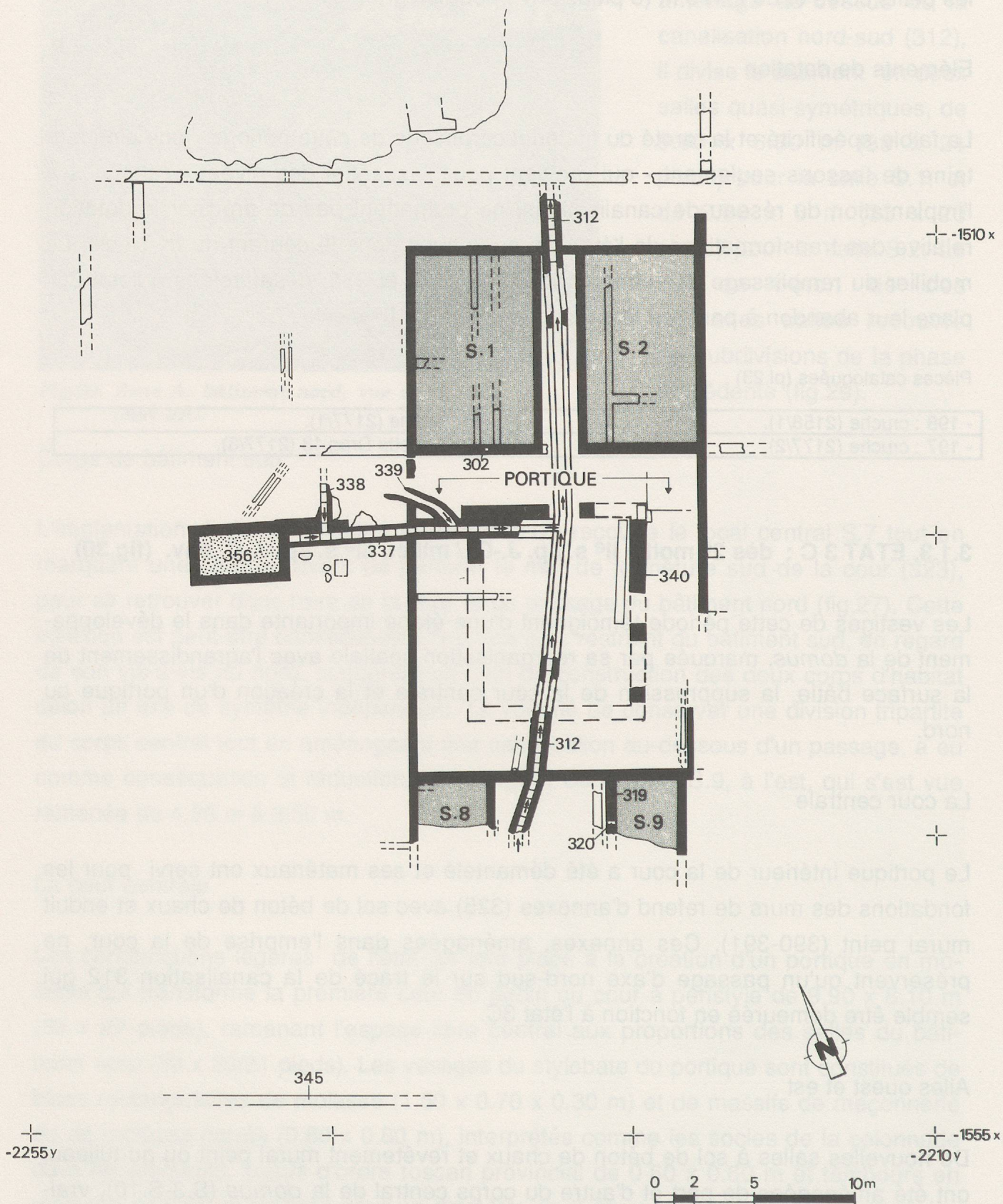


Fig.30. Plan schématique de l'état 3C (2e moitié II^e s. / milieu III^e s. ap. J.-C.).

couloir d'une largeur restituée de 1 m, au-dessus de la canalisation de vidange (305) du troisième état du bassin (356). Celui-ci a vu son fond surélevé de 0.50 m et ses parois ont été revêtues d'un nouveau placage au tuileau, après la désaffectation des anciens canaux de vidange (337).

Le portique nord

La suppression de la cour intérieure et l'extension du bâtiment nord ont amené la création d'un portique (331) longeant la façade septentrionale des nouvelles pièces, et au travers duquel a été aménagée une ouverture (334) pour le conduit de vidange du bassin (fig.34). Ce portique, large de 3.60 m (12 pieds), a reçu un refend au nord-est (330), qui peut appartenir au retour de son aile orientale, délimitant une nouvelle cour au nord, ouverte ou fermée, aménagée en remplacement de la précédente.

La fermeture ouest

La série de salles du bâtiment nord est délimitée à l'ouest par deux murs parallèles (332 et 333), distants de 2.70 m (9 pieds); ils ont pu appartenir à un aménagement de portique ou à un couloir donnant accès à une éventuelle aile occidentale du portique nord qui a pu se développer sur la pente douce de la colline de Bel-Air et dont la restitution donnerait une largeur de la cour septentrionale de 28.20 m (94 pieds).

Le corps de bâtiment sud

Des réfections ont été apportées à la salle ouest S.8 qui a été dotée d'un nouveau sol en béton de tuileau après la reprise de son mur est, recouvert alors d'un enduit de mortier étanche (322) et pouvant correspondre à l'aménagement d'un nouveau bassin dans cette partie de la *domus*. L'extension de l'habitat semble avoir également touché l'aile occidentale du bâtiment sud, attestée par un mur de refend (324).

Éléments de datation

Un *terminus post quem* de la deuxième moitié du II^e siècle est fourni par les fragments de céramique contenus dans les niveaux de réfection de la salle S.8 (fig.9: c7). L'essentiel du mobilier rattaché à cette phase se situe dans une fourchette de 150-250, ce qui suppose une occupation de la *domus* jusqu'aux environs du milieu du III^e siècle, avant son abandon définitif.

Pièces cataloguées (pl.23 à 25)

- 200 : coupe Ha 7 a? (2401/1).	- 213 : assiette Drack 1 (2408/2).
- 211 : pot à col cannelé (2409/1).	- 210 : terrine à pâte claire (2409/2).
- 209 : pot à pâte claire (2409/3).	- 204 : gobelet à revêtement argileux (2409/4).
- 205 : gobelet à revêtement argileux (2409/5).	- 207 : panse de gobelet à revêtement argileux; graffito GCV (2409/6).
- 202 : coupe Lamboglia 2/37 (2409/7).	- 206 : gobelet à revêtement argileux; col vertical (2409/8).
- 208 : pot à col court (2409/9).	- 217 : cruche (2408/1).
- 201 : gobelet ovoïde - TS excisée (2410/1).	- 214 : gobelet à revêtement argileux (2411/1).
- 203 : fond de coupe Lamboglia 2/37 (2413/1).	

3.1.4. TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

LES TRACES D'UNE ARCHITECTURE MIXTE

Les techniques mises en oeuvre pour l'édification de la *domus* se caractérisent par l'emploi massif d'une architecture de pierres maçonnées, comparable à celle rencontrée sur l'ensemble des sites gallo-romains urbanisés dans nos régions. L'usage de la terre et du bois n'a cependant pas été exclu du programme de construction, comme en témoignent certains vestiges qui nous sont parvenus :

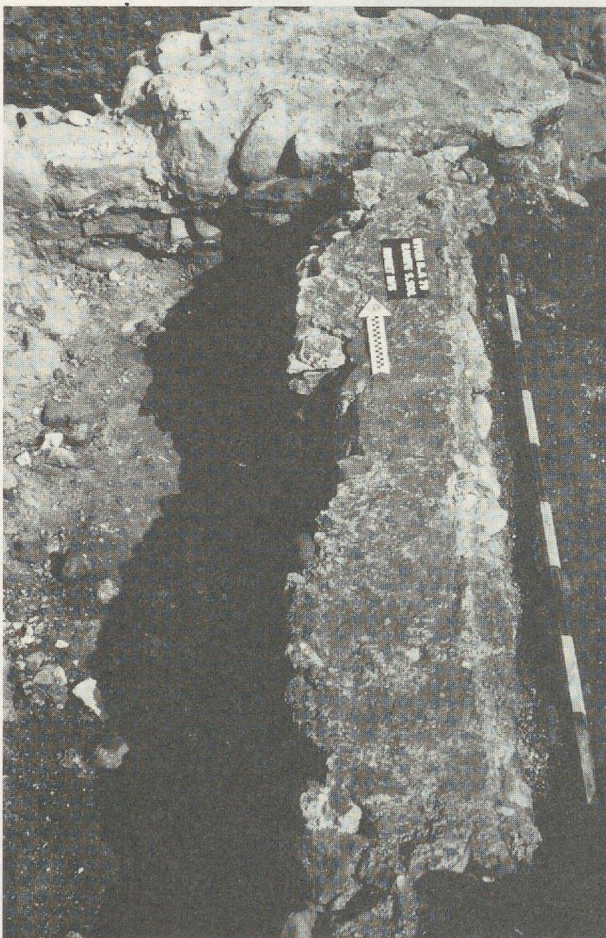


Fig.31. Zone B: empreinte de sablière basse sur soubassement maçonné (état 3A).

- La plupart des salles de l'état 3A (380) ont d'abord été équipées de sols de terre battue, constitués d'un ou plusieurs lits d'argile compactés et recouverts parfois d'un revêtement gravillonneux ou chaulé.

- Certains murs de refend de ces salles portent les traces d'une technique mixte, et les cloisons 310 et 311, délimitant un couloir en sont un exemple typique: elles consistent en un soubassement maçonné en petit appareil irrégulier, haut de 0.30 m et large de 0.40-0.45 m, qui présente une arase plane surmontée d'un lit de mortier de chaux lisse dans lequel l'empreinte d'une sablière basse de 0.25 m de large est visible (fig. 31). Celle-ci a dû servir de support à une ossature de bois avec hourdis de torchis ou d'adobe que laisse supposer la nature argileuse et organique du matériau de

comblement du fossé de récupération de la cloison 311 (fig. 32).

- La technique du pan de bois a également été employée à l'état 3B pour l'obturation du même couloir, dans la maçonnerie de laquelle nous avons pu observer le trou

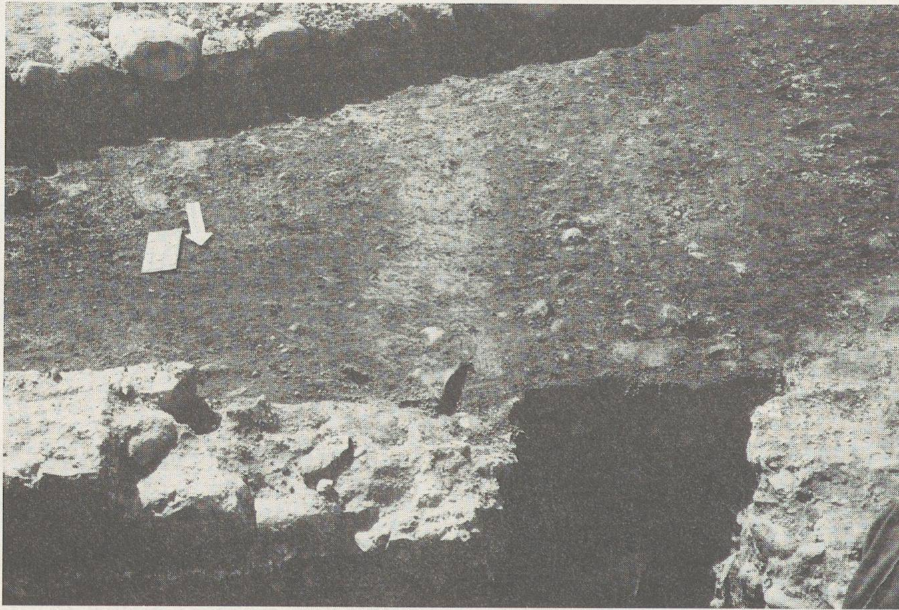


Fig.32. Zone B: au centre, négatif argileux de la cloison 311 (état 3A).

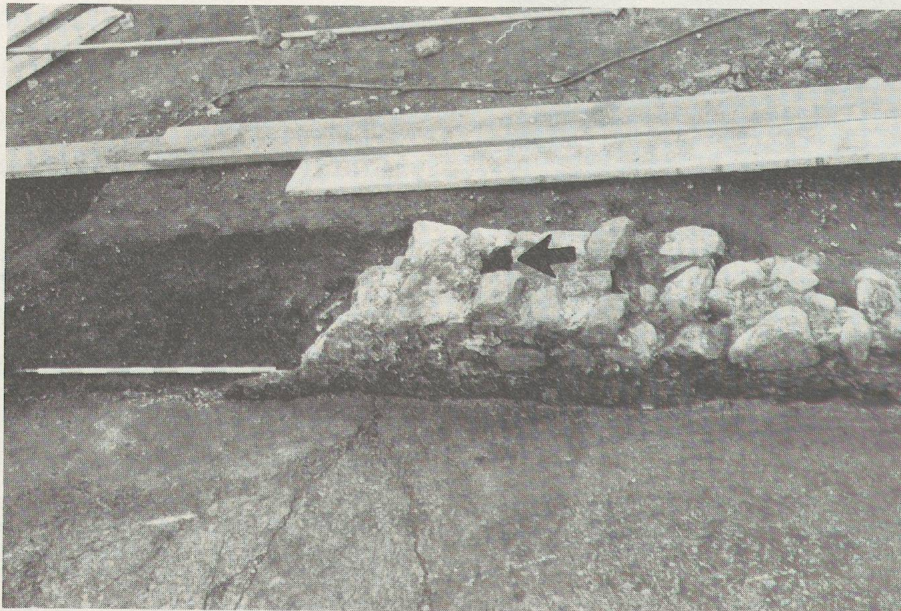


Fig.33. Zone A: trou d'encastrement de colombage (302) dans une des réfections maçonnées du bâtiment nord (état 3B).

d'encastrement (302) d'une colombe de section rectangulaire de 0.20 x 0.15 m (fig. 33), pour une élévation en terre ou maçonnerie.

LES MURS

D'une manière générale, que ce soit pour l'état 3A, 3B ou 3C, les murs reposent sur une fondation de gros boulets morainiques bruts mêlés à du mortier de chaux. A l'exception de deux d'entre eux qui comportent un fossé de construction unilatéral (fig.7 et 10) , ils ont tous été fondés en tranchée étroite. L'élévation, généralement conservée sur un à trois lits, se place en retrait du sommet des fondations; elle est formée d'un blocage de boulets noyés dans du mortier de chaux et de parements constitués de moellons à face taillée, assez régulièrement appareillés, dans lesquels se retrouvent localement des éléments de schiste, de molasse, de calcaire et de tuf ainsi que quelques fragments de tuiles. Certains murs (325-326-344) des installations légères aménagées dans la cour à l'état 3C, présentent de nombreux fragments architecturaux en remploi, qui proviennent en grande partie du démantèlement du portique de molasse de la phase précédente.

Le mur de contrefort 327 (fig.25)

Un dispositif particulier, mis en évidence au nord-est du bâtiment nord, se présente sous la forme de fondations, larges de 0.45 m et hautes de 0.70 m, qui se prolongent de 1.50 m au-delà du mur 316. Elles marquent deux décrochements successifs en direction du nord où leur tête est maçonnerie en

arrondi, incluant de gros blocs de schiste de 0.60 x 0.40 m. Elles sont interprétées comme le contrefort du corps de bâtiment de la *domus*, aménagé dans un secteur où la dénivellation du terrain est la plus marquée.

Le conduit 334 dans le mur de portique 331 (fig.34)

Le mur de portique extérieur de l'état 3C a reçu une cavité le traversant de part en part dans le sens de sa largeur (0.55 m). Haute de 0.20 m et large de 0.15 m, sa base correspond au lit supérieur des fondations et comporte une chape de mortier

lissé. Cet orifice est interprété comme le passage de la canalisation 305 permettant la vidange bassin 356 dans son dernier état.

LES SOLS (fig.29)

Hormis les sols de terre battue de l'état 3A, les salles de la *domus* ont été équipées de sols en béton de chaux reposant sur un radier de boulets surmonté d'une couche de finition en gravier calcaire damé et lissé.

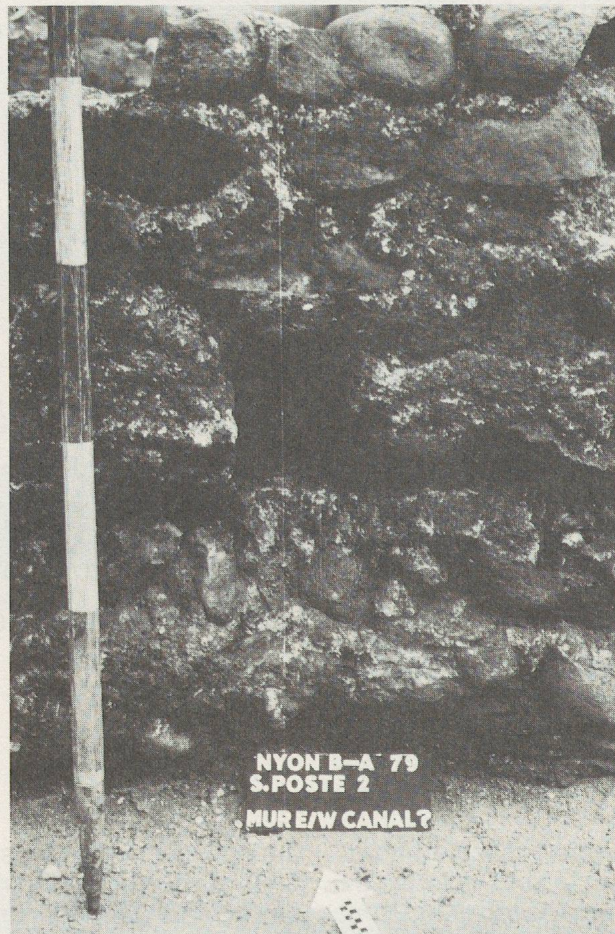


Fig.34. Zone B: conduit 334 aménagé au sommet des fondations du mur de portique 331 (état 3C).

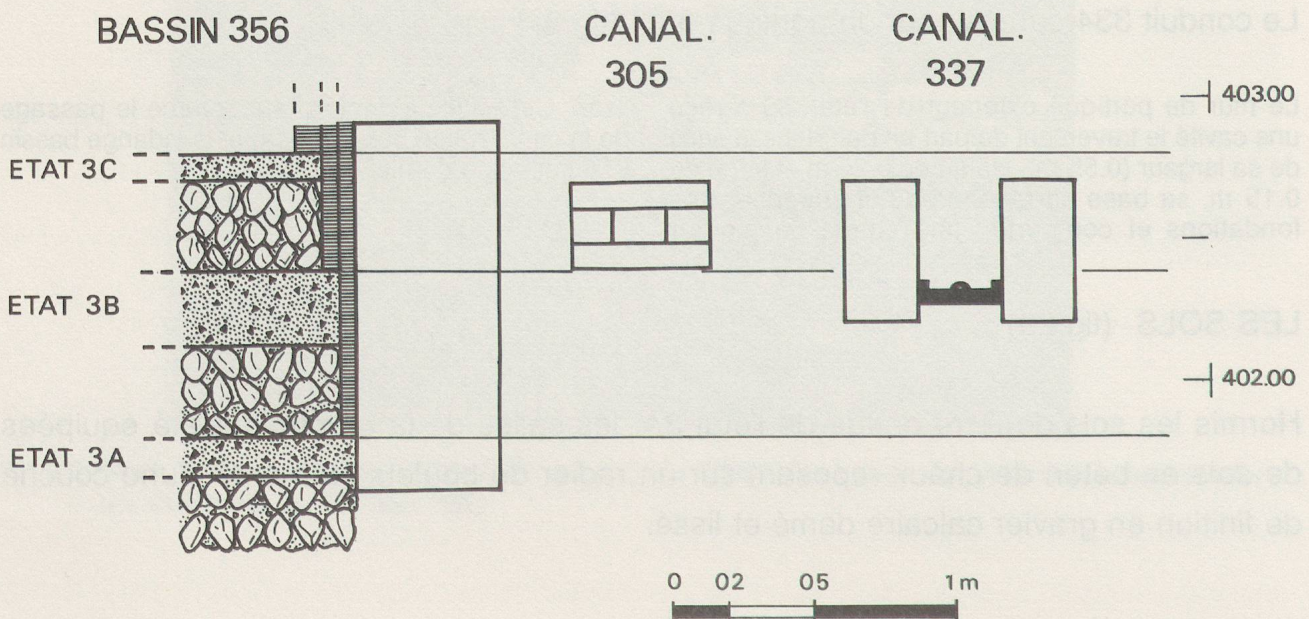


Fig.35. Coupe schématique des différents états du bassin 356.

LES SEUILS

Les deux fragments de seuil mis au jour (320 et 321) sont de facture identique, en calcaire blanc monolithe, avec bords en relief et trou de crapaudine carré de 0.12 m de côté pour une profondeur de 0.02-0.05 m. Epais de 0.25 m, ils possèdent une longueur conservée entre 0.80 et 1 m.

LE BASSIN (fig.35)

Le bassin (356) aménagé dans l'aile ouest de la *domus* est un quadrilatère maçonné avec un fond composé d'un radier de boulets recouvert d'une chape de béton au tuileau liée à un enduit de même nature, plaqué sur la paroi interne. D'abord carré (2.50 x 2.50 m), puis rectangulaire (4 x 2.50 m), il a vu son fond être rehaussé à chaque phase de transformations d'une hauteur totale de 1 m; ses parois ont également été à chaque fois revêtues d'un nouveau placage, ramenant la largeur du dernier état du bassin à 2.10 m. Des rainures en bas de paroi, profondes de 0.04 m, ont peut-être été destinées au maintien d'un dallage du fond. Aucune adduction n'est connue; en revanche, ses vidanges pour ses deux derniers états ont été mises en évidence: il est ainsi desservi, à l'état 3B, par la canalisation 337, au moyen d'un tuyau de terre cuite qui perfore la maçonnerie pour se déverser sur la première tuile de la canalisation de vidange

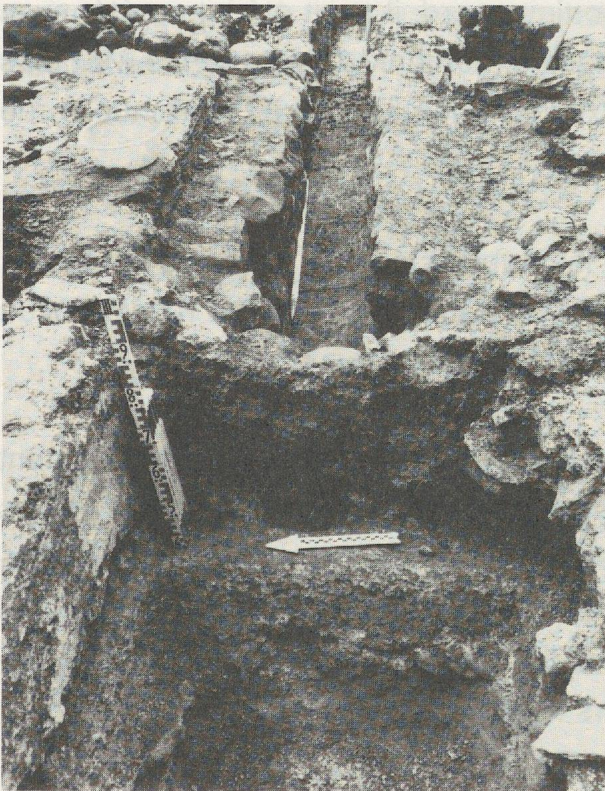


Fig.36. Zone A: vue du bassin 356 et de la canalisation 337 (état 3).

(fig.36).

LES CANALISATIONS (fig.27 et 28)

A l'exception de la canalisation en tuf (305), l'ensemble du réseau de canalisations relevé est de type classique pour l'époque romaine, avec ou sans radier de boulets, un fond de *tegulae* (0.50 x 0.30 x 0.03 m) disposées sans jointoyage et bordées de

murets maçonnés. Les rares éléments de couverture conservés consistent en des dalles de schiste et de molasse qui prennent appui sur le sommet des murets, donnant au conduit une hauteur de 0.40 m pour une largeur de 0.30 m. La canalisation 305 est construite à l'aide de petits blocs de tuf équarris de 0.20 x 0.15 x 0.08 m, qui forment le fond, les parois et la couverture d'un conduit carré de 0.20 m de section (fig.22).

3.2. INTEGRATION AU PLAN ARCHEOLOGIQUE (fig.30, 37 et 38)

La première campagne de fouilles de 1978-79 avait révélé l'existence d'un mur d'axe est-ouest (345) sous la façade de l'immeuble de la rue de la Gare 11, dont l'excavation avait empêché son rattachement aux vestiges de la *domus*. Large de 0.60 m et distant de 45.90 m (153 pieds) du portique nord, il avait été interprété, avec réserves²⁷, comme le mur de fermeture méridionale, bordant le *Decumanus Maximus* dont le tracé supposé d'alors, le plaçait approximativement sur l'axe de l'actuelle rue de la Gare²⁸ (fig.39).

Les récentes fouilles réalisées au carrefour de la Grand-Rue et de la rue de la Gare²⁹, qui auraient dû recouper le tracé présumé du *decumanus* n'ont en fait révélé aucun vestige de cette voie qu'il faut désormais chercher plus au nord.

Or, la mise en évidence du module de construction de l'*insula*, lors de l'établissement de la synthèse des résultats, autorise une restitution de la largeur (9.90 m) du corps de bâtiment sud, symétrique à celle du bâtiment nord (fig.30). Ce report place la nouvelle fermeture sud de l'*insula* à une distance de 6.30 m (21 pieds) du mur méridional 345, qui pourrait correspondre à la largeur utile du *decumanus* dont le tracé se trouverait alors décalé d'une dizaine de mètres vers le nord (fig.38).

Considéré sous cet angle, l'ancien mur méridional 345 pourrait appartenir à la façade nord d'un bâtiment bordier d'un second îlot méridional ou au mur de stylobate du portique sud du *decumanus* (fig.37). La découverte, en 1982, lors de la construction du nouvel immeuble de la rue de la Gare 9, de fragments de tambours de colonne en molasse, nous incite à opter plutôt pour la deuxième hypothèse qu'il sera peut-être possible de vérifier au cours des investigations futures.

²⁷F. CHRISTE et J. MOREL, *op.cit.*, p. 117.

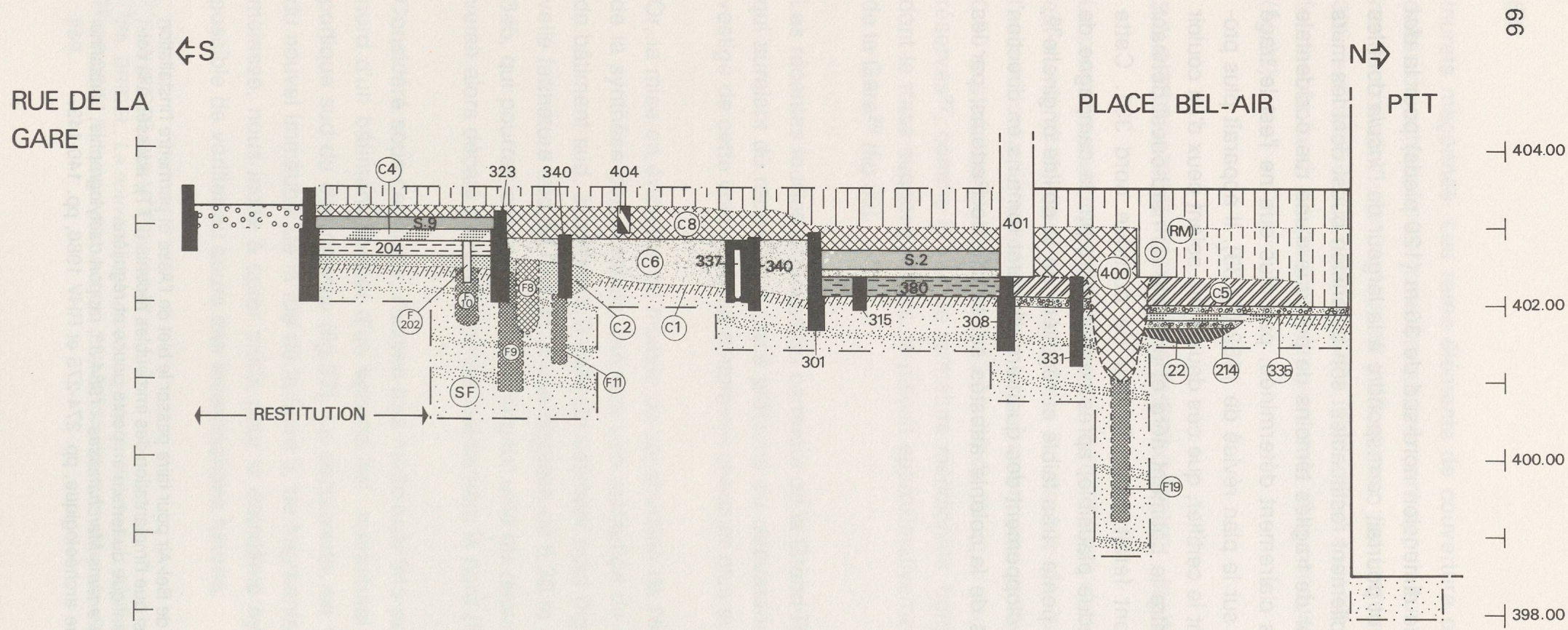
²⁸Ph. BRIDEL, *Le nouveau plan archéologique de Nyon*, dans AS 5.1982.3, pp. 178-183.

²⁹F. ROSSI, *Nouvelles découvertes à Nyon VD. Premiers résultats*, dans ASSPA 72, 1989, p. 259.

Cette restitution donnerait une dimension nord-sud de 36 m (120 pieds) pour la *domus* (portiques non compris) et pourrait correspondre à la largeur de l'*insula* dont les autres limites demeurent difficilement restituables: son extension ouest dont les murs 332 et 333 peuvent constituer de fragiles témoins de portique d'une rue occidentale bordant le quartier, n'est pas clairement déterminée, pas plus que ne l'est le tracé virtuel de cette voie reportée sur le plan révisé de 1982 (fig.39). Il apparaît plus probable, sans pouvoir cependant le certifier, que ces deux murs soient ceux d'un couloir ayant assuré la circulation entre le bâtiment nord et une aile au nord-ouest donnant sur une cour à péristyle dont ferait partie le mur de portique nord 331. Cette hypothèse est désormais rendue plausible, après confirmation, par la campagne de sondages de 1980-81, d'une pente très faible et régulière de la colline originelle³⁰, qui permet d'envisager le développement des quartiers d'habitat romains en direction du nord, jusqu'aux faubourgs de la colonie attestés sur le site de Pertems, par les fouilles de 1984-1985³¹.

³⁰L'excavation partielle de la colline de Bel-Air pour faire passer le bief de l'Asse et permettre l'installation de moulins dès le Moyen Age, ainsi que l'implantation des immeubles récents (PTT), adossés à la colline, ont tronqué la configuration antique du terrain en pente douce et régulière.

³¹J. MOREL, *Fouilles romaines de Pertems-Marchandises - 1984-85*, rapport dactylographié, Lausanne 1985, ASSPA 69.1986, chronique archéologique, pp. 274-275 et RHV 1986, pp. 140-143.



← DECUMANUS MAXIMUS — BATIMENT SUD — PORT. COUR — COUR CENTRALE — PORT. COUR — BATIMENT NORD — PORT. NORD — COUR NORD —

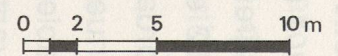
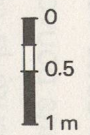


Fig.37. Coupe transversale et schématique de la domus (restitution partielle).

COLONIA JULIA EQUESTRIS

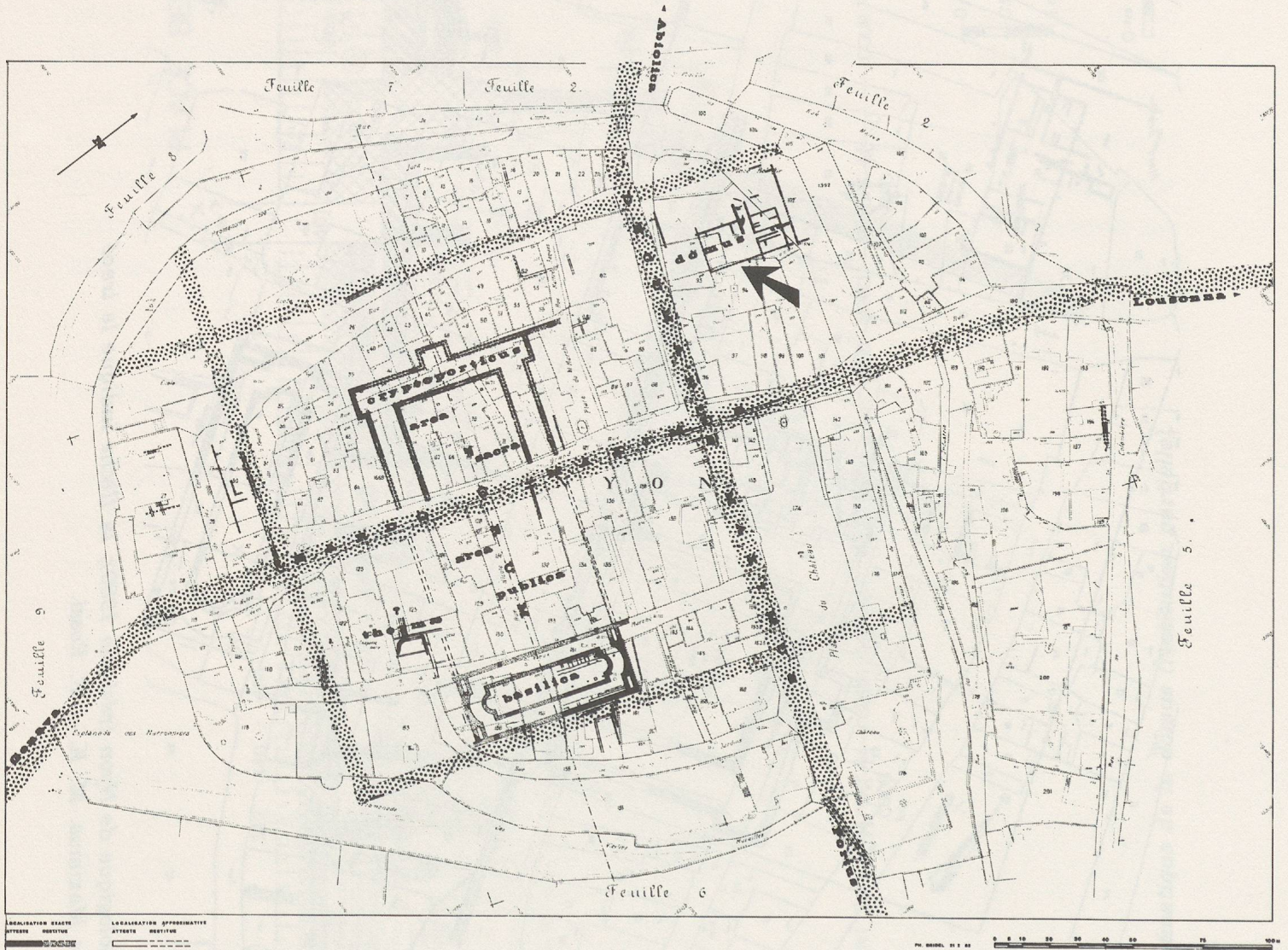


Fig.39. Révision 1982 du plan archéologique de Nyon, tiré de Ph. Bridel "Le nouveau plan archéologique de Nyon" in AS 5. 1982-3. Fléchage de la domus de Bel-Air.

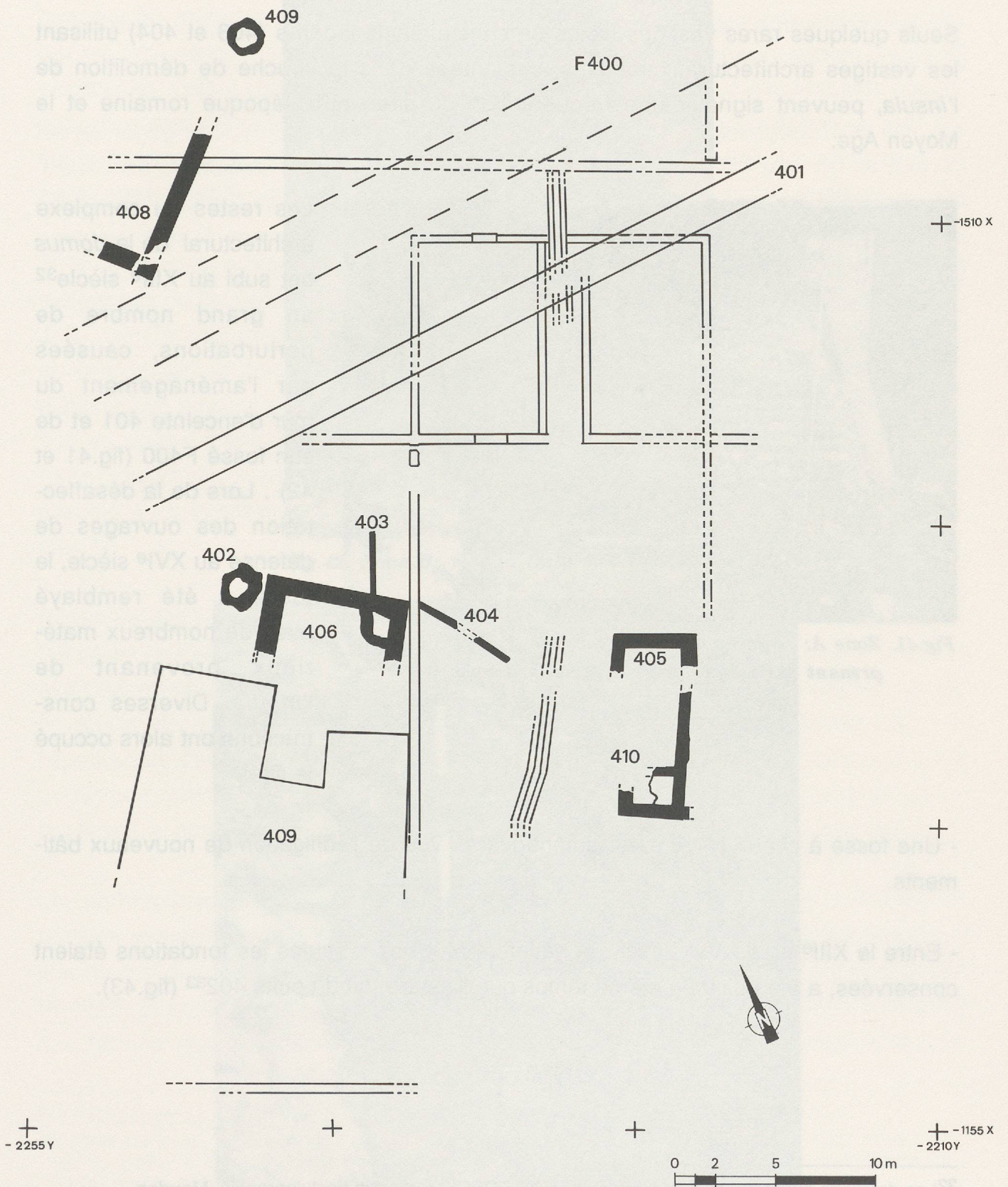


Fig.40. Plan schématique des structures post-romaines (XIII^e - XIX^e s.).

4. L'OCCUPATION POST-ROMAINE (fig.40)

Seuls quelques rares vestiges isolés de constructions légères (403 et 404) utilisant les vestiges architecturaux romains, implantées dans la couche de démolition de l'*insula*, peuvent signaler une fréquentation du site entre l'époque romaine et le Moyen Age.

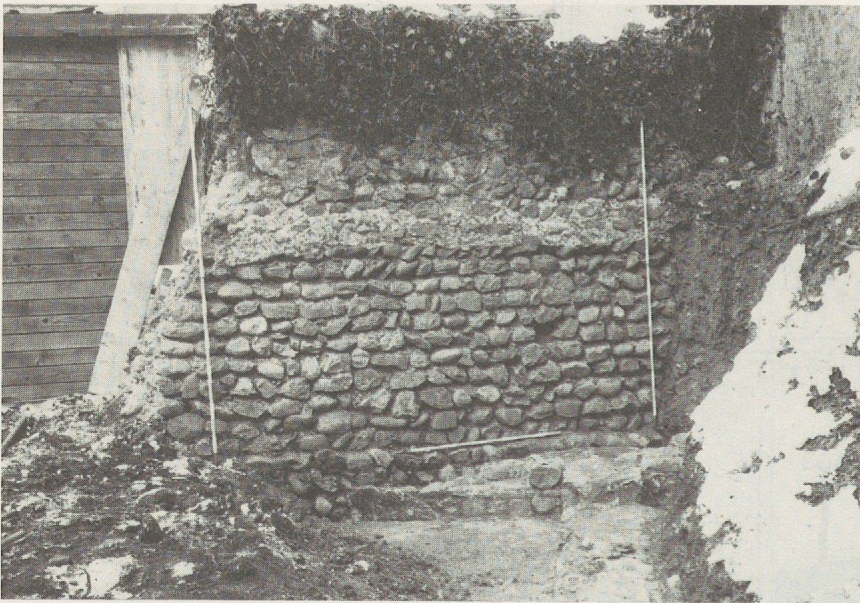


Fig.41. Zone A: segment du mur d'enceinte du XIII^e siècle prenant assise sur les vestiges de la *domus*.

Les restes du complexe architectural de la *domus* ont subi au XIII^e siècle³² un grand nombre de perturbations, causées par l'aménagement du mur d'enceinte 401 et de son fossé F400 (fig.41 et 42) . Lors de la désaffectation des ouvrages de défense au XVI^e siècle, le fossé a été remblayé avec de nombreux matériaux provenant de l'*insula*. Diverses constructions ont alors occupé le site:

- Une fosse à chaux (405) a été aménagée en vue de l'édification de nouveaux bâtiments.
- Entre le XIII^e et le XVI^e siècle, un bâtiment (406) dont seules les fondations étaient conservées, a été édifié en même temps que l'installation du puits 402³³ (fig.43).

³²Les datations avancées ici sont fournies par W.STOECKLI, rapport dactylographié, Moudon, 1979.

³³Cf. *supra*, n. 5.

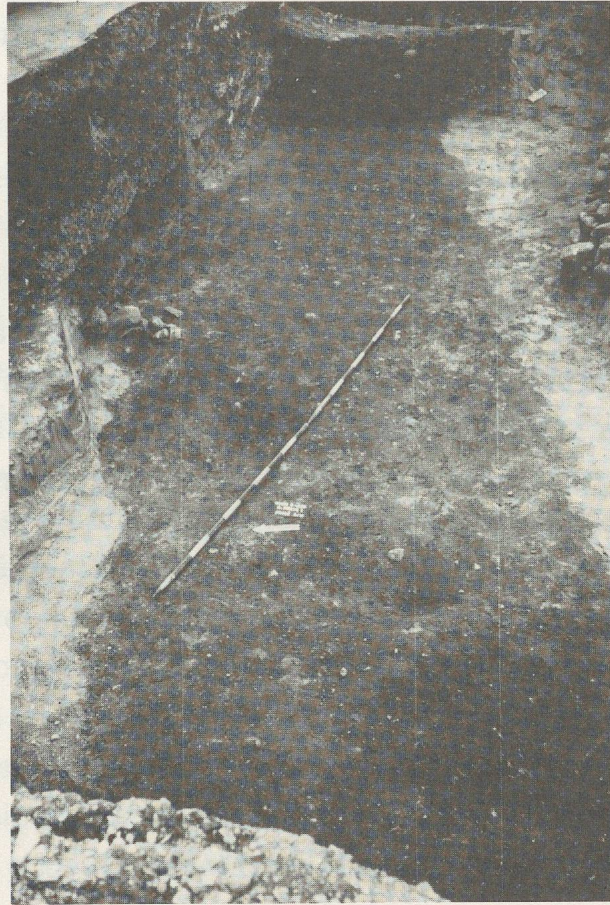


Fig.42. Zone B: vue du fossé médiéval 400.



Fig.43. Zone B: Fond du puits médiéval 402 avec rouet de pierre.

- Un second puits ou glacière (409), probablement contemporain du puits 402, a été aménagé plus au nord, sous l'actuelle place Bel-Air.
- Le bâtiment 406 a été rasé et le puits 402 comblé à l'occasion de la construction du bâtiment 407 vers 1650.
- A une époque postérieure (XVIII^e - XIX^e siècle), une mise à niveau générale du secteur au nord du mur d'enceinte a permis l'établissement des fondations d'un autre bâtiment (408), détruit à une date indéterminée, peut-être lors de l'aménagement de la place Bel-Air, tandis qu'au sud, les caves pavées d'un bâtiment de plan inconnu (410), ont pris assise sur les sols de la *domus* (S.8).

5. CONCLUSIONS

Au travers de données archéologiques souvent fragmentaires, nous pensons avoir pu dégager les traits les plus significatifs qui ont marqué l'évolution de ce quartier, aidés par les repères chronologiques fournis par l'analyse du mobilier céramique. Bien que ces fouilles n'aient concerné qu'une faible partie du site nyonnais, les résultats acquis apportent des éléments nouveaux à l'histoire de la Colonia Iulia Equestris, en particulier sur ses origines et sur l'une de ses *insulae* qui demeure encore aujourd'hui la seule unité d'habitat régulier connue et insérée dans la trame urbaine antique.

Si la colonie est probablement fondée en 45/44 av. J.-C. par César, les premiers témoignages de l'activité humaine sur le site exploré ne sont pas antérieurs à 20-15 av. J.-C., faisant apparaître une nette discordance entre la date historique de la fondation et les données archéologiques. Il semblerait, cependant, que ce décalage chronologique qui se rencontre également sur d'autres sites analogues comme Lyon ou Augst, soit en passe d'être supprimé à la lumière de fouilles récentes qui ont, comme à Nyon³⁴ et à Lyon³⁵, mis en évidence un ensemble de couches et structures précoces associé à un mobilier pouvant remonter à l'époque de la création de ces deux colonies.³⁶

Réservée dans un premier temps à des activités artisanales qui ont progressivement fait place à des habitations légères, cette partie de l'agglomération romaine semble avoir connu un processus d'urbanisation qui s'est lentement développé entre la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et le milieu du I^{er} siècle ap. J.-C., jusqu'à sa régularisation à l'époque pré-flavienne ou flavienne. Nul doute que la création du complexe maçonné de l'*insula* reflète une étape importante de l'urbanisme de la colonie, marquée sans doute par la monumentalisation de la basilique et le réaménagement de son *forum*.

Les nombreuses transformations qui ont jalonné la vie de ce quartier, se caractérisent par une extension progressive de l'habitat qui résulte probablement d'une intensification de l'urbanisme à la périphérie du centre administratif de la colonie entre la fin du I^{er} siècle et le III^e siècle ap. J.-C. L'importante réorganisation architecturale qu'a connue l'*insula* aux environs de la fin du II^e siècle ap. J.-C., semble correspondre à la

³⁴F. ROSSI, *op.cit.*, dans ASSPA 72, 1989, p. 253.

³⁵B. MANDY et al., *Un réseau de fossés défensifs aux origines de Lyon*, dans Gallia 45, 1987-1988, pp. 50 à 66 et A. Desbat et al. *La chronologie des premières trames urbaines de Lyon*, dans DARA 2-1, 1989, pp. 95-119.

³⁶Pour Nyon, il s'agit de conclusions provisoires susceptibles d'être modifiées la faveur des résultats généraux des fouilles en cours et de l'étude qui s'en suivra.

phase ultime du développement de la ville romaine avant son abandon à partir du milieu du III^e siècle ap. J.-C.

De cette étude qui se place comme point de départ pour les recherches à venir sur le site de la colonie, se dégagent deux éléments majeurs qui offrent de nouvelles perspectives pour l'histoire et l'architecture romaines de Nyon: ce sont la mise en évidence, d'une part, d'ensembles céramiques augustéens homogènes, rattachés aux phases d'occupation précoce, qui soulèvent le problème des origines de Nyon, et d'autre part, celle du module de construction qui semble avoir régi l'*insula* toute entière. S'agit-il d'un module localisé, uniquement utilisé pour ce quartier, ou a-t-il servi pour l'établissement de l'ensemble de la trame urbaine antique? Une question parmi tant d'autres à laquelle les archéologues nyonnais devront s'efforcer de répondre.

Jacques Morel

6. Le matériel

L'intérêt de cette étude réside dans le fait que nous pouvons, pour la première fois, mettre en évidence les phases précoces de l'occupation de Nyon à travers un matériel archéologique rattaché à une stratigraphie relativement sûre. Le problème de fond pour cette première occupation est d'expliquer archéologiquement le laps de temps qui s'est écoulé depuis la décision de César de fonder, en 45/44, une colonie à Nyon et l'occupation réelle sur le terrain.

La plupart des sites romains de notre pays remontent au plus tôt, archéologiquement parlant, à la 2^e décennie av. J.-C. Le début de la présence *organisée* des Romains sur ces sites est souvent mis en parallèle avec les préparatifs des campagnes contre les Rhètes et les autres peuples des Alpes en 16/15 av. J.-C.¹. Les guerres civiles à Rome pourraient suffire à elles seules à expliquer l'absence d'une activité soutenue sur les divers sites de notre pays². La prise en main de l'Empire naissant par Auguste et les succès des campagnes de Drusus, Tibère et de L. Calpurnius Piso allaient changer rapidement les choses.

Faut-il voir dans cette date de 15 av. J.-C. un *terminus absolu* ? Le matériel présenté dans cette étude devrait nous fournir un élément de réponse. Disons-le d'emblée, mis à part des ensembles contenant exclusivement du matériel de la Tène finale (en rapport avec des structures augustéennes), nous n'avons pas de preuve, du moins dans le cadre de notre recherche, d'une occupation antérieure à la 2^e décennie av. J.-C. Certes, quelques pièces peuvent être datées d'une époque antérieure, mais seul un ensemble archéologique cohérent peut conduire à une datation valable. Toutefois, des fouilles récentes sous la place du Marché ont mis au jour un matériel pouvant remonter bien au-delà des années vingt av. J.-C.³.

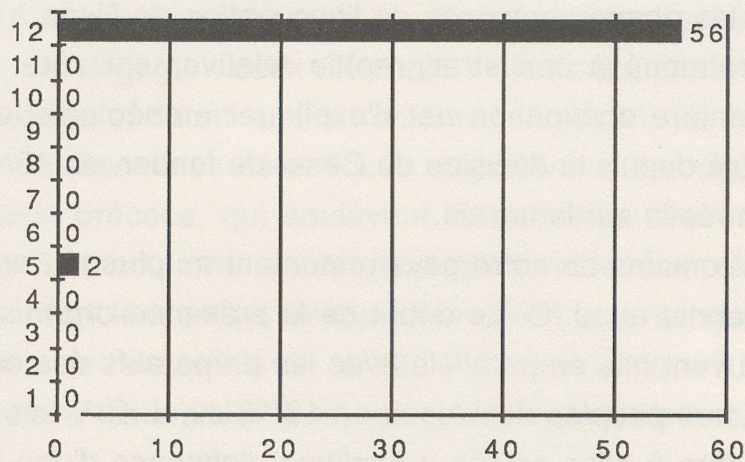
Rappelons que la Colonia Iulia Equestris ne fait pas exception. Le même problème se pose dans la Colonia Augusta Raurica (Augst).

¹Frei-Stolba, *Die römische Schweiz*; Ducrey, *La Suisse romaine*, dans Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses. Autres discussions chez Fischer, P. Silius Nerva, *Zur Vorgeschichte des Alpenfeldzuges 15 v. Chr.*; Furger-Gunti, *Basler Münster*, pp. 144 et ss; van Berchem, *Les routes et l'histoire*, 1982, pp. 87 ss; Schnurbein, *Die Funde von Augsburg-Oberhausen*, pp. 15 ss (surtout pp. 24 ss). Plus proche de nous, voir aussi les remarques de Kaenel, *Lousonna 2*, pp. 150 ss.

²Frei-Stolba, op.cit., pp. 339 et 344.

³Rossi, *Nouvelles découvertes à Nyon VD*.

6.1. Le matériel céramique de tradition laténienne (rattaché à l'état 1 A) (cat. nos 1 à 10)



1 = TS italique; 2 = TS ; 3 = TS imitation; 4 = c. peinte;

5 = engobe interne rouge; 6 = parois fines; 7 = revêtement argileux;

8 = cruches; 9 = amphores; 10 = mortiers;

11 = c. claire; 12 = c. sombre.

Nous avons regroupé sous cette appellation cinq ensembles rattachés aux structures de l'époque augustéenne précoce. Il n'a pas été possible d'isoler ou de mettre en évidence une phase "Tène finale", mais ces structures - et nous prenons ce mot dans son sens archéologique - recelaient un matériel d'une certaine homogénéité, d'où leur présentation en tête de l'état 1 A.

Que cette céramique soit typique de la Tène finale, nul ne le contestera; mais nous la trouvons également dans des ensembles augustéens, comme le prouvent les parallèles indiqués dans notre catalogue. On ne s'étonnera pas d'apprendre que le matériel le plus proche se trouve à Genève⁴.

Le décor peigné de notre n° 1 joue un rôle fonctionnel : il facilitait la préhension des vases⁵. Les sites de Manching et de Bâle-Gasfabrik ont livré de nombreux exemples de ce type de décor qui est souvent complété soit par des impressions digitales, soit par des incisions ponctuelles, soit encore par un décor estampé. La plupart des pots des époques postérieures possèdent un décor peigné horizontalement⁶.

⁴Rossi, *La céramique augustéenne*.

⁵Fouet, *Vases gaulois*, p. 14.

⁶Il va de soi qu'une telle forme n'est guère datable sans son contexte archéologique. Les vases façonnés à la main, ou, d'une manière générale, la vaisselle dite commune, ne varie guère à travers les siècles, quelques formes typiques mises à part. Pour illustrer notre propos, nous signalons qu'un vase peigné verticalement a été mis au jour dans une tombe datée entre le 2^e et le 3^e siècle ap. J.-C. à Courroux (Martin-Kilcher, *Courroux*, tombe 61 - pl. 33.1).

Pour le vase n° 2, les meilleurs parallèles se trouvent à Genève⁷.

Le vase n° 3 semble assez rare. Les *vasi a trottola* auxquels il nous fait penser, possèdent tous une lèvre épaissie. En revanche, la forme générale peut se rapprocher de ces vases, normalement cantonnés en Italie du Nord, au Tessin et en Valais⁸. L'état de notre pièce ne nous a pas permis d'identifier la nature des taches rouges. S'agit-il de restes de peinture ?

Le gobelet n° 4 a été façonné à la main. Les parallèles trouvés datent tous de l'époque de la Tène finale. Il serait cependant inutile de chercher des formes identiques dans une catégorie de céramique qui ne privilégie pas la forme, mais l'utilité.

Il en va tout autrement de la terrine carénée n° 5 dont la forme et le décor sont typiques pour la tradition gauloise. On remarque également le pied annulaire avec un décrochement interne, autre caractéristique des formes de la Tène finale. Cette céramique fine a très certainement été produite localement ou au moins régionalement. Des ratés de cuisson trouvés sur l'oppidum de Genève parlent un langage clair⁹.

L'assiette n° 6 dérive de la céramique campanienne (Lamboglia 5/7). Les tombes d'Ornavasso nous livrent un certain nombre d'exemples. Plus proche de nous, des assiettes semblables ont été mises au jour à Lausanne-Vidy¹⁰ ou encore à Genève¹¹.

Le jeton n° 9 se trouve fréquemment, et parfois en grand nombre, sur des sites de la Tène finale; leur fonction n'est pas établie¹².

Quant au décor ondulé fait au peigne du tesson de panse n° 10, il fait partie intégrante du répertoire décoratif de la Tène¹³.

Les tessons non catalogués se répartissent entre des panses à décor strié, lissé, ondulé ou lissé - strié. Le graphique suivant montre la proportion de la céramique grise fine dont font partie les nos 2, 5, 7 et 10.

⁷Rossi, *La céramique augustéenne*, op.cit.

⁸Stöckli, *Chronologie*, pp. 50 ss et pl. 51 et 51 (notamment le n° 1); Graue, *Die Gräberfelder von Ornavasso*, pp. 71 à 78. Voir aussi Sion, cathédrale, fouilles de 1988, dans JBSGU 1989, p. 320.

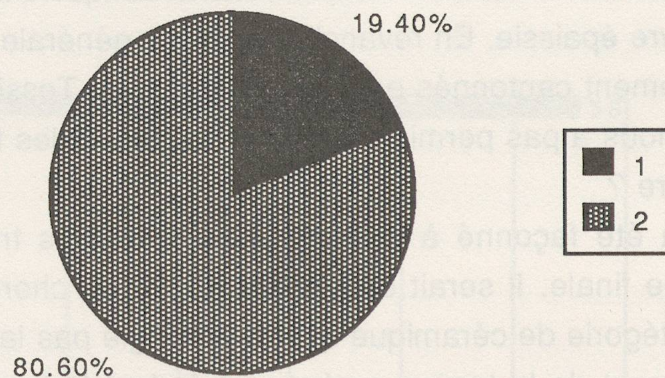
⁹Paunier, *Céramique peinte*, p. 81.

¹⁰Kaenel, *Une tombe La Tène finale à Lausanne - Vidy*, dans *Archéologie Suisse*, 1, 1978, 3, pp. 106-111; (voir aussi L. Berger, *Das spätkeltische Oppidum von Basel-Münsterhügel*, dans *Archäologisches Korrespondenzblatt* 2, 1972, fig. 1, n° 6).

¹¹Paunier, Genève, nos 67 à 69.

¹²Voir à ce sujet Vaginay et Guichard, *L'habitat gaulois de Feurs (Loire)*, pp.73 et 74.

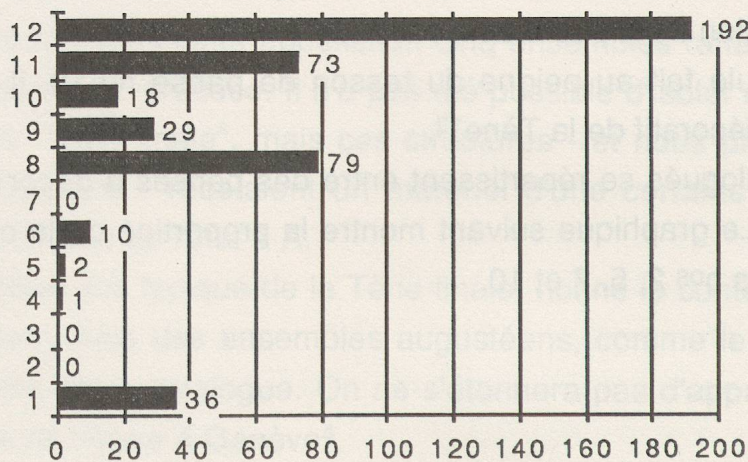
¹³Voir à ce sujet l'analyse de Dalaut & Deyber, *Les céramiques de l'oppidum laténien de la Pierre d'Appel à Etival-Clairefontaine (Vosges)*, Gallia 45, 1987-1988, p. 39.



1 = céramique grise fine; 2 = céramique grise grossière

A titre de comparaison, la céramique grise fine lissée de l'habitat gaulois de Feurs (La Tène finale) constitue, selon les niveaux, 20 à 34 % du matériel céramique¹⁴.

6.2. Le matériel céramique de l'époque augustéenne (Etat 1 A)



1 = TS italique et pré-sigillées (3 pièces); 2 = TS ; 3 = TS imitation;

4 = c. peinte; 5 = engobe interne rouge; 6 = parois fines;

7 = revêtement argileux; 8 = cruches; 9 = amphores; 10 = mortiers;

11 = c. claire; 12 = c. sombre.

¹⁴Vaginay & Guichard, *L'habitat gaulois de Feurs (Loire)*, p. 82. Une autre comparaison pourrait être faite avec l'oppidum de la Pierre d'Appel, où 45% de la céramique s'intègre dans la catégorie pâte fine. Mais la distinction "pâte fine" ne recoupe pas exactement la catégorie "céramique grise fine" à surface lissée. Les surfaces lissées de l'oppidum de la Pierre d'Appel font environ 30% du matériel céramique (Dalaut & Deyber, *Céramique de l'oppidum de la Pierre d'Appel*, p. 32.).

6.2.1. La terre sigillée (cat. nos 11 à 23)

L'assiette à bord oblique (n° 11) trouve ses modèles dans les dérivés de la céramique campanienne ou dans les formes précoces de la terre sigillée italique (pré-sigillée). Dans la statistique des formes, nous avons intégré deux autres fragments de pré-sigillée. Un des fragments correspond à notre assiette 11, mais possède un engobe de très mauvaise qualité, de couleur brunâtre. L'autre tesson ne peut être identifié, mais s'insère probablement aussi dans la catégorie des pré-sigillées. La pré-sigillée de couleur rouge-brunâtre peut être datée de la 1^{ère} moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.¹⁵. Le matériel des fosses nous a permis de mettre en évidence une très grande variété de types, notamment pour les coupes Haltern 7. Nos exemplaires appartiennent aux types b et c, selon la terminologie de Vogt¹⁶. Paradoxalement, le type a se trouve seulement dans les couches postérieures ! Remarquons, cependant, que la tasse Ha 7 se développe d'une manière indépendante selon les officines et qu'il est donc difficile d'établir une typologie chronologique. En plus, des estampilles identiques se trouvent sur les services I et II de Haltern, ce qui montre bien les problèmes posés par la chronologie¹⁷.

Mais nous disposons tout de même d'une série d'éléments qui nous permettent d'établir une fourchette relativement précise. Le service I a manqué dans le camp militaire de Haltern. Or, selon von Schnurbein, le début de ce camp est à situer vers 7 av. J.-C. (l'abandon vers 9 ap. J.-C.). La production des coupes Ha 7 débute vers 25/20 av. J.-C.¹⁸. A Haltern, les coupes Ha 7 sont nettement moins fréquentes que les Ha 8. La forme Ha 7 est donc sur le point d'être remplacée par les nouvelles coupes Ha 8. Les coupes Ha 8 appartiennent au Service II. S'il semble indéniable que le Service II est postérieur au Service I, il est moins facile de chiffrer cette postériorité. Dans le camp militaire d'Oberaden (11 à 9 av. J.-C.), le Service II est déjà représenté, quoi

¹⁵Furger-Gunti, *Münsterhügel*, pp.99 à 100.

¹⁶Vogt, *Lindenhof* (voir aussi la remarque de von Schnurbein, *Haltern*, p. 24 et la mise en garde contre une interprétation chronologique abusive par C.M. Wells, *L'implantation des ateliers de céramique sigillée en Gaule. Problématique de la recherche*, dans Figlina, 2, 1977, pp. 1 - 11, reprise par Ettliger, *Novaesium* 9, p. 25.). Un groupe international est en train d'élaborer une nouvelle nomenclature pour la sigillée dite italique (communication de E. Ettliger, Commission suisse d'Archéologie gallo-romaine, Lenzbourg, 4./5.11.88).

¹⁷Wells, *Manufacture, distribution and date*; von Schnurbein, *Haltern*, p. 28.

¹⁸Ainsi le propose Goudineau, *Etude sur la céramique arrétine lisse*, p. 289.

qu'en petite quantité;¹⁹ il en va de même à Dangstetten (15/12 à 10/9 av. J.-C.)²⁰. Les deux services ont donc coexisté pendant un certain temps²¹.

Nos exemplaires 12 et 13 nous livrent cependant un autre indice : les estampilles. La première, IVCV / Q FI... (ou Q FV...) ne se trouve qu'à Neuss²². La deuxième, P. ATT / EROS, est également inédite. EROS n'est pas connu en association avec P. ATTIUS²³. P. Attius se trouve fréquemment sur les sites augustéens (Amiens²⁴, Oberaden²⁵, Tongres²⁶, Narbonne²⁷, Montbazin²⁸, Neuss²⁹, Dangstetten³⁰, Haltern³¹, Lorenzberg³², etc). Cette énumération n'est évidemment pas exhaustive, Oxé-Comfort citent ce potier 77 fois sur les formes Haltern 1, 2, 4a, 7 et 8 ! En revanche, il semble que P. Attius n'ait pas œuvré à Lyon où l'on ne connaît qu'un C. Attius³³.

Qu'en est-il de l'esclave EROS ? D'abord, s'agit-il vraiment d'un esclave ? Nous savons que des potiers du nom d'Eros ont également travaillé pour Ateius, Annius Avilius, Cispus, et Cornelius. Mais nous savons aussi qu'ils ont signé seuls, comme MAHES dont nous reparlerons plus loin³⁴.

L'assiette n° 18 fait partie du Service II. L'absence de guillochis ne nous étonne pas. A Neuss³⁵, plus de la moitié de ces assiettes ne possèdent pas de guillochis. Les assiettes et plats sans guillochis semblent quelque peu plus anciens que les autres³⁶. Notre ensemble contient également deux fonds de plats (catini) possédant des estampilles radiales (cat. nos 22 et 23). Or, les estampilles radiales disparaissent vers 10 av. J.-C.³⁷. L'exemplaire n° 22 porte la signature de C. Memmius et de son ouvrier C. Li-

¹⁹von Schnurbein, *Haltern*, p. 39 situe la production du Service 2 dans la deuxième décennie avant notre ère.

²⁰Fingerlin, *Dangstetten 1986*, p. ex. n° 2.3 (assiette de L. Tettius Samia)

²¹Voir aussi Goudineau (dir.), *Aux origines de Lyon*, pp. 105 à 107. Le matériel du Verbe-Incarné à Lyon est daté entre 40 et 20 av. J.-C. Dans cette phase, le Service II est absent; il n'apparaît qu'à la rue des Farges, où les premiers ensembles semblent être quelque peu postérieurs aux premiers aménagements de la colonie de Lugdunum.

²²Paunier, appendice du rapport de fouille de J. Morel (Ettlinger, *Novaesium 9*, p. 80).

²³Paunier, appendice du rapport de fouille de J. Morel.

²⁴Massy & Molière, p. 110.

²⁵Albrecht, *Oberaden*, p. 49.

²⁶de Schaetzen & Vanderhoeven, *Tongeren*, p. 14.

²⁷Peyron & Robert, RCRF 1979, p. 280.

²⁸Fiches, *La diffusion ...*, n° 187 (fouilles à Ensérune).

²⁹Ettlinger, *Novaesium 9*, nos 29.20/21 et 40.1.

³⁰Ettlinger, *Novaesium 9*, tableau p. 38.

³¹Ettlinger, *Novaesium 9*.

³²Ulbert, *Lorenzberg*, p. 53.

³³Lasfargues & Vertet, *Les estampilles sur sigillées lisses*, p. 49.

³⁴Lombard, *Poitiers*, RAC 10, 1-2, 1971, p. 82; Fiches, op. cit. (où nous trouvons une signature identique à Ensérune, n° 190). Pour le statut social, voire Prachner, *Die Sklaven und Freigelassenen im arretinischen Sigillatagewerbe*, 1981. Le fait de signer seul n'a pas de signification sociale certaine : p. 204.

³⁵Ettlinger, *Novaesium 9*, p. 144.

³⁶Ettlinger, *Novaesium 9*, p. 31; en plus, selon Goudineau, *Etude sur la céramique arétine lisse*, pp 255 ss, les assiettes du Service II ont précédé les tasses.

³⁷Albrecht, *Oberaden*, p. 39; Prachner, op.cit., p. 3.

bertus Mahes. Des estampilles de C. Memmius ont été mises au jour dans différents sites augustéens : Neuss³⁸, Oberaden³⁹, Dangstetten⁴⁰, Haltern⁴¹, Vindonissa⁴². Quant à Mahes, nous le trouvons aussi en association avec Ateius⁴³. Il apparaît également à Neuss⁴⁴, ou encore à Angers⁴⁵, pour ne citer que ces deux sites d'occupation augustéenne⁴⁶. L'autre plat porte la signature de L. Tettius Samia qui a travaillé, semble-t-il, à Arezzo. Sa production est omniprésente à l'époque augustéenne⁴⁷ et, avec l'atelier d'Ateius, dominait visiblement le marché. Cependant, malgré la grande quantité d'estampilles trouvées, aucune ne semble correspondre exactement à notre exemplaire. J.-L. Fiches signale bien une estampille L. TETTI / SAMIA avec palme entre deux lignes⁴⁸, trouvée dans l'oppidum de Montfo (Languedoc), mais l'absence de dessin ne nous permet aucune comparaison. Cet atelier produisit durant les deux dernières décennies av. J.-C. D'une manière générale, l'apogée de sa production semble d'ailleurs se situer avant la fondation du camp de Haltern, où l'on a trouvé seulement quatre estampilles portant ce nom. En plus, les plats à estampilles radiales de ce potier sont totalement absents sur ce site⁴⁹. En résumé, si nous admettons avec von Schnurbein un parallélisme entre les types Ha 7 b et c, et si nous comparons le faciès de la terre sigillée italique de Nyon Bel-Air avec d'autres sites augustéens, nous nous situons quelque part entre Dangstetten et les premières années de Haltern. Cela nous situerait effectivement vers 15 av. J.-C. avec une marge de quelques années soit vers le bas, soit vers le haut⁵⁰.

6.2.2. La céramique à parois fines (cat. nos 24 à 28)

Là encore, il s'agit de voir dans quelle mesure ces pièces peuvent corroborer notre datation. Le gobelet n° 24 est certainement le plus remarquable de ce matériel. Il s'agit d'un gobelet à côtes (*Rippenbecher*), portant en relief, à la barbotine, des lettres

³⁸Ettlinger, *Novaesium 9*, pp. 57 et 58 (l'analyse chimique de la pâte effectuée par M. Picon donne comme provenance Arezzo).

³⁹Albrecht, *Oberaden*, pl. 48.14 et 15.

⁴⁰Fingerlin, *Dangstetten 1986*, nos 155.7, 352.6, 471.11.

⁴¹von Schnurbein, *Haltern*, nos 613 et 614.

⁴²Ettlinger, *Keltengraben*, p. 35 (couche datée de 15 av. J.-C.)

⁴³Lombard, *Poitiers*, p. 84 (datation 20 av. à 15 ap. J.-C.), ou encore Ettlinger, *Vorbemerkungen zu einer Diskussion des Ateius-Problems*, dans Ettlinger, KS, p. 158.

⁴⁴Ettlinger, *Novaesium 9*, nos 49.14 et 51.18.

⁴⁵Provost, *Angers*, p. 11.

⁴⁶Voir aussi la carte de répartition Ettlinger, *Vorbemerkungen zu einer Diskussion des Ateius-Problems* dans Ettlinger, KS, p. 164.

⁴⁷Ettlinger, *Novaesium 9*, p. 167; Allain et al., *Un dépotoir augustéen à Argentomagus*, RAC 5, 3, 1966, p. 198.

⁴⁸Fiches, *op.cit.*, p. 273, n° 85.

⁴⁹von Schnurbein, *Haltern*, p. 79.

⁵⁰Notre faciès correspond également au n° 123 de la "*Chronologie*" de la SSPA, Datation archéologique en Suisse, Bâle, 1986. En l'occurrence, il s'agit de la couche 3 supérieure du Münsterhügel à Bâle.

allongées dont la lecture n'est pas aisée. Peut-être P.P. ATEN... ? Nous avons indiqué un certain nombre de parallèles dans le catalogue, mais nous n'avons trouvé aucune pièce épigraphique semblable. En ce qui concerne la forme générale, ce type est très fréquent durant la 2^e moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.⁵¹.

Les gobelets de type Aco en revanche, ont été produits à l'époque augustéenne⁵². Notre gobelet, signé HILARVS-ACO, vient très certainement de Lyon. Selon Vertet & Lasfargues⁵³, les gobelets de type ACO, semblables à notre n° 25, ont été trouvés à Lyon en présence de TS italique signée ATTI et SENTI (Service I). HILARVS-ACO se rencontre entre autres sur les sites augustéens d'Oberaden⁵⁴, Dangstetten⁵⁵, Neuss⁵⁶ et sur le Magdalensberg⁵⁷. Deux gobelets ont également été mis au jour dans une tombe d'époque augustéenne à Goeblingen-Nospelt⁵⁸. Tout récemment, un gobelet signé HILARVS-ACO a été mis au jour à Bâle⁵⁹. Signalons enfin que ce potier signait également des vases en terre sigillée⁶⁰.

Ces gobelets de type ACO à parois fines représentent une production toute particulière qui se distingue par leur pâte; il s'agit d'une pâte claire, non calcaire⁶¹.

Les n°s 26 à 28 de notre catalogue trouvent des parallèles sur la plupart des sites augustéens. La datation établie par la terre sigillée se confirme.

6.2.3. Les plats à engobe interne rouge pompéien (cat. n°s 29 à 31)

Ces plats sont connus au 1^{er} siècle av. J.-C. et se trouvent parfois mêlés à la céramique campanienne d'une part⁶² et au matériel de la Tène finale d'autre part⁶³. Certaines formes perdurent cependant bien au-delà du 1^{er} siècle ap. J.-C.

Si nous faisons un rapide survol de quelques sites augustéens, nous obtenons le tableau suivant :

⁵¹Mayet, p. 203 . Fellmann, *Basel*, p. 87.

⁵²Mayet, p. 206; Lavizzari Pedrazzini, *Ceramica romana*, p. 24; Schindler-Kaudelka, *Die römische Modelkeramik vom Magdalensberg*, p. 12 et pp. 60 - 66.

⁵³Vertet & Lasfargues, *Observations sur les gobelets d'ACO*. Voir aussi Lavizzari Pedrazzini, *Ceramica romana*, p. 19.

⁵⁴Albrecht, *Oberaden*, pl. 48.1.

⁵⁵Fingerlin, *Dangstetten, ein augusteisches Legionslager am Hochrhein*, 1972, p. 216; Fingerlin, *Dangstetten 1986*, n° 319.6; n°s 354.27 et 363.41 (Hilarus seul).

⁵⁶Vegas, *Novaesium 6*, pl. 3 à 5.

⁵⁷Schindler-Kaudelka, *Die römische Modelkeramik vom Magdalensberg*, n° 28/32 (période 1 - ensemble 2 = 20 à 10 av. J.-C.)

⁵⁸Thill, *Hémecht*, 1967, 2, p. 202.

⁵⁹G. Helmig: *Basel-Rittergasse 29 (Deutschrterkapelle), erste Grabungsergebnisse* (Communication faite lors de l'assemblée annuelle de la Commission suisse d'Archéologie gallo-romaine, Lenzbourg, 4./5.11.88).

⁶⁰Voir par exemple Lasfargues & Vertet, *Les estampilles sur sigillée lisse*, pp. 39 ss.

⁶¹Picon & Vichy, p. 45 et ss.

⁶²Par exemple dans les puits et fosses de Cavillon (Dumoulin, *Gallia* 23, 1, 1965, p 12).

⁶³Graue, *Die Gräberfelder von Ornavasso*; Vegas, *Pollentia*.

	Argentomagus ⁶⁴	Lyon ⁶⁵	Neuss ⁶⁶	Dangst. ⁶⁷	Basel ⁶⁸	Zürich ⁶⁹	Vindonissa ⁷⁰	Haltern ⁷¹
catalogue 98/99	0	0	0	0	0	0	1	0
catalogue 29/30	1	0	0	0	0	0	0	0
catalogue 97	0	1	0	0	0	0	0	0
catalogue 31/158	1	0	1	0	1	1	0	0
catalogue 93	0	0	1	1	1	0	0	1
catalogue 159	0	0	1	1	0	0	0	0

1 = présent 0 = absent

Nous avons intégré dans ce survol des pièces venant de tous les ensembles afin d'avoir une vue globale des formes et les propos qui suivent dépassent par conséquent l'état 1 A.

Nos exemplaires 98 et 99 (lèvre épaissie, aplatie et pourvue de rainures sur la partie supérieure) se trouvent dans un complexe daté de 15 av. J.-C. de Vindonissa⁷². Nous trouvons également un exemplaire à Yverdon, mais, il est vrai, dans une couche qui date plutôt du début du I^{er} siècle de notre ère⁷³. A Lousonna, le tesson le plus proche de nos exemplaires a été mis au jour dans une fosse datant de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. à l'époque flavienne⁷⁴. A ce sujet, il est intéressant de noter que cette forme a également été mise au jour dans l'atelier *Berna* à Lousonna⁷⁵. Cet atelier est daté entre la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et le début du I^{er} siècle ap. J.-C. Signalons encore que des exemplaires semblables ont été mis au jour dans des fosses augustéennes à Genève⁷⁶.

⁶⁴Allain et al., *op.cit.*

⁶⁵Becker et al., *Le dépôt d'amphores augustéen*, p. 68.

⁶⁶Vegas, *Novaesium 6*, pl. 16; Bruckner, *Novaesium 6*, pl. 44, n° 10.

⁶⁷Fingerlin, *Dangstetten 1986*, 176.34 et 42.18.

⁶⁸Fellmann, *Basel*, pl. 5, nos 7 et 8 et Furger-Gunti, *Basel Münsterhügel*, 484, 485, 667 (ce dernier numéro est proche de notre exemplaire 99, mais sans rainures sur le bord)

⁶⁹Vogt, *Lindenhof*, pl. 31, n° 2.

⁷⁰Ettlinger, *Keltengraben*, p. 37. Voir aussi Hartmann et Lüdin, *Zur Gründung von Vindonissa, Grabung Dorfstrasse 1977*, GPV 1977, pp. 5 ss où nous trouvons des plats à engobe interne rouge à paroi oblique dans une couche augustéenne.

⁷¹Loeschcke, *Haltern*, fig. 39.

⁷²Ettlinger, *Keltengraben*, p. 37. La datation initiale proposée par E. Ettlinger a été précisée par les fouilles de 1977. Voir Hartmann, *Vindonissa. Stand der Erforschung*, dans GPV 1979/80, pp. 5 ss.

⁷³Kasser, *Yverdon*, p. 59.

⁷⁴Lousonna 2, p. 101 et n° 440, Le n° 10, provenant de la couche 4b, datée entre 10 av. J. - C. et 20-30 ap. J. - C., fait partie de la même forme.

⁷⁵Kaenel et al., *Les ateliers de céramique gallo-romaine de Lousonna*, p. 104.

⁷⁶Rossi, *La céramique augustéenne*, n° 66.

Les plats du type 29/30 (à bord épaissi et débordant) se rencontrent sur le site augustéen de Petrisberg⁷⁷, ou encore à Lyon, dans un ensemble daté entre 40 et 20 av. J.-C.⁷⁸. La forme 97 (à bord épaissi en forme de bourrelet biseauté) peut être rapprochée des plats 31/158 (à lèvre épaissie en forme de bourrelet) qui se trouvent également dans une tombe d'Ornavasso et dont la forme apparaît déjà au début du I^{er} siècle av. J.-C.⁷⁹. Un exemplaire proche de notre n° 31 (à lèvre épaissie en forme de bourrelet) a été mis au jour dans une tombe d'époque augustéenne à Goeblingen-Nospelt⁸⁰, ou encore à Pollentia (Mallorca), également dans une couche augustéenne⁸¹. C'est une forme très courante sur le Magdalensberg dès la première période (jusqu'à 20 av. J.-C.)⁸².

Les plats du type 93 (à paroi arrondie) et du type 159 (à lèvre horizontale) apparaissent dès la fin du I^{er} siècle av. J.-C.; les plats du type 93 perdurent durant le I^{er} siècle ap. J.-C.⁸³.

Que peut-on conclure quant à la datation ? M. Vegas⁸⁴ et Ch. Goudineau⁸⁵ retracent l'évolution des plats à engobe interne rouge. Ils constatent une transformation des lèvres, qui sont d'abord épaissies, puis disparaissent. Si cela se vérifie effectivement à Hofheim où nous n'avons que des plats à *bord* épaissi et, entre autres, des plats semblables à notre n° 29⁸⁶, le site de Martigny nous livre, dans un complexe claudien, aussi bien la forme à bourrelet externe que la forme à bord épaissi pourvu de rainures⁸⁷. Le faciès du Magdalensberg nous incite également à rester prudents, mais nous y constatons tout de même que les plats à paroi arrondie, sans bord, semblent petit à petit évincer les autres formes. Schindler-Kaudelka situe leur arrivée sur le marché vers 10 av. J.-C.⁸⁸.

En ce qui concerne l'état 1 A, les formes 29/30 et 31 s'intègrent donc parfaitement dans une datation se situant dans la deuxième moitié du I^{er} siècle av. J.-C.

⁷⁷Loeschcke, *Petrisberg*, p. 97.

⁷⁸Goudineau (dir.), *Aux origines de Lyon*, pl. 73.22.

⁷⁹Graue, *Ornavasso*, p. 86. Voir aussi Scheffenegger & Schindler-Kaudelka, *Magdalensberg*, p. 72 (augustéen précoce à 10 av. J. - C.); Furger-Gunti, *Basel Münsterhügel*, couche 3, ou encore Goudineau (dir.), *Aux origines de Lyon*, pl. 73.21 (Verbe-Incarné = 40 à 20 av. J.-C.).

⁸⁰Thill, *Goeblingen-Nospelt*, p. 200.

⁸¹Vegas, *Pollentia*, p. 281.

⁸²Schindler-Kaudelka, *Die Backplatten ...*, pl. 16.

⁸³Schindler-Kaudelka, *Die Backplatten ...*, pl. 22 (milieu du I^{er} siècle ap. J.-C.), ou encore Grünwald, *Die Funde aus dem Schutthügel des Legionslagers von Carnuntum*, pp. 28 et 29 (I^{er} siècle ap. J.-C.).

⁸⁴Vegas, *op.cit.*, p. 282.

⁸⁵Goudineau, *Céramique à engobe interne rouge*.

⁸⁶Ritterling, *Hofheim*, pl. 35.

⁸⁷Amstad, *Martigny*, p. 157.

⁸⁸Schindler-Kaudelka, *Die Backplatten ...*, p. 282. Restons cependant prudents avec les comparaisons de sites éloignés. Le site du Magdalensberg connaît d'autres voies d'importations et d'autres lieux de productions que les sites lémaniques. Toute comparaison entre sites n'a donc qu'une valeur indicative, mais reste néanmoins nécessaire si l'on veut saisir globalement *le phénomène céramique*. (voir à ce sujet : Peacock, *Pottery in the Roman world*, particulièrement pp. 166 ss.

Que cuisait-on dans ces plats ? On parlait jusqu'ici de sortes de galettes à base de céréales, mais depuis que l'on a trouvé des restes de poulets (désossés !) dans un des plats mis au jour sur le Magdalensberg⁸⁹, il faudrait peut-être laisser une certaine liberté, dans le choix des menus, à la ménagère de jadis ...

6.2.4. Les mortiers (cat. nos 32 à 34)

Les mortiers à pâte blanc-beige jaunâtre et à rebord vertical ou oblique sont présents sur quasiment tous les sites de l'époque augustéenne. Comme nous le montre la récente publication du matériel céramique de Dangstetten⁹⁰, les bords peuvent être plus ou moins obliques sans que l'on puisse distinguer une évolution chronologique claire⁹¹. La forme disparaît cependant à partir de l'époque de Tibère.

6.2.5. Les cruches (cat. n° 35)

La cruche à lèvre en forme de bourrelet n'est pas typique pour une période donnée. Elle se trouve sur de nombreux sites d'époque augustéenne, comme en témoignent les parallèles indiqués dans le catalogue.

6.2.6. Les amphores (cat. nos 36 à 42)

L'amphore Dressel 1 (cat. n° 36) est la plus ancienne de notre ensemble. Les amphores de ce type ont été produites dès la deuxième moitié du II^e siècle av. J.-C. jusque vers le milieu du I^{er} siècle av. J.-C.⁹². Destinée au transport du vin comme la Dressel 2-4, elle a connu une très large diffusion dans le bassin méditerranéen. Elle est surtout un témoin de l'époque républicaine et peut-être un indice supplémentaire pour une occupation pré-augustéenne à Nyon. Selon les critères définis par M. Vaginay et V. Guichard, notre exemplaire appartient au type 1 B⁹³.

Les amphores à vin de type Dressel 2-4 (cat. nos 38 à 40) ont été fabriquées dès le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. (où elles remplacent très rapidement les Dressel 1)

⁸⁹Schindler-Kaudelka, *Die Backplatten ...*, p. 296.

⁹⁰Fingerlin, *Dangstetten 1986*, nos 6.9; 11.10; 30.30; 489.2, etc.

⁹¹Voir aussi Vogt, *Lindenhof*, pl. 33, nos 24 à 26, A Haltern (Loeschcke, *Haltern*, p. 242), tous les exemplaires possèdent un bord oblique.

⁹²Lamboglia, *Cronologia*, p. 248. Nouvelle datation voir Tchernia, *Le vin de l'Italie romaine*, p. 42 ss et Siraudeau, *op.cit.*, p. 169. Le fait que l'on ait mis au jour des Dressel 1 A et 1 B dans un fossé à Lyon daté du milieu du I^{er} siècle av. J.-C. pose d'autres questions chronologiques (voir Mandy et al. *Un réseau de fossés défensifs aux origines de Lyon*, dans *Gallia* 45, 1987-1988, p. 57 et Goudineau (dir), *Aux origines de Lyon*, p. 55).

⁹³Vaginay et Guichard, *L'habitat gaulois de Feurs (Loire)*, pp. 87 à 89. La hauteur de la lèvre de notre exemplaire est >55 mm et son degré d'inclinaison >80°.

jusqu'au milieu du I^{er} siècle ap. J.-C.⁹⁴. Elles semblent être en usage durant tout le I^{er} siècle de notre ère⁹⁵, voire au-delà. Dans le dépôt d'amphores d'époque augustéenne mis au jour à Lyon en 1981⁹⁶, elle représentent 14%. Ces amphores ont fait l'objet d'une analyse de pâte dont le résultat est la mise en évidence d'un atelier régional ce qui ne facilite pas la détermination de la provenance des amphores de Nyon⁹⁷. Là aussi, il faudra probablement attendre une analyse chimique de la pâte. Le troisième type d'amphore, Dressel 7-11, se rapproche de la datation de l'amphore Dressel 2-4. Elle fut fabriquée en Espagne du sud sous Auguste et jusqu'à la deuxième moitié du I^{er} siècle de notre ère⁹⁸. Amphores à garum (sauce de poisson), elles représentent 32% du lot trouvé à Lyon⁹⁹. Nos exemplaires portent un engobe de couleur beige jaunâtre; la pâte contient un dégraissant quartzueux et sableux, celle du n° 43 en plus des particules brun rouge.

6.2.7. La céramique peinte (cat. n° 43)

Cette catégorie ne représente même pas 1% du matériel augustéen. Notre tesson de bord est certes de tradition gauloise¹⁰⁰, mais ne se laisse pas rattacher d'une manière précise à une époque donnée. Les parallèles que nous avons indiqués dans le catalogue datent soit de l'époque gauloise (deuxième moitié du I^{er} siècle av. J.-C.) soit de la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C.

Notre pièce était ornée d'un décor géométrique dont on devine encore les traces¹⁰¹.

⁹⁴Siraudeau, *Amphores romaines*, p. 177. Les dates consulaires peintes sur les Dressel 2-4 donnaient d'abord une datation plus restreinte entre 28 av. à 36 ap. J.-C. Dans l'atelier d'amphores près de Terracine, les Dressel 2-4 remplacent vers 50 av. J.-C. les Dressel 1 B. (voir Hesnard, *Note sur un atelier d'amphores Dr. 1 et Dr. 2-4 près de Terracine*. MEFR, t. 89, pp. 157-168). Selon Tchernia, *Le vin de l'Italie romaine*, p. 127, tous les lieux de production de Dr. 1 ont aussi fabriqué des Dr. 2-4.

⁹⁵Voir aussi Corsi-Sciallano & Liou, *Les épaves de Tarraconaise à chargement d'amphores Dressel 2-4*.

⁹⁶Becker et al., *Le dépôt d'amphores augustéen de la rue de la Favorite à Lyon*, Figlina 7, p. 65 et ss.

⁹⁷Ajoutons à cela la découverte d'une production d'amphores Dressel 2-4 à Augst dans la première moitié du premier siècle (Martin-Kilcher & all, *Fabrikation von Weinamphoren der Dressel 2-4*, pp. 122 ss). Jusqu'à présent plus de trois centres de production ont été mis au jour à l'extérieur de la Narbonnaise. Martin-Kilcher mentionne également une production dans le sud de l'Angleterre. Voir aussi Laubenheimer, *La production d'amphores de deux ateliers de potiers du bassin de la Loire moyenne*, pp. 175 ss.

⁹⁸Siraudeau, *op.cit.*, p. 184; Peacock & Williams, p. 119. Voir aussi *Trier, Augustusstadt*, p. 178 (repris de Loeschcke) et la datation dendrochronologique de 30 av. J.-C. par E. Hollstein, *Mitteleuropäische Eichenchronologie*, pp. 132-133.

⁹⁹Becker, *op. cit.*, p. 80.

¹⁰⁰Voir aussi Furger-Gunti, *Murus Gallicus*, pl. 22 i; id., *Basel Münsterhügel*, pl. 18, nos 17 et 22.

¹⁰¹Pour les caractéristiques techniques voir Paunier, *Céramique peinte*, pp. 59 ss.

6.2.8. La céramique à pâte claire (cat. nos 44 à 47)

Représentative de la technique romaine, cette catégorie constitue 16,6 % des tessons trouvés. Le premier exemplaire de cette céramique appartient aux pots à provisions, appelés aussi pot à miel (Honigtopf). Nous les trouvons aussi bien sur des sites augustéens¹⁰² que dans les périodes postérieures¹⁰³. Souvent, la lèvre est pourvue d'une gorge, destinée à recevoir un couvercle, ce qui n'est pas le cas sur notre exemplaire. A Cambodunum, par exemple, ce type de pot à provisions est rare. Un exemplaire mis au jour dans ce site vient d'une couche tibero-claudienne. Quant à l'exemplaire de Lousonna, cité dans le catalogue, il provient d'une couche datée entre 10 avant et 10 après notre ère. Les parallèles les plus précoces se trouvent sur le Münsterhügel, dans une couche datée de la 2^e décennie av. J.-C.¹⁰⁴.

Le pot à épaule marquée, n° 45, trouve des parallèles, outre à Genève, également à Neuss¹⁰⁵. Cette forme se rencontre également dans la céramique peinte d'époque augustéenne¹⁰⁶.

Les exemplaires 46 et 47 représentent des pièces peu fréquentes pour lesquelles nous n'avons guère trouvé de parallèles. Le récipient 47, à bord rentrant, appartient, cependant, aux formes indigènes.

6.2.9. La céramique à pâte sombre (cat. nos 48 à 74)

Cette catégorie se taille la part du lion avec 43,6 % des tessons trouvés. Les pots nos 48 et 49 se caractérisent par leur col cannelé. Nous trouvons des parallèles aussi bien à Lausanne qu'à Genève¹⁰⁷. Un type proche se rencontre également à Lyon¹⁰⁸ dans des couches datant de 30 av. J.-C. à 30 ap. J.-C. ou encore à Chalon-sur-Saône, dans une officine datée entre Auguste et Claude¹⁰⁹. Les pièces mises au jour à Lausanne (voir catalogue) appartiennent à des couches datées du début du 1^{er} siècle ap. J.-C., en revanche, à Bâle, une pièce semblable a été mise au jour dans la couche 3, datée de la 2^e décennie avant J.-C.¹¹⁰.

¹⁰²Voir aussi la remarque de Simon, *Gross-Gerau*, p. 80.

¹⁰³Paunier, *Genève*, n° 755 (II^e - IV^e siècle);

¹⁰⁴Furger-Gunti, *Basel Münsterhügel*, nos 284 et 285.

¹⁰⁵Vegas, *Novaesium 6*, p. 64 et pl. 18.

¹⁰⁶Furger-Gunti, *Basel Münsterhügel*, n° 564.

¹⁰⁷Rossi, *La céramique augustéenne*, *op. cit.*

¹⁰⁸Desbat et al., *Note préliminaire...*, pl. 1, n° 12, pl. 3, n° 7, pl. 4, n° 8.

¹⁰⁹H. Gaillard de Sémenville, *Informations archéologiques. Bourgogne*, dans *Gallia* 43, 1985, p. 267.

¹¹⁰voir la référence du catalogue.

Le n° 51 possède un col oblique cannelé. Comme les parallèles l'indiquent, ce type de céramique - et c'est aussi valable pour les n°s 48 à 50 - apparaît à la fois dans des complexes augustéens et dans des couches datant du III^e siècle ap. J.-C.

La tradition indigène caractérise le n° 52; la lèvre déversée suit immédiatement la panse et n'est pas séparée de celle-ci par un col, comme ce sera le cas avec les formes romanisées. Il en va de même avec les n°s 53 à 61. Ces pots ou marmites possèdent en outre un décor peigné dont nous avons déjà parlé plus haut.

Relevons le fait qu'un exemplaire identique au n° 61 a été mis au jour dans une fosse augustéenne à Genève¹¹¹.

Le *dolium* n° 62 ne se présente pas fréquemment sur les sites augustéens publiés. Ces vases à provisions ont cependant été mis au jour sur le Mont Beuvray¹¹². Sur d'autres sites augustéens, nous observons des formes légèrement différentes : ainsi par exemple au Lindenhof à Zurich¹¹³, où la lèvre est moins aplatie. A Neuss¹¹⁴, ou à Bâle¹¹⁵, les bords sont nettement rentrants et l'angle entre la lèvre et la panse beaucoup plus serré.

Le couvercle n° 63 est soigneusement décoré par des cannelures entrecroisées. Nous trouvons quelques exemples décorés à Manching¹¹⁶, ou encore à Boutae (Annecy)¹¹⁷ et à Lousonna¹¹⁸, mais les couvercles sans décor forment la majorité¹¹⁹. L'époque de la Tène connaît également des couvercles peints, comme nous le montre une pièce trouvée à Giubiasco¹²⁰.

Pour les n°s 64 à 66 nous pouvons, une fois de plus nous référer aux fosses augustéennes de Genève, où l'exemplaire 65 pourrait rencontrer son frère jumeau ! Mais cette forme persiste durant le I^{er} siècle ap. J.-C.¹²¹. Nous la retrouverons d'ailleurs dans la phase suivante avec l'exemplaire n° 129.

Il en va de même pour le trépied n° 67 qui se trouve aussi bien à Genève qu'à Lousonna¹²². A Lousonna, il a été mis au jour dans une couche datée de la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C., à Genève dans une fosse augustéenne.

¹¹¹Rossi, *La céramique romaine, op. cit.*

¹¹²Bulliot, *Mt Beuvray*, pl. 29, n° 20.

¹¹³Vogt, *Lindenhof*, pl. 33.1

¹¹⁴Vegas, *Novaesium 6*, pl. 28

¹¹⁵Furger-Gunti, *Basel-Münsterhügel*, pl. 27 et 28.

¹¹⁶Stöckli, *Manching*, pl. 82, n°s 1246 et 1248.

¹¹⁷Marteaux & Le Roux, *Boutae*, pl. 65.5. (sépulture du I^{er} siècle ap. J. - C.)

¹¹⁸Kaenel, *Lousonna 2*, n° 102

¹¹⁹Voir à ce sujet les analyses de Vaginay & Guichard, *L'habitat gaulois de Feurs (Loire)*, p. 56.

¹²⁰Vogt, *Bemalte gallische Keramik aus Windisch*, dans AA, 1931, pl. 5, n° 6

¹²¹Amstad, *Martigny*, n°s 177 à 184.

¹²²Rossi, *La céramique augustéenne*, (n° 118) et Kaenel et al., *Lousonna 2*, réf. du catalogue.

La jatte 68 trouve de nombreux parallèles à Manching¹²³ et à Bâle¹²⁴, nous la rencontrons également à Lousonna¹²⁵ ou encore à Lyon (Rue des Farges)¹²⁶. De tradition indigène, elle subsiste encore durant toute la période romaine¹²⁷.

Les fonds 70 et 71 présentent des décors striés. Comme le n° 72, ils appartiennent à la tradition de la Tène.

L'assiette 73 à décor strié est encore de type indigène.

Le décor à impression n° 74 clôt ce faciès augustéen. Ce type de décor était utilisé à toutes les époques.

La pince n° 75 et la tubulure en bronze n° 76 sont des témoins supplémentaires de la vie quotidienne à l'époque romaine.

Datation: La pièce la plus récente est l'assiette n° 18. C'est cependant le seul élément du service II et en plus d'un type précoce. L'ensemble du faciès confirme une datation dans la 2^e décennie avant J.-C.

¹²³Stöckli, *Manching*, pl. 39 à 42.

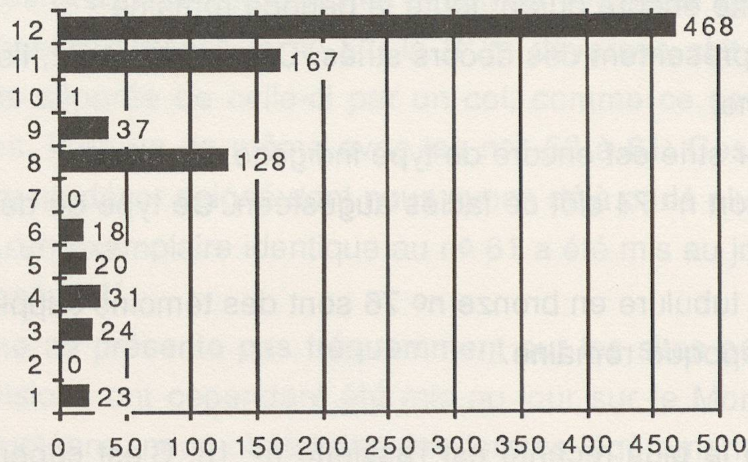
¹²⁴Furger-Gunti, *Basel-Gasfabrik*, pl. 72 et id. Basel, *Münsterhügel*, pl. 1.

¹²⁵Kaenel et al., *Lousonna 2*, références du catalogue.

¹²⁶Desbat et al., *Note préliminaire*, pl. 1, n° 6 (céramique de la fin du I^{er} siècle av. J. - C.)

¹²⁷Par exemple à Murain : Grütter & Bruckner, *Der gallo-römische Gutshof auf dem Murain*, JbBHM, 1965/66, p. 393 et pl. 11. (I^{er} siècle ap. J.-C.) ou von Kaenel & Pfanner, *Tschugg*, K 21, n° 47 (II^e siècle ap. J.-C.)

6.3. Le matériel de la phase augustéenne tardive (Etat 1 B)



1 = TS italique; 2 = TS ; 3 = TS imitation; 4 = c. peinte;

5 = engobe interne rouge; 6 = parois fines; 7 = revêtement argileux;

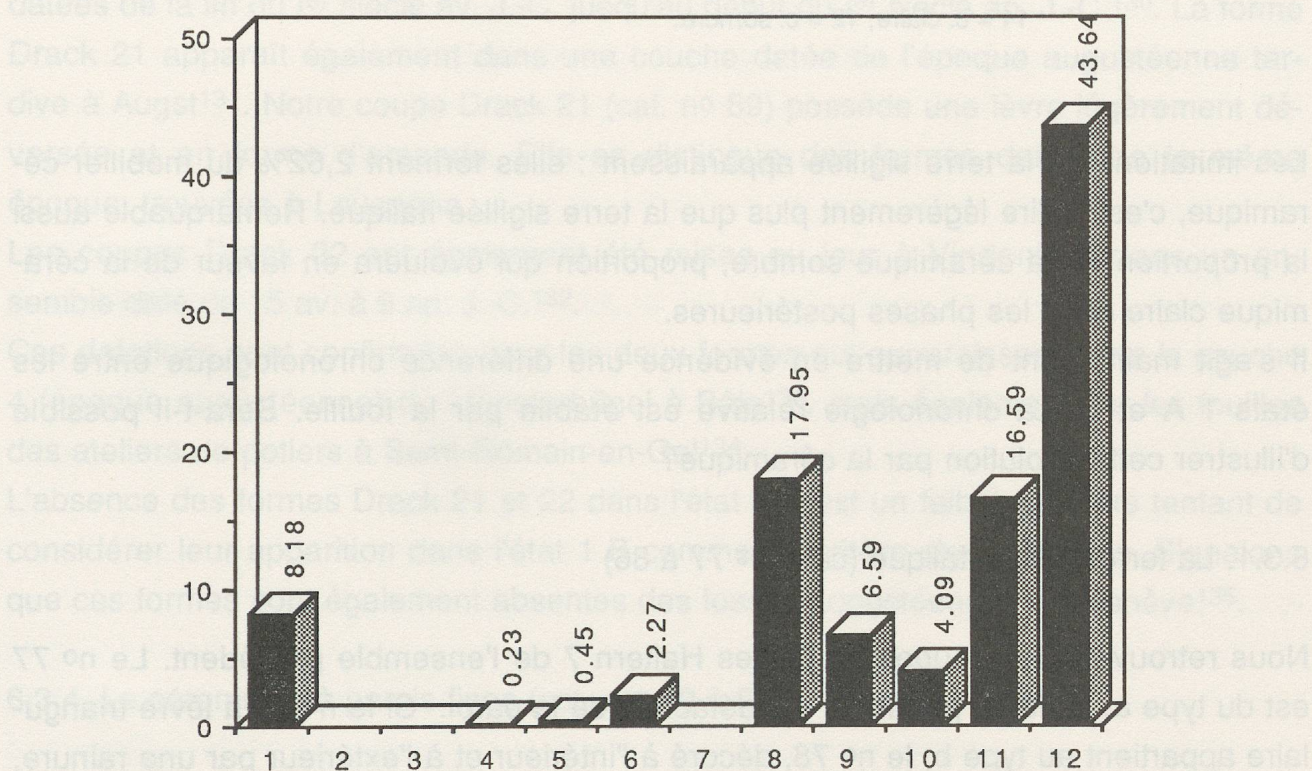
8 = cruches; 9 = amphores; 10 = mortiers;

11 = c. claire; 12 = c. sombre.

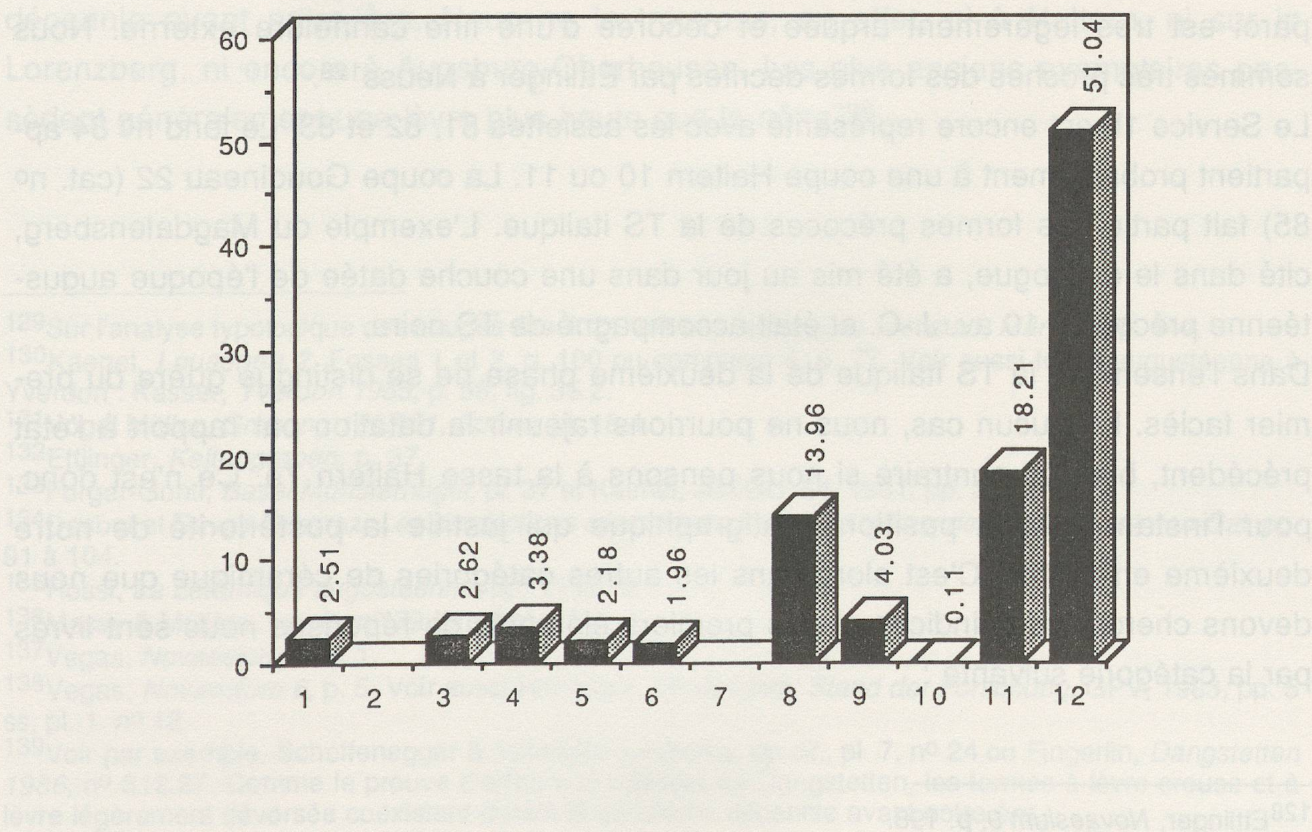
Une statistique par catégorie doit toujours être interprétée avec la plus grande prudence. Si généralement on se base plutôt sur le nombre de tessons de bord, cette manière de faire n'est pas judicieuse dans notre cas. Vu le petit nombre de pièces, certaines catégories auraient purement et simplement disparu du tableau et ainsi fourni une fausse image du faciès étudié.

Les graphiques suivants vont nous permettre de mettre en évidence les différences entre les états 1 A et 1 B.

Graphique a : Pourcentages par catégories de l'état 1 A (Auguste)



Graphique b : Pourcentages par catégories de l'état 1 B (Augustéen tardif).



1 = TS italique; 2 = TS ; 3 = TS imitation; 4 = c. peinte;

5 = engobe interne rouge; 6 = parois fines; 7 = revêtement argileux;

8 = cruches; 9 = amphores; 10 = mortiers;

11 = c. claire; 12 = c. sombre.

Les imitations de la terre sigillée apparaissent : elles forment 2,62% du mobilier céramique, c'est-à-dire légèrement plus que la terre sigillée italique. Remarquable aussi la proportion de la céramique sombre, proportion qui évoluera en faveur de la céramique claire dans les phases postérieures.

Il s'agit maintenant de mettre en évidence une différence chronologique entre les états 1 A et B. La chronologie relative est établie par la fouille. Sera-t-il possible d'illustrer cette évolution par la céramique?

6.3.1. La terre sigillée italique (cat. nos 77 à 86)

Nous retrouvons les coupes ou tasses Haltern 7 de l'ensemble précédent. Le n° 77 est du type a; sa lèvre pendante est détachée de la paroi. Si le n° 79 à lèvre triangulaire appartient au type b, le n° 78, décoré à l'intérieur et à l'extérieur par une rainure, semble marquer la transition entre les types b et c. L'exemplaire 80 possède une lèvre détachée de la paroi et pourvue d'une fine rainure sur sa partie supérieure. La dépression intérieure, typique pour les coupes 7c, n'est que faiblement amorcée. La paroi est très légèrement arquée et décorée d'une fine cannelure externe. Nous sommes très proches des formes décrites par Ettliger à Neuss¹²⁸.

Le Service 1b est encore représenté avec les assiettes 81, 82 et 83. Le fond n° 84 appartient probablement à une coupe Haltern 10 ou 11. La coupe Goudineau 22 (cat. n° 85) fait partie des formes précoces de la TS italique. L'exemple du Magdalensberg, cité dans le catalogue, a été mis au jour dans une couche datée de l'époque augustéenne précoce à 10 av. J.-C. et était accompagné de TS noire.

Dans l'ensemble, la TS italique de la deuxième phase ne se distingue guère du premier faciès. En aucun cas, nous ne pourrions rajeunir la datation par rapport à l'état précédent, bien au contraire si nous pensons à la tasse Haltern 7a. Ce n'est donc, pour l'instant, que la position stratigraphique qui justifie la postériorité de notre deuxième ensemble. C'est alors dans les autres catégories de céramique que nous devons chercher des indices et des premiers éléments de réponses nous sont livrés par la catégorie suivante :

¹²⁸Ettliger, *Novaesium* 9, p. 198.

6.3.2. Les imitations de la terre sigillée (cat. nos 87 à 89)

Les coupes Drack 21¹²⁹ et 22 ont été mises au jour à Lousonna dans des couches datées de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. jusqu'au début du I^{er} siècle ap. J.-C.¹³⁰. La forme Drack 21 apparaît également dans une couche datée de l'époque augustéenne tardive à Augst¹³¹. Notre coupe Drack 21 (cat. n° 89) possède une lèvre légèrement déversée et en forme d'amande. Elle se distingue des formes datant de la même époque, trouvées à Lousonna.

Les coupes Drack 22 ont également été mises au jour à Vindonissa dans un ensemble daté de 15 av. à 9 ap. J.-C.¹³².

Ces datations sont confirmées pour les deux formes qui apparaissent dans la couche 4 (époque augustéenne) du Münsterhügel à Bâle¹³³, mais également par les fouilles des ateliers de potiers à Saint-Romain-en-Gal¹³⁴.

L'absence des formes Drack 21 et 22 dans l'état 1 A est un fait; il est alors tentant de considérer leur apparition dans l'état 1 B comme un critère chronologique. Signalons que ces formes sont également absentes des fosses augustéennes de Genève¹³⁵.

6.3.4. La céramique à parois fines (cat. nos 90 à 92)

Le fragment de gobelet n° 90 appartient aux formes précoces de ce type de céramique. En plus des références indiquées dans le catalogue, nous le trouvons également à Amiens¹³⁶ et à Neuss¹³⁷. Selon M. Vegas¹³⁸, ce type disparaît vers la dernière décennie avant notre ère. Nous ne le trouvons, en effet, ni à Haltern, ni sur le Lorenzberg, ni encore à Augsburg-Oberhausen. Les plus anciens exemplaires possèdent généralement une lèvre plus haute que le nôtre¹³⁹.

¹²⁹Sur l'analyse typologique des coupes Drack 21 voir nos remarques : Amstad, *Martigny*, p. 144.

¹³⁰Kaenel, *Lousonna 2*, Fosses 1 et 2, p. 100 ou complexe 4, p. 77. Voir aussi fosse augustéenne à Yverdon : Kasser, *Yverdon 1955*, p. 58, fig. 35.2.

¹³¹Vogel Müller, *Grabung 1987.51, Forum*, pl. 18.4.

¹³²Ettlinger, *Keltengraben*, p. 37.

¹³³Furger-Gunti, *Basel Münsterhügel*, pl. 37 et Kaenel, *JBSGU 64*, 1981, pp. 284 à 289.

¹³⁴Desbat et Savay-Guerraz, *Les productions céramiques à vernis argileux de Saint-Romain-en-Gal*, pp. 91 à 104.

¹³⁵Rossi, *La céramique augustéenne*, pp. 11 et 12.

¹³⁶Massy & Molière, *op.cit.*, n° 79 (proche).

¹³⁷Vegas, *Novaesium 6*, pl. 1.

¹³⁸Vegas, *Novaesium 6*, p. 5. Voir aussi Hartmann, *Vindonissa, Stand der Forschung*, GPV, 1983, pp. 5 ss, pl. 1. n° 12.

¹³⁹Voir par exemple, Scheffenegger & Schindler-Kaudelka, *op.cit.*, pl. 7, n° 24 ou Fingerlin, *Dangstetten 1986*, n° 312.27. Comme le prouve d'ailleurs le matériel de Dangstetten, les formes à lèvre creuse et à lèvre légèrement déversée coexistent durant la deuxième décennie avant notre ère.

Les gobelets 91 et 92, semblables au n° 28 de la phase précédente, sont également très fréquents sur les sites augustéens. Nous les trouvons également à Bâle Münsterhügel dans la couche 3¹⁴⁰.

6.3.4. Les plats à engobe interne rouge (cat. nos 93 à 99)

Nous avons déjà discuté des formes que nous présentons ici. Outre les formes dessinées, nous trouvons dans cette phase des bords épaissis¹⁴¹. Comme pour la terre sigillée italique nous ne constatons guère de différences entre le matériel des deux phases. A l'instar des coupes Drack 21 et 22, nous sommes tentés de voir dans l'apparition des formes 98 et 99 un indice chronologique¹⁴².

Les plats à engobe interne rouge de production italique ont en général une pâte grossière¹⁴³. Ce n'est le cas que pour les nos 93, 94 et 97. Les autres exemplaires possèdent une pâte assez fine, typique des productions régionales.

6.3.5. Les cruches (cat. nos 100 à 101)

Les cruches à lèvre pendante, profilée de cannelures, sont typiques de la période augustéenne. Le catalogue indique un certain nombre de parallèles. Relevons qu'elles ont été mises au jour dans la plus ancienne couche de Bâle-Münsterhügel¹⁴⁴, mais surtout sur le Petrisberg¹⁴⁵. Les cannelures sur les lèvres disparaissent dans la première moitié du I^{er} siècle de notre ère. De même, nous constatons que les lèvres ne se détachent plus du col comme à l'époque augustéenne¹⁴⁶.

6.3.6. Les amphores (cat. nos 102 à 103)

Elles représentent environ 4% du matériel céramique et proviennent, pour la majorité, d'Espagne, d'après l'analyse visuelle de la pâte. Seule l'amphore Dressel 2-4, représentée dans le catalogue sous le numéro 103, semble provenir de l'Est de la Méditerranée¹⁴⁷.

¹⁴⁰Furger-Gunti, *Basel Münsterhügel*, nos 408 à 412.

¹⁴¹proche de Kaenel, *Lousonna 2*, n° 443.

¹⁴²Voir nos remarques sous 6.3.2.

¹⁴³Voir Goudineau, *Note sur la céramique à engobe interne rouge-pompéien*, pp. 159-186.

¹⁴⁴Furger-Gunti, *Basel Münsterhügel*, nos 246 à 249 (couche 3 inf. = première occupation romaine).

¹⁴⁵Loeschcke, *Petrisberg*, pl. 3, 22 (date dendrochronologique = 30 av. J.-C.)

¹⁴⁶Voir à ce sujet : Vegas, *Novaesium 6*, p. 29 et ss.

¹⁴⁷Nous remercions Sarah Schupbach pour son aide précieuse. Vu l'état fragmentaire des pièces, il ne nous a pas été possible d'identifier tous les tessons. Les quelques tessons identifiables appartiennent aux types Dressel 7-11, Dressel 20 (qui apparaît à l'époque augustéenne : cf. Siraudeau, op.cit., pp. 186 et 187.) et Haltern 70.

6.3.7. La céramique peinte (cat. nos 104 à 105)

Le n° 104 appartient à la catégorie des vases peints type de *Roanne*. Nous les rencontrons fréquemment sur les sites augustéens¹⁴⁸. Ainsi ils accompagnent les Services I et II dans des couches augustéennes de Vindonissa¹⁴⁹, ou des tessons de TS italique, également dans les couches augustéennes de l'atelier Berna de Lousonna¹⁵⁰. Et il est particulièrement intéressant de trouver ce type de vase dans le camp militaire augustéen de Dangstetten¹⁵¹.

Comme les références de notre catalogue (non exhaustives, cela va de soi) le laissent entrevoir, cette forme se maintiendra encore durant le I^{er} siècle de notre ère.

6.3.8. La céramique à pâte claire (cat. nos 106 à 114)

L'exemplaire n° 108 n'est pas très fréquent en pâte claire. Les formes à bord rentrant se rencontrent déjà à l'époque de la Tène, mais en pâte grise. Plus fréquent est le pot n° 109 à bord rentrant et à lèvre en bourrelet. Il en va de même pour le n° 111 qui est bien représenté à Lousonna¹⁵².

La petite coupelle 110 est un *unicum*. En revanche, le fond de la coupe 112 trouve son parallèle exact à Genève¹⁵³, mais aussi à Lousonna¹⁵⁴.

6.3.9. La céramique à pâte sombre (cat. nos 115 à 143)

Les pots à décor strié 115 à 118 et 120 sont semblables aux exemplaires de l'état précédent. Le pot 119 se distingue par de courtes stries cantonnées dans deux bandes horizontales, suivies de stries horizontales très régulières. Le n° 122 se remarque par son épaule détachée du col. C'est à partir de cette phase que nous rencontrons une majorité de pots ornés de stries régulières, horizontales, comme c'est le cas pour le n° 124¹⁵⁵.

¹⁴⁸Fellmann, *Basel*, pl. 5, n° 23; Desbat et Savay-Guerra, *Les productions céramiques à vernis argileux de Saint-Romain-en-Gal*, p. 91, signalent la forte probabilité d'un atelier ayant fabriqué des bols de type de Roanne à l'époque augustéenne et pendant la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C.

¹⁴⁹Hartmann & Lüdin, *op.cit.* pl. 3 nos 55 à 58.

¹⁵⁰Kaenel et al., *Les ateliers ... op.cit.*, p. 104.

¹⁵¹Fingerlin, *Dangstetten 1986*, n° 318.75

¹⁵²Kaenel, *Lousonna 2*, nos 48 et 172 à 174 (couche datée entre 10 av. J.-C. et 10 ap. J.-C.)

¹⁵³Rossi, *La céramique augustéenne*, (n° 138 et 139). Quelques exemplaires de Genève possèdent un fond engobé, ce qui n'est pas le cas de notre exemplaire.

¹⁵⁴Voir les références du catalogue.

¹⁵⁵Voir aussi *Lousonna 1*, pl. 57.6 (ensemble du II^e siècle ap. J.-C.).

Le pot 125 est une forme romanisée : le col est bien marqué, la lèvre arrondie en forme de léger bourrelet¹⁵⁶. Le fragment d'un dolium, notre n° 126, est fréquent dès l'époque augustéenne et durant tout le I^{er} siècle de notre ère¹⁵⁷.

La jatte carénée dont nous trouvons des parallèles sur la plupart des sites contemporains est de tradition laténienne. Cette forme se maintient encore après l'époque augustéenne; nous la trouvons dans un atelier de potier à Lousonna, daté entre les années 40 et 60 de notre ère¹⁵⁸, ou encore dans le vicus de Hofheim (fin I^{er} siècle - début II^e siècle ap. J.-C.)¹⁵⁹.

L'écuelle 128 n'est pas typique pour notre période. A notre connaissance, seule Genève a livré cette forme dans une couche augustéenne¹⁶⁰.

Plus proche de la tradition gauloise est l'exemplaire suivant avec son bord déversé, suivi d'une carène et dont nous avons déjà parlé plus haut. La coupe 130 est fréquente à l'époque augustéenne. L'exemplaire de Lousonna que nous avons cité comme parallèle, est de pâte claire et provient d'une couche datée des deux dernières décennies avant notre ère. Une forme identique a été mise au jour dans une tombe tibérienne de Neu-Allschwil¹⁶¹.

Si les n°s 131 et 132 se laissent difficilement intégrer dans un ensemble, l'exemplaire n° 133 trouve son exact parallèle à Lousonna dans une couche datée de la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C.¹⁶².

Nous avons déjà parlé dans l'état 1 A des écuelles à bord rentrant. L'assiette numéro 135, à l'instar de nombreuses formes de la céramique commune, ne constitue pas non plus un indice chronologique fiable.

Quant à l'assiette 136, nous sommes tentés de la rapprocher des formes de la pré-sigillée, proches de notre exemplaire 11.

Le fond 137 est dans la continuité des n°s 70 et 71 de l'état 1 A.

Si les décors 142 et 143 peuvent se trouver aussi bien à l'époque de la Tène que durant toute l'époque romaine, les n°s 140 et 141, associés à une céramique grise fine, sont caractéristiques pour la Tène ou l'époque augustéenne. Nous retrouvons un décor semblable sur la bouteille 139 de tradition gauloise également¹⁶³.

¹⁵⁶Voir les remarques de Paunier, *Céramique peinte ...* p. 85.

¹⁵⁷Rossi, *La céramique augustéenne de l'Hôtel-de-Ville de Genève, op.cit.* (fosse augustéenne); Kaenel, *Lousonna 2*, n° 163 (première moitié du I^{er} siècle); voir aussi Paunier, *La céramique gallo-romaine de Genève*, Figlina 4, p. 21.

¹⁵⁸Kaenel et al., *Les ateliers de céramique gallo-romaine de Lousonna*, p. 105.

¹⁵⁹Schoppa, *Die Funde aus dem Vicus des Steinkastells Hofheim*, fig. 14 (pâte claire !)

¹⁶⁰Rossi, *op.cit.*, n° 119. Pour des exemplaires plus tardifs, de forme proche, voir p.ex. Paunier, *Genève*, n° 708, Ettliger, *Vindonissa*, n° 54.

¹⁶¹Ettliger, *Das Gallo-Römische Brandgräberfeld von Neu-Allschwil*, dans Ettliger, KS, p. 22, pl. 7, n° 67 (Voir aussi la remarque p. 25).

¹⁶²Voir la référence du catalogue.

¹⁶³Pour le décor voir Furger-Gunti, *Basel Münsterhügel*, n° 563 (proche) ou id. *Basel Gasfabrik*, pl. 83 à 87.

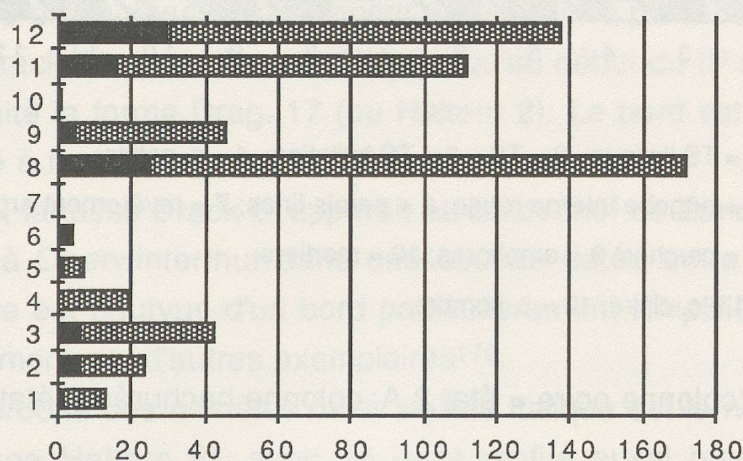
6.3.10. Matériel divers (cat. nos 144 à 149)

La lampe à huile n° 144 vient confirmer la datation proposée : elle date, en effet, de l'époque augustéenne. Comme pour l'état 1 A, quelques objets de la vie quotidienne viennent compléter notre ensemble.

Datation : Vu la situation stratigraphique et en tenant compte des nos remarques sur l'apparition des formes Drack 21 et 22 ainsi que des formes 98 et 99 des plats à engobe interne rouge, nous proposons une datation entre 10 av. et 10/20 ap. J.-C. Le *terminus ante quem* nous est donné par l'absence de terre sigillée du Sud de la Gaule¹⁶⁴.

6.4. Le matériel de l'Etat 2 (première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C.)

Tableau 1 : statistique des catégories par nombre de tessons



1 = TS italique; 2 = TS ; 3 = TS imitation; 4 = c. peinte;

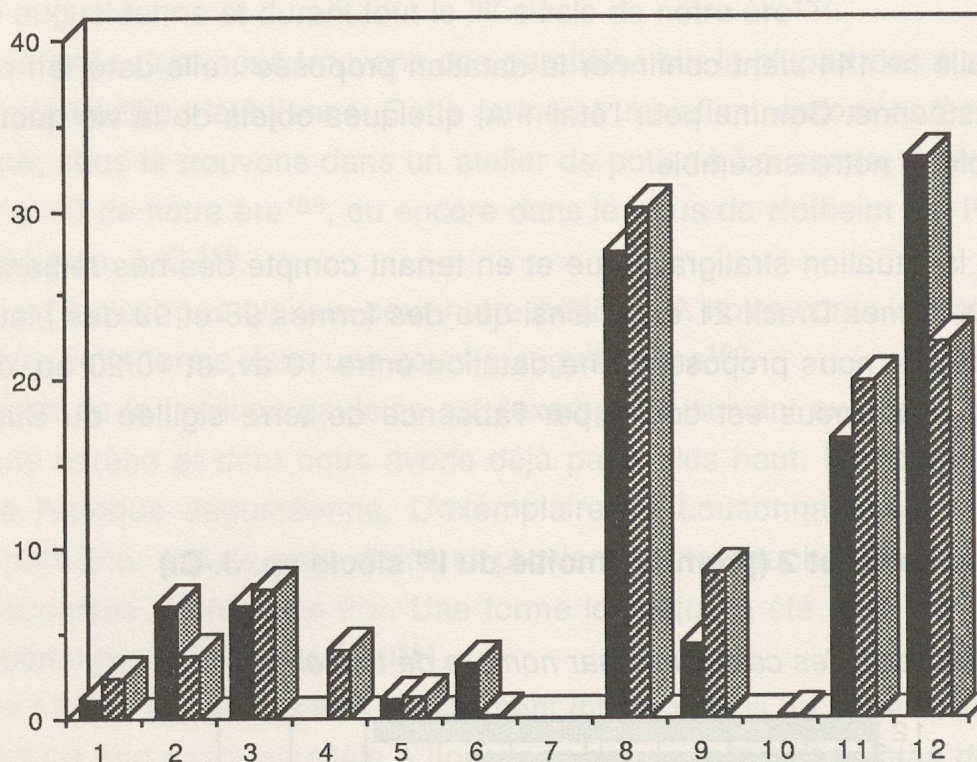
5 = engobe interne rouge; 6 = parois fines; 7 = revêtement argileux;

8 = cruches; 9 = amphores; 10 = mortiers;

11 = c. claire; 12 = c. sombre.

¹⁶⁴Voir Ettlinger, *Keramik-Datierungen der frühen Kaiserzeit*, dans KS, pp. 225 à 228. Les ateliers du Sud de la Gaule (La Graufesenque, Montans etc) ont commencé leur production durant les deux dernières décennies avant notre ère en façonnant les formes de la TS dite italique. Mais les formes caractéristiques de ces ateliers que nous classons habituellement sous TS de la Gaule méridionale n'apparaissent que vers 10/20 ap. J.-C. (Bémond & Jacob (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine*, notamment les articles de Vernhet, pp. 33 ss et Passelac, pp. 35 ss.).

Tableau 2 : différence en % entre les états 2 A et 2 B



1 = TS italique; 2 = TS ; 3 = TS imitation; 4 = c. peinte;
 5 = engobe interne rouge; 6 = parois fines; 7 = revêtement argileux;
 8 = cruches; 9 = amphores; 10 = mortiers;
 11 = c. claire; 12 = c. sombre.

(colonne noire = état 2 A; colonne hachurée = état 2 B)

Dans notre présentation, les états 2 A et B n'ont pas été séparés. Seules trois pièces cataloguées viennent de l'état 2 A (le n° 152: assiette Haltern 2; n° 175 : écuelle et le n° 177 : coupelle).

6.4.1. La terre sigillée italique

La petite coupe n° 150 est vraisemblablement du type Haltern 10. Les guillochis à l'extérieur de la lèvre sont typiques pour cette forme¹⁶⁵. Ces coupes semblent apparaître durant la 2^e décennie avant notre ère et sont moins fréquentes que les tasses Ha 7 et 8¹⁶⁶.

¹⁶⁵Ettlinger, *Novaesium* 9, p. 208.

¹⁶⁶Ettlinger, *Novaesium* 9, p. 33 et 36. Ces coupes apparaissent déjà dans le camp militaire de Dangstetten (15/12 - 10/9 av. J.-C.) : Fingerlin, *Dangstetten* 1986, pl. 52.17 et 18.

Les assiettes 151 et 152 appartiennent également au Service II. Une tasse Haltern 7 n'est pas représentée dans le catalogue; les autres pièces de TS italique n'ont pas pu être identifiées.

6.4.2. La terre sigillée du Sud de la Gaule

Des 43 tessons recensés, trois sont identifiables. Il s'agit d'un fragment Drag. 37, d'un fragment d'une coupe Hofheim 10 et d'une autre coupe Drag. 24/25. Ces trois tessons (non-catalogués) viennent de l'état 2 B, c'est-à-dire de la phase de démolition et de reconstruction avant l'état 3 A. Ils nous donnent un *terminus post quem* pour la fin de l'état 2, terminus qui se situe vers les années soixante/septante du I^{er} siècle ap. J.-C.¹⁶⁷. Il va de soi qu'une datation basée sur trois tessons est plus qu'aléatoire et nous devons rester très prudents avec toute interprétation chronologique.

6.4.3. Les imitations de la terre sigillée (cat. nos 153 à 157)

Toutes les formes présentées appartiennent au répertoire précoce de cette catégorie. Seule la forme Drack 21 poursuit sa carrière jusqu'au début du II^e siècle ap. J.-C.

L'assiette 153 imite la forme Drag. 17 (ou Haltern 2). Le bord est droit à l'intérieur et faiblement profilé à l'extérieur.

L'exemplaire 154, la tasse Drack 8, apparaît au Lindenhof de Zürich dans une couche augustéenne et à Oberwinterthur dans une couche datée entre 20 à 45/55 ap. J.-C.¹⁶⁸. Notre pièce est pourvue d'un bord particulièrement simplifié¹⁶⁹, que l'on trouve cependant également sur d'autres exemplaires¹⁷⁰.

Nettement plus proche des modèles de la sigillée italique est le n^o 155 (Drack 9, imitation de la coupe Haltern 8), avec un bord profilé aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur et décoré de guillochis.

Les deux tasses ne dépassent guère le milieu du I^{er} siècle de notre ère.

Particulièrement important est le fond estampillé n^o 156 du potier VEPOTALUS. Des estampilles identiques se trouvent à Martigny, Lousonna-Vidy, Vindonissa, Augst, Yverdon et Oberwinterthur. La production de VEPOTALUS devrait se situer entre 10 av. et 20 ap. J.-C. Ce potier serait venu de Lyon pour s'établir à Lousonna, centre de

¹⁶⁷Pour les problèmes de datation voir entre autre B. Pferdehirt, *Die römische Okkupation Germaniens und Rätiens von der Zeit des Tiberius bis zum Tode Trajans*, pp. 221 à 320 (particulièrement page 250) et la critique d'Eschbaumer et Faber, *Die südgallische Reliefsigillata*, p. 244; R. Marichal, *Nouveaux aperçus sur la vie et la structure des ateliers de la Graufesenque d'après les comptes de potiers*, dans *La terre sigillée gallo-romaine*, DAF, n^o 6, p. 18.

¹⁶⁸Rychener & Albertin, *Oberwinterthur 2*, n^o 274.

¹⁶⁹Voir les imitations plus élaborées à Saint-Romain-en-Gal : Desbat & Savay-Guerraz, *Les productions ...* Figlina 7, pp. 91 ss.

¹⁷⁰Ettlinger, *Keltengraben*, pl. 1, n^o 22.

fabrication non seulement pour la céramique, mais aussi pour les lampes¹⁷¹. A Lousonna, nous trouvons ces pièces non seulement dans les couches augustéennes, mais encore dans une couche datée de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère¹⁷²; il en va de même avec la pièce trouvée à Oberwinterthur¹⁷³.

Nous donnons encore un tableau des formes identifiables et qui ne sont pas représentées dans le catalogue :

Drack 21	2
Drag. 17	3
Drag. 24	1
A cela s'ajoutent encore 3 fonds de plats et 1 tesson d'imitation noire.	
Les autres tessons, de pâte claire, n'ont pas pu être indentifiés.	

6.4.4. Les plats à engobe interne rouge (cat. nos 158 à 159)

Les deux pièces représentées dans le catalogue ont déjà fait l'objet d'une discussion sous le point 2.3.

Des trois bords non dessinés, deux appartiennent à la forme 158 (à bord épaissi en forme de bourrelet) et 1 appartient à la forme 99 (à bord épaissi, aplati et pourvu de rainures).

6.4.5. Les cruches (cat. nos 160 à 162)

Là encore, nous sommes proches des phases précédentes, avec les nos 160 et 161 à lèvre pendante.

La cruche 162 peut être rapprochée de notre n° 35 avec, cependant, un bourrelet plus prononcé.

6.4.6. Les amphores (cat. n° 163)

Le seul tesson de bord est représenté dans le catalogue. Il s'agit de nouveau d'une amphore Dressel 7-11 dont nous avons déjà parlé sous le point 2.6. Les 45 autres tessons sont des fragments de panse dont l'identification est aléatoire.

¹⁷¹Ettlinger & Müller, *Vepotalus*, Festschrift W. Drack, 1977, pp. 95 - 103; Tissot, *Les estampilles sur les imitations précoces de sigillée de Forum Claudii Vallensium*, Annales Valaisannes, 1979, pp. 75 - 98; mais aussi la remarque de Wells, *Manufacture, distribution and date*, p. 135.

¹⁷²Kaenel, *Lousonna 2*, pp. 44 et 45.

¹⁷³Rychener, *Oberwinterthur 1*, n° 18 (40 à 50 ap. J.-C.).

6.4.7. La céramique peinte (cat. nos 164 à 166)

Nous retrouvons, avec le n° 164, le bol de *Roanne*, proche de l'exemplaire 104 de l'état 1 B. Outre le petit pot 165, nous mentionnons encore le tesson à décor géométrique, n° 166. Le décor en Z appartient au répertoire habituel des potiers gaulois¹⁷⁴.

6.4.8. La céramique à pâte claire (cat. nos 167 à 170)

La forme du tonneau 167, sans lèvre et à bord rentrant, existe également en pâte grise, comme par exemple dans la couche augustéenne tardive d'Oberwinterthur¹⁷⁵. Toutefois, elle n'est pas limitée à une période donnée.

La petite coupe 168 à lèvre déversée et à fond plat est un *unicum*. En revanche, les coupes 169 et 170 sont des variantes de notre exemplaire 111 (état 1 B).

6.4.9. La céramique à pâte sombre (cat. nos 171 à 181)

Le pot à décor strié 171 est dans la lignée des nos 57 à 60 (état 1 A). Avec le pot à épaule et à lèvre courte 172, nous évoquons une forme très fréquente à l'époque claudienne¹⁷⁶.

Proche des nos 65 et 129 (états 1 A et 1 B), la terrine 174 est davantage répandue durant tout le I^{er} siècle¹⁷⁷. Quant aux écuelles ou jattes nos 175 à 180, nous en avons parlé lors de la description du n° 68 (état 1 A). Citons, à titre d'exemple de parallèles directs dans le temps, les assiettes et écuelles du vicus de Hofheim, daté de la fin du I^{er} siècle et le début du II^e siècle ap. J.-C. H. Schoppa parle, à juste titre, de forme intemporelle (*zeitlose Form*)¹⁷⁸.

Par contre, l'écuelle 181 est une nouvelle venue dans notre répertoire. Le bord aplati est séparé de la paroi par une gorge bien marquée. L'intérieur est partiellement lissé. La forme nous fait penser aux plats à engobe interne rouge, mais notre pièce n'a pas été utilisée comme plat à cuire.

Datation : La terre sigillée italique est encore bien représentée. L'apparition de la terre sigillée du Sud de la Gaule nous mène vers les années 20 ap. J.-C. en tant que *terminus post quem* pour l'état 2 A. Les seuls éléments datables de cette catégorie proviennent cependant des couches situées à la charnière entre les états 2 B et 3 A

¹⁷⁴Paunier, *Céramique peinte*, p. 63.

¹⁷⁵Rychener, *Oberwinterthur 2*, n° 154.

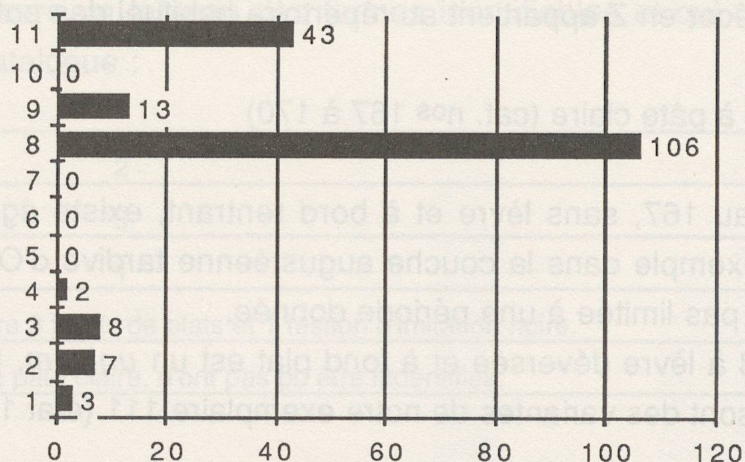
¹⁷⁶Amstad, *Martigny*, p. 148; Rychener, *Oberwinterthur 2*, fig. 84, n° 296.

¹⁷⁷Voir aussi *Lousonna 1*, pl. 56.19.

¹⁷⁸Schoppa, *Die Funde aus dem Vicus des Steinkastells Hofheim*, p. 34.

où ils fournissent un *terminus post quem* de 60/70 ap. J.-C.¹⁷⁹. Nous proposons donc une datation de 10/20 à 60/70 ap. J.-C.

6.5. Le matériel de l'état 3 A



1 = TS italique; 2 = TS ; 3 = TS imitation; 4 = c. peinte;

5 = engobe interne rouge; 6 = parois fines; 7 = revêtement argileux;

8 = cruches; 9 = amphores; 10 = mortiers;

11 = c. claire; 12 = c. sombre.

6.5.1. La terre sigillée italique (cat. n° 182)

Elle est encore présente avec 3 tessons dont un fragment d'une coupe Haltern 7 et un fond non déterminé. Ces deux pièces ne sont pas cataloguées. Nous avons en revanche représenté une assiette Haltern 2 quelque peu différente de l'assiette 151 de l'état précédent. Le bord est profilé de gorges bien marquées, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. La gorge extérieure est suivie d'une cannelure et d'une moulure saillante. Cette dernière est nettement moins proéminente pour la pièce 151.

6.5.2. La terre sigillée de la Gaule du Sud (cat. nos 183 à 184)

Le fragment décoré 183 provient d'une pièce Drag. 37. Nous devinons un personnage drapé.

Une coupelle de forme Drag. 42 est représentée par la pièce 184. Elle appartient probablement au service D de la Graufesenque qui apparaît vers 60 ap. J.-C., mais que l'on rencontre encore dans la première moitié du II^e siècle ap. J.-C.¹⁸⁰.

¹⁷⁹voir le commentaire sous 6.4.2.

¹⁸⁰Vernhet, *Création flavienne de six services de vaisselle à la Graufesenque*, dans Figlina 1, 1976, pp. 20 et 21. Castella, *La nécropole du Port d'Avenches*, pp. 34 et 35.

Les tessons non-catalogués se répartissent comme suit :

Hofheim 10	1
Drag. 27	1
non-identifiables	3

Nous sommes bien dans un faciès de la deuxième moitié du I^{er} siècle ap. J.-C.

6.5.3. La céramique à pâte claire (cat. n° 185)

Contrairement aux coupes 111, 169 et 170 des phases précédentes, notre coupe 185 possède un bord droit. Nous restons cependant dans le type dont nous avons parlé plus haut.

6.5.4. La céramique à pâte sombre (cat. nos 186 à 194)

Le pot à provisions 186 nous est déjà connu par la pièce 126 de l'état 1 B; quant au n° 187, il complète la gamme des pots à décor strié. Le col est bien marqué, les stries profondes et régulières.

Nous avons déjà parlé des pots à épaule et à lèvre courte (n° 168) comme d'ailleurs des vases à col cannelé (n° 169).

La terrine 190 s'ajoute aux variantes des terrines à bord rentrant que nous avons rencontrées dans les phases précédentes. Suit une terrine carénée de tradition gauloise, mais que nous retrouvons au I^{er} siècle ap. J.-C.¹⁸¹. Elle annonce la forme plus tardive à épaule proéminente¹⁸².

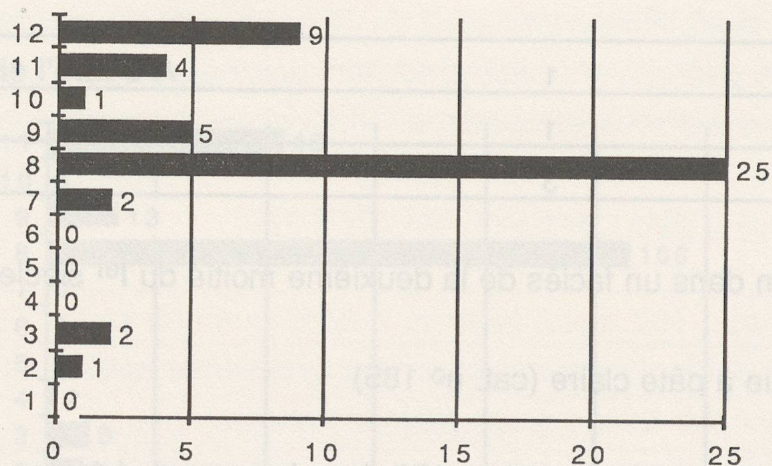
L'assiette à bord épaissi, rentrant, (n° 192) représente une forme proche des plats à engobe interne rouge et nous terminons la description du matériel céramique de l'état 3 A par un fond et un couvercle de type courant, suivis d'une bague en bronze.

Datation : Le matériel, notamment les coupes Drag. 37 et 42, et la situation stratigraphique nous proposent une datation dans la deuxième moitié du I^{er} siècle ap. J.-C.

¹⁸¹Ettlinger, *Unterwindisch*, pl. 15.66.

¹⁸²Voir notre n° 240.

6.6. Le matériel de l'état 3 B



1 = TS italique; 2 = TS ; 3 = TS imitation; 4 = c. peinte;

5 = engobe interne rouge; 6 = parois fines; 7 = revêtement argileux;

8 = cruches; 9 = amphores; 10 = mortiers;

11 = c. claire; 12 = c. sombre.

Seuls 49 tessons forment le matériel de cet état, ce qui veut dire que toute considération chronologique reposera forcément sur des bases très fragiles. Cela d'autant que plus de 50% des tessons trouvés appartiennent à des cruches¹⁸³. Toutefois, l'arrivée, très timide il est vrai, de la céramique à revêtement argileux nous fournit un indice sûr.

6.6.1. La terre sigillée de la Gaule du Sud (cat. n° 196)

Le seul tesson de cette catégorie appartient à une assiette de forme Drag. 18, fréquente dès le milieu du I^{er} siècle ap. J.-C.

6.6.2. Les imitations de la terre sigillée (non cataloguées)

Il s'agit de deux tessons de panse; l'un des deux pourrait provenir d'une imitation de la forme Hofheim 10.

6.6.3. La céramique à revêtement argileux (non cataloguée)

Là encore, nous n'avons que deux pièces représentant cette catégorie, mais l'une d'elles est un tesson de bord, proche des gobelets à dépressions à col long et vertical

¹⁸³Dont 80% font partie d'un même récipient.

(comme notre n° 214). Ces gobelets font leur apparition à la fin du II^e et perdurent jusqu'au IV^e siècle ap. J.-C.¹⁸⁴. La présence du tesson de bord en question est donc le *terminus post quem* de notre ensemble.

6.6.4. Les cruches (cat. nos 197 à 198)

Les deux exemplaires dessinés ne se laissent pas fixer dans le temps.

6.6.5. Les amphores (non cataloguées)

Les cinq tessons de panse ne nous permettent pas une attribution sûre.

6.6.6. Le mortier (non catalogué)

Il s'agit d'une variante de notre n° 34 (état 1 A). Ce type ne dépasse guère l'époque tibérienne et sa présence dans cette couche laisse entrevoir un certain brassage, brassage que nous rencontrerons d'ailleurs également dans la dernière phase.

6.6.7. La céramique à pâte sombre (cat. n° 199)

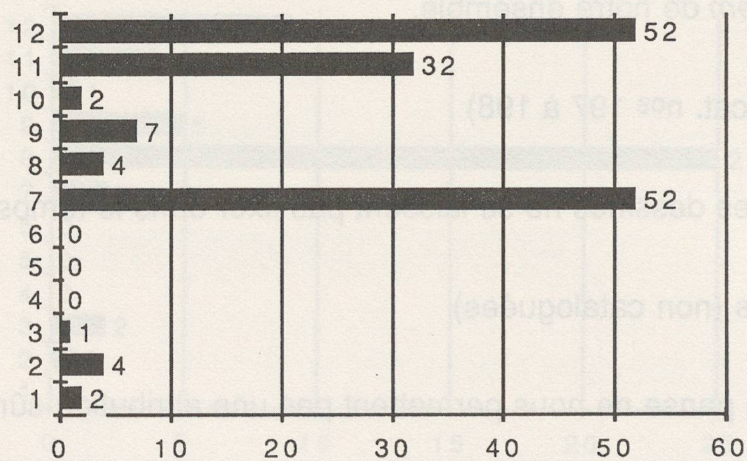
La terrine 199 nous est familière depuis l'état 1 B (n° 129) et nous l'avons aussi rencontrée dans l'état 2 (n° 174).

Datation : Si nous acceptons le *terminus post quem* du gobelet à col haut en revêtement argileux, nous devrions placer le début de l'état 3 B au commencement du III^e siècle ap. J.-C. Il nous manquerait alors le lien entre la datation de l'état 3 A et celle-ci. Il est à relever que nous ne possédons quasiment aucune forme typique du II^e siècle ap. J.-C.; ce problème ne pourra pas être résolu dans le cadre de cette fouille¹⁸⁵.

¹⁸⁴Paunier, *Genève*, pp. 222 à 224, et Kaenel et al., *Lousonna 2*, pp. 144-145. Particulièrement intéressant est le fait que dans la villa de Tschugg, ces gobelets à col haut ne se rencontrent pas. Or, l'abandon de la villa est fixé par les chercheurs à la fin du II^e siècle (von Kaenel & Pfanner, *Tschugg*).

¹⁸⁵L'ensemble du matériel céramique, à l'exception des fouilles à partir de 1982, sera étudié et analysé dans notre thèse de doctorat : *La céramique gallo-romaine de Nyon* (en préparation). Pour le problème en question voir aussi F. Christe & J. Morel, *Un nouveau quartier romain de Nyon: fouilles de Bel-Air 1978-80*, dans *Etudes de Lettres*, 1, 1982, surtout pp. 122 et ss.

6.7. Le matériel de l'état 3 C



1 = TS italique; 2 = TS ; 3 = TS imitation; 4 = c. peinte;

5 = engobe interne rouge; 6 = parois fines; 7 = revêtement argileux;

8 = cruches; 9 = amphores; 10 = mortiers;

11 = c. claire; 12 = c. sombre.

Plus du 30% de la céramique fait partie de la catégorie à *revêtement argileux*, et seulement 3,8% se rattachent à la terre sigillée (italique ou de la Gaule du Sud). Visiblement, nous entrons dans une époque différente.

6.7.1. La terre sigillée (cat. nos 200 à 201)

Nous avons représenté un bord d'une coupe de type Haltern 7a (?). Le point d'interrogation s'explique par la petitesse du fragment. Le reste de la TS non cataloguée se répartit comme suit :

Haltern 7c (bord)	1
Drag 18/31 (paroi)	1
non déterminé	2

6.7.2. Les imitations de la terre sigillée (non cataloguées)

Le seul tesson appartenant à cette catégorie est un bord de la forme Drag 36.

6.7.3. La céramique à revêtement argileux (cat. nos 202 à 207)

Le vase à décor excisé (201) est encore très proche de la terre sigillée, par sa technique et l'aspect de sa surface. Si la forme et le décor apparaissent au II^e siècle de notre ère, nous les rencontrons également au III^e siècle¹⁸⁶. La forme peut porter soit des décors excisés, soit des décors à la barbotine¹⁸⁷.

Les deux fragments 202 et 203 font partie d'une coupe Lamboglia 2/37 à décor oculé, fréquente aux II^e et III^e siècles¹⁸⁸. En Suisse, nous les trouvons souvent dans le bassin lémanique, mais également à Martigny et à Berne, pour ne nommer que quelques sites proches¹⁸⁹. Vu la forme et le décor, il est possible que notre exemplaire vienne de l'atelier de Thonon et il en va de même avec la forme globulaire n° 204¹⁹⁰.

Nous avons déjà parlé des gobelets à col haut, comme les pièces 205 et 206¹⁹¹. Le fragment de panse avec graffito, n° 207, fait probablement partie de la même famille. Le col de ces gobelets s'allonge au cours des périodes tardives. Ils existent soit en pâte claire, soit en pâte grise. Les tessons de panse non catalogués possèdent souvent un décor guilloché. Un tesson de panse fait partie des gobelets à dépression.

6.7.4. La céramique allobroge (cat. n° 208)

De nouveau il s'agit d'un indicateur chronologique important. Ce type de céramique semble avoir été produit entre le II^e et la première moitié du III^e siècle ap. J.-C. Sa diffusion se limite essentiellement dans la région comprise entre Vienne et Nyon¹⁹².

6.7.5. La céramique à pâte claire (cat. nos 209 à 210)

Le pot à col cintré n° 209 trouve des parallèles déjà à partir du milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. Pour le plat 210, nous émettons l'hypothèse d'une forme tardive des plats à engobe interne rouge.

¹⁸⁶Oelmann, *Niederbieber*, type 24b (mais avec un col plus haut).

¹⁸⁷Voir *Groupe de travail sur les sigillées claires*, pp. 19 et ss.

¹⁸⁸Paunier, *Genève*, p. 230, n° 377.

¹⁸⁹Voir la dernière mise au point : *Groupe de travail sur les sigillées claires, Céramiques tardives à revêtement argileux des Alpes du nord et de la vallée du Rhône*, op.cit.

¹⁹⁰Broise & Périllat. *Fouilles gallo-romaines de Thonon*, Mém. et doc. Académie Chablaisienne, 59, 1970, pp. 1 - 61 et *Groupe de travail sur les sigillées claires*, p. 27. Une provenance lausannoise n'est cependant pas exclue non plus ! La production des deux ateliers était très proche. Voir à ce sujet Kaenel et al., *Les ateliers de céramique gallo-romaine de Lousonna*, fig. 7.62 et 63 et p. 106.

¹⁹¹Voir plus haut sous 6.3.

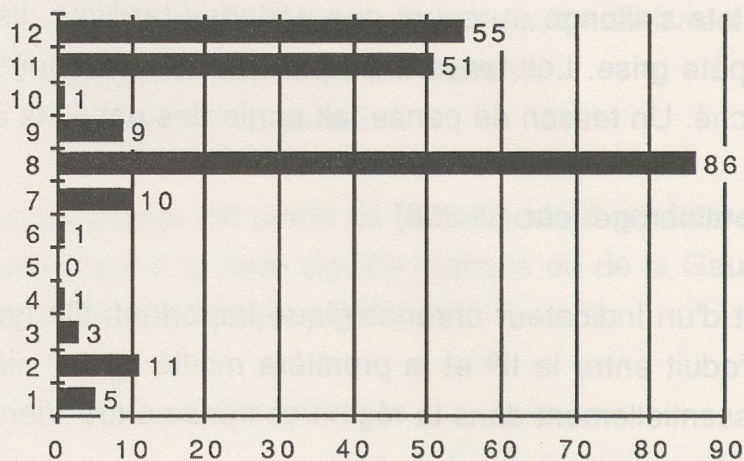
¹⁹²Paunier, *Genève*, p. 268.

6.7.6. La céramique à pâte sombre (cat. n° 211)

Le pot 211 couvre toute la période romaine dans notre région et la forme persiste même au-delà. Notre exemplaire s'approche des types tardifs¹⁹³. Nous retrouverons une variante dans la phase suivante (n° 221).

Datation: Le faciès nous renvoie entre la fin du II^e et le III^e siècle ap. J.-C. Nous avons parlé plus haut des problèmes de la datation des phases tardives; ces problèmes subsistent également pour l'état 3 C. Toutefois, le nombre élevé de gobelets à revêtement argileux, décorés simplement par des rangées de guillochis, nous permet quand même de proposer cette datation. Le problème de l'état 3 B persiste, bien évidemment.

6.8. Le matériel de la phase d'abandon du site



1 = TS italique; 2 = TS ; 3 = TS imitation; 4 = c. peinte;

5 = engobe interne rouge; 6 = parois fines; 7 = revêtement argileux;

8 = cruches; 9 = amphores; 10 = mortiers;

11 = c. claire; 12 = c. sombre.

Le tableau des catégories le montre d'ores-et-déjà: les couches perturbées ne nous permettent pas de présenter un ensemble homogène.

¹⁹³Voir de nombreux parallèles chez Paunier, *Genève*, nos 603 à 610.

6.8.1. La terre sigillée (cat. n° 212)

Une des pièces les plus anciennes du site se trouve dans la phase d'abandon - c'est l'ironie du sort ou les vicissitudes d'une fouille ... Toujours est-il que nous avons ici, avec la coupe Haltern 7a (n° 212), une pièce témoin remontant à la 2^e décennie avant J.-C. Cette coupe est accompagnée des pièces non cataloguées suivantes :

Fonds de coupes "italiques"	2
Fonds indéterminés (Gaule)	3
Fond d'assiette (Gaule)	1
Drag 17	1
Hofheim 1	1
Tessons de panse indéterminés	8

Il est à relever que nous n'avons aucun tesson de la fin du I^{er} siècle et du début du II^e siècle ap. J.-C.

6.8.2. Les imitations de la terre sigillée (cat. n° 213)

L'assiette n° 213 imite le Service I de Haltern et - provenant pourtant d'un autre complexe - va de paire avec la coupe 212 en ce qui concerne la datation. Les deux autres tessons non catalogués n'ont pas pu être rattachés à une forme précise.

6.8.3. La céramique à revêtement argileux (cat. nos 214 à 215)

Le gobelet 214, à décor guilloché, fait partie des gobelets à col haut dont nous avons parlé à propos du n° 205 (état 3 C). Le fond 215 est un *unicum*; la qualité de l'engobe nous renvoie à la terre sigillée du Centre de la Gaule, mais la forme reste inconnue.

Les autres pièces non cataloguées sont:

Gobelet à col haut	1
Vase à dépression	1
Décor oculé	1
Décor de cordons fendus	1
Lamboglia 2/37	1
Indéterminés	3

6.8.4. Les cruches (cat. nos 216 à 217)

Le n° 216, à lèvres pendantes, appartient à l'époque augustéenne¹⁹⁴. La pièce 217 se distingue par son anse collée très près du bord et par son engobe métallescent. Des cruches à revêtement argileux ont été produites entre autres dans l'atelier de Thonon¹⁹⁵. Elles sont à placer entre 150 et 250 ap. J.-C.

6.8.5. La céramique à pâte claire (cat. nos 218 à 219)

Le pot à provisions 218 et le petit pot 219 ne se différencient guère des types plus anciens.

6.8.6. La céramique à pâte sombre

Il en va de même pour cette catégorie de céramique dont seul le n° 221, variante du n° 211 (état 3 C), appartient aux formes que l'on trouve davantage à partir du II^e siècle ap. J.-C. que dans les périodes plus anciennes.

Datation : Ce matériel ne permet aucune datation qui se distinguerait de la phase précédente. Le *terminus post quem*, fourni par les vases à col haut en revêtement argileux, reste le même. Si par ailleurs le site de Nyon livre du matériel du IV^e siècle ap. J.-C., nous n'avons pas pu mettre en évidence des pièces dépassant le III^e siècle. Le résultat de l'analyse des phases tardives est donc plutôt décevant.

6.9. Le matériel hors stratigraphie

Nous renonçons à inclure une statistique des formes qui n'aurait guère de sens ici. Nous nous permettons en outre de ne présenter que les formes nouvellement apparues. C'est le cas de la coupe en TS Haltern 4, n° 224 et qui appartient, une fois de plus, à la période augustéenne. Il en va de même avec le fragment estampillé 226 dont l'auteur, le potier SESTIUS, a travaillé à Arezzo. De la céramique à pâte claire, nous voulons mentionner le pot à marli n° 232, forme courante dès la deuxième moitié du I^{er} siècle, mais que nous rencontrons déjà dans la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C.¹⁹⁶. Dans la céramique à pâte grise ou sombre, nous observons d'autres variantes des pots à décor strié et un pot à décor en impressions, le n° 239. Ce décor

¹⁹⁴Voir l'état 1 B, nos 100 et 101.

¹⁹⁵Groupe de travail sur les sigillées claires, *op.cit.*

¹⁹⁶Voir en plus des références du catalogue : Schaub & al. *Les fosses et les puits ...* p. 254, fig. 23 (puits 25 du II^e siècle).

persistera à travers les siècles; nous le trouvons dès l'âge du Bronze jusqu'à la fin de l'époque romaine, voire au-delà. Ce décor rudimentaire va de paire avec un façonnage relativement grossier. La terrine carénée n° 240 se rencontre dès le milieu du 1^{er} siècle ap. J.-C. Les meilleurs parallèles pour notre pièce se trouvent à Lousonna-Vidy¹⁹⁷. Nous terminons ce survol par une fibule de l'époque augustéenne.

6. 10. Résumé

Pour la première fois, un mobilier céramique important (plus de 3100 tessons) et provenant d'ensembles bien stratifiés a pu être étudié et publié. Les états 1 A et 1 B sont des témoins précieux des progrès de la romanisation dans notre région sous Auguste. Ils précisent l'image des premières années de la Suisse romaine. Certaines pièces nous livrent même des indices d'une occupation antérieure que des fouilles futures devront essayer de mettre en évidence.

Les états 3 A, B et C n'offrent de loin pas une palette aussi riche du matériel céramique. Ce matériel permet quand même une observation : dans ce secteur au moins, l'abandon du site semble se situer au III^e siècle ap. J.-C.

L'étude globale du mobilier céramique mis au jour à Nyon jusqu'en 1980 complètera le faciès céramique de la première ville romaine en Suisse¹⁹⁸.

6.11. Analyses chimiques de la pâte

Nous avons parlé à plusieurs reprises de la nécessité de faire des analyses chimiques de la pâte. En attendant des analyses par fluorescence X, nous avons profité d'une possibilité qui nous a été offerte par le Centre de microanalyse par sonde électronique de l'Institut de physique expérimentale de l'Université de Lausanne. Le Centre de microanalyse a examiné 20 échantillons de tessons de terre sigillée italique et des imitations précoces de la TS. Les mesures faites en 1985 par un *Scanning Electron Microprobe Quantometer* n'ont pas donné des résultats probants; les différences quantitatives entre les trois mesures prises par tesson ont été souvent trop élevées pour que l'on puisse calculer une moyenne significative. Toutefois, nous pensons qu'il est utile de présenter succinctement quelques résultats de cette analyse. Une comparaison ultérieure avec des mesures faites avec la fluorescence X sera d'autant plus intéressante.

¹⁹⁷Voir en plus des références du catalogue : *Le Vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy*, n° 144 (ensemble de la 2^e moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C.).

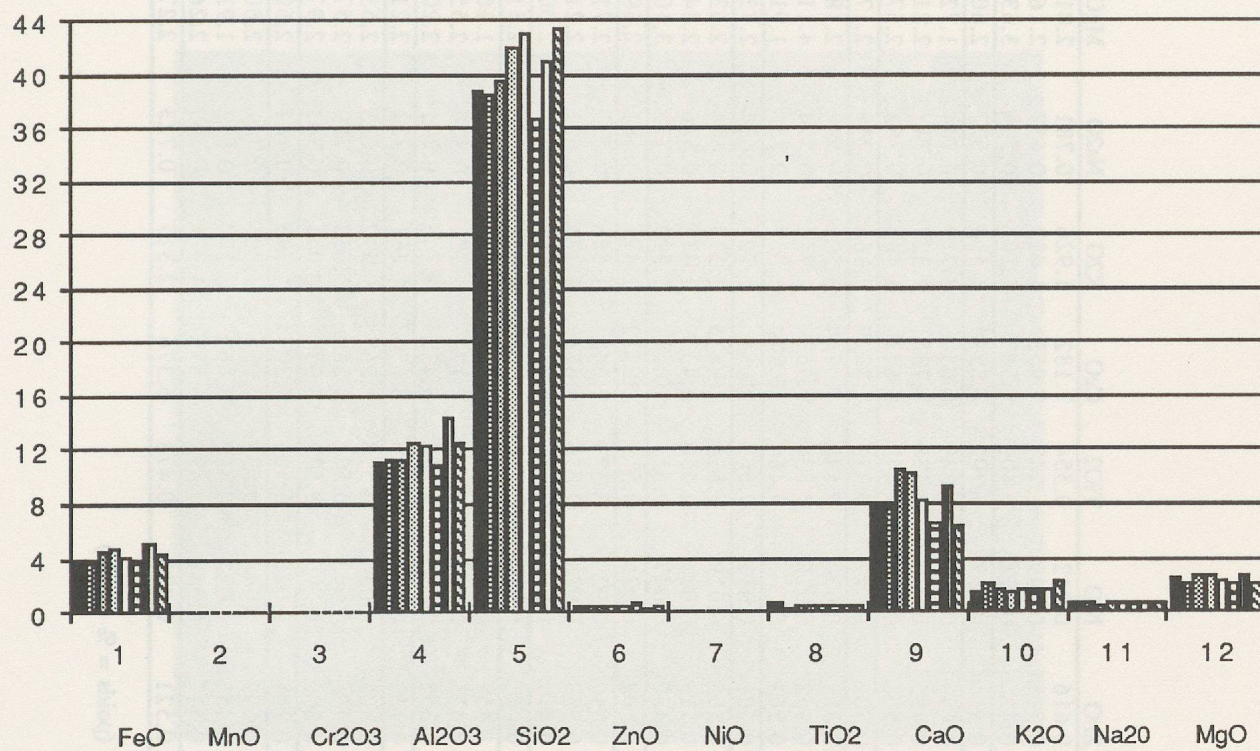
¹⁹⁸S. Amstad, *La céramique gallo-romaine de Nyon* (thèse de doctorat en préparation).

Pour la présentation, nous avons choisi 8 échantillons de coupes Haltern 7 dont sept sont cataloguées. Nous nous abstenons cependant de commenter le tableau ou le graphique. L'analyse chimique de la pâte est affaire de spécialistes et c'est à leur intention que nous publions ces résultats en partant du principe que toute expérience, même avec des résultats négatifs, mérite d'être relatée¹⁹⁹.

Silvio Amstad

¹⁹⁹Pour les problèmes d'analyse chimique de la pâte voir entre autres : G. Schneider, *Anwendung quantitativer Materialanalysen auf Herkunftsbestimmungen antiker Keramik*, dans *Berliner Beiträge zur Archäometrie* 3, 1978, pp. 63 - 122; F. Widemann et al., *A Lyons branch of the pottery-making firm of Ateius of Arezzo*, dans *Archaeometry* 17, 1, 1975, pp. 45-59; M. Picon & M. Vichy, *Recherches sur la composition des céramiques de Lyon*, dans *RAC* 25, 1974, pp. 37-59; M. Maggetti, *Recherches minéralogiques chimiques et technologiques sur la terre sigillée de l'atelier de la Péniche (Vidy/Lausanne)*, dans A. Laufer, *La Péniche. Un atelier de céramique à Lousonna. I^{er} siècle ap. J.-C.*, Lousonna 4, CAR 20, Lausanne, 1980; Kaenel et al., *Les ateliers de céramiques gallo-romaines de Lousonna, op.cit.* (particulièrement les pages 107-132).

Tableau d'analyse de la pâte



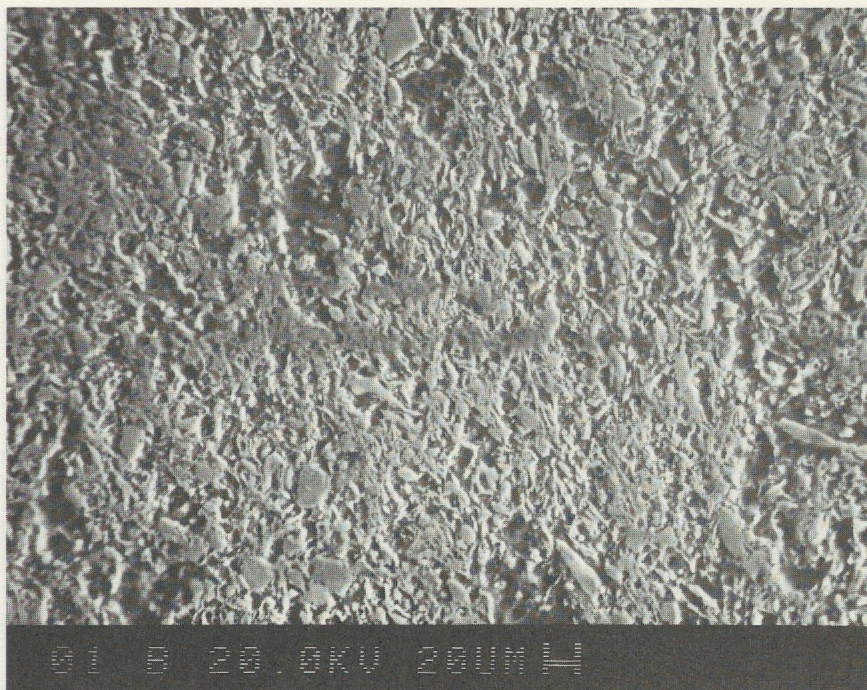
Analyse chimique		FeO	MnO	Cr2O3	Al2O3	SiO2	ZnO	NiO	TiO2	CaO	K2O	Na2O	MgO	Total
2103/16	Haltern 7	3.709	0.082	0.006	11.103	44.182	0.616	0.042	0.554	7.182	1.926	0.781	2.018	72.2
	cat. no 15	3.799	0.113	0.015	11.31	34.541	0.515	0.049	1.147	7.953	1.423	0.657	2.162	63.68
		4.231	0.104	0.013	11.225	37.902	0.41	0.021	0.405	8.563	1.19	0.594	3.631	68.29
	moyenne	3.913	0.1	0.011	11.213	38.875	0.514	0.037	0.702	7.8993	1.513	0.677	2.6037	68.06
2103/23	Haltern 7	2.835	0.032	0.016	11.6	39.927	0.499	0.03	0.289	6.05	3.719	0.744	1.728	67.47
	cat. no 19	3.805	0.109	0.052	10.615	39.294	0.495	0.022	0.378	8.735	1.327	0.717	2.215	67.76
		4.546	0.122	0.064	11.728	36.47	0.508	0.013	0.445	8.623	1.445	0.785	2.571	67.32
	moyenne	3.729	0.088	0.044	11.314	38.564	0.501	0.022	0.371	7.8027	2.164	0.749	2.1713	67.52
2109/8	Haltern 7	3.934	0.163	0	10.288	37.478	0.688	0.024	0.888	10.744	1.501	0.598	2.187	68.49
	cat. no 79	5.883	0.007	0.013	11.295	38.612	0.552	0.028	0.336	9.962	1.774	0.574	4.114	73.15
		4.264	0.102	0	12.242	42.695	0.563	0	0.464	10.914	1.837	0.73	1.918	75.73
	moyenne	4.694	0.091	0.004	11.275	39.595	0.601	0.017	0.563	10.54	1.704	0.634	2.7397	72.46
2109/7	Haltern 7	4.545	0.195	0.005	12.841	40.329	0.555	0.019	0.534	10.825	1.395	0.684	2.533	74.46
	cat. no 78	4.454	0.082	0.019	11.096	46.33	0.513	0.01	0.456	9.43	1.437	0.626	2.448	76.9
		5.648	0.152	0.04	13.897	39.427	0.457	0.047	0.51	10.501	1.599	0.733	3.103	76.11
	moyenne	4.882	0.143	0.021	12.611	42.029	0.508	0.025	0.5	10.252	1.477	0.681	2.6947	75.83
2103/19	Haltern 7	4.45	0.121	0.029	13.205	40.917	0.549	0.02	0.373	9.648	1.663	0.735	2.719	74.43
	non catalogué	4.411	0.104	0.021	12.911	41.024	0.359	0.023	0.516	8.671	1.726	0.611	2.217	72.59
		3.671	0.073	0.033	10.881	47.478	0.411	0	0.451	6.786	1.889	0.641	2.005	74.32
	moyenne	4.177	0.099	0.028	12.332	43.14	0.44	0.014	0.447	8.3683	1.759	0.662	2.3137	73.78
2103/10	Haltern 7	2.945	0.076	0.015	9.812	30.144	1.457	0.023	0.52	6.406	1.514	0.913	1.869	55.69
	cat. no 14	4.634	0.075	0.052	12.435	36.94	0.475	0.011	0.629	7.121	1.723	0.879	2.559	67.53
		4.316	0.099	0.06	10.82	43.196	0.358	0.056	0.368	6.437	1.745	0.701	2.207	70.36
	moyenne	3.965	0.083	0.042	11.022	36.76	0.763	0.03	0.506	6.6547	1.661	0.831	2.2117	64.53
2258/6	Haltern 7	5.119	0.124	0.025	13.692	40.01	0.205	0.036	0.518	9.367	1.692	0.683	2.536	74.01
	cat. no 80	4.99	0.145	0.018	14.614	42.11	0.356	0.043	0.521	9.588	1.653	0.759	2.571	77.37
		5.559	0.117	0.04	15.317	40.819	0.303	0	0.523	8.957	2.041	0.842	2.97	77.49
	moyenne	5.223	0.129	0.028	14.541	40.98	0.288	0.026	0.521	9.304	1.795	0.761	2.6923	76.29
2103/18	Haltern 7	5.471	0.133	0.008	12.294	38.841	0.692	0.042	0.537	7.088	1.606	0.781	2.608	70.1
	cat. no 16	3.59	0.101	0.012	12.972	46.38	0.455	0.022	0.419	5.463	3.374	0.622	1.939	75.35
		4.076	0.149	0.037	12.476	45.015	0.417	0.041	0.477	6.577	1.972	0.767	2.266	74.27
	moyenne	4.379	0.128	0.019	12.581	43.412	0.521	0.035	0.478	6.376	2.317	0.723	2.271	73.24

Data reduction by Method Bence & Albee

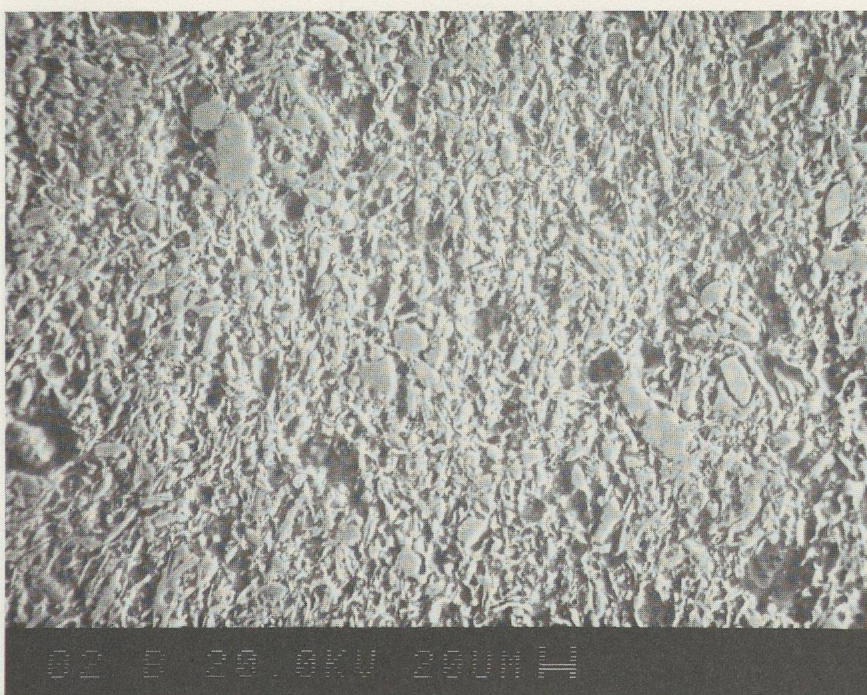
(poids = % (oxide))

Analyse de la pâte par microsonde :

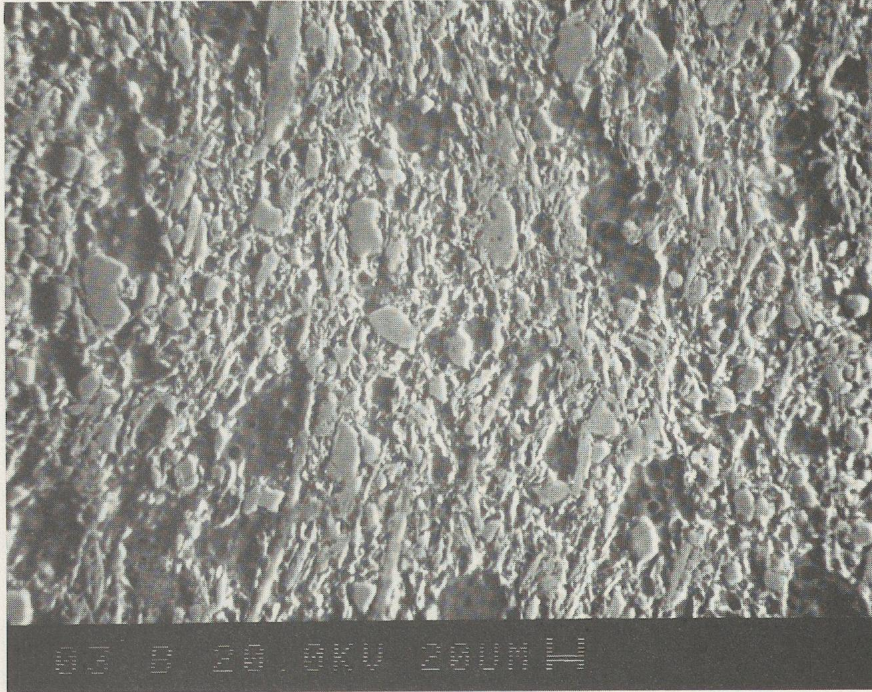
01 = Haltern 7 b (Inv. n° 2103/19 - non catalogué)



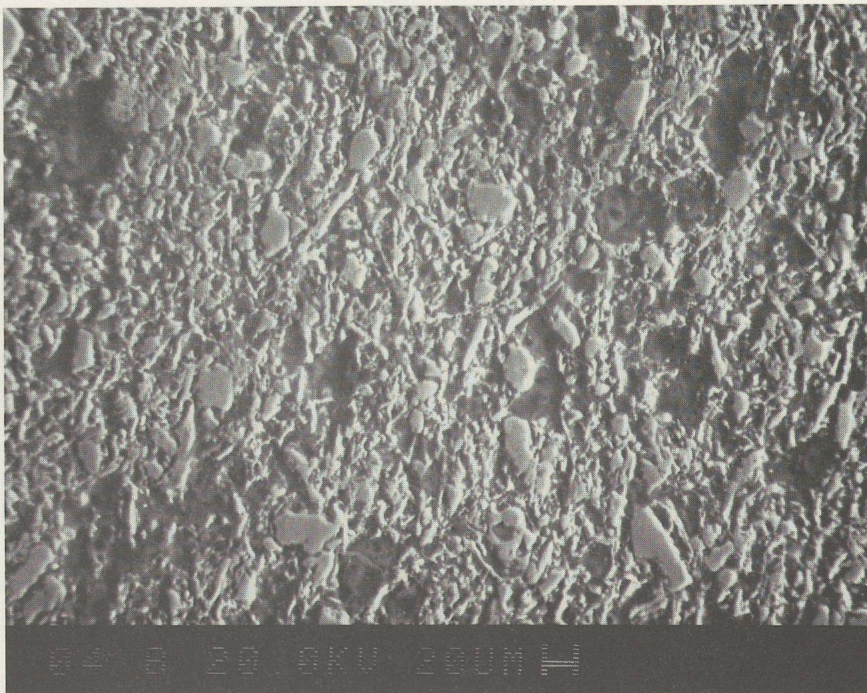
02 = Haltern 7 c (cat. n° 16)

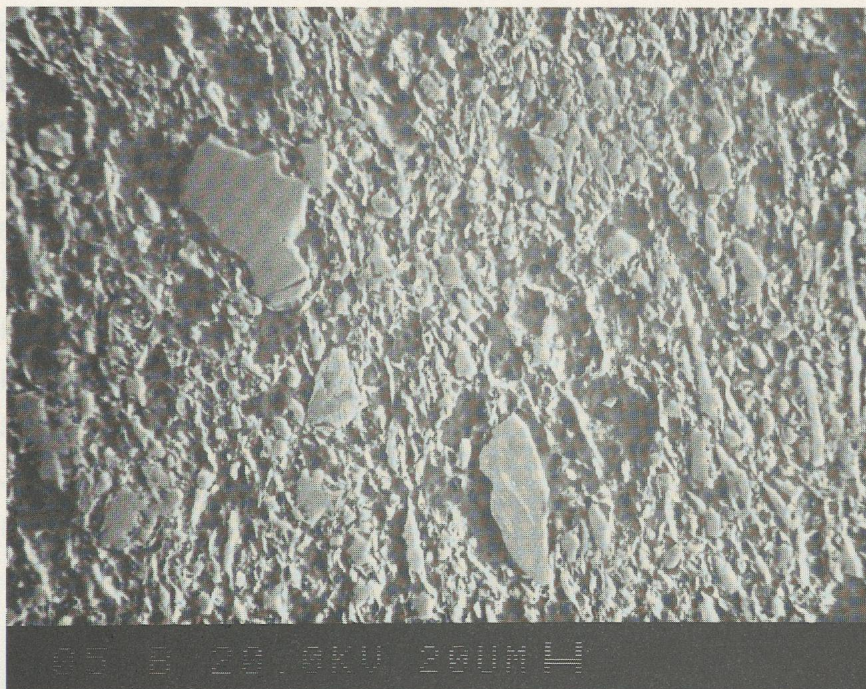


03 = Haltern 7 b (cat. n° 15)



04 = Haltern 7 b (cat. n° 14)



05 = Haltern 7 (cat. n° 19)**06 = Assiette du service I b (cat. n° 17)**

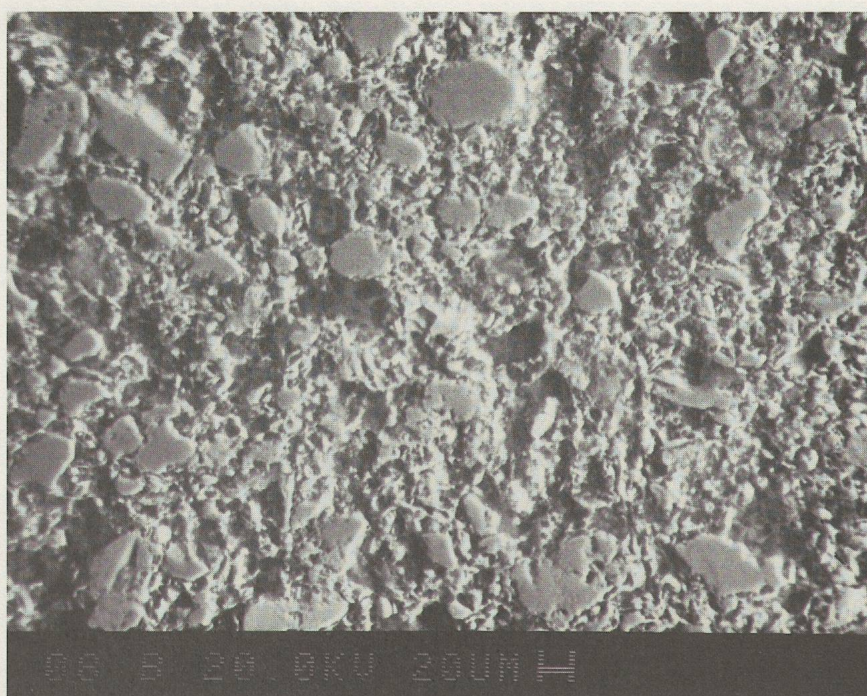
07 = Haltern 7 c (cat. n° 80)

07 = Haltern 7 c (cat. n° 80)



08 = Haltern 7 b (cat. n° 79)

08 = Haltern 7 b (cat. n° 79)



6.12. Table des abréviations

AA	Anzeiger für schweizerische Altertumskunde, Zurich.
ANRW	Aufstieg und Niedergang der römischen Welt.
Archaeometry	Bulletin of the Research Laboratory for Archaeology and the History of Art, Oxford.
BJ	Bonner Jahrbücher, Bonn.
BRGK	Bericht der Römisch-Germanischen Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts, Frankfurt.
CAR	Cahiers d'archéologie romande. Bibliothèque historique vaudoise.
DAF	Documents d'Archéologie Française. Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
Figlina	Figlina, Documents du laboratoire de céramologie de Lyon et publications de la SFECAG (Société française d'étude de la céramique antique en Gaule), Lyon.
GPV	Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa, Brugg.
Hémecht	Revue d'histoire luxembourgeoise.
JbAK	Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst, Liestal.
JbBHM	Jahrbuch des Bernischen Historischen Museums, Bern.
JbRGZM	Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums, Mainz.
JbSGU	Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte, Bâle. (Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie, SSPA)
MEFR	Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole française de Rome, Paris.
RA	Revue archéologique, Paris.
RAC	Revue archéologique du Centre, Vichy.
RAE	Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, Dijon.
RCRF	Rei Cretariae Romanae Fautorum, Acta.
RSL	Rivista di studi liguri, Bordighera.
US	Ur-Schweiz, publication de la SSPA, Bâle.

6.13. Bibliographie

- Alarcao J. & Etienne R., *Fouilles de Conimbriga, 4, Les sigillées*, Paris, 1975.
- Albrecht C., *Das Römerlager in Oberaden*, Dortmund, 1938.
- Amstad S., *Un ensemble céramologique du milieu du 1^{er} siècle après J.-C. à Martigny*, dans JbSGU, 67, 1984, pp. 137-170.
- Becker Chr. & al., *Le dépôt d'amphores augustéen de la rue de la Favorite à Lyon*, dans Figlina 7, 1986, pp. 65-89.
- Behrens G., *Neue und ältere Funde aus dem Legionskastell Mainz*. -

- Ausgrabung römischer Gebäude im Kastellgebiet in den Jahren 1901 und 1903*, dans Mainzer Zeitschrift, 12,13, 1917/1918, pp. 21-45 et 46-66.
- Bender H. & Steiger R., *Ein römischer Töpferbezirk des 1. Jahrhunderts n. Chr. in Augst- Kurzenbettli*, dans Beiträge zur Augster Forschung, Augst, 1975, pp. 198-287.
- Berger L. & Müller F., *Sondierungen auf der Gersteflue bei Waldenburg 1968 und 1974*, dans Baselbieter Heimatbuch 14, Liestal, 1981, pp. 9-91.
- Berchem van D., *Les routes et l'histoire. Etudes sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain*, Genève, 1982.
- Bémont C. & Jacob J.-P. (sous la dir. de), *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut Empire: implantations, produits, relations*. DAF 6, Paris, 1986.
- Broise P. & Périllat J.-C., *Fouilles gallo-romaines de Thonon*, dans Mémoires et documents de l'Académie Chablaisienne 59, 1970, pp. 1-61.
- Bulliot J.-G., *Fouilles du Mont Beuvray (ancienne Bibracte), de 1867 à 1895*, Autun-St-Etienne, 1899.
- Cabotse J. & Périchon R., *Céramiques gauloises et gallo-romaines de Roanne (Loire)*, dans Gallia 24, 1966, fasc. 1, pp. 29-75.
- Castella D., *La nécropole du Port d'Avenches*, CAR 41, Aventicum 4, Avenches, 1987.
- Chapotat G., *Vienne gauloise, Le matériel de la Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine*, Publ. du Centre d'étude rom. et gallo-rom. de la Fac. des Lettres et Sciences Humaines de Lyon, fasc. 2, Lyon, 1970.
- Christe F. & Morel J., *Un nouveau quartier romain de Nyon: fouilles de Bel-Air 1978-80*, dans Etudes de Lettres. Revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, 1982, 1, pp. 105-125.
- Chronologie. *Datation archéologique en Suisse*. Publication de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie. Antiqua 15, Bâle, 1986.
- Corsi-Sciallano M. & Liou B., *Les épaves de Tarraconaise à chargement d'amphores Dressel 2-4*, dans Archaenonautica 5, 1985.
- Curdy P. & al., *Intervention archéologique à Yverdon-les-Bains, La Tène finale, Epoque romaine précoce*, dans JbSGU 1984, pp. 123-136.
- Czys W., *Der Sigillata-Geschirrfund von Cambodunum-Kempton. Ein Beitrag zur Technologie und Handelskunde mittelkaiserzeitlichen Keramik*, dans BRGK 63, 1982, pp. 282-348.
- Dalaut M. & Deyber A., *Les céramiques de l'oppidum laténien de la Pierre d'Appel à Etival-Clairefontaine (Vosges)*, dans Gallia 45, 1987-1988, pp. 39-47.
- Desbat A. & al., *Note préliminaire sur la céramique commune de la Rue des Farges à Lyon*, dans Figlina 4, 1979, pp. 1-17.

- Desbat A. & Savay-Guerraz H., *Les productions céramiques à vernis argileux de Saint-Romain-en-Gal*, dans Figlina 7, 1986, pp. 91-104.
- Ducrey P., *La Suisse romaine*, dans Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses I, Lausanne, 1982, pp. 51-96.
- Dumoulin A., *Les puits et fosses de la colline Saint-Jacques à Cavaillon*, dans Gallia, 23, 1965.1, pp. 1-85.
- Eschbaumer P. & Faber A., *Die südgallische Reliefsigillata - Kritische Bemerkungen zur Chronologie und zu Untersuchungsmethoden (Eine Stellungnahme zu dem Aufsatz von B. Pferdehirt im JbRGZM, 33, 1986)*, dans Fundberichte aus Baden-Württemberg, Band 13, Stuttgart, 1988, pp. 223-247.
- Ettlinger E., *Die Keramik der Augster Thermen, Ausgrabungen 1937-1938*, Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, 6, Basel, 1949.
- Ettlinger E., *Keramik aus der untersten Einfüllung im Keltengraben*, dans GPV 1972, Brugg, 1973, pp. 34-42 (= Ettlinger, KS, 262-268).
- Ettlinger E., *Kleine Schriften. Keramik. RCRF, Augst/Kaiseraugst, 1977* (= Ettlinger, KS).
- Ettlinger E., *Bemerkungen zu ausgewählten Kleinfunden und den Grundrissen der Häuser in Unterwindisch*, dans GPV 1978, Brugg, 1980, pp. 12-45.
- Ettlinger E., *Die augusteische TS aus Neuss. Novaesium 9*, Limesforschungen 21, Berlin, 1983.
- Ettlinger E. & Müller E., *Vepotalus*, dans Festschrift W. Drack, 1977, pp. 95-103.
- Ettlinger E. & Simonett Chr., *Römische Keramik aus dem Schutthügel von Vindonissa*, Basel, 1952.
- Fellmann R., *Basel in römischer Zeit*, Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 10, Basel, 1955.
- Fiches J.-L., *La diffusion des sigillées italiques en languedoc méditerranéen à travers les timbres de potiers*, dans RA 11, 1972, pp. 253-281.
- Filtzinger Ph., *Novaesium 5, Die römische Keramik aus dem Militärbereich von Novaesium (etwa 25 bis 50 n. Chr.)*, Limesforschungen 11, Berlin, 1972.
- Fingerlin G., *Dangstetten, ein augusteisches Legionslager am Hochrhein, Vorbericht über die Grabungen 1967-1969*, dans BRGK 1970-1971, pp. 197-232.
- Fingerlin G., *Dangstetten I, Katalog der Funde*, Stuttgart, 1986.
- Fischer F., *Das Oppidum von Altenburg-Rheinau, Ein Vorbericht*, dans Germania, 44, 1966, pp. 286-312.
- Fischer F., *P. Silius Nerva. Zur Vorgeschichte des Alpenfeldzuges 15 v. Chr.* dans Germania, 54, 1976, pp. 147-155.

- Fischer T., *Neue Untersuchungen in Kastell und Vicus von Eining/Abusina, Ldkr. Kelheim, Niederbayern*, dans Bayerische Vorgeschichtsblätter, 45, München, 1980, pp. 125-153.
- Fischer U., *Cambodunumforschungen 1953-II, Keramik aus den Holzhäusern zwischen der 1. und 2. Querstrasse*, Kallmünz, 1957.
- Fouet G., *Vases gaulois de la région toulousaine*, dans Gallia, 28, fasc. 1, 1970, pp. 11-33.
- Frei-Stolba R., *Die römische Schweiz. Ausgewählte staats- und verwaltungsrechtliche Probleme im Frühprincipat*, dans ANRW II, 5.1, Berlin, 1976, pp. 288-403.
- Furger-Gunti A., *Die Ausgrabungen im Basler-Münster I. Die spätkeltische und augusteische Zeit (1. Jahrhundert v. Chr.)*. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 6, Solothurn, 1979.
- Furger-Gunti A. et Berger L., *Katalog und Tafeln der Funde aus der spätkeltischen Siedlung Basel-Gasfabrik*. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 7, Solothurn, 1980.
- Furger-Gunti A., *Der Murus Gallicus von Basel*, dans JbSGU, 1980, pp. 131-184.
- Gallay A., *Une tombe du second âge du fer à Sion, dans L'homme hier et aujourd'hui*, Recueil d'études en hommage à André Leroi-Gourhan, Paris, pp. 533-549.
- Gose E., *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland*, Köln, 1984⁽⁴⁾.
- Goudineau Ch., *La céramique arétine lisse*, MEFR suppl. 6, Fouilles de l'Ecole française de Rome à Bolsenna, 1962-1967, 4, Paris, 1968.
- Goudineau Ch., *Note sur la céramique à engobe interne rouge-pompéien*, dans MEFR, 82, 1970, pp. 159-186.
- Goudineau Ch. (dir.), *Aux origines de Lyon*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, No 2, Série lyonnaise n° 1, Lyon, 1989.
- Graue J., *Die Gräberfelder von Ornavasso*, Hamburger Beiträge zur Arch., Beiheft 1, Hamburg, 1974.
- Groupe de travail sur les sigillées claires, *Céramiques tardives à revêtement argileux des Alpes du Nord et de la vallée du Rhône (de Martigny à Vienne)*, dans Figlina 7, 1986, pp. 19-49.
- Grünewald M., *Die Funde aus dem Schutthügel des Legionslagers von Carnuntum (Die Baugrube Pingitzer)*. Der römische Limes in Oesterreich, Heft 32, Wien, 1983.
- Grünewald M., *Die Gefässkeramik des Legionslagers von Carnuntum (Grabungen 1968 - 1974)*. Der römische Limes in Oesterreich, Heft 29, Wien, 1979.
- Grüninger I., *Ein frühromischer Wachtposten auf dem Kerenzberg bei Filzbach (GL)*, dans Ur-Schweiz, 1, 1960, pp. 18-24.

- Grütter H. & Bruckner A., *Der gallo-römische Gutshof auf dem Murain bei Ersigen*, dans *Jahrbuch des bernischen historischen Museums in Bern*, 45/46, 1965/66, Bern, 1968, pp. 373-447.
- Haalebos J. K., *Frühe Keramik vom Nordhang des Kops Plateau*, dans *RCRF* 17-18, 1977, pp. 22-26.
- Hagen J., *Einzelfunde von Vetera 1910-1912*. dans *BJ*, 122, 1912, pp. 363-420.
- Haldimann M.-A., *Tour Baudet, Matériel céramique*. Mémoire de licence présenté à l'Université de Genève, 1987 (inédit).
- Hartmann M., *Vindonissa, Stand der Erforschung*, dans *GPV* 1979/80, pp. 5-22.
- Hatt J.-J., *Essai d'une comparaison entre la céramique celtique d'Aulnat-Sud et la céramique gallo-romaine précoce de Gergovie*, dans *Bull. hist. et scient. de l'Auvergne*, 65, 1945, pp. 151-175.
- Härke H., *Die Grabung des Jahres 1976 auf dem Münsterplatz in Neuss*, *BJ* 180, 1980, 438-571.
- Hesnard A., *Note sur un atelier d'amphores Dressel 1 et Dressel 2-4 près de Terracine*, dans *MEFR*, t. 89, 1977, pp. 157-168.
- Hollstein E., *Mitteleuropäische Eichenchronologie*, Trierer dendrochronologische Forschungen zur Archäologie und Kunstgeschichte. Trierer Grabungen und Forschungen, Band 11, Mainz, 1980.
- Höneisen M., *Die latènezeitlichen Siedlungsfunde von Merishausen-Barmen (SH)*, dans *JbSGU* 72, 1989, pp. 99-126.
- Kaenel G., *Aventicum I, Céramiques gallo-romaines décorées*, *CAR* 1, Avenches, 1974.
- Kaenel G. & al., *Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna*, *CAR* 18, Lousonna 2, 1980 (= Lousonna 2).
- Kaenel G. & Fehlmann S., *Un quartier de Lousonna. La fouille de "Chavannes 7" 1974/75 et 1977*. *CAR* 19, Lousonna 3, Lausanne, 1980.
- Kaenel G. & al., *Les ateliers de céramique gallo-romaine de Lousonna (Lausanne-Vidy VD) : analyses archéologiques, minéralogiques et chimiques*, dans *JbSGU* 1982, pp. 93-132.
- Kaenel von H.-M. & Pfanner M. (Herausg.). *Tschugg - Römischer Gutshof. Grabung 1977*, Bern, 1980.
- Kasser A., *Yverdon. Vestiges du début de l'époque romaine découverts en 1955*, dans *Ur-Schweiz*, 1955, 3, pp. 51-58.
- Knorr R., *Töpfer und Fabriken verzierter Terra-Sigillata des ersten Jahrhunderts*, Stuttgart, 1919.
- Lamboglia N., *Sulla cronologia delle anfore romane di età repubblicana (II-I secolo A.C.)* dans *RSL*, 21, 1955, pp. 241-269.

- Lamboglia N., *Nuove osservazioni sulla Terra Sigillata Chiara (Tipi A e B)*, dans RSL, 24, 3-4, 1958, pp. 257-330.
- Lasfargues A. & J. & Vertet H. *Les estampilles sur sigillée lisse de l'atelier augustéen de la Muette à Lyon*, dans Figlina 1, 1976, pp. 39-87.
- Lasfargues A. & J. & Vertet H., *Compte rendu de communications au congrès du GECAG 1969 (Les gobelets à parois fines de la Muette)*, dans RAE, 21, fasc. 1-2, 1970, pp. 222-224.
- Laubenheimer F., *La production d'amphores de deux ateliers de potiers du bassin de la Loire moyenne*, dans RAC 25, fasc. 2, 1986, pp. 175-187.
- Laufer A. *La Péniche. Un atelier de céramique à Lousonna (1^{er} s. ap. J.-C.)*, CAR 20, Lousonna 4, Lausanne, 1980.
- Laur-Belart R., *Kestenbergl III 1953*, dans Ur-Schweiz, 1955, 1, p. 1-28.
- Loeschcke S. *Keramische Funde in Haltern*, dans Mitteilungen der Altertumskommission für Westfalen, 5, 1909, pp. 101-322.
- Loeschcke S., *Älteste römische Keramik vom Petrisberg über Trier*, dans Trierer Zeitschrift, 1939, pp. 93-112.
- Lombard R., *Inventaire des estampilles de Poitiers*, dans RAC 10, 1-2, 1971, pp. 81-91.
- Lousonna (Ed. C. Martin), *Bibl. hist. vaudoise* 42, Lausanne, 1969 (= Lousonna 1)
- Maier F., *Ein Gefässdepot mit bemalter Keramik von Manching*, dans Germania 54, 1976, pp. 63-74.
- Major E., *Gallische Ansiedelung mit Gräberfeld bei Basel*, Basel, 1940.
- Mangin M., *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alesia, tome II : planches*, Univ. de Dijon, Dijon, 1981.
- Mandy et al., *Un réseau de fossés défensifs aux origines de Lyon*, dans Gallia 45, 1987-88, pp. 50-66.
- Marteaux C. & Le Roux M., *Boutae, Vicus gallo-romain de la cité de Vienne du 1^{er} au 5^e siècle*, Annecy, 1913.
- Martin-Kilcher S. et al., *Fabrikationen von Weinamphoren der Form Dressel 2-4 in Augusta Rauricorum (Augst BL)*, dans JbSGU 70, 1987, pp. 113-132.
- Martin-Kilcher S., *Das römische Gräberfeld von Courroux im Berner Jura*, Solothurn, 1976.
- Martin-Kilcher S., *Die Funde aus dem römischen Gutshof von Laufen-Müschgag*, Bern, 1980.
- Massy J.L. & Molière J., *Céramiques sigillées arétines précoces à Amiens*, dans Cahiers Archéologiques de Picardie 6, Amiens, 1979, pp. 109-129.

- Mayet F., *Les céramiques à parois fines : Etat de la question, dans Céramiques hellénistiques et romaines*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 242, Centre de recherches d'histoire ancienne, vol. 36, Paris, 1980, pp. 201-229.
- Moosbrugger-Leu R., *Jahresbericht der Archäologischen Bodenforschung. Der Grabungsbefund Augustinergasse 2*, dans Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde, 79, 1979 pp. 348-357.
- Mossler G., *Die bodenständige Gefässkeramik der Ausgrabung 1978*, dans Vettters H. & Piccottini G., *Die Ausgrabungen auf dem Magdalensberg, 1975 bis 1979*, Klagenfurt, 1986, pp. 171-191.
- Oelmann F., *Die Keramik des Kastells Niederbieber, Materialien zur römisch-germanischen Keramik*, Heft 1, Bonn, 1914 (1968).
- Oxé A., *Die Terrasigillata-Funde*, dans Albrecht C., *Das Römerlager in Oberaden*, Heft 1, Dortmund, 1938.
- Paunier D., *Céramique peinte de la Tène finale et matériel gallo-romain précoce trouvés sur l'oppidum de Genève*, dans Genava n.s., 23, 1975, pp. 55-125.
- Paunier D., *La céramique gallo-romaine de Genève. De la Tène finale au royaume burgonde (I^{er} siècle av. J.-C. - V^e siècle ap. J.-C.)*, Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Série in 40, Genève, 1981.
- Paunier D. & al., *Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1983* (Rapports et Mémoires de l'Institut d'Archéologie et d'Histoire Ancienne de l'Université de Lausanne), vol.1, Lausanne, 1984 (= Lousonna 5).
- Paunier D. & Amstad S., *L'établissement gallo-romain de Bavois (VD). Sondages 1973*. Rapports et Mémoires de l'Institut d'Archéologie et d'Histoire Ancienne de l'Université de Lausanne, Vol. 2, Lausanne, 1984.
- Peacock D.P.S., *Pottery in the Roman world, an ethnoarchaeological approach*, London - New York, 1982.
- Peacock D.P.S. & Williams D.F., *Amphorae and the Roman economy. An introductory guide*, London/New York, 1986
- Pedrazzini Lavizzari M.P., *Ceramica romana di tradizione ellenistica in Italia settentrionale. Il vasellame "tipo ACO"*, Pubblicazioni della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università di Pavia 42, Firenze, 1987.
- Peyron J. & Robert A., *Note sur les céramiques sigillées du Boulevard de 1848 à Narbonne*, dans RCRF 19-20, 1979, pp. 273-287.

- Pferdehirt B., *Die römische Okkupation Germaniens und Rätiens von der Zeit des Tiberius bis zum Tode Trajans. Untersuchungen zur Chronologie südgallischer Reliefsigillata*, dans JbRGZM 33, 1986, pp. 221-320.
- Piboule A., *Catalogue d'estampilles de la région de Nérès-les-Bains*, dans RAC 16, 1977, pp. 131-145.
- Picon M. & Vichy M., *Recherches sur la composition des céramiques de Lyon*, dans RAE, 25, 1974, pp. 37-59.
- Prachner G., *Die Sklaven und Freigelassenen im arretinischen Sigillatagewerbe. Epigraphische, nomenklatorische sowie sozial- und wirtschaftsgeschichtliche Untersuchungen der arretinischen Firmen- und Töpferstempel. Forschungen zur antiken Sklaverei*, Band 12, Wiesbaden, 1981.
- Provost M., *Importations de céramique sigillée à Angers (Haut Empire romain)*, dans RAC, juin-déc., 20, 1981, pp. 5-17.
- Riha E., *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst, Band 3, Augst, 1979.
- Ritterling E., *Das frühromische Lager bei Hofheim im Taunus*. Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung, 40, Wiesbaden, 1912, 2 vol.
- Rossi F., *La céramique augustéenne de l'Hôtel-de-Ville de Genève*, Mémoire de licence, Université de Genève, 1988 (inédit).
- Rossi F., *Nouvelles découvertes à Nyon VD. Premiers résultats* (avec la collaboration de Castella D.), dans JbSGUF, 72, 1989, pp. 253-266.
- Roth-Rubi K., *Die Gebrauchskeramik von der Fundstelle Solothurn-Kreditanstalt*, dans Jahrb. für Solothurnische Geschichte, 48, 1975, pp. 241-351.
- Roth-Rubi K., *Untersuchungen an den Krügen von Avenches*, RCRF, Supplementa, vol 3, Augst/Kaiseraugst, 1979.
- Roth-Rubi K. & Ruoff U. *Die römische Villa im Loogarten, Zürich-Altstetten, Wiederaufbau vor 260 n. Chr.?*, dans JbSGU 1987, pp. 145-158.
- Ruoff U., *Eine spätlatènesiedlung bei Marthalen*, dans JbSGU, 51, 1964, pp. 47-62.
- Rychener J., *Der Kirchhügel von Oberwinterthur. Die Rettungsgrabungen von 1976, 1980 und 1981*, Zürcher Denkmalpflege, 1984 (= Oberwinterthur 1).
- Rychener J. & Albertin P., *Ein Haus im Vicus Vitudurum - die Ausgrabungen an der Römerstrasse 186*, Zürcher Denkmalpflege, 1986 (= Oberwinterthur 2).
- Schaetzen Baron de & Vanderhoeven M., *De Terra Sigillata de Tongeren, II, Analytische Inventaris van de Stempels*, Tongeren, 1964.

- Schaub J., Petit J.-P., Hiller F., Geyer B., *Les fosses et les puits à offrandes du vicus de Bliesbruck (Moselle)*, dans RAE, 35, 3-4, 1984, pp. 228-259.
- Scheffenegger S. & Schindler-Kaudelka E., *Ein früher Fundort am Ostrand des Händlerforums des Magdalensberges*, OR/39, dans RCRF 17-18, 1977, pp. 51-80.
- Schindler M., *Die "Schwarze Sigillata" des Magdalensberges 2; Neufunde seit 1965*, dans Vettters H. & Piccottini G., *Die Ausgrabungen auf dem Magdalensberg, 1975 bis 1979*, Klagenfurt, 1986, pp. 345-390.
- Schindler-Kaudelka E., *Die dünnwandige Gebrauchskeramik vom Magdalensberg*, Klagenfurt, 1975.
- Schindler-Kaudelka E., *Die römische Modelkeramik vom Magdalensberg*, Kärntner Museumsschriften 66, Klagenfurt, 1980.
- Schindler-Kaudelka E., *Die Backplatten vom Magdalensberg*, dans Vettters H. & Piccottini G., *Die Ausgrabungen auf dem Magdalensberg, 1975 bis 1979*, Klagenfurt, 1986, pp. 279-337.
- Schnurbein S. von, *Die unverzierte Terra Sigillata aus Haltern*, Münster, 1982.
- Schnurbein S. von, *Die Funde von Augsburg-Oberhausen und die Besetzung des Alpenvorlandes durch die Römer*, Forschungen zur Provinzialrömischen Archäologie in Bayerisch-Schwaben, 1985, pp. 15-43.
- Schoppa H., *Die Funde aus dem Vicus des Steinkastells Hofheim-Maintaunuskreis. 1. Die Keramik ausser Terra Sigillata*, Wiesbaden, 1961.
- Schönberger H., *Das augusteische Römerlager Rödgen*. Simon H.G., *Die Funde aus den frühkaiserzeitlichen Lagern Rödgen, Friedberg und Bad-Nauheim. Römerlager Rödgen*, Limesforschungen 15, Berlin, 1976.
- Schucany C., *Tacitus (hist. I 67) und der Brand der jüngsten Holzbauten von Baden-Aquae Helveticae*, dans GPV 1983, Brugg, 1984, pp. 35-79.
- Simon H.-G., *Die römischen Funde aus den Grabungen in Gross-Gerau 1962-63*, dans Saalburg-Jahrbuch, 22, 1965, pp. 38-100.
- Stähli Bendicht, *Die Latènegräber von Bern-Stadt*, Schriften des Seminars für Urgeschichte der Uni Bern, Heft 3, Bern, 1977
- Stöckli W.E., *Chronologie der jüngeren Eisenzeit im Tessin*, Antiqua 2, Basel, 1975.
- Stöckli W.E. *Die Grob- und Importkeramik von Manching*, RGK, Wiesbaden, 1979.
- Stümpel B. : *Bodendenkmalpflege - Bericht 1956*, dans Mainzer Zeitschrift, 53, 1958, pp. 64-70 (La Tène et époque romaine).
- Thill G., *Die Keramik aus vier spätlatènezeitlichen Brandgräbern von Goebelingen-Nospelt*, dans Hémecht, 2, 1967, pp. 199-213.
- Tissot Y. *Les estampilles sur les imitations précoces de sigillée de Forum Claudii Vallensium*, dans Annales valaisannes 2, 34, 1979, pp. 63-98.

- Trier. *Augustusstadt der Treverer*. Stadt und Land in vor- und frühromischer Zeit, Rheinisches Landesmuseum Trier, Mainz, 1984.
- Ulbert G., *Die römische Keramik aus dem Legionslager Augsburg-Oberhausen*, Kallmünz, 1960.
- Ulbert G., *Der Lorenzberg bei Epfach. Die frühromische Militärstation*, München, 1965.
- Vaginay M. & Guichard V., *Une fosse de la Tène moyenne à Goincet (Loire)*, dans RAE, 35, fasc 3-4, 1984, pp. 191-226.
- Vaginay M. & Guichard V., *L'habitat gaulois de Feurs (Loire). Fouilles récentes (1978-1981)*, DAF 14, Paris, 1988.
- Van Berchem D., *Les routes et l'histoire. Etudes sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain*, Genève, 1982.
- Vegas M., *Vorläufiger Bericht über römische Gebrauchskeramik aus Pollentia (Mallorca)*, dans BJ 163, 1963, pp. 275-304.
- Vegas M., *Clasificación tipológica preliminar de algunas formas de la cerámica común romana*, Barcelona, 1964.
- Vegas M., *Aco-Becher*, dans RCRF 11-12, 1969-1970, pp. 107-124.
- Vegas M., *Die augustische Gebrauchskeramik von Neuss. A. Bruckner, Gebrauchskeramik aus zwei augustischen Töpferöfen von Neuss. Novaesium 6*, Limesforschungen 14, Berlin, 1975.
- Vertet H. & Lasfargues J., *Observations sur les gobelets d'ACO de l'atelier de la Muette (Lyon)*, dans RAC, Actes des journées d'études de la céramique antique, Roanne, 1967, Vichy, 1968, pp. 79-88.
- Vogel Müller V., *Grabung 1987.51, Forum: Die Funde aus dem Bereich der Tabernen und der Tempelportikus*, dans JbAK 9, Liestal, 1988, pp.29-45.
- Vogt E., *Bemalte gallische Keramik aus Windisch*, dans AA, 1931, pp. 47-59.
- Vogt E., *Der Lindenhof in Zürich*, Zürich, 1948.
- Wells Colin M., *Manufacture, distribution an date : some methodological considerations on the dating of Augustan Terra Sigillata*, dans RCRF Acta 17/18, 1977, pp. 132-140.
- Zabehlicky-Scheffenegger S., *Die importierten Kleinfunde aus dem Bereich der Basilika*, dans Veters H. & Piccottini G., *Die Ausgrabungen auf dem Magdalensberg, 1975 bis 1979*, Klagenfurt, 1986, pp. 149-170.

Pour la bibliographie sur Nyon, le lecteur se réfèrera à :

- Bonnard Pascale, *La ville romaine de Nyon*, CAR 44, Noviodunum I, Lausanne, 1988.

Catalogue

Etat 1 A (trad. laténienne)

1. NG 9-82 2382/3. Pot à décor peigné; lèvre légèrement déversée pourvue d'une rainure sur sa partie supérieure; col séparé de la panse par un ressaut. Surface de couleur orange-jaune mat 10 YR 7/3; pâte grossière, dure, de couleur gris-brunâtre 10 YR 5 + 4/1; dégraissant sableux et micacé.

Paunier, Genève, n° 80; Vogt, Lindenhof, pl. 32.15; Fischer, Altenburg, pl. 25.2; Stümpel, Mainz, 1959, pl. 19, n° 5 (La Tène finale); Hartmann/Lüdin, Vindonissa 1977, pl. 1, n° 4 pour la forme générale (La Tène finale).

2. NG 9-82 2382/2. Pot à bord rentrant; lèvre arrondie; panse droite, décorée en diagonale par des stries et horizontalement par des cannelures et des bandes étroites lissées. Surface lisse, légèrement micacée, de couleur gris-jaunâtre 2.5 Y 4/1; pâte fine de même couleur; dégraissant contenant des particules blanches et du mica.

Major, Basel, pl. 42, n° 22 (forme proche, mais sans les stries).

3. NG 9-82 2382/6. Vase à col cintré; bord très légèrement évasé; forme pansue; surface lisse, légèrement micacée, de couleur orange mat 7.5 YR 7/4 avec tâches rougeâtres; pâte de même couleur mais partiellement noircie par le feu, assez fine, dure; dégraissant: sable.

Gallay, Une tombe du second âge du fer à Sion, fig. 9.3, mais avec un bord différent. Maier, Manching 1976, pl. 14, n° 2.

4. NG 9-82 2382/1. Gobelet façonné à la main; bord très irrégulier; paroi légèrement pansue, irrégulière; fond plat. Surface assez lisse, brun mat 7.5 YR 5/4, pâte très grossière, dure, brun-clair 7.5 YR 5/6, contenant un dégraissant sableux.

Furger-Gunti, Basel-Gasfabrik 2081; Ruoff, Marthalen, fig. 14, n° 9 (La Tène finale); Maier, Manching, pl. 14, n° 1; Höneisen, Merishausen-Barmen, pl. 11, n° 11 (LT C2 - LT D1)

5. NG 9-82 2365/1-2. Terrine carénée. Lèvre arrondie en amande, légèrement déversée. Bord décoré par une ligne ondulée lissée. L'intérieur est orné par des cercles concentriques lissés. Pied annulaire ayant un décrochement interne et séparé de la panse par une rainure externe. Surface grise 10 YR 6/1, pâte grise N 8/0, fine, dure, à dégraissant sableux.

Paunier, Genève, n° 64; Ettliger, Augst, pl. 10.10; Kasser, Yverdon, fig. 45.15; Kaenel et al., Saint-Triphon, pl. 5, n° 9 (forme); Stümpel, Mainz, 1954, pl. 3, n° 11 (forme).

6. NG 9-82 2365/3. Assiette à rebord rectiligne, arrondi, souligné par une rainure interne. Surface gris-jaunâtre 2.5 Y 4/1, pâte de même couleur, assez fine, dure; dégraissant contenant du mica et des particules de calcaire.

Paunier, Genève, n° 69; Fischer, Altenburg, fig. 8.1; Graue, Ornavasso, pl. 8, n° 1.

7. BA 79 2173/1. Fond à pied annulaire. Surface lisse, gris-jaunâtre 2.5 YR 5/1 à 4/1; pâte assez fine, dure, de même couleur, à dégraissant sableux.

Cf. Chapotat, pl. XLV.2 (uniquement pour la forme du pied)

8. NG 9-82 2382/4. Fragment de panse décorée au peigne et par des impressions. Surface rugueuse, dégraissant visible, brun jaune mat 10 YR 5/3, pâte très grossière, dure, de même couleur virant au brun rougeâtre terne 5 YR 4/3, à gros dégraissant siliceux (jusqu'à 3 mm).

Cf. Paunier, Genève, n° 85; Roth-Rubi, Solothurn, n° 64; Major, Basel, pl. 32 (pour le décor).

9. NG 9-82 2382/5. Jeton coupé dans une panse décorée par des stries entrecroisées. Surface brun noirâtre 10 YR 3/1 + 2, pâte de même couleur, assez fine, dure, à dégraissant sableux.

10. NG 9-82 2365/4. Fragment de panse décorée au peigne par des lignes ondulées et des cannelures horizontales. Surface légèrement micacée, gris brunâtre 10 YR 5/1, pâte de même couleur, assez fine, dure, à fin dégraissant micacé.

Furger-Gunti, Augustinergasse, pl. 44.15; Vaginay M. & Guichard V., Une fosse de la Tène moyenne, pl. 5.9; Vaginay M. & Guichard V. L'habitat gaulois de Feurs (Loire), pl. 106.6; Fellmann, pl. 6.1; Vogt, Lindenhof, pl.34.14.

Etat 1 A (époque augustéenne)

TS italique

11. BA 79 2102/7. Bord d'une assiette. Bord oblique, arrondi. Surface brun rouge 5 YR 4/8 (engobe adhérent assez mal); pâte fine, dure, orange terne 5 YR 7/4. Pré-sigillée.

Cf. Lousonna 2, n° 206 (imitation TS); Graue, Ornavasso, pl. 52, n° 8; Ettliger, Keltengraben, pl. 2, n° 38 mais avec engobe noir; id. Novaesium 9, pl. 1, nos 8 à 12; Hartmann/Lüdin, Vindonissa 1977, pl. 3, n° 41 (augustéen); Furger-Gunti, Basel Münsterhügel, n° 358 (pré-sigillée)

12. BA 79 2103/7. Coupe Haltern 7b, lèvre pendante oblique, comportant une rainure sur sa partie supérieure; à l'intérieur, très léger renflement et une fine moulure; à l'extérieur, la panse est divisée en deux parties par un décrochement; pied annulaire biseauté; estampille:

IVCV / O FI. Surface: irrégularités dans le tournage, couleur brun rouge 2.5 YR 4/8, d'aspect mat, pâte de couleur 2.5 YR 7/4 orange rougeâtre pâle, fine, dure.

Ettlinger, *Novaesium* 9, pl. 29.20. Lousonna 1, pl. 19, n° 7 (les deux avec autre estampille). Estampille très rare, connue seulement à Neuss (O-C 717).

13. BA 79 2103/6 Coupe Haltern 7b, lèvre pendante oblique, moins détachée que le n° 11. Rainure sur sa partie supérieure: paroi divisée en deux parties par une cannelure externe et une fine moulure interne; pied annulaire biseauté; fond externe et interne comportant de cannelures concentriques; estampille: P.ATT / EROS. (ligature entre A et T. Surface brun rouge 2.5 YR 5/8, d'aspect mat; pâte orangée 2.5 YR 6/6, fine, dure.

Fellmann, Basel, pl. 2.5 (sans l'estampille). EROS n'est pas connu en association avec P. Attius; Ettlinger, *Novaesium* 9, pl. 29.21 (avec estampille P.ATT); une forme proche voir aussi Vanderhoeven, Tongeren, pl. 6, n° 77.

14. BA 79 2103/10. Coupe Haltern 7b à lèvre pendante pourvue d'une cannelure sur sa partie externe et soulignée à l'intérieur par une rainure; paroi divisée en deux parties par un ressaut interne et une double cannelure externe; surface mate, brun rougeâtre; pâte fine, dure, orange pâle 5 YR 8/4.

von Schnurbein, Haltern, pl. 6, n° 87 (proche; la pièce de Haltern est sans rainure externe); Ulbert, Augsburg-Oberhausen, pl. 6, n° 8.

15. BA 79 2103/16. Coupe Haltern 7b à lèvre triangulaire. La rainure supérieure est plus marquée que pour le n° 17. Cannelures externes et internes sur la paroi; surface mate, brun rougeâtre 2.5 YR 4/8; pâte fine, dure, orange pâle 5 YR 8/3.

Ettlinger, *Novaesium* 9, pl. 32.6 (type de Lyon); Grüninger, Filzbach, pl. 33, n° 2; Ulbert, Augsburg-Oberhausen, pl. 6, n° 1; Haalebos, Kops Plateau, fig 1, n° 2 (proche).

16. BA 79 2103/11-18. Coupe Haltern 7c; lèvre presque droite avec un sillon sur sa partie supérieure, suivie d'une gorge à l'intérieur; très léger ressaut à l'intérieur de la paroi, à l'extérieur, deux cannelures. Surface mate, brun rougeâtre 2.5 YR 4/8; pâte fine, dure, orange terne 5 YR 7/4.

Ettlinger, *Novaesium* 9, pl. 33.2.

17. BA 79 2103/8. Assiette du service 1b à lèvre pendante verticale, légèrement biseautée à l'extérieur, suivie à l'intérieur de deux gorges, d'un renflement et d'une cannelure; surface mate, brun rougeâtre 2.5 YR 4/8; pâte fine, dure, orange pâle 5 YR 8/3.

Fellmann, Basel, pl. 4.45 (proche); Lousonna 1, pl. 20, n° 32; von Schnurbein, Haltern, pl. 1, n° 4.

18. BA 79 2138/6. Assiette. Bord oblique, concave à l'extérieur, lèvre arrondie, soulignée à l'intérieur par une rainure suivie d'un renflement, d'un ressaut, d'une gorge et d'un nouveau ressaut qui sépare le bord du fond; surface mate, brun rouge 2.5 YR 4/8; pâte fine, dure, orange pâle 5 YR 8/4.

Haltern, von Schnurbein, n° 677 (proche); Alarco & Etienne, Conimbriga 4, pl. 7, n° 88 (proche); Scheffenegger & Schindler-Kaudelka, Magdalensberg 1977, pl. 4, n° 4 (TS noire).

19. BA 79 2103/23. Fond d'une coupe Haltern 7. Pied annulaire triangulaire, pourvu d'une rainure interne. Surface mate, brun rouge 2.5 YR 4/8; pâte fine, dure, orange pâle 5 YR 8/4; estampille: P.ATT. Ligature entre A et T. (P. Attius).

Haltern, von Schnurbein, pl. 77.453 (estampille); même ligature dans Lousonna 1, pl 26, n° 9 et dans Behrens, Mainz, 1917/8, fig. 23, n° 4 sur Service I b. Oxé, Oberaden, pl. 48, n° 7, ou encore à Narbonne : Peyron & Robert, RCRF 1979, p 287, fig 7, n° 4. Une estampille proche (PATTI - A/T ligature) se trouve à Poitiers : Lombard, Poitiers, n° 71.

20. BA 79 2103/20. Fragment de fond d'une coupe Haltern 7. Pied annulaire biseauté, séparé de la paroi par une gorge; surface mate, brun rouge 2.5 YR 4/8; pâte fine, dure, orange pâle 5 YR 8/4.

21. BA 79 2103/21. Fragment de fond comme le n° 18, mais avec un pied annulaire plus profilé. Le pied est séparé du fond par une large gorge externe et se termine par un profil triangulaire; surface mate, brun rouge 2.5 YR 4/8; pâte fine, dure, orange terne 5 YR 7/4.

22. BA 79 2260/1. Fragment de fond d'un plat du service 1. Pied de section rectangulaire, biseauté à l'intérieur et à l'extérieur; partiellement dépourvu d'engobe sous le fond; surface mate, brun rouge 2.5 YR 4/8; pâte fine, dure, orange rougeâtre pâle 2.5 YR 7/4; estampille radiale: C.MEMM - CL. MAH (C. Memmius - C. Libertus Mahes)

TCF 23, n° 173.3 (Arezzo); Lousonna 1, pl. 27, n° 92 (sur Haltern 7).

23. BA 79 2103/5. Fragment d'un fond de plat à pied annulaire de section rectangulaire; dépourvu d'engobe sur sa partie inférieure; fond décoré d'un anneau radial guilloché; surface mate, brun rougeâtre 2.5 YR 4/8; pâte fine, dure, orange terne 5 YR 7/4; estampille radiale: L.TETTI SAMIA sur deux lignes séparées par une palme.

O-C 8c, 124. Potier présent à Lousonna, mais estampille différente (sans palme).

Céramique à paroi fine

24. BA 79 2103/14. Gobelet fragmentaire du type *Rippenbecher* à haut bord, vertical et incurvé; les côtes à la barbotine, striées, forment des lettres allongées P (ou B, R ?) PAI (ou PAT) EN (ou EM); peut-être P.P. ATEN pour P.P. ATEIANUS. Surface légèrement micacée, lisse, orange jaune mat 10 YR 7/3; pâte fine, dure, micacée, de même couleur.

Fingerlin, Dangstetten 1986, n° 32.5, 42.10, 48.3, 56.23 à 26 etc; Schönberger & Simon, Rödgen, pl. 16, 274; Haalebos, Kops Plateau, fig 2.5; Hagen, Vetera, pl. 54, n°s 9, 10 et 11; Hartmann/Lüdin, Vindonissa 1977, pl. 9, n° 155; Vegas, Novaesium 6, pl. 1, n°s 4 et 6; Haalebos, Kops Plateau, fig 2, n° 5. (toutes les références sans lettres).

25. BA 79 2103/15. Gobelet de type ACO, orné d'un semis de picots avec frise supérieure de feuilles composées disposées horizontalement, portant la signature HILARVS-ACO limitée par une "marguerite"; surface légèrement micacée, orange 7.5 YR 7/6; pâte fine, assez tendre, de même couleur, contenant des particules blanches et du mica.

Vertet & Lasfargues, pl. 1; Oxé, Oberaden, pl. 44 m.

26. BA 79 2103/24. Fragment de gobelet dont la forme doit être rapprochée de celle des gobelets d'Acò: petite lèvre en bourrelet; bandeau lisse au-dessus d'un décor de points en creux; paroi décorée séparée par un ressaut; surface: engobe brillante brun rougeâtre foncé 5 YR 3/6; pâte assez fine, dure, orange mat 7.5 YR 6/4, contenant des particules blanches et noires et du mica.

Proche du type 2b de M.P. Lavizzari Pedrazzini.

27. BA 79 2106/2. Fragment de bord d'un gobelet. Lèvre détachée de la paroi par une rainure et légèrement épaissie; paroi légèrement arrondie; surface quelque peu micacée, orange 2.5 YR 6/6; pâte assez fine, de même couleur à cœur gris.

Schindler-Kaudelka, Magdalensberg 1975, pl. 6. type 27 (proche).

28. BA 79 2103/13. Fragment de bord d'un gobelet. Proche de l'exemplaire précédent. Surface assez lisse, légèrement micacée, orange mat 2.5 YR 6/4; pâte assez grossière, dure de même couleur à cœur gris, contenant du sable.

Schönberger-Simon, Rödgen, pl. 59.83 (Bad-Nauheim) et pl. 17.291 (Rödgen); Vegas, Novaesium 6, pl. 1, n° 16; Ulbert, Lorenzberg, pl. 14, n°s 1 à 3; Lasfargues, compte rendu (atelier de la Muette, Lyon), fig 1; Kaenel et al.,

Lousonna 2, n° 497; Massy & Molière, Amiens, n° 79; Goudineau (dir.), Aux origines de Lyon, pl. 69.41 (Rue des Farges, augustéen précoce).

Plats à engobe interne rouge pompéien

29. BA 79 2108/2. Plat à bord épaissi, débordant, profilé de deux rainures sur sa partie supérieure: surface engobée à l'intérieur, partiellement noircie, rouge 10 R 5/6; pâte assez fine, dure, orange 7.5 YR 7/6, contenant un dégraissant sableux et du mica.

Paunier, Genève, n° 587.

30. BA 79 2104/1. Plat à bord épaissi, débordant; surface: engobe à l'intérieur de couleur rouge 10 R 5/6; pâte grossière, dure, orange 7.5 YR 7/6, contenant du sable fin.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 504 (proche); Loeschcke, Petrisberg, pl. 3.3.

31. BA 79 2138/1. Plat à bord épaissi en forme de bourrelet; surface légèrement micacée, brune à brun clair 7.5 YR 5/6 et 4/3; traces de feu, plus d'engobe; pâte de même couleur, assez fine, dure contenant du sable fin. Graffito: MO ..

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 434; Fellmann, Basel, pl. 5, n° 8 (augustéen); Vegas, Novaesium 6, pl. 16, n° 10.

Mortiers

32. BA 79 2103/2. Mortiers à rebord vertical, épaissi en forme de bourrelet; partie inférieure pendante, bien détachée de la panse; pied plat; surface légèrement rugueuse, jaune pâle 5 Y 8/4; pâte de même couleur, assez fine, dure sableuse.

Vogt Lindenhof, pl. 31.28; Rödgen, pl. 28.719; Filtzinger, Novaesium 5, pl. 32, n° 2

33. BA 79 2103/4. Mortier à rebord vertical, variante du n° précédent avec une partie inférieure saillante; surface jaune pâle 5 Y 8/4, assez lisse; pâte de même couleur, assez fine, dure, contenant du sable.

Ulbert, Oberhausen, pl. 16.1.

34. BA 79 2105/4. Mortier à rebord vertical, variante du n° 32 à paroi épaisse; surface beige; pâte assez fine, dure, jaune pâle 2.5 Y 8/3, contenant du sable.

Kasser, Yverdon, fig. 38.34 (Auguste); Filtzinger, Novaesium 5, pl. 32, n° 2; Vegas, Novaesium 6, pl. 25, n° 6; Desbat et al., Note préliminaire ..., p. 2, n° 9 (30 - 10 av. J.-C.); Goudineau (dir.), Aux origines de Lyon, pl. 75.9 (40 à 20 av. J.-C).

Cruches

35. BA 79 2104/4. Cruche (?) à lèvre en forme de bourrelet et à col rectiligne; surface légèrement

micacée, orange mat 5 YR 7/4; pâte de même couleur, assez fine, dure; dégraissant contenant des particules blanches, du quartz et du mica.

Ulbert, Oberhausen, pl. 15.4; Graue, Ornavasso, pl. 20, n° 6; Furger-Gunti, Basel-Münsterhügel 1979, pl. 26, n° 464 (proche); Bruckner, Novaesium 6, pl. 38, n° 14.

Amphores

36. BA 79 2104/6. Col d'une amphore Dressel 1b; col vertical, lèvre légèrement oblique; pâte 5 YR 6/4 à 2.5 YR 6/6 orange terne, à dégraissant siliceux et à particules noires, très dure; surface engobée de couleur 5 YR 7/4 orange terne.

Vaginay et Guichard, L'habitat gaulois de Feurs (Loire), fig. 119.6 (proche). Liou B. & Pomey P. Direction des recherches archéologiques sous-marines, dans Gallia 43, 1985, Hyères (pp 559 ss), pl. 22, n° 1; Mandy et al., Fossés défensifs aux origines de Lyon, fig. 9, groupe 1.

37. BA 79 2104/5. Anse probablement de la même amphore que le n° précédent.

38. BA 79 2135/1. Col et anse d'une amphore Dressel 2-4; lèvre épaissie en bourrelet; anse à deux boudins accolés, séparée du col par une gorge; pâte "type de Marseille": 10 YR 8/2 gris clair à beige, très fortement micacées, à particules brunes; cœur plus rougeâtre.

Haltern 66. Vegas, Clasificación, pl. 11, n° 4 et Pollentia, fig 5, n° 19 (couche augustéenne); Goudineau (dir.), Aux origines de Lyon, pl. 71.80 (40 à 20 av. J.-C.).

39. BA 79 2137/3. Pied de la même amphore que le n° précédent.

40. BA 79 2104/7. Pied d'une amphore Dressel 2-4 (?). Forme tronconique avec une légère moulure; surface de couleur 7.5 YR 8/4 à 5 YR 8/4 orang pâle, assez rugueuse; pâte grossière de même couleur; dégraissant contenant du quartz et du mica argenté.

Gechter, fig. 25.2; Becker et al., Le dépôt d'amphores augustéen, fig. 7.3.

41. BA 79 2137/1. Col d'une amphore Dressel 7-11. Col fortement évasé, lèvre épaissie, concave, plus arrondie que les exemplaires précédents; pâte 2.5 Y 8/2 gris clair jaunâtre, partiellement 5 YR 8/4 orange pâle, dure, à dégraissant sableux contenant des particules brun rouge.

Paunier, Genève, n° 429 (proche). Loeschcke, Petrisberg, pl. 7, n° 33 (30 av. J.-C.); Ulbert, Lorenzberg, pl. 19, n° 21 (15 av. à 50 ap. J.-C.)

42. BA 79 2108/1. Col d'une amphore Dressel 7-11. Col évasé, proche du n° précédent, mais sans le ressaut interne; lèvre épaissie, concave; pâte 10 YR 8/3 orange jaune clair, dure, assez

grossière, à dégraissant quartzeux; surface engobée de couleur beige jaunâtre.

Bruckner, Novaesium 6, pl. 30.5.

Céramique peinte

43. BA 79 2200/1. Fragment d'un vase peint à paroi oblique, rentrante; lèvre déversée, arrondie; surface extérieure décorée par une bande blanche et une bande brune; sur la bande blanche on reconnaît des traces d'un décor géométrique; pâte 7.5 YR 8/3 orange jaune clair, assez fine, dure, à fin dégraissant sableux.

Maier, Manching, fig.4.2 (proche); Ettliger, Augst, 9.15 (proche); Major, Basel, pl. 49, n° 54; Fischer, Cambodunum, pl. 7, n° 4 (proche - Claude); Cabotse & Périchon, Roanne, pl. 19, n° 4.

Céramique à pâte claire

44. BA 2104/2. Bord d'un pot à provision (Honigtöpf - Urceus). Lèvre presque horizontale, col détaché de la paroi par un ressaut; surface lisse, finement micacée, 7.5 YR 7/4 orange mâte, pâte de même couleur, assez fine, dure, à fin dégraissant sableux et micacé.

Schönberger-Simon, Rödgen (Bad Nauheim), nos 214-216; Kaenel et al., Lousonna 2, n° 180 (proche); Fellmann, Basel, pl. 11, n° 11; Filtzinger, Novaesium 5, pl. 11, n° 1 (proche).

45. BA 79 2102/5. Bord d'un vase à lèvre déversée et épaissie, col détaché de la paroi par un ressaut; surface légèrement rugueuse, micacée, de couleur 5 YR 7/6 à 2.5 YR 7/6 orange avec traces de peinture; pâte de même couleur, assez fine, dure; dégraissant contenant du sable, du quartz et du mica.

Paunier, Genève, n° 750 (proche: notre vase est moins évasé).

46. BA 79 2102/3. Bord d'une cruche (?) à lèvre épaissie en bourrelet; col cylindrique orné de cannelures; traces d'engobe sur une surface de couleur 2.5 YR 5/4 brun rougeâtre; pâte de couleur 2.5 YR 7/4 orange rougeâtre pâle, fine, très dure.

Furger-Gunti, Basel-Münsterhügel nos 462 et 464 (couche 3), mais sans les cannelures: Martin-Kilcher S., Laufen-Müschag, 46.15.

47. BA 79 2105/3. Bord d'un pot à bord rentrant, épaissi et souligné par des cannelures externes profondes; surface de couleur 7.5 YR 7/6 orange, assez rugueuse, légèrement micacée; pâte de même couleur à dégraissant micacé et quartzeux.

Roth-Rubi, Solothurn, n° 163 (proche, mais sans cannelures); Vegas, Novaesium 6, pl. 9, n° 7 (proche).

Céramique à pâte sombre

48. BA 79 2103/1. Pot à lèvre déversée; col profilé de cannelures et détaché de la paroi par un ressaut; forme assez pansue; fond plat; surface 10 YR 5/4 brun-jaunâtre noircie, légèrement micacée, quelque peu rugueuse, dégraissant partiellement visible; pâte de couleur proche de la surface à gris-brunâtre, grossière, dure, à dégraissant sableux et quartzeux.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 294; Vegas, Novaesium 6, pl. 20, n° 6; Furger-Gunti, Basel Münsterhügel, n° 504 (fin du I^{er} siècle av. J.-C.); Goudineau (dir.), Aux origines de Lyon, pl. 76.8 (Fosse du musée, augustéen précoce).

49. BA 79 2102/8. Bord d'un pot proche du n° précédent; lèvre déversée; col cannelé; surface légèrement micacée, 2.5 YR 5/2 gris jaunâtre, présentant des traces de suie; pâte 2.5 YR 7/2 gris jaunâtre, grossière, dure à dégraissant sableux et quartzeux.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 294; Bender & Steiger, Augst-Kurzenbettli, pl. 2, n° 17 (début I^{er} siècle).

50. BA 79 2138/4. Bord d'un pot à col cannelé; panse à épaule, lèvre déversée terminée en forme d'amande; surface légèrement rugueuse et finement micacée, de couleur 10 YR 3/1 noir brunâtre; pâte dure, très grossière à dégraissant sableux, de couleur 10 YR 3/3 brun foncé, cœur noir.

Kaenel & Fehlmann, Lousonna 3, n° 194; Lousonna-Vidy 1983, n° 122; Ulbert, Oberhausen, pl. 14.11; Vogel Müller, Grabung 1987.51, Forum, pl. 18.11 (augustéen tardif).

51. BA 79 2102/9. Bord d'un pot à col oblique, cannelé; lèvre déversée, légèrement épaissie et arrondie; surface lissée à l'extérieur de couleur 10 YR 5/1 gris brunâtre, très légèrement micacée; pâte assez fine, de même couleur, à fin dégraissant sableux. Kaenel et al., Lousonna 2, n° 114; Lousonna-Vidy 1983, n° 119; Becker et al., Figlina 7, 1986, fig. 5, n° 5 (augustéen).

52. BA 79 2103/28. Bord d'un pot à lèvre évasée, terminée en amande; surface 10 YR 5/3 + 4 brun jaune mat, très légèrement micacée et rugueuse; pâte grossière, dure, de couleur 10 YR 3/1 brune, contenant un dégraissant sableux et quartzeux.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 129.

53. BA 79 2137/2. Bord d'un pot à décor strié; lèvre déversée, terminée en amande; bord séparé de la panse par un très léger ressaut; panse décorée de stries horizontales et diagonales entrecroisées; surface de couleur 2.5 Y 2/1 noire; pâte de couleur 2.5 Y 3/1 noir

brunâtre, dure, très grossière, à dégraissant sableux et quartzeux.

Paunier, Genève, n° 590.

54. NG-9 2379/1. Bord d'un pot à décor strié; lèvre déversée, arrondie; Le bord est séparé de la panse par deux faibles sillons; la panse est décorée de stries diagonales; surface de couleur 10 YR 4/2 brun jaune grisâtre, très légèrement micacée; pâte de même couleur, grossière, à dégraissant sableux.

55. BA 79 2135/2. Fragment d'une marmite à bord déversé profilé à l'intérieur de deux gorges; lèvre en amande; panse décorée de stries horizontales, irrégulières; traces de suie; surface légèrement micacée et de couleur 10 YR 5/1 gris brunâtre; pâte de même couleur, grossière et dure à dégraissant quartzeux.

Amstad, Martigny, n° 3.

56. BA 79 2102/2. Fragment d'un pot à épaule; courte lèvre arrondie et déversée; bord légèrement épaissi et pourvu de fins sillons; surface partiellement noircie, sinon de couleur 10 YR 5/1 à 4/1 brun grisâtre, légèrement micacée; pâte de couleur 5 YR 6/1 grise, grossière, dure, à dégraissant sableux.

Ulbert, Lorenzberg, 16.2. (proche)

57. BA 79 2103/26. Fragment d'une marmite de forme ovoïde à décor strié. Bord déversé, arrondi; panse décorée de stries horizontales, partiellement croisées de courtes stries verticales; traces de suie; surface de couleur 10 YR 4/2 brun jaune grisâtre; pâte de même couleur, très grossière, dure, à dégraissant sableux (grains jusqu'à 3 mm).

58. BA 79 2103/27. Fragment d'un pot à décor strié. Bord déversé et arrondi; panse décorée par des stries horizontales et verticales peu profondes; surface légèrement micacée, de couleur 5 YR 5/1 à 5/2 brun grisâtre; pâte de couleur 5 YR 6/3 à 5/1 orange mat à brun grisâtre, très grossière, à gros dégraissant sableux.

59. BA 79 2138/5. Fragment d'un pot à décor strié; bord fortement déversé de section rectangulaire; panse de forme ovoïde décorée par des stries horizontales peu profondes, parfois entrecoupées par de courtes stries diagonales; surface de couleur 2.5 Y 3/1 brun noirâtre, légèrement micacée; pâte de même couleur, grossière, dure, à dégraissant sableux.

Paunier, Genève, n° 596.

60. BA 79 2135/3. Fragment d'un pot à décor cannelé; bord fortement déversé, arrondi; un léger ressaut sépare le bord de la panse; cette dernière est décorée de cannelures obliques bien marquées; surface de couleur 10 YR 3/1 noir brunâtre; pâte de couleur 10 YR 5/2 brun

jaune grisâtre, grossière, dure, à dégraissant quartzeux, sableux et micacé.

61. BA 79 2138/2. Fragment d'un petit pot ovoïde à décor strié; courte lèvre, épaissie comportant un renflement et une faible gorge internes; panse décorée de stries horizontales et verticales; surface légèrement micacée, de couleur 10 YR 4/2 brun jaune grisâtre; pâte de couleur 7.5 YR 5/3 brun mat; grossière, dure, à dégraissant sableux et quartzeux. Ettliger, Augst, pl. 12.4.

62. BA 79 2105/2. Fragment de bord d'un dolium; bord horizontal, aplati; surface rugueuse, dégraissant visible, de couleur 5 YR 6/6 orange brunâtre; pâte de même couleur mais cœur gris, grossière, dure, avec un dégraissant contenant du sable, du quartz et du mica.

Kaenel et al., Lousonna 2, 186 (proche - début 1^{er} siècle ap.J.-C.); Vogt, Lindenhof, pl. 38.33 (Claude); Bender & Steiger, Augst-Kurzenbettli, pl. 16, n° 412 (Claude-Néron).

63. BA 79 2102/4. Fragment d'un couvercle; bord arrondi; décor à cannelures entrecroisées; surface légèrement micacée, 2.5 YR 4/1 gris jaunâtre; pâte de même couleur, grossière, dure, à dégraissant sableux contenant du mica.

64. BA 79 2102/10. Fragment d'une jatte à bord déversé de section triangulaire souligné par une gorge et un léger renflement interne; surfaces interne et externe soigneusement lissées, légèrement brillante et micacée, 10 YR 2/1 noire; pâte 10 YR 4/2 brun jaune grisâtre, grossière, dure; dégraissant principalement composé de sable.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 121.

65. BA 79 2138/3. Fragment d'une terrine; lèvre fortement déversée, presque horizontale, aplatie; sous la lèvre une gorge suivie d'une carène; paroi très légèrement arrondie; traces de suie; surface 10 YR 5/2 à 4/2 brun jaune grisâtre; légèrement micacée; pâte de même couleur, mais avec un cœur gris, très grossière, à gros dégraissant sableux (jusqu'à 2 mm) et quartzeux (jusqu'à 1 mm).

Paunier, Genève, n° 694; Amstad, Martigny, n° 132 (proche).

66. BA 79 2102/11. Fragment d'une terrine (?) carénée; lèvre déversée, arrondie, suivie d'un col séparé de la panse; la surface de la lèvre est lissée; surface 2.5 Y 4/1 à 3/1 noir brunâtre, brute; pâte 2.5 Y 7/3 jaune grisâtre clair, grossière, dure, à dégraissant sableux et quartzeux.

Amstad, Martigny, n° 111.

67. BA 79 2105/1. Trépied; lèvre repliée, de section triangulaire; paroi oblique; pied de forme

et de section triangulaire; surface 10 YR 3/1 noir brunâtre, légèrement micacée, dégraissant visible; pâte 10 YR 4/1 gris brunâtre, très grossière, dure à dégraissant sableux (grains jusqu'à 4 mm).

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 165.

68. BA 79 2138/8. Fragment d'un écuelle à paroi oblique; bord replié terminé en amande; surface lisse, enfumée, légèrement micacée de couleur noire; pâte noire, grossière, dure, à dégraissant sableux et quartzeux (grains jusqu'à 1 mm).

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 201; proche de Amstad, Martigny, n° 190; Furger-Gunti, Oppidum Basel-Münsterhügel, fig 13, n° 6; Höneise, Merishausen-Barmen, pl. 8.1 (La Tène).

69. BA 79 2104/3. Pied annulaire haut; surface micacée, de couleur 7.5 YR 7/4 à 6/4 orange mat, lisse; pâte de couleur 7.5 YR 5/1 gris brunâtre (cœur), dure, assez grossière, à dégraissant sableux; oxydation accidentelle de la pâte ?

Formes proches chez Furger-Gunti, Oppidum Basel-Münsterhügel, fig. 10; Major, Basel, pl. 43, n° 5; Hatt, Gergovie, fig. 17, n° 10; Stöckli, Manching, pl. 37, n° 334.

70. BA 79 2102/1. Fond d'un pot; fond plat; paroi ovoïde, légèrement arrondie, décorée de stries verticales et horizontales; surface partiellement noircie, 10 YR 7/4 orange jaune mate; pâte de même couleur, très grossière, dure à dégraissant sableux et quartzeux (grains jusqu'à 3 mm).

Paunier, Genève, n° 81 (proche).

71. BA 79 2106/1. Fond d'un pot à provision, façonné à la main; paroi évasée, décorée de courtes stries obliques; surface assez lisse, 2.5 YR 6/6 orange, légèrement micacée; pâte identique, grossière, dure, à dégraissant sableux et micacé.

Vogt, Lindenhof, pl. 34.30.

72. BA 79 2138/7. Fragment d'une assiette (?); fond plat; panse oblique, soigneusement lissée à l'intérieur, orné d'un décor lissé à l'extérieur; surface 10 YR 3/1 noir brunâtre mate à brillante, pâte noire à gris brunâtre, grossière, dure, avec un dégraissant abondant contenant du sable et du quartz.

73. BA 79 2174/1. Fond d'un vase; pied annulaire; départ de la paroi oblique; surface extérieure assez lisse; à l'intérieur, les lignes de tournages sont visibles; l'amorce d'un ombilic est reconnaissable; surface de couleur 2.5 Y 6/1 gris jaunâtre, légèrement micacée; pâte de même couleur à fin dégraissant contenant des particules blanches et du sable fin.

Forme de tradition La Tène. Cf. Furger-Gunti, Basel, Gasfabrik, n° 2355.

74. BA 79 2200/2. Tesson de panse orné d'un décor à impression formant des quadrilatères; surface légèrement micacée, de couleur 2.5 Y 5/1 gris jaunâtre; pâte assez fine de même couleur, dure à fin dégraissant sableux. Kaenel et al., Lousonna 2, n° 27; Filtzinger, Novaesium 5, pl. 1, n° 4.

Matériel divers

75. BA 79 2103/22. Pincettes en bronze (vulsella). Fingerlin, Dangstetten 1986, n° 304.1; Marteaux & Le Roux, Boutae, pl. 106, n° 10; Behrens, Mainz, 1912, pl. 5, n° 2, et 1914, pl. 6, n° 7.

76. BA 79 2260/2. Tubulure en bronze.

Etat 1 B (Augustéen tardif)

TS italique

77. BA 79 2165/1. Coupe Haltern 7a à lèvre pendante, bien détachée, pourvue d'une rainure sur sa partie supérieure; surface mate, brun rouge 2.5 YR 4/8; pâte fine, dure, orange terne 5 YR 7/4.

Ettlinger, Novaesium 9, pl. 27.18; Alarcao & Etienne, Conimbriga 4, n° 27.

78. BA 79 2109/7. Coupe Haltern 7b (transition c ?); lèvre pendante oblique portant une rainure sur sa partie supérieure, séparée de la panse inférieure par une très légère gorge; paroi ornée d'une rainure externe et interne; surface brun clair 2.5 YR 5/8, d'aspect mat, pâte fine, dure, de couleur orange jaune clair 7.5 YR 8/3.

Von Schnurbein, Haltern, n° 74; Oxé, Oberaden, pl. 41, n° 19.

79. BA 79 2109/8. Coupe Haltern 7b; lèvre triangulaire comportant une fine rainure vers l'intérieur; la paroi est séparée de la lèvre par une cannelure externe; surface mate, brun clair 2.5 YR 5/8; pâte fine, dure, orange pâle 5 YR 8/4.

Fellmann, Basel, pl. 3.7; Ulbert, Oberhausen, pl. 6.1.

80. BA 79 2258/6. Coupe Haltern 7c; lèvre pendante oblique, faible rainure sur sa partie supérieure; à l'intérieur, gorge sous le bord; paroi décorée par une rainure; surface mate, brun rouge 2.5 YR 4/8; pâte dure, rouge pâle 5 YR 8/4.

Ettlinger, Novaesium 9, pl. 33.13.

81. BA 79 2258/7. Assiette Service Ib à lèvre pendante oblique comportant sur sa partie supérieure interne deux cannelures; surface mate, brun rouge 2.5 YR 4/8; pâte dure, orange pâle 5 YR 8/4.

Von Schnurbein, Haltern, n° 41 (proche). Grüniger, Kerenzerberg, fig. 16.1; Curdy, Yverdon, pl. 3.9.

82. BA 79 2258/5. Plat du service 1b à lèvre pendante presque verticale, très peu détachée de la paroi, suivie à l'intérieur par une gorge; cannelures sur la paroi; surface mate, brun rouge 2.5 YR 4/8; pâte fine, dure, orange pâle 5 YR 8/4.

Fellmann, Basel, pl. 3.19; Kasser, Yverdon, fig. 38.12; Lousonna 1, pl. 20, n° 37. von Schnurbein, Haltern, pl. 1, n° 3 (1b); Ettlinger, Keltengraben, pl. 1, n° 4; Hartmann, Vindonissa 1983, pl. 1, n° 3.

83. BA 79 2257/2. Fragment d'un plat du service Ib; lèvre pendante portant une rainure sur sa partie supérieure; engobe mate de couleur 2.5 YR 4/8 brun rouge; pâte 5 YR 8/4 orange pâle, fine, dure.

Proche de Kaenel et al., Lousonna 2, n° 239.

84. BA 79 2109/9. Fragment de fond d'une coupe arrondie (Haltern 10 ou 11 ?). Pied annulaire biseauté, séparé de la panse par une gorge externe. Surface mate, brun clair, 2.5 YR 5/8; pâte fine, assez dure, orange pâle 5 YR 8/3. Cf. Fellmann, Basel, pl. 9.3; Goudineau, Etude sur la céramique arétine lisse, type 32.

85. BA 79 2257/17. Fragment d'une coupe proche de Goudineau 22; bord rectiligne; surface (engobe) 2.5 YR 4/8 brun rouge, mate; pâte 5 YR 8/4 à 7.5 YR 8/4 orange jaunâtre, dure, fine.

Vogt, Lindenhof, page 149, n° 11 (fig. 30.11); Schönberger, Rödgen, pl. 10.139 (pour la forme générale); Scheffenegger & Schindler-Kaudelka, Magdalensberg, fig. 4, n° 9 (augustéen précoce).

86. BA 79 2257/16. Fond d'une assiette à pied annulaire biseauté; cercles concentriques sur le fond; surface (engobe) 2.5 YR 4/8 brun rouge, mate; pâte 5 YR 8/4 orange pâle, fine, dure.

Provenance indéterminée.

Imitations de TS

87. NG-9 2369/1. Fragment d'une coupe Drack 22; bord rectiligne, terminé en amande, profilé de deux cannelures et une gorge; engobe brillant 2.5 YR 4/8 brun rouge, engobe adhérent mal; pâte fine, assez tendre, de couleur 7.5 YR 8/4 orange jaune clair, à dégraissant contenant des particules blanches, noires et du mica.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 414 (Le Drack 22 est souvent associé à du matériel précoce); Roth-Rubi, Solothurn, pl. 1, n° 14.

88. BA 79 2254/2. Fragment d'une coupe Drack 22; bord rectiligne, terminé en amande, profilé de deux cannelures et une gorge; engobe brillant, 2.5 YR 5/8 brun clair, engobe adhérent assez

mal; pâte 7.5 YR 7/4 orange terne, fine, assez tendre contenant un dégraissant composé de particules blanches et noires et de mica.

Furger-Gunti, Basel-Münsterhügel 1979, pl. 37, n° 664 (proche).

89. BA 79 2110/1. Fragment d'une coupe Drack 21; lèvre en amande, déversée, profilée de deux cannelures; panse décorée de deux cannelures horizontales; engobe de couleur 10 R 4/8 rouge; pâte 7.5 YR 8/4 orange jaune clair, fine, dure.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 6.

Céramique à parois fines

90. BA 79 2258/4. Gobelet à parois fines à embouchure en forme d'entonnoir; lèvre de section triangulaire pourvue de deux rainures internes; surface légèrement micacée, orange mat 7.5 YR 6/4; pâte assez fine, dure, de même couleur, contenant des particules blanches et du mica.

Fellmann, Basel, pl. 2.11; Scheffenegger & Schindler-Kaudelka, Magdalensberg, n° 26; Vegas, Clasificacion, fig. 9, type 21; Hartmann/Lüdin, Vindonissa 1977, pl. 2, n° 34 (La Tène finale).

91. BA 79 2109/3. Fragment proche du n° 26; surface lisse, légèrement micacée, brun rouge mat 2.5 YR 5/4; pâte assez grossière, dure, de même couleur, contenant du sable et du mica.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 110; Behrens, Mainz, 1912, pl. 13, nos 9 et 10; Fellmann, Basel, pl. 5, n° 1 (augustéen).

92. BA 79 2109/4. Fragment de bord d'un gobelet à paroi rectiligne; surface lisse, micacée, orange 5 YR 6/6; pâte de même couleur, assez fine, dure, contenant du sable fin.

Schönberger-Simon, Rödgen, pl. 18.330. Ulbert, Lorenzberg, pl. 13.1.

Plats à engobe interne rouge pompéien

93. BA 79 2254/1. Fragment d'un plat à paroi arrondie et à fond plat, pourvue d'un engobe de couleur 10 R 3/6 rouge foncé, mat, légèrement micacée; pâte grossière, dure, à dégraissant sableux, quartzueux et micacé.

Vindonissa, n° 388; Goudineau, Note sur les plats ..., n° 29; Schönberger, Rödgen, n° 35 (forme).

94. BA 79 2257/4. Fragment d'un plat à bord rentrant, arrondi; paroi légèrement arrondie; épaisse couche d'engobe interne; surface noircie à l'extérieur; engobe de couleur 10 R 4/8 rouge, mat et micacé, adhérent bien; pâte 5 YR 6/4 orange mat, assez grossière, dure, à dégraissant contenant du sable, du quartz et du mica.

Paunier, Genève, n° 578; Goudineau, Note sur les plats ..., n° 16; Filtzinger, Novaesium 5, pl. 38, n° 6; Ulbert, Lorenzberg, pl. 15, n° 14.

95. BA 79 2257/3. Fragment d'un plat à bord épaissi en forme de bourrelet, surface interne pourvue d'un engobe de couleur 2.5 YR 5/6 brun clair, mate, adhérent mal; pâte assez fine, dure, contenant un dégraissant composé de particules blanches et de mica.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 434.

96. BA 79 2257/25. Variante du n° précédent; lèvre détachée à l'intérieur par une fine rainure; engobe interne mat, de couleur 2.5 YR 5/8 brun clair; pâte 5 YR 8/4 orange pâle, assez fine, dure, contenant un dégraissant composé de sable fin et de particules blanches.

97. NG 9 2378/1. Plat à bord épaissi; rainure à l'extérieur sous le bord; traces d'engobe à l'intérieur de couleur orange rougeâtre 10 R 6/8; pâte grossière, dure, orange 7.5 YR 7/6 à dégraissant sableux et micacé; surface externe assez rugueuse.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 504 (proche); Becker et al., Figlina 7, 1986, fig 4, n° 3 (augustéen).

98. BA 79 2109/14. Plat à bord épaissi, pourvu de deux rainures sur sa partie supérieure horizontale; traces d'engobe à l'intérieur de couleur rouge 10 R 5/6; pâte assez fine, dure, orange 5 YR 7/6, contenant du sable et du mica.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 440 (proche).

99. BA 79 2165/3. Plat proche du n° précédent à bord profilé de deux rainures sur sa partie supérieure; surface: légèrement micacée; pourvue d'engobe à l'intérieur de couleur brune 7.5 YR 5/4 à 4/4; pâte assez fine, dure, brun jaunâtre mat 10 YR 5/4.

Paunier, Genève, n° 586; Kasser, Yverdon, fig. 38.16 (Auguste).

Cruches

100. BA 79 2109/2. Cruche à lèvre pendante, profilée de fines cannelures; lèvre détachée du col; col légèrement évasé; surface orange 7.5 YR 7/6; pâte de même couleur, fine, dure, contenant des particules blanches et du mica.

Vogt, Lindenhof, pl. 31.18; Schönberger-Simon, Rödgen, n° 313.

101. BA 79 2257/15. Fragment d'une cruche à lèvre pendante; lèvre profilée de fines cannelures, peu détachée du col; surface 7.5 YR 7/6 orange; pâte de même couleur, assez fine, dure.

Kaenel et al., Lousonna 2, nos 52 et 420; Filtzinger, Novaesium 5, pl. 18, n° 2.

Amphores

102. BA 79 2109/1. Col d'une amphore Dressel 7-11. Col évasé, lèvre épaissie, légèrement concave et pendante, la partie inférieure étant bien détachée du col; pâte 7.5 YR 7/4 orange terne, assez grossière, à dégraissant quartzeux et sableux; surface externe engobée, de couleur beige.

Schönberger-Simon, Rödgen, pl.29, n° 761; Vogt, Lindenhof, pl.31.19; Grüninger, Kerenzerberg, fig. 16.3 (proche); Grüninger, Filzbach, pl. 33, n° 8; Fischer, Altenburg, pl. 8, n° 4 (proche).

103. BA 79 2257/12. Fragment d'un col d'une amphore Dressel 2-4. Surface portant un engobe de couleur beige jaunâtre, légèrement micacée; pâte de couleur 2.5 YR 7/4 à 7/6 orange rougeâtre; dégraissant contenant du mica et des particules blanches.

Est de la Méditerranée (?); époque augustéenne.

Céramique peinte

104. BA 79 2258/3. Fragment supérieur d'un bol *type de Roanne*. Lèvre rentrante, épaissie avec un léger bourrelet; surface externe peinte: bande blanche, légèrement micacée; pâte 7.5 YR 8/6 orange jaune clair, assez fine, dure à dégraissant sableux et micacé.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 348; Cabotse & Périchon, Roanne, pl. 21, n° 4 et pl. 23, n° 4.

105. BA 79 2257/14. Tesson de panse; décor géométrique peint sur bande blanche; surface mate et micacée; 7.5 YR 8/6 orange jaune clair, assez fine, dure, à dégraissant contenant des particules blanches, du sable et du mica.

Céramique à pâte claire

106. BA 79 2257/9. Fragment d'un pot à provision; lèvre fortement déversée, presque horizontale, aplatie, arrondie; surface lisse, très légèrement micacée, de couleur 10 YR 84/4 orange jaune clair; pâte identique, assez fine, dure, contenant un dégraissant à particules blanches et noires et à quartz.

Ettlinger, Augst, pl.18.1; Ettlinger & Simonett, Vindonissa, pl. 108.109; Hagen, Vetera, pl. 52, n° 26 (Auguste); Simon, Gross-Gerau, pl. 16, n° 1 (proche).

107. BA 79 2257/5. Fragment d'un pot à provision; variante du n° précédent avec une lèvre nettement plus épaisse et horizontalement aplatie; surface lisse et micacée, de couleur 10 YR 7/4 orange jaune mat; pâte identique, assez fine, dure, à dégraissant contenant des particules noires et du mica.

Vegas, Novaesium 6, pl. 27, n° 3.

108. BA 79 2257/19. Fragment d'un pot à paroi et bord rentrant; bord arrondi, légèrement épaissi; surface extérieurement lisse, intérieurement légèrement rugueuse et micacée, de couleur 7.5 YR 7/6 orange; pâte de même couleur, grossière, dure, à fin dégraissant sableux et micacé.

Kaenel et al., Lousonna 2, 28 (proche; la forme est fréquente en pâte grise); Fischer, Eining, n° 73.

109. BA 79 2257/20. Fragment d'un pot à provision; bord rentrant, épaissi en forme de bourrelet; surface assez rugueuse, dégraissant visible, de couleur 7.5 YR 7/4 orange mat; pâte identique, assez grossière, dure, à dégraissant sableux et micacé.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 237 (proche); Amstad, Martigny, n° 139 (très proche).

110. BA 79 2257/22. Fragment d'une coupelle; bord arrondi; paroi légèrement incurvée; surface lisse, légèrement micacée, de couleur 7.5 YR 7/4 orange mat; pâte de même couleur, assez fine, dure, à dégraissant sableux.

111. NG 9-82 2378/2. Fragment d'une terrine à bord légèrement rentrant; lèvre en amande séparée de la paroi par une fine rainure; surface assez lisse de couleur 5 Y 7/4 orange mate, très légèrement micacée; pâte de même couleur, assez fine, dure; dégraissant contenant du sable fin, du quartz et du mica.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 172; Kasser, Yverdon, fig. 38.23 (Auguste).

112. BA 79 2257/13. Fragment d'un fond d'une coupe à pied annulaire de section rectangulaire; paroi séparée du fond par une carène; surface rugueuse, micacée, 7.5 YR 7/6 orange; pâte grossière, dure, de même couleur, à dégraissant sableux et micacé.

Kaenel et al., Lousonna 2, nos 130 et 184; Rossi, Céramique augustéenne, n° 139.

113. BA 79 2257/21. Tesson de panse à décor strié entrecroisé; surface très légèrement micacée, 7.5 YR 7/6 orange; pâte légèrement feuilletée, assez fine, de même couleur que la surface, à dégraissant contenant des particules blanches et noires.

114. BA 79 2258/8. Fragment d'un couvercle. Bord épaissi de section rectangulaire; surface micacée où alternent, à l'extérieur, des bandes lissées et rugueuses de couleur 7.5 YR 7/4 orange mat; pâte de même couleur, assez fine, dure, à dégraissant sableux et quartzeux.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 515 mais en gris.

Céramique à pâte sombre

115. BA 79 2109/5. Fragment d'une marmite à décor strié; lèvres courte et déversée avec un léger renflement interne; deux faibles gorges internes permettaient la pose d'un couvercle; panse décorée de stries horizontales et verticales faiblement marquées; traces de suie; surface rugueuse et irrégulière, légèrement micacée, de couleur 10 YR 4/2 brun jaune grisâtre; pâte de même couleur, grossière, dure à dégraissant sableux et quartzeux.

116. BA 79 2109/6. Fragment d'un pot ou d'une marmite à décor strié; lèvres déversée, terminée en amande avec un fort renflement interne; panse décorée de stries horizontales et verticales très peu profondes; surface montrant des traces de suie, légèrement micacée, de couleur 10 YR 3/1 noir brunâtre; pâte très grossière de même couleur, dure, à dégraissant sableux et quartzeux (grains jusqu'à 4 mm).

Paunier, Genève, n° 590; Kaenel et al., Lousonna 2, n° 128; Amstad, Martigny, forme 3.

117. NG-9 2388/3. Fragment d'un pot à bord faiblement évasé et arrondi; un léger ressaut sépare le bord de la panse qui est décorée de stries diagonales; surface 2.5 Y 3/2 brun noir, légèrement micacée; pâte grossière et dure de couleurs N 6/0 gris + 7.5 YR 6/8 orange, une troisième bande étant noire. Dégraissant sableux et quartzeux (grains jusqu'à 3 mm).

Kasser, Yverdon, fig. 35.3 (Auguste); Lousonna 1, pl. 56, n° 2.

118. BA 79 2256/4. Fragment d'un pot à bord déversé, portant une rainure à l'intérieur; panse décorée de stries horizontales et verticales entrecroisées; forme générale probablement ovoïde; surface 7.5 YR 6/1 gris brunâtre, légèrement micacée; pâte de même couleur, assez grossière, dure, à dégraissant sableux et micacé.

119. BA 79 2257/10. Fragment d'un pot; bord déversé, à section rectangulaire, légère gorge à l'intérieur; panse décorée de stries horizontales et obliques; surface 10 YR 6/2 brun jaune grisâtre; pâte identique, très grossière, dure, à dégraissant sableux et quartzeux.

Paunier, Genève, n° 592.

120. BA 79 2110/4. Fragment d'un pot; bord déversé, arrondi, légère gorge à l'intérieur; panse décorée de stries horizontales et obliques entrecroisées; surface légèrement micacée, 2.5 Y 3/1 noir brunâtre; pâte de même couleur, grossière, dure, à dégraissant quartzeux.

121. BA 79 2258/1. Fragment d'un pot à bord déversé, arrondi; stries horizontales à la jonction du bord et de la panse; cette dernière est décorée de stries diagonales, irrégulières. Surface de couleur 10 YR 3/1 noir brunâtre, légèrement

micacée; pâte très grossière, dure, à dégraissant quartzeux et sableux (grains jusqu'à 4 mm).

122. BA 79 2167/1. Fragment d'un pot à décor strié; lèvres assez courte, déversée, arrondie; bord détaché de la panse par un ressaut marqué; bord décoré de courtes stries obliques; panse décorée par des stries horizontales; surface de couleur 10 YR 5/2 brun jaune grisâtre, légèrement micacée; pâte de même couleur, dure, grossière; dégraissant contenant du sable, du quartz et du mica.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 292. Tradition La Tène, voir : JbSGU 60/61 Engehalbinsel, p. 135, pl. 19 (mais sans stries).

123. BA 79 2258/9. Fragment d'un pot à bord déversé et à col cannelé; paroi séparée du col par un ressaut; surface 10 YR 5/3 brun jaune mate, assez rugueuse, dégraissant partiellement visible; pâte grossière, dure de couleur 7.5 YR 5/6 brun clair à 10 YR 5/3 brun jaune mate; dégraissant contenant du quartz, du sable et du mica.

Lousonna-Vidy 1983, n° 124; Hartmann/Lüdin, Vindonissa 1977, pl. 4, nos 69 à 73 (couche augustéenne); Furger-Gunti, Basel-Münsterhügel 1979, pl. 29, n° 504; Filtzinger, Novaesium 5, pl. 2, n° 5 (proche); Desbat et al., Note préliminaire ..., pl.1, n° 12 (30 - 10 av. J.-C.).

124. BA 79 2256/5. Fragment d'un pot à décor strié; bord déversé, de section rectangulaire, souligné à l'extérieur par une rainure fine; panse décorée par des stries horizontales; surface 2.5 Y 7/1 à 6/1 gris clair jaunâtre; pâte identique, grossière, dure, à dégraissant quartzeux.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 447.

125. BA 79 2256/3. Fragment d'un pot à bord déversé, épaissi en forme de bourrelet; col séparé de la panse par un ressaut; surface 10 YR 6/1 à 5/1 gris brunâtre; pâte de même couleur, très grossière, dure à dégraissant abondant contenant du sable et du quartz (grains jusqu'à 2 mm).

Paunier, Genève, n° 613 (proche).

126. NG-9 2388/2. Fragment d'un pot à provision; bord déversé à larges gorges internes; surface 10 YR 5/2 brun jaune grisâtre, légèrement micacée; pâte de même couleur contenant un dégraissant abondant composé de sable, quartz et mica.

Furger-Gunti, Basel-Münsterhügel 1979, pl. 30, n° 527; Vogel Müller, Grabung 1987, 51, Forum, pl. 19.1 (augustéen tardif).

127. BA 79 2171/2. Fragment d'une jatte carénée; lèvres épaissies, arrondies, légèrement déversées; surface assez lisse, 10 YR 6/1 gris brunâtre, légèrement micacée; pâte de même

couleur, assez fine, dure, à fin dégraissant sableux et quartzeux.

128. BA 79 2254/3. Fragment d'une écuelle; bord fortement déversé, de section rectangulaire; fond plat; paroi presque verticale, très légèrement arrondie; surface 10 YR 4/1 gris brunâtre; pâte identique, très grossière, dure, à dégraissant sableux.

Vegas, Novaesium 6, pl. 17, n° 8 (proche).

129. BA 79 2109/15. Fragment d'une terrine. Lèvre déversée et suivie à l'extérieur par une gorge; la panse et le bord sont séparés par une carène; panse décorée par des stries horizontales, interrompues par des excisions verticales; surface 2.5 YR 3/1 noir brunâtre, légèrement micacée; pâte de même couleur, grossière, dure, à dégraissant sableux.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 451 (proche)

130. BA 79 2167/3. Fragment d'une coupe à paroi arrondie; petite lèvre en bourrelet; surface 2.5 Y 6/1 gris jaunâtre; légèrement micacée; pâte assez fine, dure, à fin dégraissant sableux.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 174; Hartmann/Lüdin, Vindonissa 1977, pl. 9, n° 168 (mais lisse).

131. BA 79 2257/24. Fragment d'une coupelle (?); bord déversé, épaissi, de section triangulaire; surface 10 YR 6/4 orange brunâtre; pâte de même couleur avec un cœur 10 YR 4/1 gris brunâtre, grossière, dure, à dégraissant sableux et quartzeux.

Ettlinger, Augst, pl. 18.22.

132. BA 79 2370/1. Fragment d'une assiette (?) à paroi oblique; bord déversé, oblique suivi à l'intérieur par un léger renflement; surface 10 YR 4/1 gris brunâtre, légèrement micacée, pâte de même couleur, grossière, dure, à dégraissant sableux et micacé.

133. NG-9 2388/4. Fragment d'une écuelle à paroi rectiligne; bord légèrement replié, arrondi; surface partiellement lissée, 7.5 YR 6/4 orange grisâtre, légèrement micacée; pâte gris noir, grossière, dure, à dégraissant contenant du sable, du quartz et du mica.

Furger-Gunti, Basel Gasfabrik, n° 1489; Kaenel et al., Lousonna 2, n° 198.

134. NG-9 2378/3. Fragment d'une écuelle à bord replié, épaissi; surface intérieure 10 YR 5/2 brun jaune grisâtre, extérieure 10 YR 4/1 gris brunâtre; pâte 10 YR 3/1 noir brunâtre, grossière, dure, à dégraissant sableux et micacé.

Lousonna-Vidy 1983, n° 155.

135. BA 79 2257/23. Fragment d'une assiette; bord et paroi obliques; paroi décorée de stries horizontales; surface légèrement micacée, 2.5

YR 4/1 gris jaunâtre; pâte 2.5 YR 6/4 gris jaunâtre avec cœur N 7/0 gris, assez fine, dure, à dégraissant sableux.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 96; Ettlinger, Augst, pl. 18.27.

136. BA 79 2161/1. Fragment d'une assiette à bord oblique, légèrement épaissi à son extrémité, de section rectangulaire; surface 10 YR 6/1 à 2 gris brunâtre, légèrement micacée; pâte de même couleur, assez fine, dure, à fin dégraissant sableux.

137. BA 79 2171/1. Fond d'un pot à paroi oblique, décorée de cannelures verticales; surface 10 YR 4/1 gris brunâtre, fortement micacée; pâte identique, grossière, dure contenant du quartz et beaucoup de mica.

Même décor dans Berger & Müller, Waldenburg, pl. 33, n° 181 (La Tène finale).

138. BA 79 2167/2. Fragment d'un couvercle; bord arrondi pourvu d'une gorge; partie supérieure profilée d'une large cannelure; surface 7.5 YR 3/1 noir brunâtre à rougeâtre, légèrement micacée, dégraissant visible; pâte 10 YR 4/1 gris brunâtre, grossière, dure contenant un abondant dégraissant sableux et quartzeux.

139. BA 79 2256/2. Fragment d'une bouteille; paroi oblique, décorée de cannelures horizontales et verticales; surface lisse, légèrement micacée, de couleur 7.5 Y 6/1 grise; pâte assez fine, assez tendre, à fin dégraissant sableux.

Pourrait se rapprocher de Fellmann, Basel, pl. 6.8 (augustéen); Rychener & Albertin, Oberwinterthur 2, n° 407 (1 av. J.-C. à 20 ap.J.-C.) ou dans la tradition La Tène : Furger-Gunti, Basel Gasfabrik, pl. 94.

140. NG-9 2388/1. Tesson de panse décoré de cannelures entrecroisées; surface 2.5 Y 5/1 gris jaunâtre, très légèrement micacée; pâte de même couleur, assez fine, dure, à fin dégraissant contenant des particules blanches. Pour le décor voir: Schönberger & Simon, Rödgen, n°s 169 et 170; Hatt, Gergovie, fig 14, n° 4.

141. BA 79 2109/10. Tesson de panse décoré par des cannelures lissées, entrecroisées; surface très légèrement micacée, 10 YR 6/1 gris brunâtre; pâte assez fine, dure, à fin dégraissant sableux.

Hartmann/Lüdin, Vindonissa 1977, pl. 2, n° 24 (La Tène finale); Vogt, Lindenhof, pl. 34.6 (augustéen).

142. BA 79 2109/11. Tesson de panse décoré de profondes cannelures horizontales et d'excisions obliques dont le sens est alterné; surface 7.5 YR 3/1 noir brunâtre, très légèrement micacée; pâte 10 YR 6/3 orange jaune mat, assez

fine, assez tendre; le dégraissant contient du quartz et du mica.

Schönberger & Simon, Rödgen, n° 156; Mangin, Alesia, pl. 1, n°s 13 et 14 (proches)

143. BA 79 2109/12. Tesson de panse décoré comme le n° précédent, mais avec des excisions obliques moins larges; surface 10 YR 4/1 gris brunâtre, très légèrement micacée; pâte grossière, dure, à dégraissant sableux.

Laur-Belart, Kestenber III, pl. 21.2. (début de la Tène)

Lampes à huile

144. BA 79 2257/1. Fragment d'une lampe à huile à volutes.

Cf. Leibundgut 4a 1 (Auguste).

Matériel divers

145. BA 79 2257/11. Fragment d'une petite cuillère en bronze.

Behrens, Mainz, 1912, pl. 5, n° 4 (proche); Moosbrugger-Leu, Augusti-nergasse, fig. 38; Grütter & Bruckner, Murain, pl. 21.12.

146. BA 79 2109/13. Epingle en os.

Behrens, Mainz, 1912, pl. 20, n° 26 (proche); Dumoulin, Cavaillon, fig. 35 a; Simon, Gross-Gerau, pl. 7, n° 4; Fingerlin, Dangstetten 1967-1969, pl. 12, n° 12; Beal, n° 207.

147. BA 79 2166/1. Partie supérieure d'un stylet. Les formes les plus diverses ont été publiées par M. Hartmann, Spättrömisches aus Kaiseraugst, dans *Archéologie suisse*, 8.1985.1, page 41.

148. BA 79 2110/3. Plaquette en bronze.

Voir par exemple, Fingerlin, Dangstetten 1967-1969, pl. 11 et 12.

149. BA 79 2165/2. Petite poignée en bronze.

A comparer avec Th. Fischer, Eining/Abusina, pl. 8 A.2; Marteaux & Le Roux, Boutae, pl. 75, n°s 1 et 2.

Etats 2 A et B (Première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C.)

Terre sigillée

150. BA 79 2164/2. Bord d'une coupe (Haltern 10 ?), guilloché à l'extérieur, concave à l'intérieur; surface mate, brun rouge 2.5 YR 4/8; pâte fine, dure, orange terne 5 YR 7/4.

Alarcao & Etienne, Conimbriga 4, pl. VI, n° 126 (mais sans guillochis); Ettliger, Novaesium 9, pl. 38; Cabotse & Périchon, Roanne, pl. 6, n°s 3 et 4 (avec guillochis).

151. NG-9 2385/1. Fragment d'une assiette Drag. 17. Bord presque vertical, arrondi à son extrémité, décoré de guillochis et de rainures externes et internes, concavités à l'extérieur et à l'intérieur; engobe 2.5 YR 4/8 brun rouge, mat; pâte 2.5 YR 7/4 orange rouge pâle, fine, dure, dégraissant non-visible.

Von Schnurbein, Haltern, pl. 30, n° 560; Ettliger, Novaesium 9, pl. 18, n° 18.

152. NG-9 2386/1. Fragment d'une assiette Drag. 17. Bord oblique profilé de moulures et de cannelures; concavités externe et interne; engobe mat, de couleur 2.5 YR 4/8 brun rouge; pâte fine, dure, de couleur 5 YR 8/3 orange pâle, dégraissant non-visible.

Imitations de TS

153. BA 79 2197/4. Fragment d'une imitation d'une assiette Drag. 17; bord oblique, arrondi, profilé de trois rainures à l'extérieur; surface engobée de couleur 2.5 YR 5/8 brun clair (engobe adhérent mal); pâte 7.5 YR 8/2 jaune clair, fine, tendre, dégraissant à particules blanches et noires.

Paunier, Genève, n° 270; Kaenel et al., Lousonna 2, n° 405.

154. BA 79 2199/2. Fragment d'une coupe Drack 8; bord rectiligne, arrondi, comportant deux cannelures internes; engobe 2.5 YR 5/8 brun clair; pâte 7.5 YR 5/8 orange jaune clair, fine, tendre; dégraissant contenant des particules noires.

Vogt, Lindenhof, pl. 35.14.

155. BA 79 2199/3. Fragment d'une coupe Drack 9; bord vertical, arrondi, profilé d'une gorge, décoré de guillochis; engobe brillant, bien adhérent, de couleur 2.5 YR 6/8 orange; pâte 7.5 YR 8/6 orange jaune clair, fine, assez tendre, dégraissant à particules blanches.

Kaenel et al., Lousonna 2, n°s 266 et 265; Hartmann/Lüdin, Vindonissa 1977, pl. 3, n° 50 (couche augustéenne).

156. NG-9 2407/3. Fragment d'un fond estampillé; estampilles centrale et radiale, nom sur deux lignes : ...OT / Z (: probablement de VEPOTALVS; engobe 2.5 YR 5/8 brun clair; pâte 5 YR 7/4 à 6 orange terne, fine, assez tendre, dégraissant contenant des particules blanches et noires et du mica.

Yvonne Tissot, Les estampilles ..., n°s 38 et 39; Ettliger & Müller, Vepotalus, n° 9 (identique sur une assiette de Lousonna-Vidy 1983 (MRV 639 b)).

157. BA 79 2197/3. Fragment d'une coupe Drack 21; bord très légèrement déversé, profilé de deux cannelures; engobe adhérent mal, de couleur 2.5 YR 5/8 brun clair; pas d'engobe à

l'intérieur; pâte 7.5 YR 8/3 orange jaune clair, assez tendre, fine, à dégraissant contenant des particules blanches et du mica.

Plats à engobe interne rouge pompéien

158. BA 79 2112/1. Fragment d'un plat à bord replié comportant à l'extérieur un bourrelet fortement proéminent; surface externe rugueuse; engobe interne mal adhérent, mat de couleur 2.5 YR 4/8 brun rouge, micacé; pâte 7.5 YR 7/6 orange, grossière, à dégraissant sableux et micacé.
Paunier, Genève, n° 581.

159. NG-9 2407/2. Fragment d'un plat à engobe interne rouge; lèvre très légèrement pendante, aplatie, de section rectangulaire; paroi incurvée; épais engobe à l'intérieur de couleur 10 R 4/8 rouge, adhérent assez bien; surface mate et micacée; pâte 5 YR 7/4 orange mat, grossière, dure, dégraissant contenant du sable, du quartz et du mica.

Proche de Goudineau, Note sur les plats ..., n° 12 (forme rare dans nos régions); proche de Bruckner, Novaesium 6, pl. 44, n° 10.

Cruches

160. BA 79 2197/1. Fragment supérieur d'une cruche à lèvre pendante, profilé de fines cannelures; lèvre détachée du col; col légèrement évasé; cruche à une anse; surface 5 YR 7/6 orange; pâte de même couleur, fine, dure, dégraissant contenant des particules blanches.
Kaenel et al., Lousonna 2, n° 419.

161. BA 79 2164/1. Cruche à lèvre pendante, profilée de fines cannelures; lèvre peu détachée du col; col légèrement évasé; surface légèrement micacée, orange mat 7.5 YR 7/4; pâte de même couleur, fine, assez tendre, contenant du mica.

Ulbert, Oberhausen, pl. 15.5; Hagen, Vetera, pl. 52, n° 20; Vegas, Novaesium 6, pl. 12, n° 11.

162. NG-9 2384/1. Fragment d'un bord d'une cruche (?); lèvre épaissie en forme de bourrelet; départ de la paroi vertical; surface légèrement rugueuse, micacée, de couleur 5 YR 5/6 brun rougeâtre clair; pâte de même couleur, assez grossière, dure, à dégraissant sableux et micacé.

Amphores

163. NG-9 2407/4. Fragment d'une amphore Dressel 7-11. Col évasé, lèvre épaissie, concave, moulure extérieure; anse à sillon médian; surface 7.5 Y 8/2 gris clair à l'extérieur; 7.5 YR 8/4 jaune orange clair à l'intérieur; pâte assez grossière, dure, à dégraissant contenant des particules brunes de grandeurs différentes et du sable.

Céramique peinte

164. BA 79 2199/5. Fragment d'un bol *type de Roanne*; bord légèrement rentrant, épaissi, formant un léger bourrelet; panse décorée par une bande blanche peinte; pâte 7.5 YR 8/4 orange-jaune, fine, dure, à fin dégraissant contenant du mica.

Paunier, Genève, n° 21; Kaenel et al., Lousonna 2, n° 349; Major, Basel, pl. 49, n° 51; Hartmann/Lüdin, Vindonissa 1977, pl. 3, n° 55 (couche augustéenne); Fischer, Cambodunum, pl. 7, n° 9 (Claude); Ulbert, Lorenzberg, pl. 15, n° 12 (15 av. à 50 ap.J.-C.)

165. BA 79 2199/4. Fragment d'un petit pot peint; lèvre arrondie suivie d'un col marqué, portant une bande peinte de couleur 5 YR 5/8 brun rougeâtre clair, mate; pâte 7.5 YR 7/4 orange mat, fine, dure, à fin dégraissant sableux.
Maier, Manching, 2.7; Chapotat, Vienne, pl. 37.3; Ettlinger, Augst, pl. 10.1.

166. BA 79 2199/6. Tesson de panse; décor géométrique peint sur des bandes brunes et blanches; couleur de bonne qualité; surface mate et légèrement micacée; pâte 7.5 YR 7/4 orange mat, à dégraissant contenant du sable, du quartz et du mica.

Céramique à pâte claire

167. BA 79 2253/4. Fragment d'un pot à panse haute; bord rentrant, légèrement épaissi et biseauté; paroi incurvée, lignes de tournages visibles à l'intérieur; surface assez rugueuse avec une engobe interne, 7.5 YR 7/6 orange; pâte identique, grossière, dure, à dégraissant sableux.

Proche de Fischer, Eining, n° 94; Simon, Gross-Gerau, pl. 20, n° 18.

168. BA 79 2191/1. Coupe à lèvre déversée presque horizontalement, de section triangulaire; paroi incurvée, fond plat; surface assez rugueuse, micacée, de couleur 5 YR 6/6 orange; pâte de même couleur, assez fine, dure, à dégraissant contenant du sable, du quartz et du mica.

169. NG-9 2385/2. Fragment d'une coupe à parois fines; petite lèvre détachée de la paroi par une rainure; paroi arrondie; surface lisse et micacée, de couleur 7.5 YR 7/6 orange; pâte de même couleur, fine, dure, à dégraissant contenant des particules blanches et noires.
Kaenel et al., Lousonna 2, n° 8 (proche); Schindler-Kaudelka, Magdalensberg n°s 5 et 6 (proches).

170. NG-9 2407/5. Fragment d'une coupe à paroi rentrante; bord arrondi, souligné par une rainure; surface lisse et légèrement micacée, de couleur

5 YR 6/6 orange; pâte identique, grossière, dure; dégraissant contenant du sable, du quartz, du mica et des particules calcaires.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 173 (proche).

Céramique à pâte sombre

171. BA 79 2253/1. Fragment d'un pot; bord déversé, légèrement épaissi à son extrémité, arrondi; panse décorée de stries obliques; surface 2.5 Y 6/2, gris jaunâtre; pâte 2.5 Y 7/1 gris clair, grossière, dure, à dégraissant sableux et quartzeux.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 128.

172. BA 79 2198/1. Fragment d'un pot à lèvre déversée, arrondie; col séparé de la panse par un ressaut et souligné par deux cannelures; surface extérieure 2.5 Y 4/1 gris jaunâtre, intérieure 10 YR 6/3 brun jaune grisâtre, dégraissant apparent; pâte identique à abondant dégraissant sableux et siliceux.

Amstad, Martigny, n° 100 (couche Claudienne); Fischer, Cambodunum, pl. 3, n° 5 (Tibère).

173. NG-9 2407/1. Fragment d'un pot (à provision ?). Bord déversé, arrondi, comportant deux gorges à l'intérieur et une moulure à l'extérieur; surface de couleur 7.5 Y 6/1 grise, pâte de couleur 7.5 Y 4/1 grise, grossière, dure, à dégraissant contenant du sable blanc et du quartz.

Paunier, Genève, n° 662.

174. BA 79 2199/1. Fragment d'une terrine légèrement carénée; bord déversé, épaissi, de section rectangulaire; panse presque verticale; surface portant des traces de suie; couleur 5 YR 4/1 grise; pâte 2.5 YR 6/2 jaune grisâtre, grossière, dure, à dégraissant contenant du sable, du quartz et du mica.

Paunier, Genève, n° 692. Forme fréquente à Lousonna, Genève et Martigny.

175. NG-9 2386/3. Fragment d'une écuelle; paroi rentrante, décorée de stries horizontales; surface de couleur 10 YR 6/2 brun jaune grisâtre; pâte grise, grossière, dure, à dégraissant sableux.

176. BA 2197/5. Fragment d'une écuelle à bord rentrant, arrondi et fortement épaissi; paroi présentant des stries horizontales; surface 2.5 Y 6/1 gris jaunâtre; pâte de même couleur, grossière, dure, à dégraissant sableux.

Paunier, céramique peinte, n° 116; Kaenel et al., Lousonna 2, n° 197; Grütter & Bruckner, Murain, pl. 11, n° 3.

177. NG 2386/2. Fragment d'une coupelle à bord replié, pourvu d'une gorge à l'extérieur; paroi ornée de stries horizontales; surface 10 YR 5/1-2 brun jaune grisâtre; pâte 10 YR 6/1 brun

jaune grisâtre, grossière, dure, à dégraissant sableux.

178. NG-9 2381/1. Fragment d'une petite écuelle à bord replié et épaissi; paroi oblique; surface assez lisse, 10 YR 4/2 à 3/1 brun jaune grisâtre; pâte 10 YR 3/1 noir brunâtre, grossière, dure, à dégraissant sableux et quartzeux. Amstad, Martigny, n° 190.

179. BA 2253/2. Fragment d'une coupelle à bord rentrant, épaissi; paroi arrondie, décorée de stries horizontales; surface 2.5 Y 6/1 gris jaunâtre; pâte identique, grossière, dure, à dégraissant sableux.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 197 et 339.

180. NG-9 2380/1. Coupelle à bord arrondi; paroi oblique; surface légèrement micacée, de couleur 10 YR 6/3 orange jaune mat; pâte de même couleur, grossière, dure, à dégraissant sableux.

181. BA 79 2197/2. Ecuelle à paroi oblique, légèrement incurvée; bord aplati, souligné par une gorge externe; léger décrochement entre la paroi et le fond plat; surface lisse, de couleur 10 YR 5/1 gris brunâtre; pâte identique, assez grossière, dure, à dégraissant sableux.

Paunier, Genève, n° 580 (engobe interne rouge); Kaenel et al., Lousonna 2, n° 455 (proche).

Etat 3 A (Deuxième moitié du I^{er} siècle ap. J. - C.)

Terre sigillée

182. NG-9 2374/4. Fragment d'une assiette Haltern 2 (?); bord presque vertical, profilé de cannelures et de moulures; concavités externe et interne; guillochis sur la lèvre et sur la moulure saillante; engobe de couleur 2.5 YR 4/8 brun rouge, mat; pâte 5 YR 8/3 orange pâle, fine, dure, dégraissant non visible. TS italique.

Vogt, Lindenhof, pl. 30.20.

183. NG-9 2374/5. Fragment décoré peut-être d'une coupe Drag 37 de la Gaule du Sud; personnage drapé, ceint à la taille; engobe brillant de couleur 2.5 YR 4/8 brun rouge; pâte 2.5 YR 7/4 orange rouge pâle, fine, dure, à dégraissant contenant des particules blanches.

Datation: Néron.

Knorr, Töpfer..., p. 67.

184. BA 79 2144/1. Fragment d'une coupe Hofheim 14; lèvre pendante portant une lèvre verticale; engobe 2.5 YR 4/8 brun rouge, mat; pâte 2.5 YR 7/3 orange rouge pâle, fine, dure, à dégraissant contenant des particules blanches.

Vernhet, Service D, de la Graufesenque (60 - 90 ap.J.-C.). Lousonna-Vidy 1983, n° 33; Drack, Solothurn, pl. 20, n° 23; Grütter & Bruckner, Murain, pl. 6, n° 12; Tschugg, pl. 69.12.

Céramique à pâte claire

185. NG-9 2374/7. Fragment d'une coupe à bord rectiligne, légèrement épaissi, arrondi; surface lisse, très légèrement micacée, de couleur 5 YR 7/4 orange mat; pâte de même couleur, assez fine, dure, à fin dégraissant sableux.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 174 (proche).

Céramique à pâte sombre

186. BA 79 2194/2. Fragment d'un pot à provision; bord déversé portant des gorges bien marquées; panse séparée du col par un ressaut; surface 5 Y 5/1 grise; pâte 2.5 Y 6/1 gris jaunâtre, grossière, dure, à dégraissant sableux (grains jusqu'à 3 mm).

Paunier, Genève, n° 602.

187. NG-9 2375/1. Fragment d'un pot à décor strié; bord déversé, arrondi, épaissi, profilé à l'intérieur de fines gorges; paroi décorée de profondes stries horizontales; surface 10 YR 4/1 gris brunâtre, légèrement micacée; pâte de même couleur, très grossière, dure, à gros dégraissant quartzueux.

188. BA 79 2194/4. Fragment d'un pot à épaule; courte lèvre déversée, suivie d'une épaule; col lissé; surface 2.5 Y 5/2 gris jaunâtre foncé; pâte 5 Y 3/1 noire, assez fine, dure, contenant un dégraissant sableux et quartzueux.

Rychener, Oberwinterthur 1, n° 236; Amstad, Martigny, n° 126 (Claude).

189. NG-9 2374/2. Fragment d'un vase en forme de tonneau; petite lèvre déversée, arrondie; col droit profilé de cannelures profondes; surface légèrement micacée, 2.5 YR 3/1 noir brunâtre; pâte de même couleur, grossière, dure, à dégraissant sableux.

Paunier, Genève, n° 606 (proche); Desbat et al. Note préliminaire sur la céramique commune de la Rue des Farges à Lyon, pl. 4.7 (proche).

190. NG-9 2374/1. Fragment d'une terrine à bord légèrement replié, épaissi et comportant deux faibles gorges; paroi oblique, arrondie à l'intérieur; surface polie à l'intérieur, lustrée, de couleur noire; pâte 10 YR 3/1 noir brunâtre, grossière, dure, à dégraissant sableux et quartzueux (grains jusqu'à 1 mm).

Lousonna-Vidy 1983, n° 114; Kaenel et al., Lousonna 2, n° 197.

191. BA 79 2155/1. Fragment d'une terrine carénée; bord fortement épaissi, formant un bourrelet; panse carénée, décorée de guillochis

sur sa face inférieure; surface 5 YR 5/1 à 4/1 grise; pâte de même couleur avec un cœur légèrement plus foncé, grossière, dure, à dégraissant sableux et quartzueux.

Furger-Gunti, Basel, Gasfabrik, types 3-4; Paunier, céramique peinte, n° 105.

192. NG-9 2374/3. Fragment d'une jatte à bord rentrant et épaissi, portant de fines rainures à l'extérieur; surface lisse, légèrement micacée, de couleur 10 YR 5/1 gris brunâtre; pâte 2.5 Y 7/1 grise, assez fine, assez tendre, à dégraissant contenant des particules blanches.

Proche des formes des plats à engobe interne rouge, comme par ex. Kaenel et al., Lousonna 2, n° 323.

193. NG-9 2374/6. Fragment de fond d'un dolium; fond plat, de forme irrégulière; paroi évasée, oblique, portant quelques stries horizontales; surface rugueuse, légèrement micacée, 10 YR 4/1 gris brunâtre; pâte de même couleur, irrégulièrement cuite, grossière, dure, à dégraissant sableux.

194. BA 79 2194/1. Fragment d'un couvercle; bord légèrement épaissi, arrondi; surface 5 YR 6/6 orange à l'extérieur, 10 YR 7/4 orange jaune mat à l'intérieur, légèrement micacée; pâte identique avec cœur gris, grossière, dure, à dégraissant sableux et micacé.

Matériel divers

195. BA 79 2251/1. Anneau en bronze

Etat 3 B (II^e siècle ap.J.-C.)

Terre sigillée

196. BA 79 2177/3. Bord d'une assiette Drag 18. Lèvre arrondie en léger bourrelet; paroi arrondie; engobe de bonne qualité, 10 R 4/8 rouge brunâtre; pâte fine, dure, 2.5 YR 7/4 rouge-orange pâle, à fin dégraissant contenant des particules blanches.

Cruches

197. BA 79 2177/2. Fragment de la partie supérieure d'une cruche à col évasé; lèvre déversée horizontalement, formant un bourrelet; surface 7.5 YR 7/6 orange; pâte identique, fine, assez dure, contenant un dégraissant composé de particules blanches et noires.
Roth-Rubi, Avenches, n° 71.

198. BA 79 2158/1. Fragment d'une cruche à bec verseur en entonnoir; anse collée directement sous le bord; col concave; surface rugueuse, 2.5 YR 6/2 jaune grisâtre à l'extérieur et 2.5 YR 6/1 gris jaunâtre à l'intérieur; pâte 2.5 YR

6/1 gris jaunâtre, assez fine, dure, à dégraissant sableux.

Roth-Rubi, Avenches, n° 145; Filtzinger, Novaesium 5, pl. 14, n° 4; Schoppa, Vicus Hofheim, pl. 16, n° 1 (fin du I^{er} siècle ap.J.-C.)

Céramique à pâte sombre

199. BA 79 2177/1. Fragment d'une terrine; lèvres déversées presque horizontalement, suivies d'une gorge profilée par une moulure; panse séparée du bord par une carène; surface 2.5 YR 3/1 noir brunâtre, légèrement micacée; pâte de même couleur, très grossière, dure, à dégraissant contenant du sable, du quartz (grains jusqu'à 2 mm) et du mica.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 330.

Etat 3 C (II^e siècle ap.J.-C.)

Terre sigillée

200. NG-9 2401/1. Fragment d'une coupe en TS, Haltern 7a (?) lèvres pendantes, très détachées, faible rainure interne; engobe mat, 2.5 YR 4/8 brun rouge; pâte 2.5 YR 7/4 orange rouge pâle, fine, dure, sans dégraissant visible.

201. NG-9 2410/1. Fragment d'un gobelet ovoïde à col court; lèvres fortement déversées en bourrelet; col détaché de l'épaule par une cannelure; décor végétal excisé; engobe brillant, adhérent bien, de couleur 5 YR 2/1 noir brunâtre; pâte 7.5 YR 7/6 orange, fine, dure, sans dégraissant apparent.

Kaenel, Aventicum I.8; Marteaux & Le Roux, Boutae, pl. 20, n° 4; Czysz, Cambodunum, fig. 5 (forme Lud V); Lamboglia, Nuove osservazioni ..., type n° 28; Vogt, Lindenhof, pl. 46, n° 7; Haldimann, Genève, n° 71; Roth-Rubi & Ruoff, Loogarten, n° 23.

Revêtement argileux

202. NG-9 2409/7. Fragment d'une coupe Lamboglia 2/37. Bord terminé en amande, formant un léger bourrelet; décor oculé sur la partie inférieure de la paroi; engobe brillant de couleur 5 YR 6/8 orange; pâte assez fine, dure, 7.5 YR 7/6 orange, à fin dégraissant sableux et quartzueux.

Paunier, Genève, n° 377; Lousonna 1, pl. 63, n° 2; Groupe de travail sur les sigillées claires, pl. 1 (page 27) : atelier de Thonon.

203. NG-9 2413/1. Fragment de fond d'une coupe Lamboglia 2/37 à décor oculé; pied annulaire biseauté; engobe 2.5 YR 4/8 brun rouge, mat, bien adhérent; pâte 5 YR 6/4 orange mat, fine, dure, à dégraissant contenant des particules blanches.

204. NG-9 2409/4. Fragment d'un gobelet globulaire à lèvres fortement déversées, de section triangulaire, soulignée par deux cannelures externes; panse régulière; engobe brillant 5 YR 5/8 brun rougeâtre clair; pâte 5 YR 7/4 orange mat, assez fine, dure, à dégraissant sableux.

Kaenel, Aventicum, I.1 (proche) ou atelier de Thonon (forme avec anse) : Groupe de travail sur les sigillées claires, pp 19 et ss (pl. 1).

205. NG-9 2409/5. Partie supérieure d'un gobelet; lèvres à léger bourrelet; haut col presque rectiligne, séparé de la panse par un ressaut, boursoufflures à l'intérieur; engobe 2.5 YR 3/1 gris rougeâtre foncé avec des taches brun rougeâtre plus claires, brillant; surface intérieur 2.5 YR 5/8 brun clair; pâte 7.5 YR 8/4 orange jaune clair, assez fine, dure, dégraissant contenant des particules orangées.

Paunier, Genève, n° 338.

206. NG-9 2409/8. Fragment d'un gobelet à col vertical; lèvres en bourrelet; engobe extérieur 7.5 YR 3/1 noir brunâtre, brillant; intérieur 2.5 YR 5/8 brun clair; pâte 5 YR 7/6 orange, fine, dure, à très fin dégraissant non déterminable.

207. NG-9 2409/6. Fragment d'un tesson de panse d'un gobelet; col détaché de la panse par un ressaut; panse décorée par des guillochis courtes et des losanges excisés; graffito GCV; engobe brillant 10 YR 3/1 brun noirâtre; pâte 2.5 YR 7/1 gris clair, fine, dure, à dégraissant contenant des particules blanches et noires.

Céramique allobroge (?)

208. NG-9 2409/9. Fragment d'un pot à col court; lèvres déversées, arrondies; surface partiellement noire, lustrée; pâte 2.5 Y 7/2 jaune grisâtre, assez grossière, dure, à dégraissant sableux et micacé. Paunier, Genève, n° 733.

Céramique à pâte claire

209. NG-9 2409/3. Fragment d'un pot à col cintré; lèvres déversées, arrondies; panse détachée du col par un léger ressaut; surface portant un enduit de mica doré; traces de pinceau visibles, 7.5 YR 7/6 orange; pâte de même couleur, assez grossière, dure, à dégraissant sableux et micacé. Amstad, Martigny, n° 137 (proche); Ettlinger, Unterwindisch, pl. 14, n° 35 (proche : couche flavienne)

210. NG-9 2409/2. Fragment d'une terrine à bord légèrement replié; moulure saillante à l'extérieur; cannelure sous la moulure; surface noircie à l'extérieur, traces d'engobe; surface intérieure: lisse, mate, engobée, de couleur 5 YR 7/6 orange, légèrement micacée; pâte très compacte (probablement surcuite), assez fine, dure, dégraissant contenant des particules noires.

Lousonna-Vidy 1983, n° 158 (proche, ensemble du 2^{ème} siècle); Schoppa, Vicus Hofheim, fig. 23, n° 1 (même forme, mais apparemment sans engobe - dès la fin du 1^{er} siècle ap.J.-C.)
Peut-être dérivé tardif des plats à engobe interne rouge ?

Céramique à pâte sombre

211. NG-9 2409/1. Fragment d'un pot à col cannelé; lèvres pendantes, en forme de bourrelet, de section triangulaire, portant des rainures; panse séparée du col par un ressaut; surface 10 YR 4/1 grise; pâte de même couleur, grossière, dure, à dégraissant sableux.

Paunier, Genève, n° 610; Roth-Rubi, Solothurn, n° 179.

Etat 3 C (abandon - III^e siècle ap. J.- C.)

Terre sigillée

212. BA 79 2186/1. Fragment d'une coupe Haltern 7a/b, à lèvres pendantes, bien détachées, portant une rainure sur sa partie supérieure; engobe mat de couleur 2.5 YR 4/8 brun rouge; pâte fine, dure, de couleur 5 YR 7/4 orange terne, sans dégraissant apparent.

Vogt, Lindenhof, pl. 30.2. (augustéen); Ettliger, Keltengraben, pl. 1, n° 9 (proche).

Imitation de Terre sigillée

213. NG-9 2408/2. Assiette Drack 1 (?) (Haltern 72 b); lèvres pendantes, détachées du bord; paroi oblique; fond plat; engobe brillant de couleur 7.5 YR 5/4 et 4/4 brun; pâte 10 YR 7/2 orange jaune terne, fine, dure.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 97, Kasser, Yverdon, fig. 38.14.

Revêtement argileux

214. NG-9 2411/1. Partie supérieure d'un gobelet; petite lèvre en léger bourrelet, détachée du col par une fine rainure; haut col orné de guillochis; engobe brillant de couleur 2.5 YR 6/6 à 5/4 brun jaunâtre; pâte 2.5 YR 7/2 jaune grisâtre, fine, dure, sans dégraissant apparent.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 548; Härke, Neuss, pl. 17, n° 11 (milieu - 2^{ème} moitié III^e siècle).

215. BA 79 2159/1. Fragment de fond d'un vase d'une forme inconnue; pied annulaire; deux rainures horizontales ornent la partie inférieure du vase; engobe de bonne qualité, 10 R 4/8 rouge; pâte 2.5 YR 7/6 orange, fine, dure, sans dégraissant apparent. L'intérieur étant sans engobe et peu soigné, nous pouvons admettre une forme fermée.

Cruches

216. BA 79 2159/3. Fragment d'une cruche à lèvres pendantes, bien détachées, profilées de rainures;

Attention : à compléter (fiche manque)

Grüninger, Kerenzberg, fig. 16.3; Grüninger, Filzbach, pl. 33, n° 10 (augustéen); Hartmann/Lüdin, Vindonissa 1977, pl. 7, n° 136 (couche augustéenne tardive).

217. NG-9 2408/1. Fragment de la partie supérieure d'une cruche; lèvres arrondies en bourrelet; anse collée sous le bord; surface engobée, métalléscente, 2.5 YR 4/6 brun rougeâtre; pâte 5 YR 8/4 orange pâle, fine, dure, sans dégraissant apparent.

Lousonna-Vidy 1983, n° 113 (mais sans engobe).

Céramique à pâte claire

218. BA 79 2185/1. Fragment d'un pot à provision, lèvres en amande, légèrement concaves, séparées de la panse par un décrochement; ressaut sur la panse; surface assez rugueuse, micacée, dégraissant visible, de couleur 5 YR 7/6 orange; pâte de même couleur, assez fine, dure, à dégraissant contenant des particules noires et du mica.

Paunier, Genève, n° 755; Kaenel et al., Lousonna 2, nos 182 et 307; Amstad, Martigny, n° 195.

219. BA 79 2115/3. Fragment d'un petit pot à bord rentrant; lèvres en bourrelet; surface micacée, de couleur 5 YR 6/6 orange; pâte de même couleur, assez fine, dure, à dégraissant sableux.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 179.

Céramique à pâte sombre

220. BA 79 2115/2. Fragment d'un pot de tradition gauloise; bord déversé, de section presque rectangulaire; surface extérieure partiellement noircie, légèrement micacée, par ailleurs de couleur 2.5 Y 6/1 gris jaunâtre; pâte de même couleur, grossière, dure, à dégraissant sableux.
Paunier, Genève, n° 76.

221. BA 79 2159/4. Fragment d'un pot à col droit, profilé de cannelures; lèvres fortement épaissies, déversées; surface partiellement lissée, 2.5 YR 5/1 gris jaunâtre; pâte de même couleur, grossière, dure, à dégraissant sableux.

Paunier, Genève, n° 604.

222. BA 79 2115/1. Fragment d'un vase à col cannelé; lèvres déversées, légèrement épaissies, arrondies; surface 10 YR 5/3 brun jaunâtre mat; pâte de même couleur, assez fine, dure, à dégraissant sableux.

Paunier, Genève, n° 605; Kaenel & Fehlmann, Lousonna 3, n° 194; Lousonna-Vidy 1983, n° 120.

223. BA 79 2159/2. Fragment d'une écuelle à bord rentrant, arrondi, très légèrement épaissi; paroi oblique; fond plat; surface lisse, légèrement micacée, de couleur 2.5 Y 6/1 gris jaunâtre; pâte de même couleur, grossière, dure, à dégraissant sableux.

Paunier, Genève, n° 704; Kaenel et al., Lousonna 2, n° 81.

Complexes mélangés, fossé médiéval

Terre sigillée

224. BA 79 2182/1. Fragment d'une coupe Haltern 4, à lèvre rectiligne, arrondie, comportant deux rainures internes et un léger renflement; engobe mat de couleur 2.5 YR 4/8 brun rouge; pâte fine, dure, de couleur 5 YR 8/4 orange pâle, sans dégraissant visible.

Ettlinger, Novaesium 9, n° 23.6; id., Keltengraben, pl. 1, n° 22; Vogt, Lindenhof, pl. 30.12. (augustéen)

225. BA 79 2181/1. Fragment de fond estampillé ...OEEC. Engobe mat, 2.5 YR 5/8 brun rouge clair; pâte 5 YR 7/6 orange, fine, assez tendre, sans dégraissant apparent.

226. BA 79 2160/1. Fragment de fond estampillé; estampille SES; surface 2.5 YR 5/6 brun clair, mate; pâte 5 YR 7/3 orange terne, fine, assez tendre, à dégraissant contenant des particules blanches.

Estampille voir Oxé-Comfort, n° 1793 : Sestius. Atelier : Arezzo; datation : augustéen.

Imitation de TS

227. BA 79 2114/2. Fragment de fond, peut-être d'une imitation de la forme Hofheim 8; pied annulaire décoré par une rainure; engobe adhérent mal, mat, de couleur 2.5 YR 5/8 brun clair; pâte 7.5 YR 7/4 orange mat, fine, assez tendre, à dégraissant contenant des particules blanches et noires ainsi que du mica.

Plat à engobe interne rouge

228. BA 79 2132/1. Fragment d'un plat à engobe interne; bord épaissi, oblique; engobe mat, légèrement micacé, de couleur 2.5 YR 6/6 orange rougeâtre; pâte 5 YR 6/6 orange, cœur gris, assez fine, dure, à dégraissant contenant des particules blanches, du sable et du mica.

Paunier, Genève, n° 589.

229. BA 79 2160/3. Fragment d'un plat à bord oblique, épaissi, arrondi; traces d'engobe à l'intérieur de couleur 10 R 4/8 rouge, mat,

micacé; pâte 7.5 YR 7/6 orange, assez fine, assez tendre, contenant un dégraissant composé de particules blanches, de sable et du mica.

Kaenel et al., Lousonna 2, n° 142; Ettlinger, Keltengraben, pl. 2, n° 43 (proche).

Cruches

230. BA 79 2151/1. Fragment d'un fond d'une cruche (?); forme générale très pansue; pied annulaire; surface engobée, brillante, de couleur 2.5 YR 5/8 brun clair; pâte 7.5 YR 7/6 orange, fine, dure, à fin dégraissant sableux.

Céramique peinte

231. BA 79 2113/1. Fragment d'un petit vase à col bien marqué; lèvre fortement déversée; peinture sur le col, de couleur 10 R 5/6 rouge, mate; pâte 5 YR 7/6 orange, assez fine, dure, à fin dégraissant sableux et micacé.

Hatt, Aulnat-Sud, fig. 15, n° 1 (proche).

Céramique à pâte claire

232. BA 79 2150/1. Fragment d'un terrine à marli horizontal; légère gorge sur le marli; enduit imitant le bronze, micacé, de couleur 7.5 YR 7/6 orange; pâte de même couleur, assez fine, dure, à dégraissant contenant du quart et du mica doré. Paunier, Genève, n° 775; Ettlinger & Simonett, Vindonissa, n° 177; Grütter & Bruckner, Murain, pl. 14.4; Ettlinger, Unterwindisch, pl. 16, n° 69, mais avec une paroi plus épaisse; Ulbert, Der Lorenzberg bei Epfach, pl. 16, nos 5 - 7 (premier moitié 1^{er} siècle ap. J.-C.).

233. BA 79 2140/4. Plat à bord rentrant ; bord épaissi, souligné à l'extérieur par deux rainures; paroi incurvée; surface rugueuse, micacée, de couleur 7.5 YR 7/6 orange; pâte de même couleur, mais un peu plus foncée, grossière, dure, dégraissant contenant des particules blanches et noires, du quartz et du mica. Paunier & Amstad, Bavois n° 21 (proche).

234. BA 79 2148/1. Fragment d'un plat (?) à bord rentrant, épaissi; paroi incurvée; surface rugueuse, micacée, de couleur 5 YR 6/6 orange; pâte de même couleur, assez fine, dure, à dégraissant sableux et micacé.

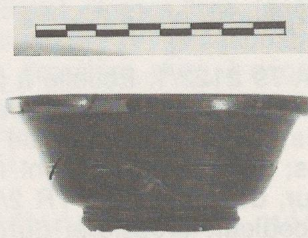
Céramique à pâte sombre

235. BA 79 2114/1. Fragment d'un pot lissé; forme pansue; bord déversé, arrondi; surface lisse, de couleur 10 YR 1.7/1 noire; pâte 10 YR 6/2 brun jaune grisâtre, assez fine, dure. Kaenel & Fehlmann, Lousonna 3, n° 204 (proche).

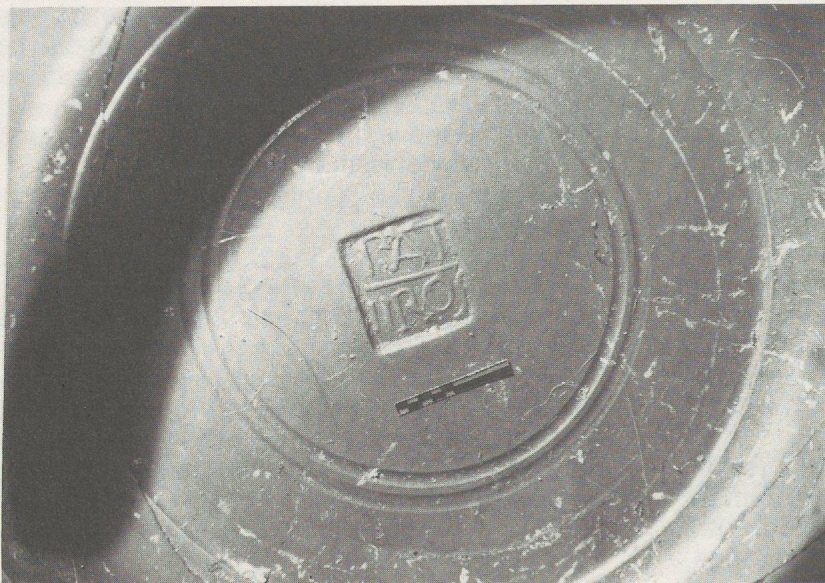
- 236.** BA 79 2125/1. Fragment d'un pot à lèvre fortement épaissie, terminée en forme d'amande; partie inférieure du col décorée de stries diagonales; panse décorée de stries horizontales; surface de couleur 10 YR 5/1 brun grisâtre; pâte de même couleur, très grossière à gros dégraissant sableux (grains jusqu'à 3 mm).
- 237.** BA 79 2123/3. Fragment d'un pot à bord déversé, légèrement épaissi, arrondi; forme pansue; paroi décorée de stries horizontales et verticales entrecroisées; surface 2.5 Y 4/1 gris jaunâtre; pâte 2.5 Y 6/1 gris jaunâtre, grossière, dure, à dégraissant quartzeux.
- 238.** BA 79 2113/2. Fragment d'un pot; bord déversé, de section rectangulaire, portant à l'intérieur 2 rainures destinées à recevoir un couvercle; forme générale pansue; surface 5 Y 7/1 gris clair; pâte de même couleur, assez fine, dure, à fin dégraissant sableux et quartzeux. Amstad, Martigny, n° 163.
- 239.** BA 79 2125/2. Bord d'un pot à décor en impressions, en rangées horizontales; lèvre triangulaire, déversée; col séparé de la panse par deux légères gorges; surface légèrement micacée, de couleur 10 YR 4/2 brun jaune grisâtre; pâte de même couleur, très grossière, dure, à gros dégraissant sableux (jusqu'à 3 mm). Furger-Gunti, Basel-Münsterhügel, fig 15. n°s 18 et 19 (proches); pour le décor voir aussi Vogt, Lindenhof, pl. 34.10 ou Furger-Gunti, Basel-Gasfabrik, n° 1256. Décor déjà présent à l'époque de Hallstatt : Laur-Belart, Kestenbergl III, pl. 19.17.
- 240.** BA 79 2141/1. Fragment d'une terrine carénée en terra nigra; lèvre légèrement déversée, arrondie en forme de bourrelet, soulignée par une rainure; panse carénée; engobe légèrement brillant à l'extérieur, de couleur 10 YR 3/1 à 2/1 noir; pâte 2.5 Y 6/1 à 6/2 gris jaunâtre, assez fine, dure, contenant peu de dégraissant composé de particules blanches et de quartz. Paunier, Genève, n° 669 (proche, mais lissé); Laufer, Lousonna 4, n° 43; Fischer, Cambodunum, pl. 3, n° 8 (couche Claudienne); Haldimann, Genève, n° 132.
1^{er} siècle de notre ère.
- 241.** BA 79 2119/1. Fragment d'une terrine à paroi carénée; lèvre déversée presque horizontalement, suivie d'une gorge; paroi oblique, légèrement incurvée à l'intérieur; surface 5 Y 4/1 grise, rugueuse, très finement micacée; pâte N 7/0 gris clair, grossière, dure, à dégraissant composé de sable, de particules siliceuses et noires. Paunier, Genève, n° 710.
- 242.** BA 79 2140/2. Ecuille ou plat à bord légèrement rentrant; paroi oblique à l'extérieur, incurvée à l'intérieur; fond plat, séparé de la paroi par un petit décrochement; 2 larges cannelures ornent la paroi; surface de couleur 2.5 YR 4/1 gris jaunâtre; traces de suie à l'intérieur; pâte 2.5 YR 7/2 jaune grisâtre, cœur gris, grossière, dure, à dégraissant sableux et quartzeux. Ettliger, Augst, pl. 18.22.
- 243.** BA 79 2122/1. Ecuille à paroi oblique, de tradition gauloise; lèvre légèrement rentrante, arrondie; paroi décorée de courtes stries obliques; surface légèrement micacée, lisse à l'intérieur, de couleur 10 YR 2/1 noire; pâte de même couleur, grossière, dure, à dégraissant quartzeux et micacé. Paunier, Genève, n° 84 (La Tène finale); Kaenel et al., Lousonna 2, n° 81.
- 244.** BA 79 2140/1. Ecuille ou marmite à paroi oblique, ornée de stries horizontales; lèvre de section triangulaire, fortement déversée; surface lisse à l'intérieur, 10 YR 3/1 noir brunâtre; pâte de même couleur ou partiellement 10 YR 7/2 orange jaune, grossière, dure, à dégraissant sableux (grains jusqu'à 2 mm). Paunier, Genève, n° 708 ou 721; Ettliger & Simonett, Vindonissa, n° 54.

Matériel divers

- 245.** BA 79 2160/2. Stylet en os. Behrens, Mainz, 1912, pl. 20, n°s 24 et 25 (proches).
- 246.** BA 79 2117/1. Fibule en bronze. Type 2.2 de Riha, Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. (fibule gauloise simple). Epoque augustéenne.



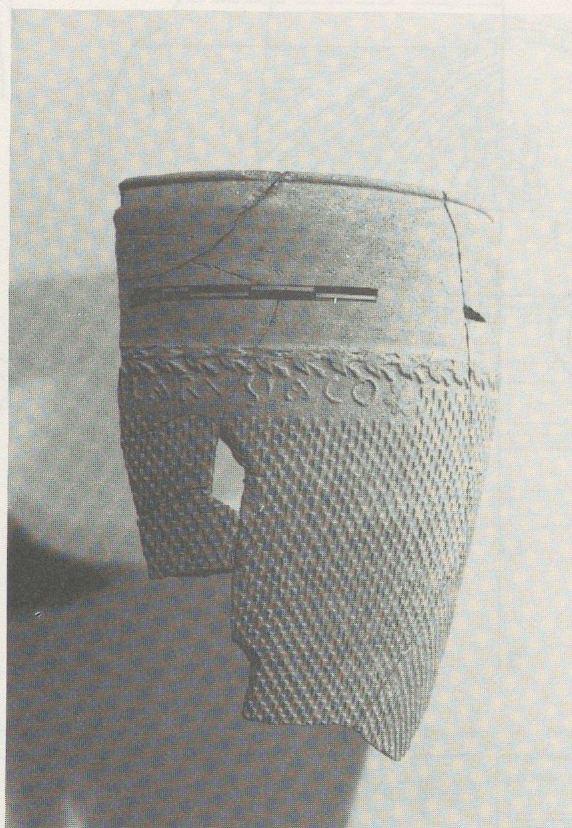
CAT. n° 13 : coupe Haltern 7b.



CAT. n° 13 : estampille P. ATT/EROS.



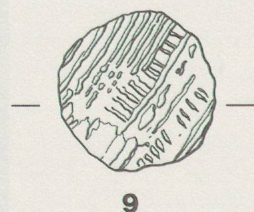
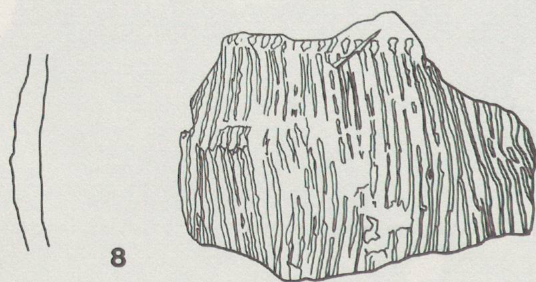
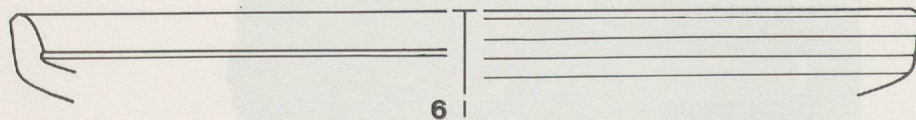
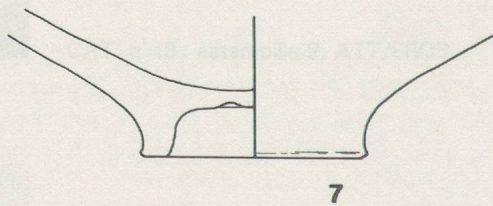
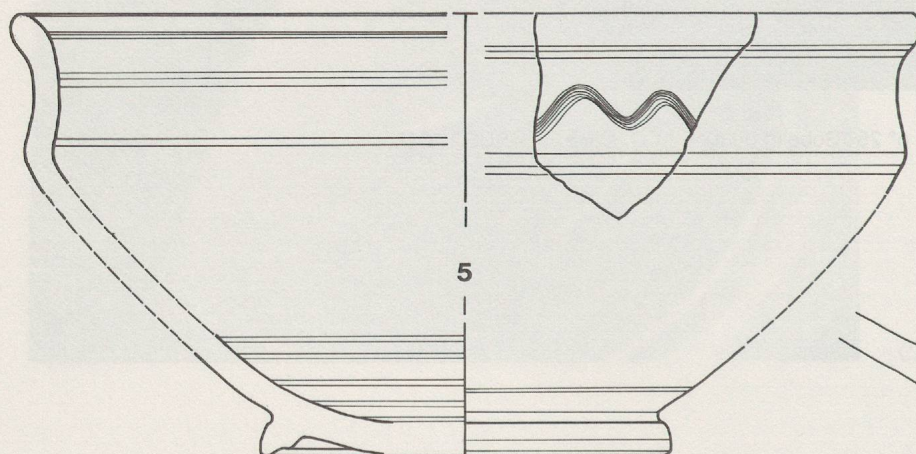
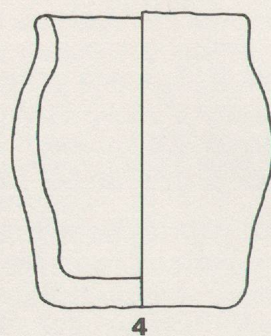
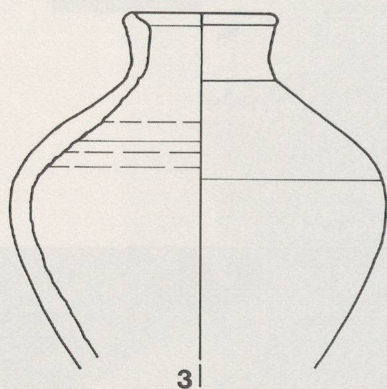
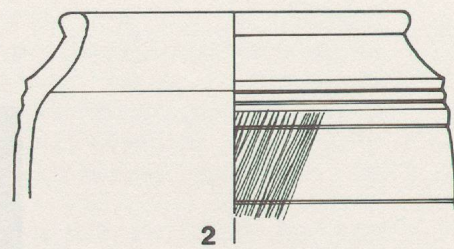
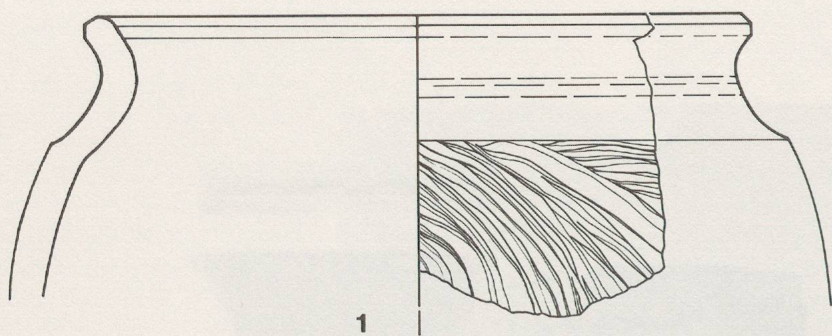
CAT. n° 23 : estampille L. TETTI SAMIA.



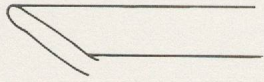
CAT. n° 25 : Gobelet de type ACO, signé HILARUS - ACO.



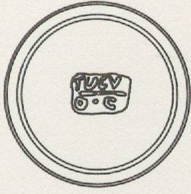
CAT. n° 22 : Gobelet fragmentaire du type « Rippenbecher ».



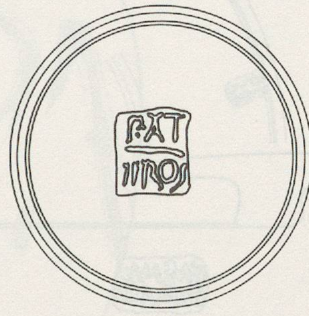
1 - 10 : Céramique à pâte sombre. Ech. 1 : 2.



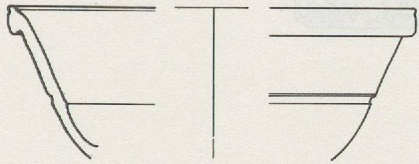
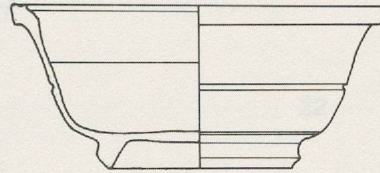
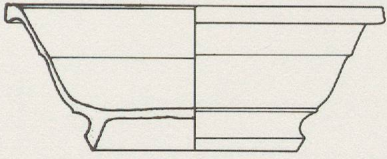
11



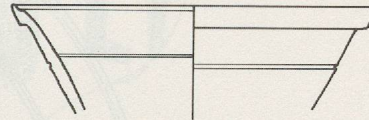
12



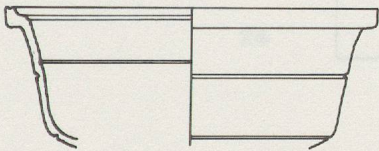
13



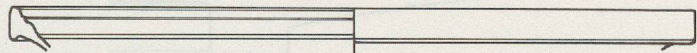
14



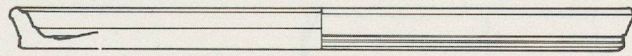
15



16



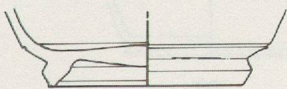
17



18



19

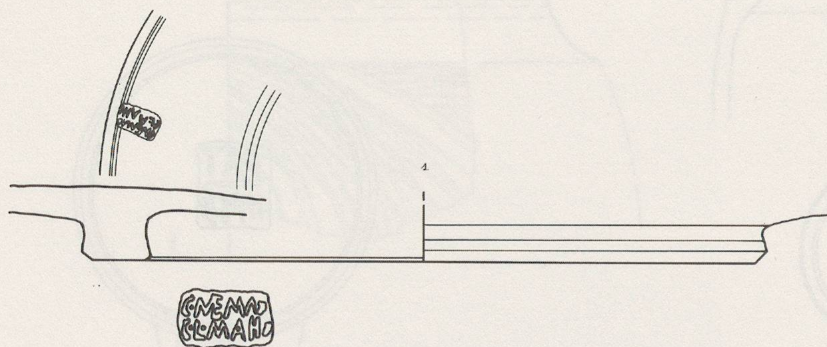


20

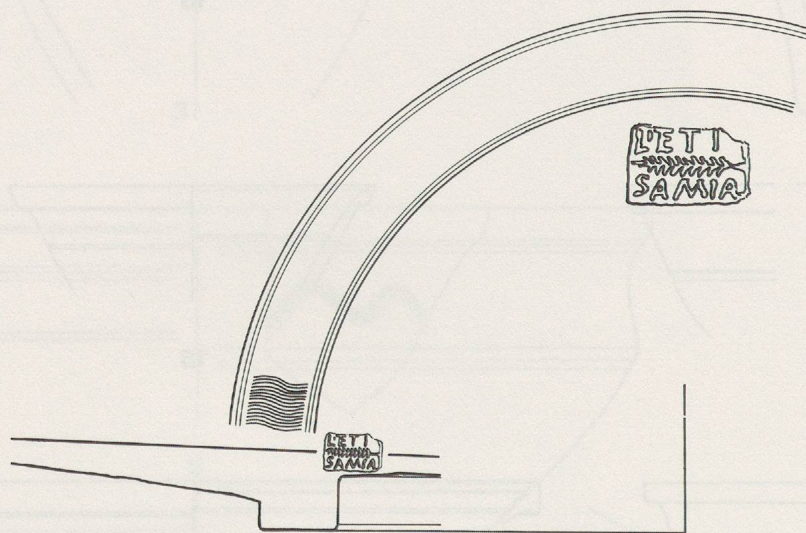


21

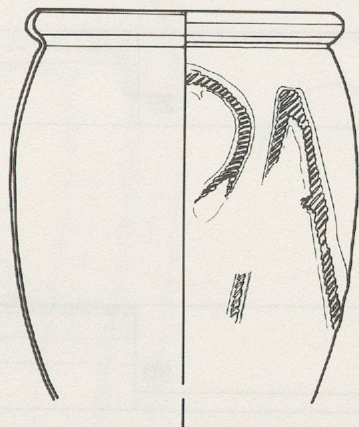




22

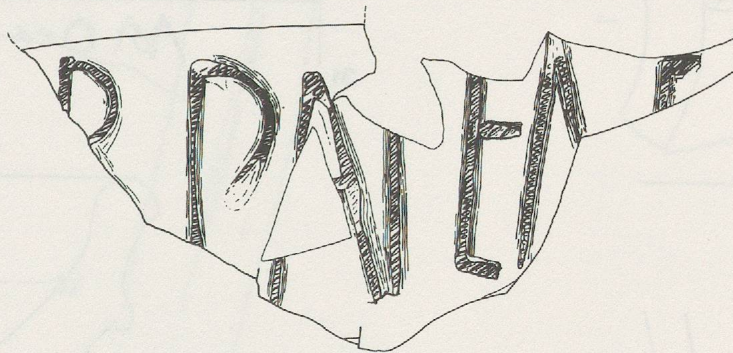


23

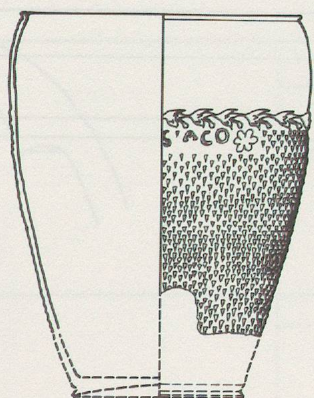


22

23



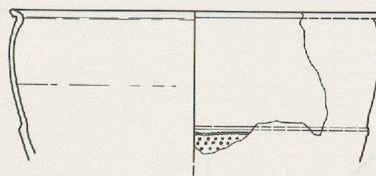
24



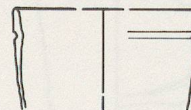
25

ILARYS'ACO

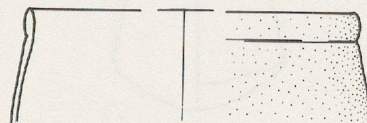
26

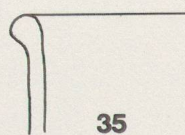
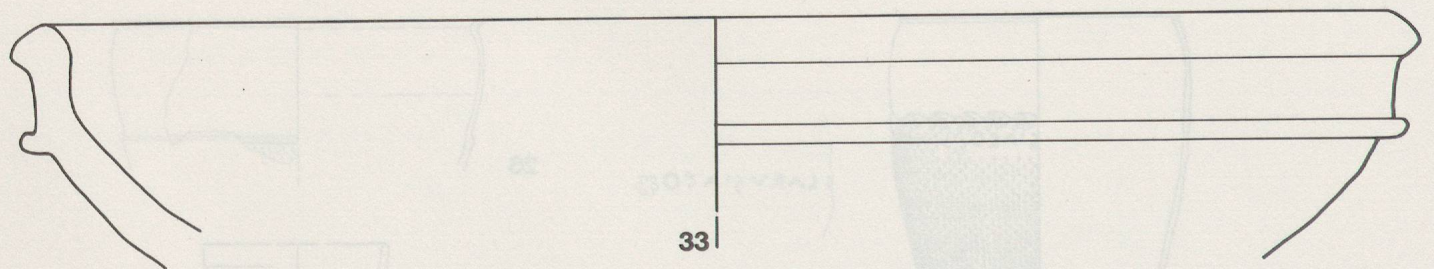
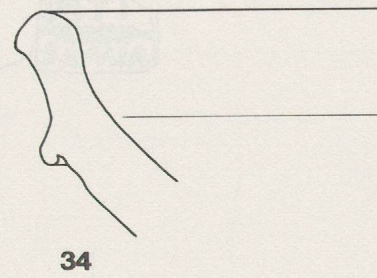
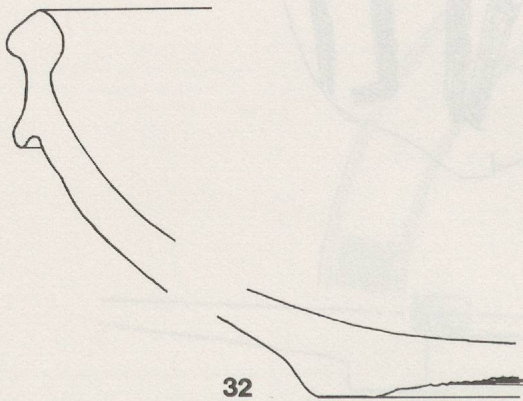
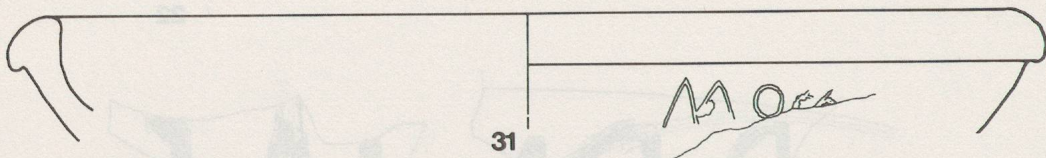
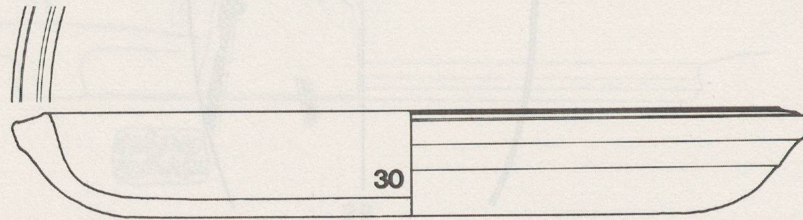
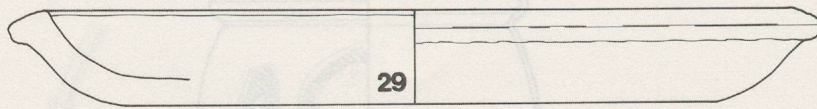


27

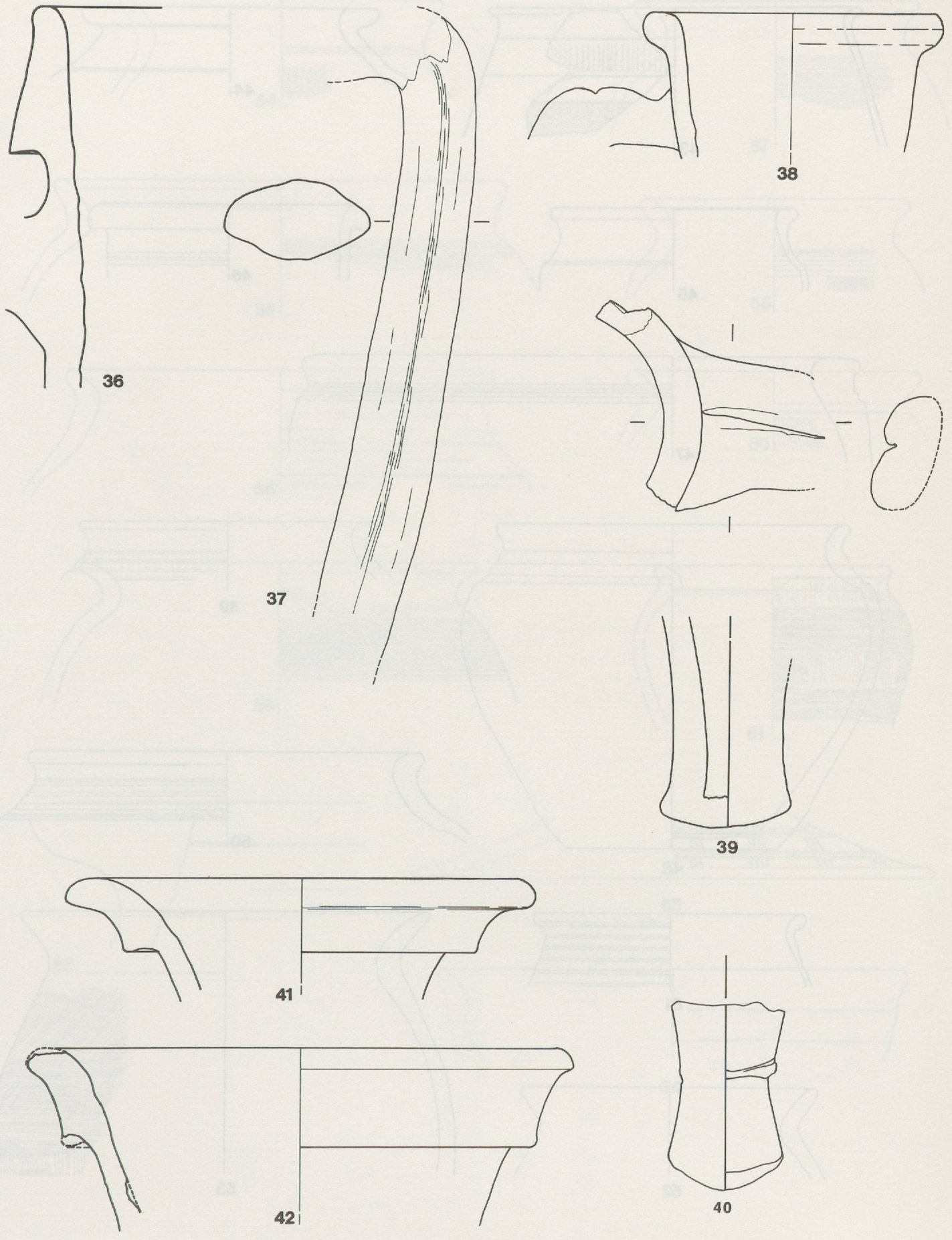


28

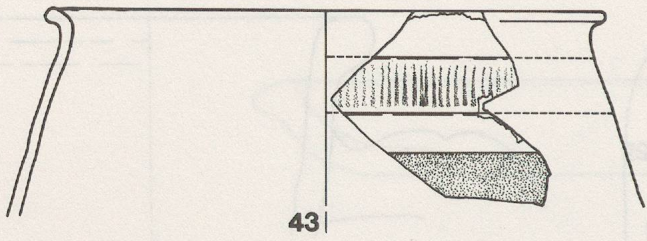




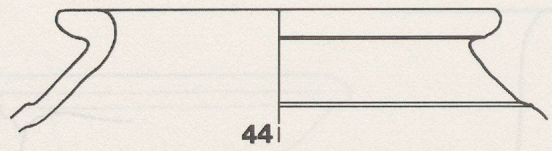
29 - 31 : Plats à engobe interne rouge. 32 - 34 : Mortiers. 35 : Cruche ? Ech. 1 : 2.



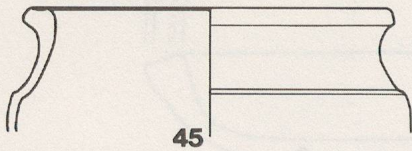
36 : 42 : Amphores. Ech. 1 : 2



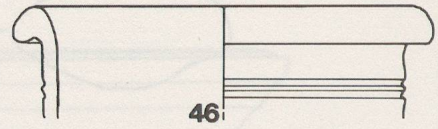
43



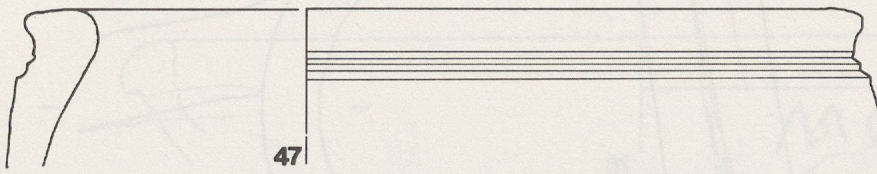
44



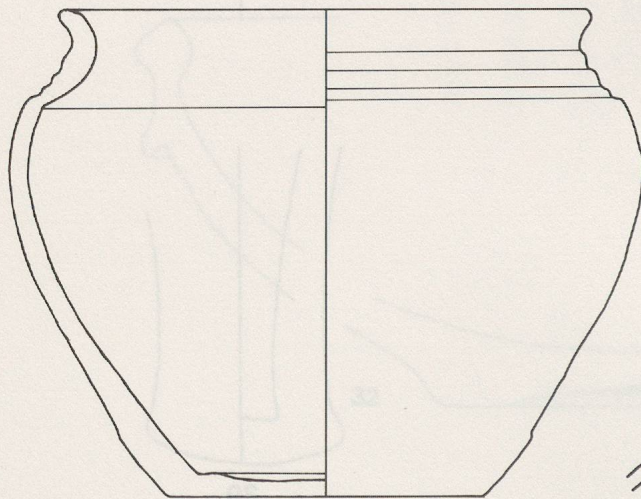
45



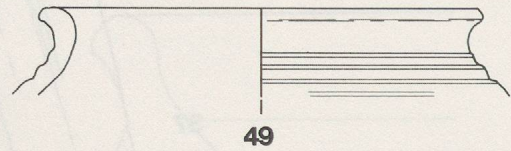
46



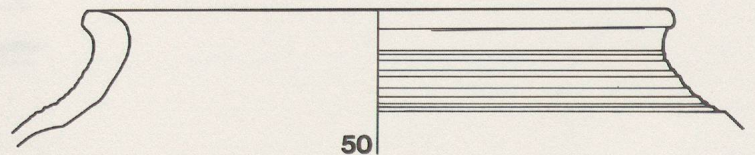
47



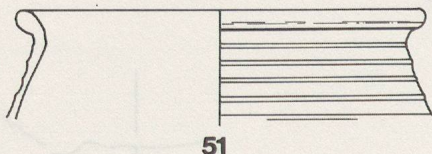
48



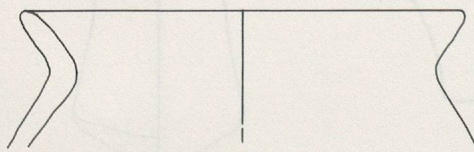
49



50



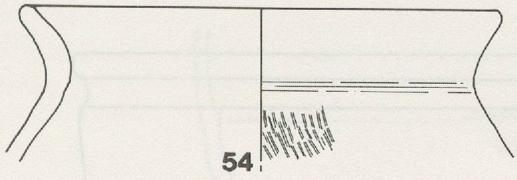
51



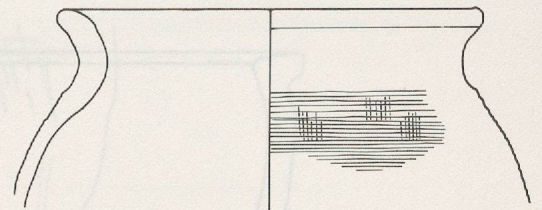
52



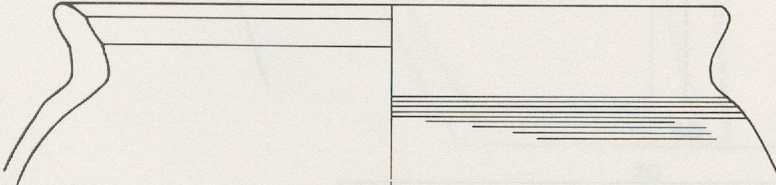
53



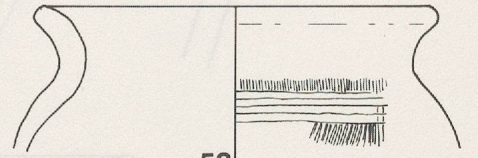
54



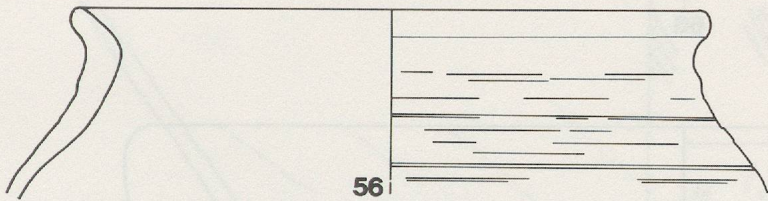
57



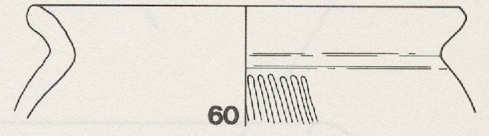
55



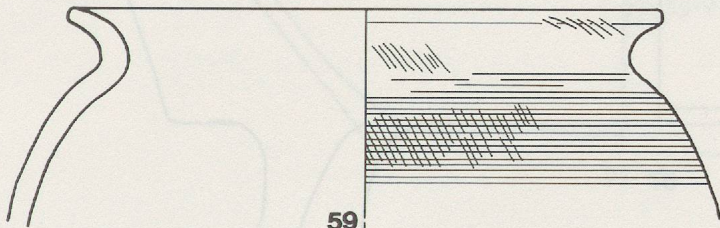
58



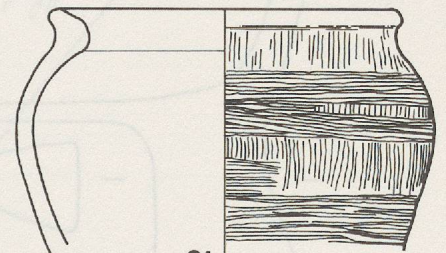
56



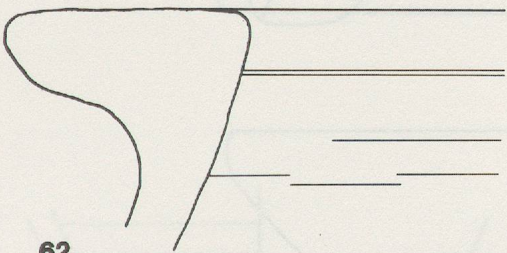
60



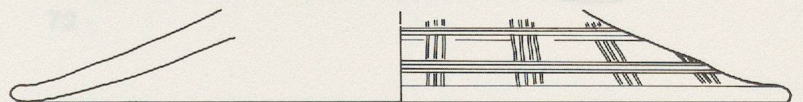
59



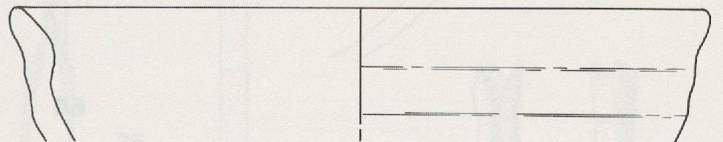
61



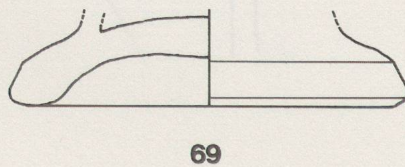
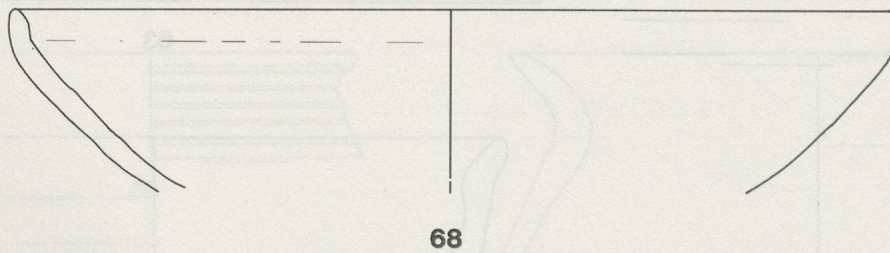
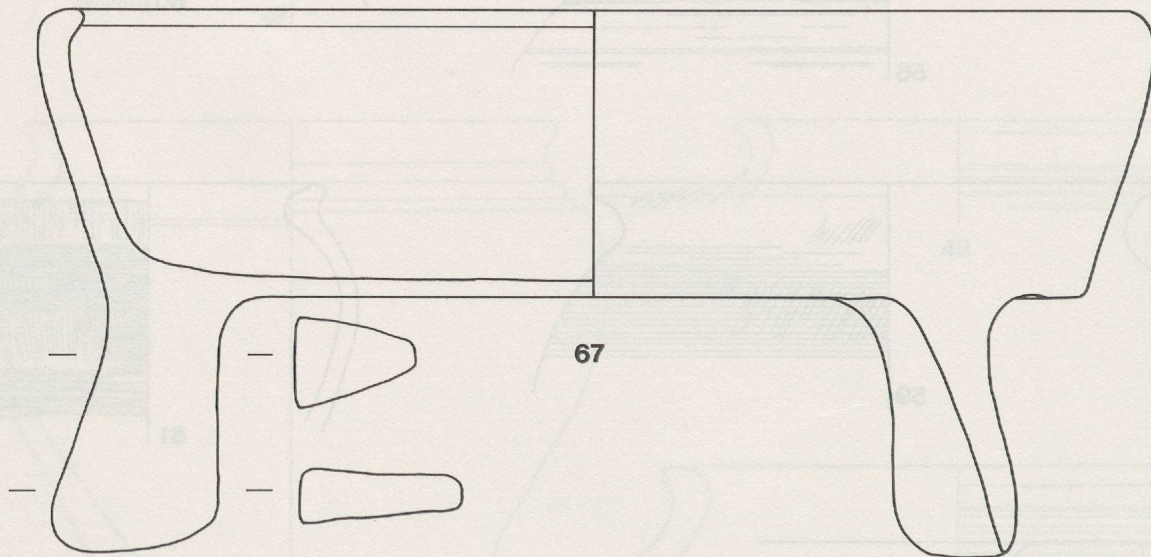
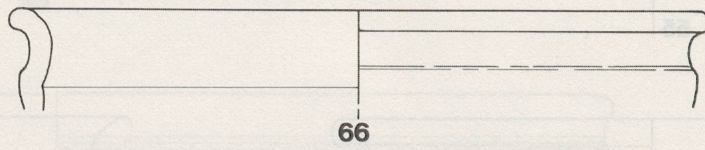
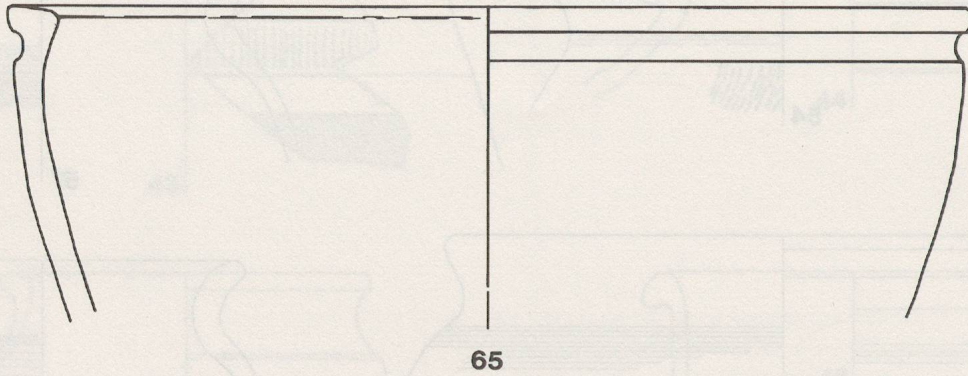
62



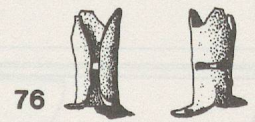
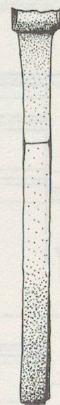
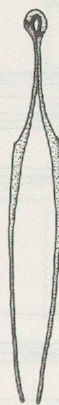
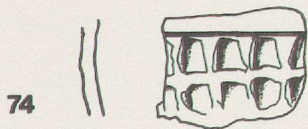
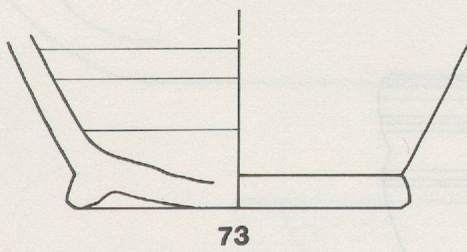
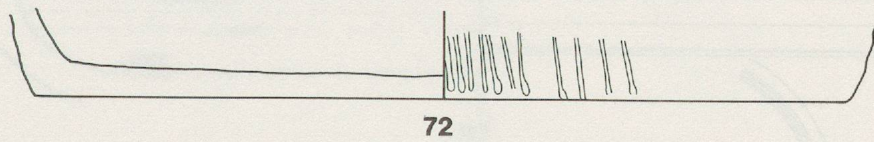
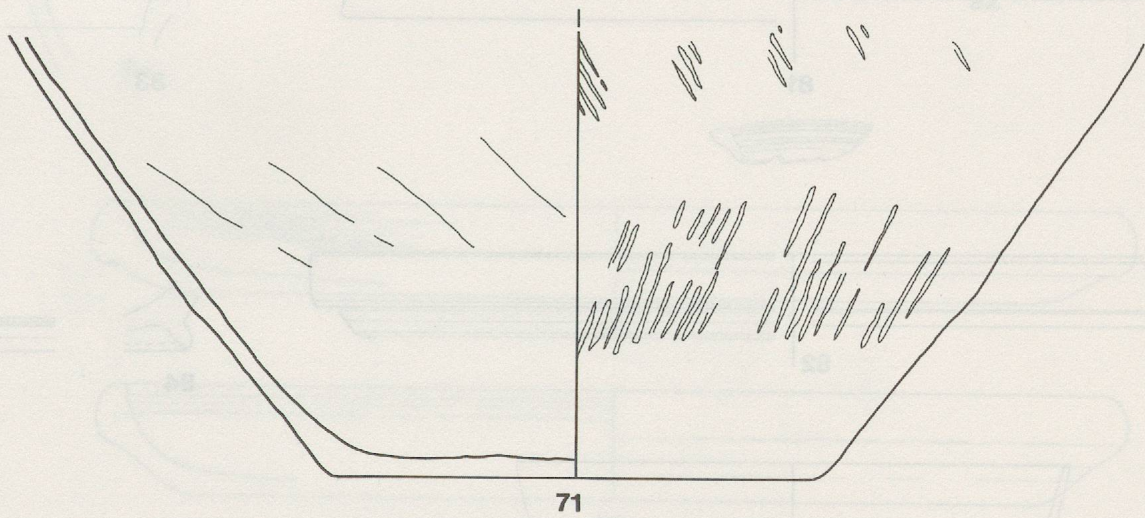
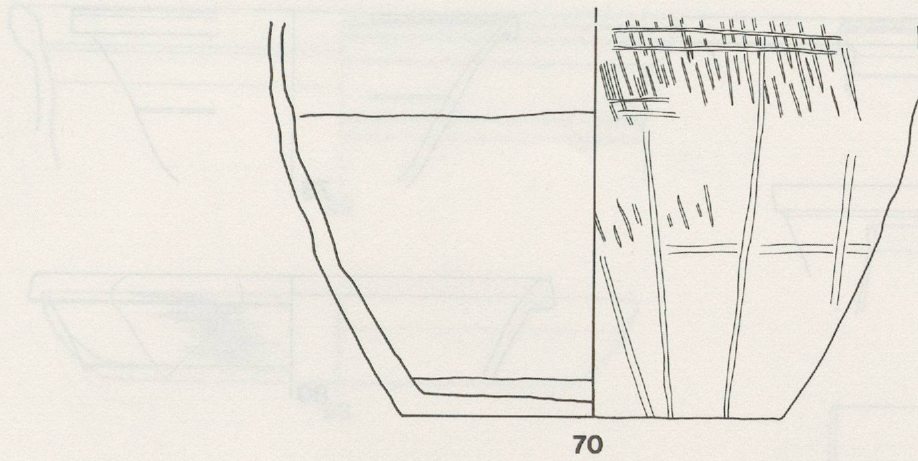
63



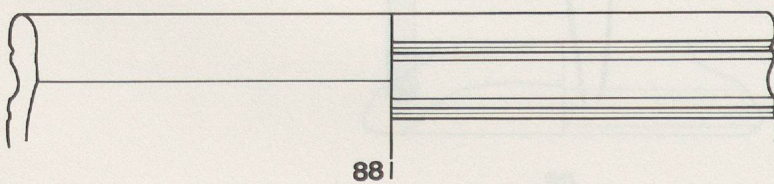
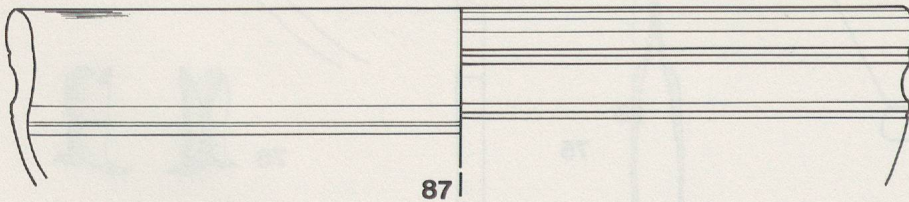
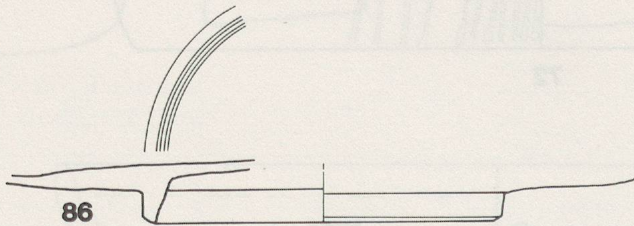
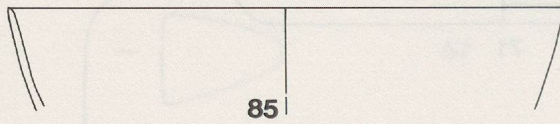
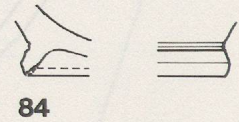
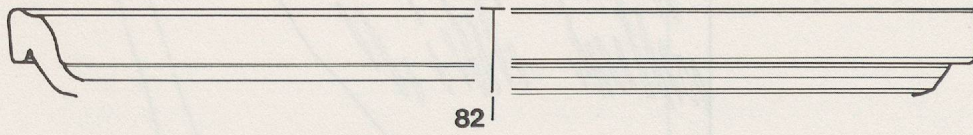
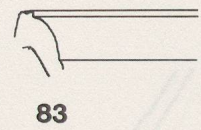
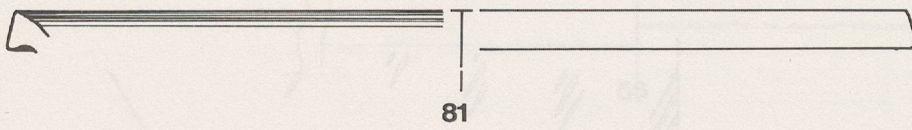
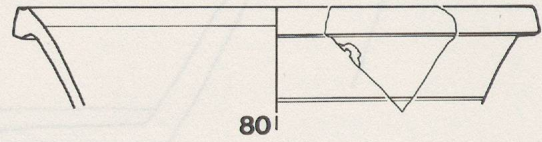
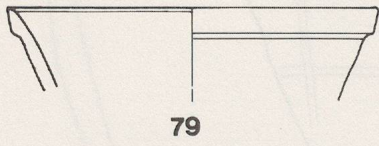
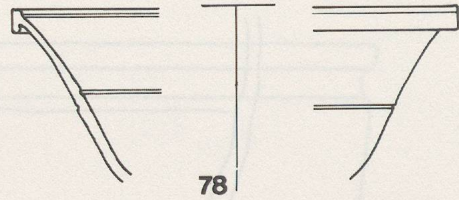
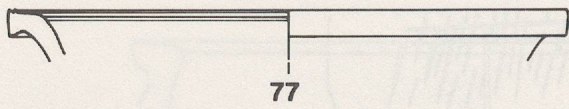
64



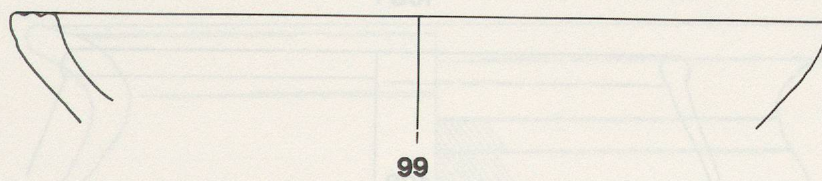
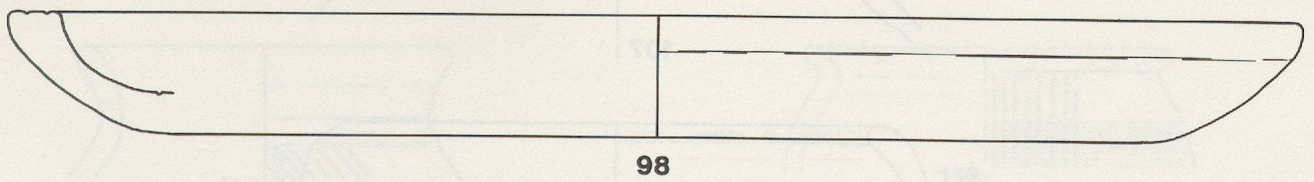
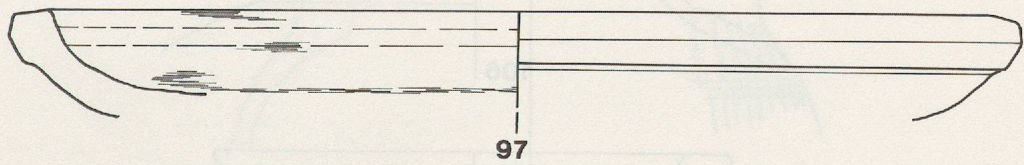
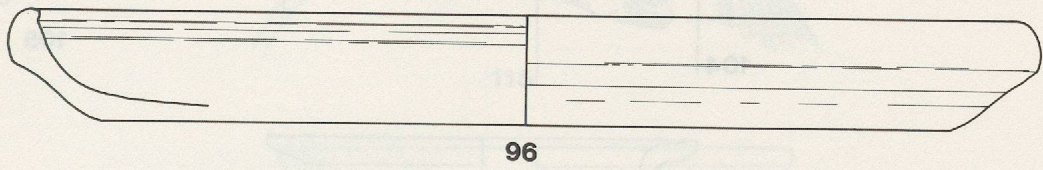
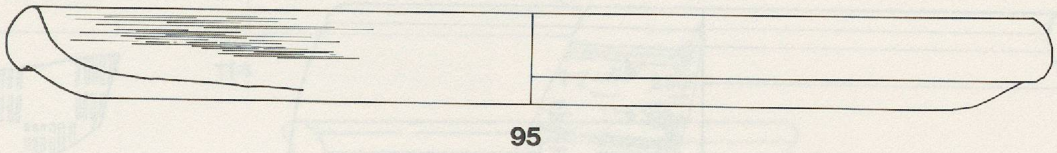
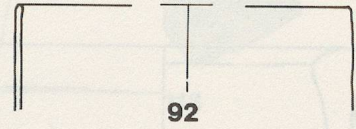
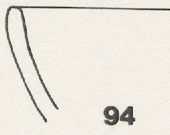
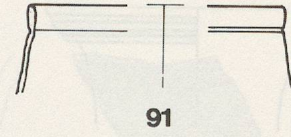
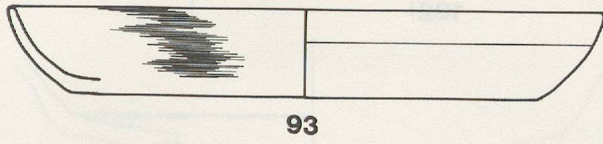
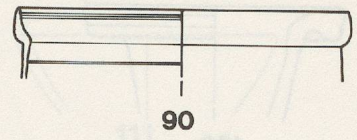
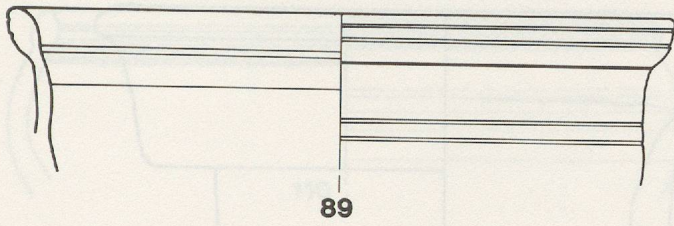
65 - 69 : Céramique à pâte sombre. Ech. 1 : 2.



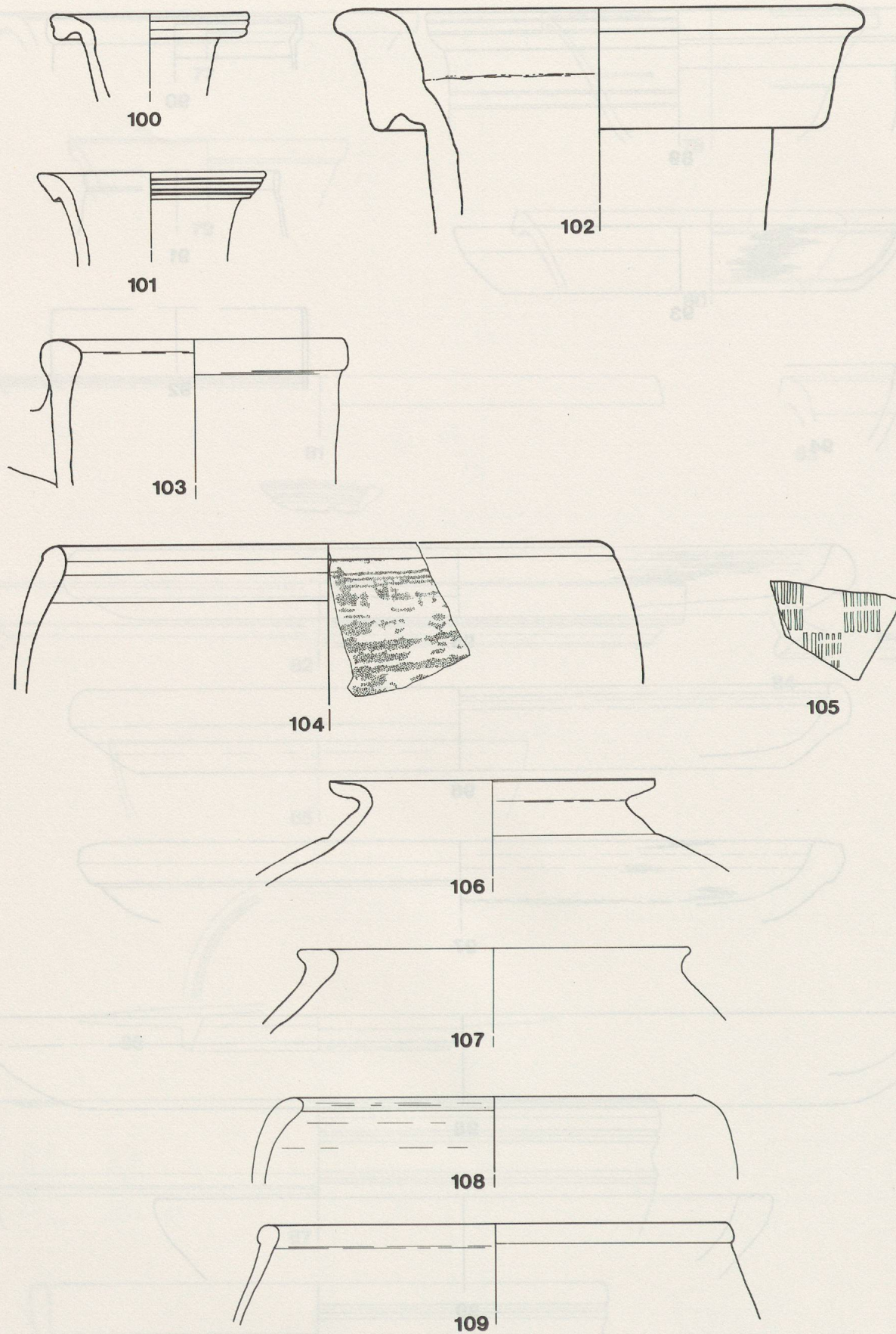
70 : 74 : Céramique à pâte sombre. 75 - 76 : Bronze. Ech. 1 : 2.



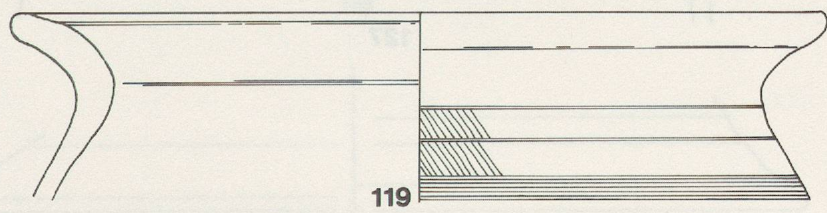
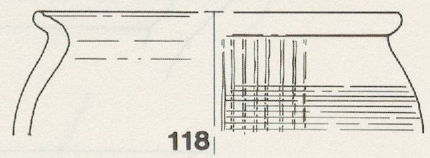
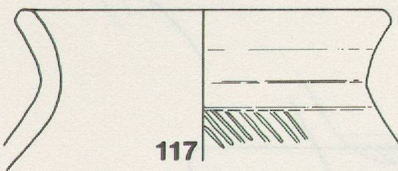
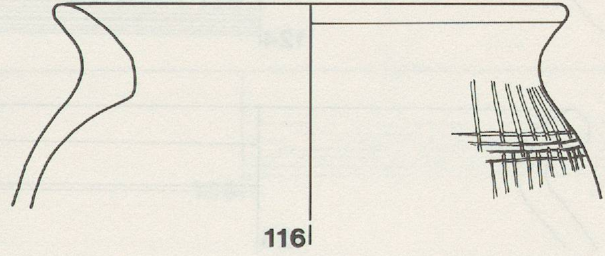
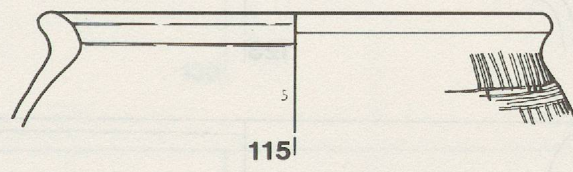
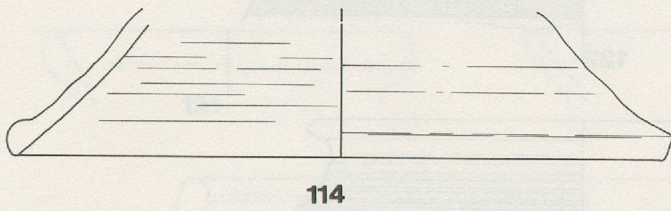
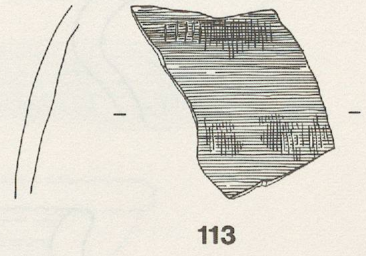
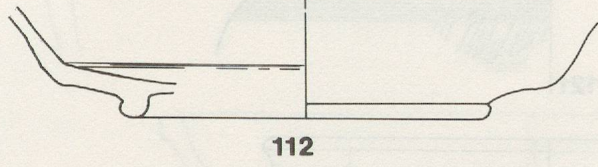
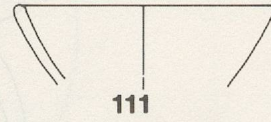
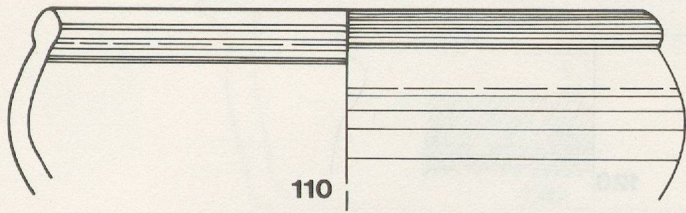
77 - 86 : TS italique. 87 - 88 : Imitations TS. Ech. 1 : 2.



89 : Imitation TS. 90 - 92 : Parois fines. 93 - 99 : Plats à engobe interne rouge. Ech. 1 : 2.

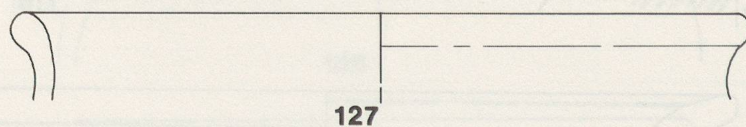
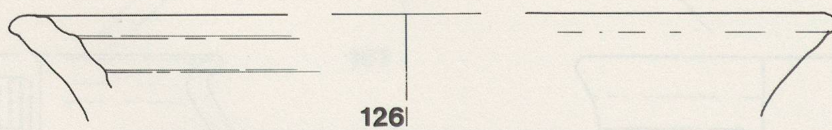
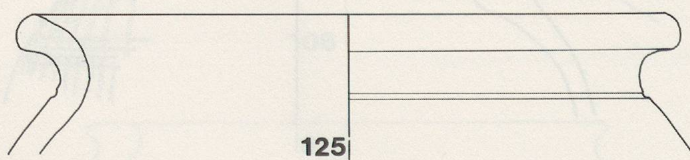
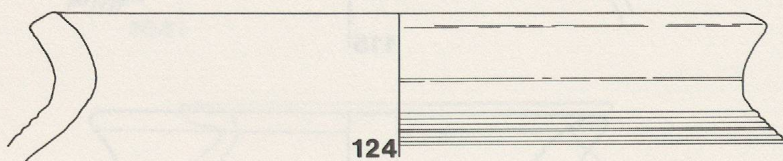
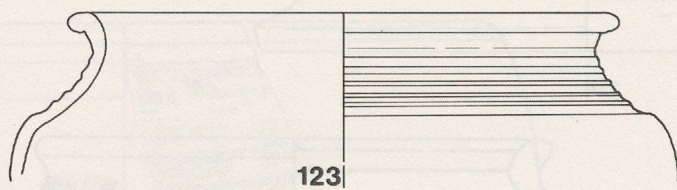
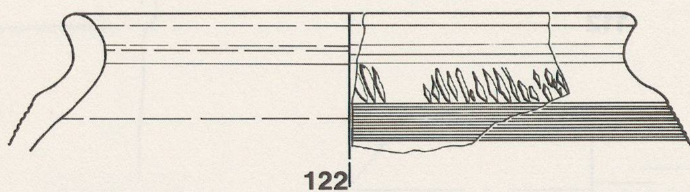
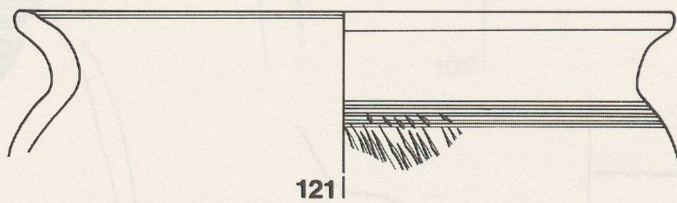
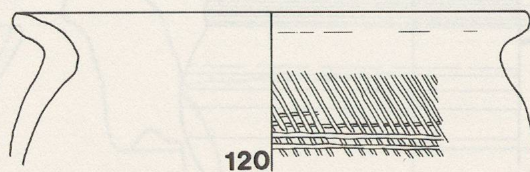


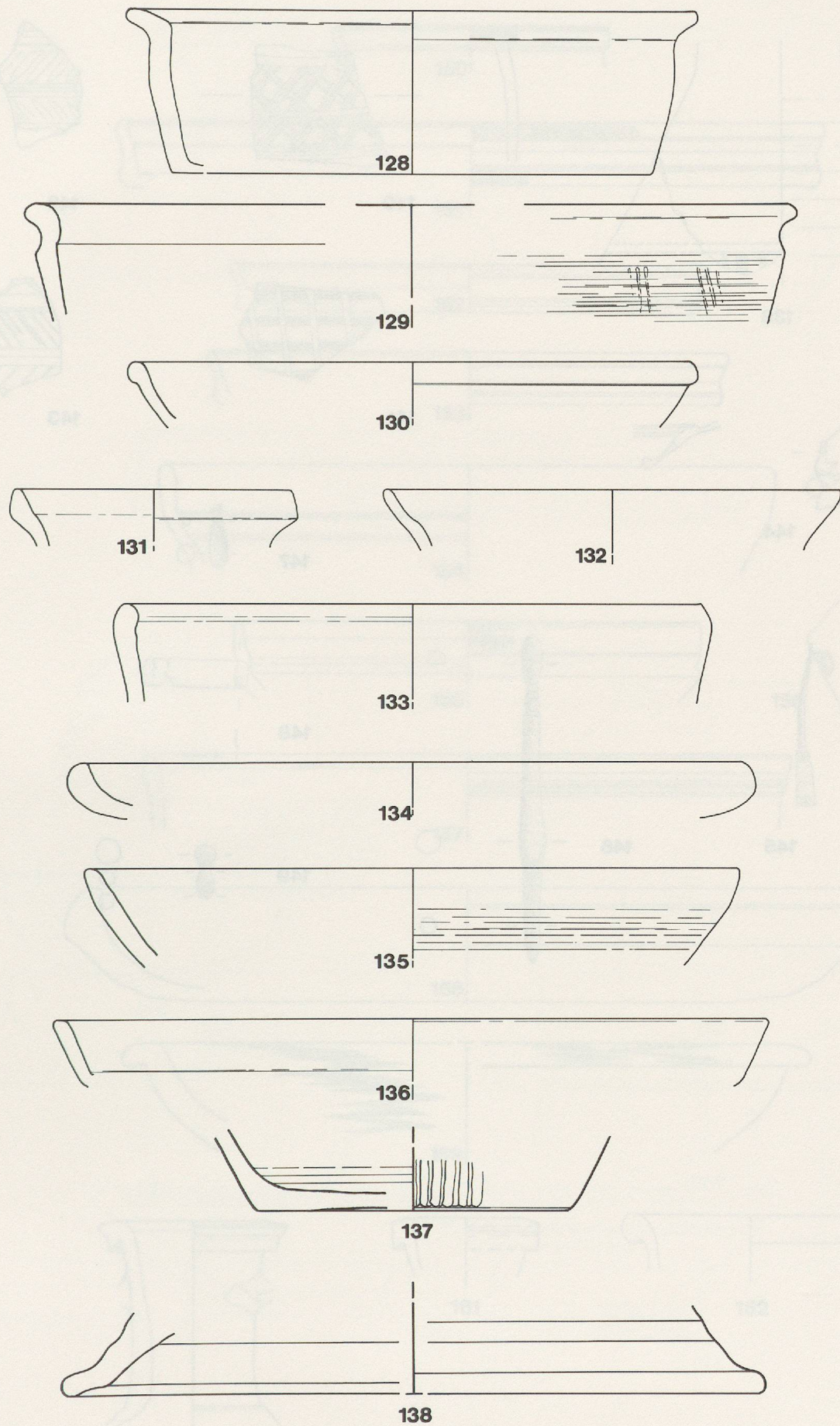
100 - 101 : Cruches. 102 - 103 : Amphores. 104 - 105 : Céramique peinte. 106 - 109 : Pâte claire. Ech. 1 : 2.



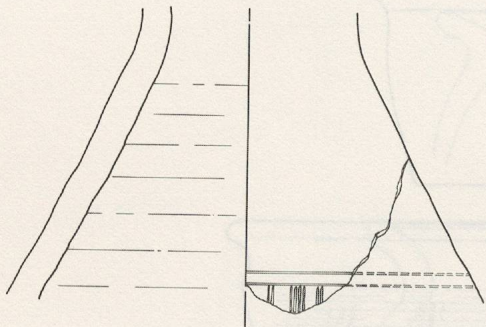
110 - 114 : Pâte claire. 115 - 119 : Pâte sombre. Ech. 1 : 2.

110 - 119 : Céramique à pâte sombre. Ech. 1 : 2.





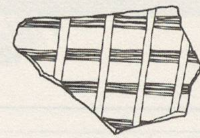
128 - 138 : Céramique à pâte sombre. Ech. 1 : 2.



139

140

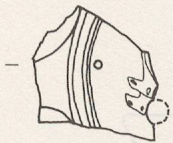
142



141



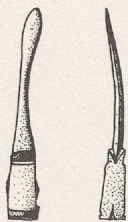
143



144



147



145



146

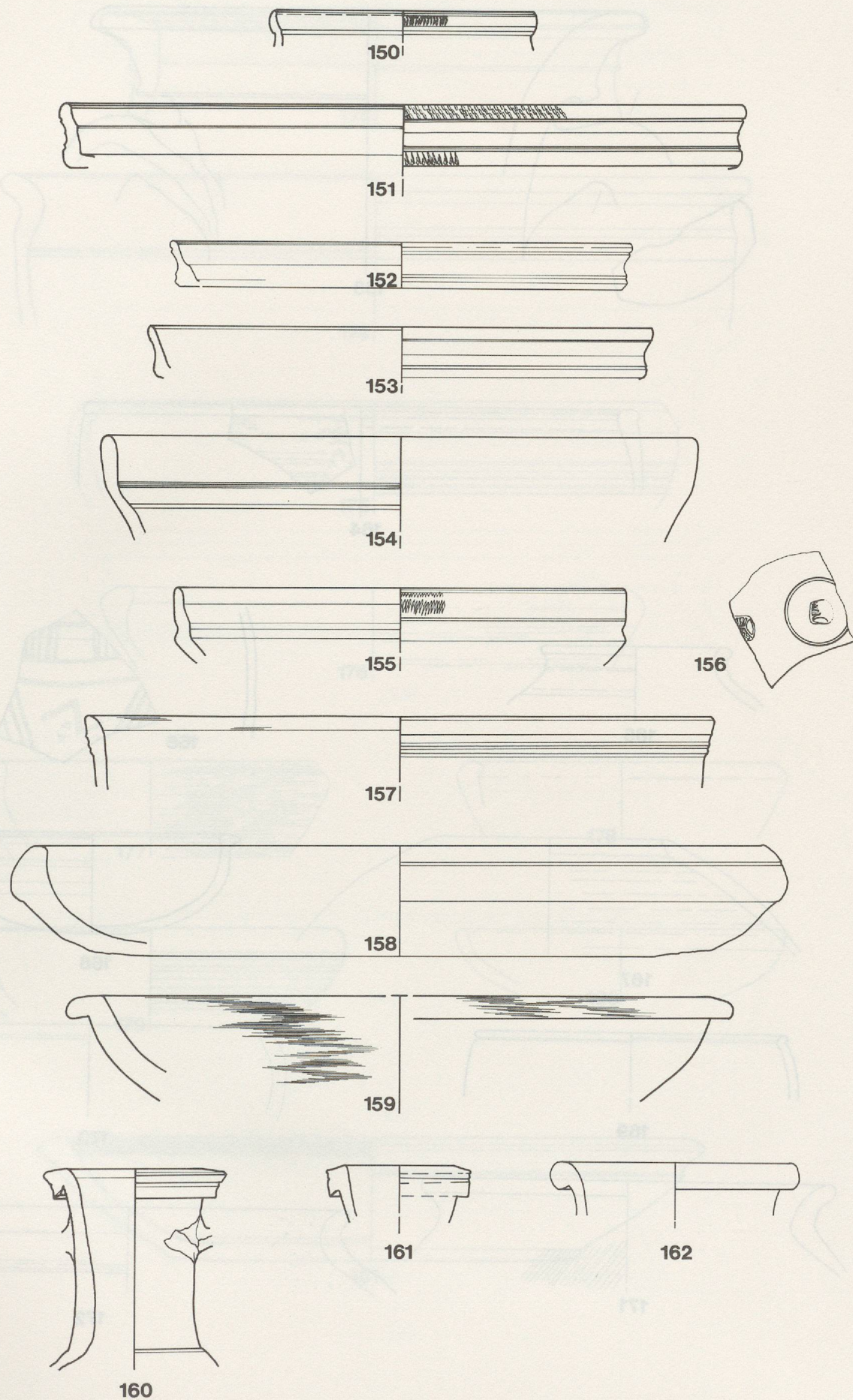


148

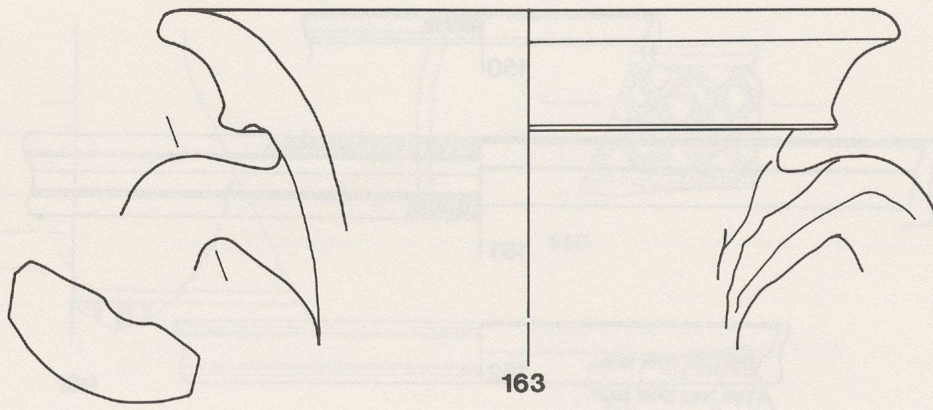


149

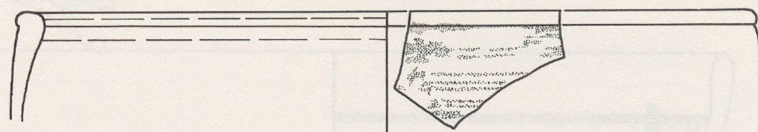
139 - 143 : Céramique à pâte sombre. 144 : Lampe à huile. 145, 148 et 149 : Bronze. 146 - 147 : Os.
Ech. 1 : 2.



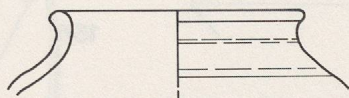
150 : 152 : TS. 153 - 157 : Imitations TS. 158 - 159 : Engobe interne rouge. 160 - 162 : Cruches. Ech. 1 : 2.



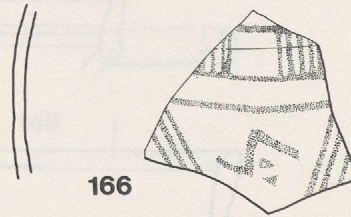
163



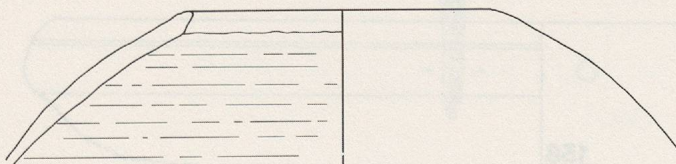
164



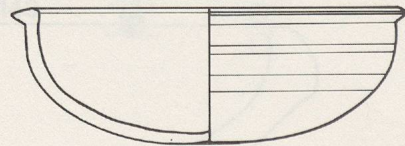
165



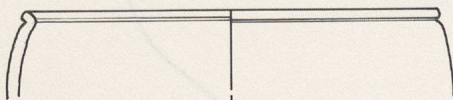
166



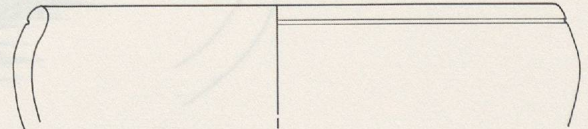
167



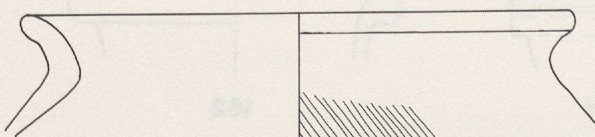
168



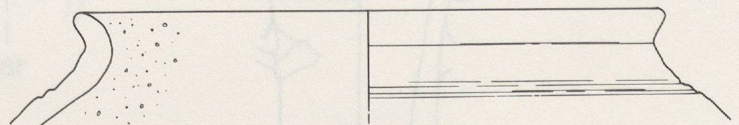
169



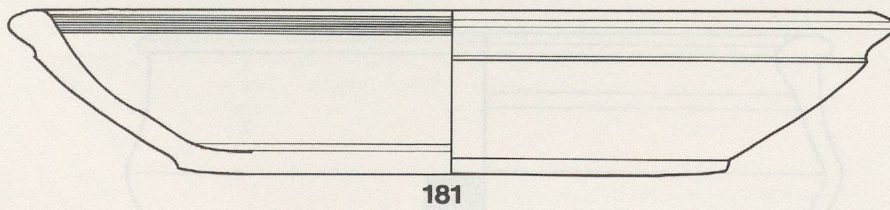
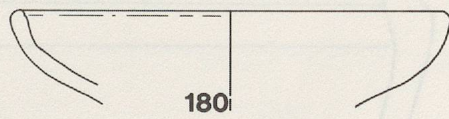
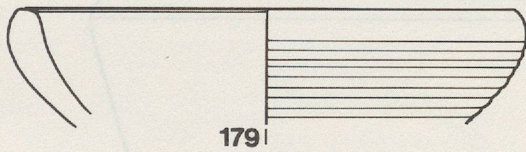
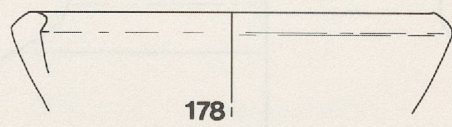
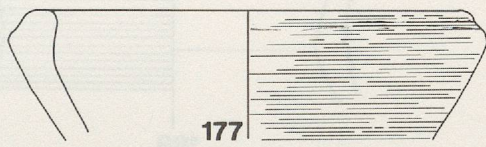
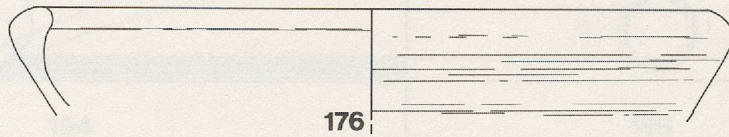
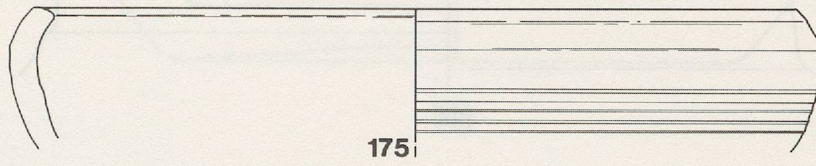
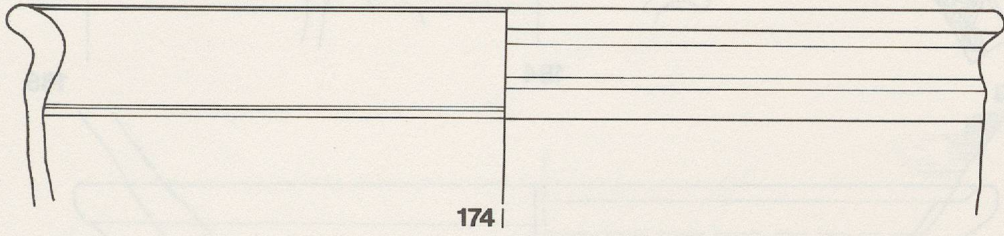
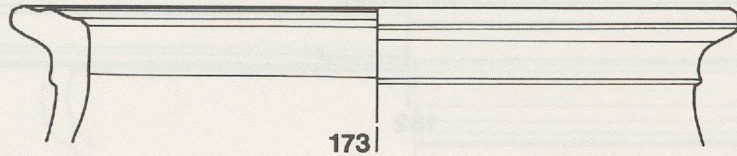
170

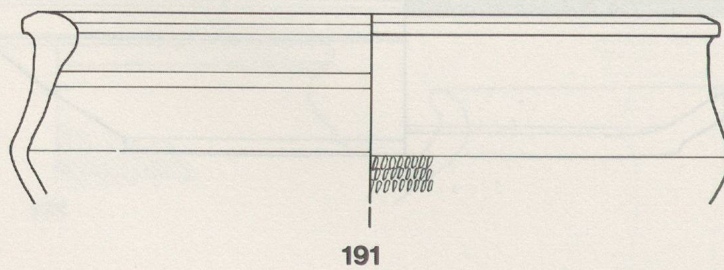
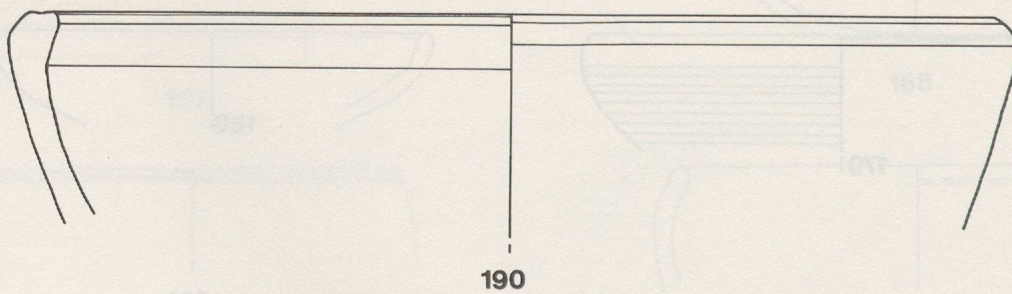
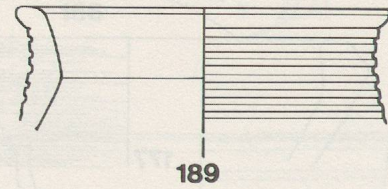
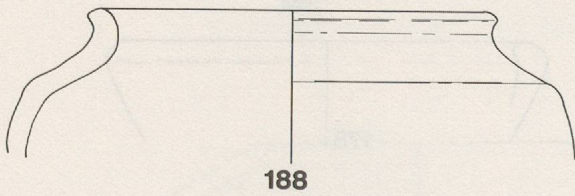
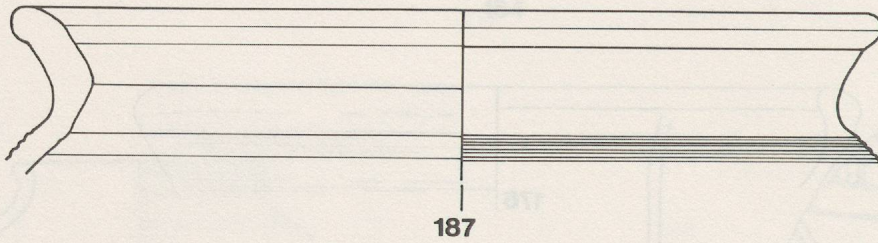
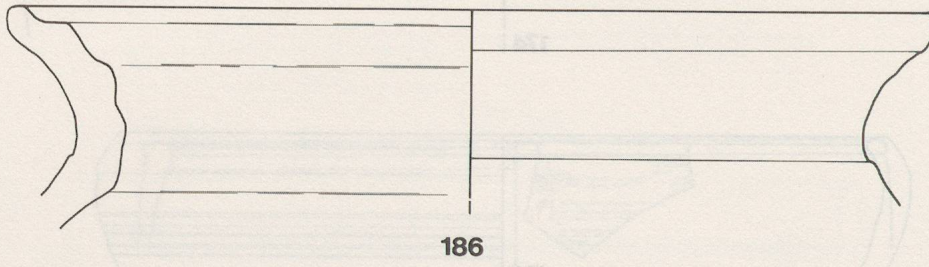
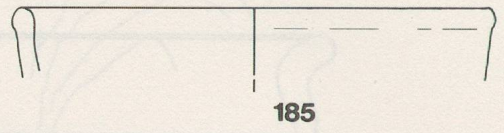
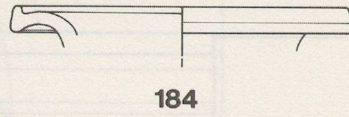
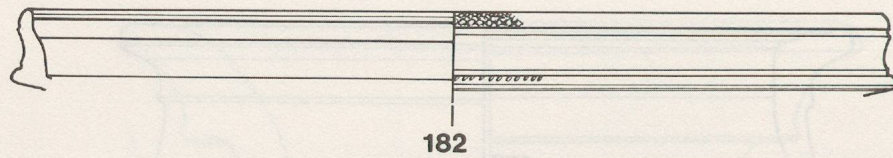


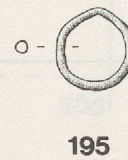
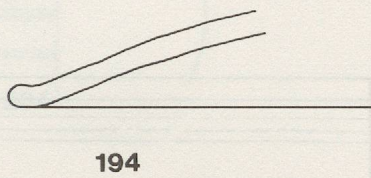
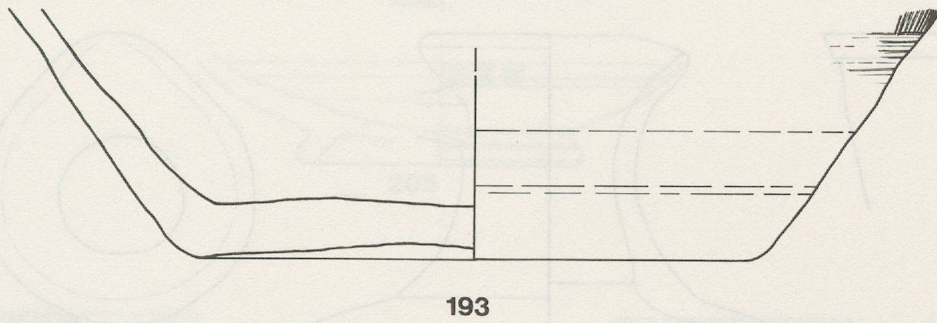
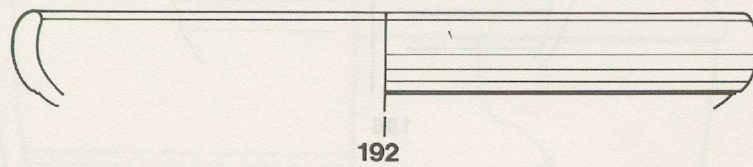
171

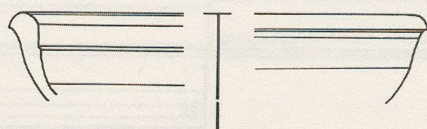


172

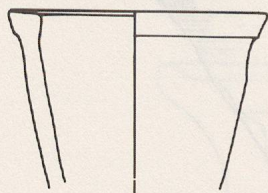




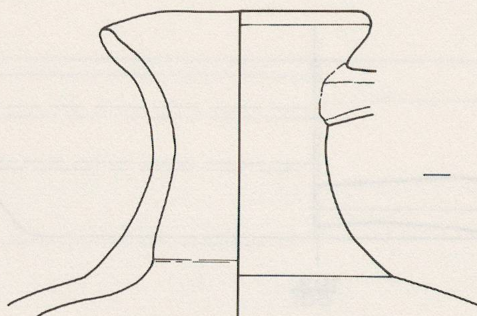




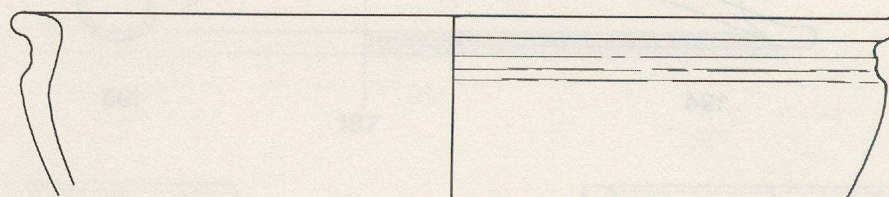
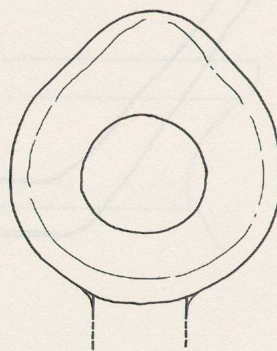
196



197

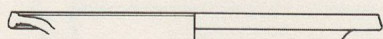


198

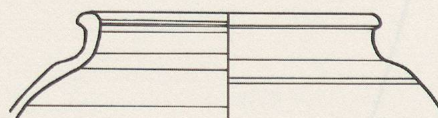


199

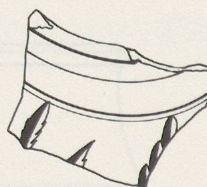
Etat 3C

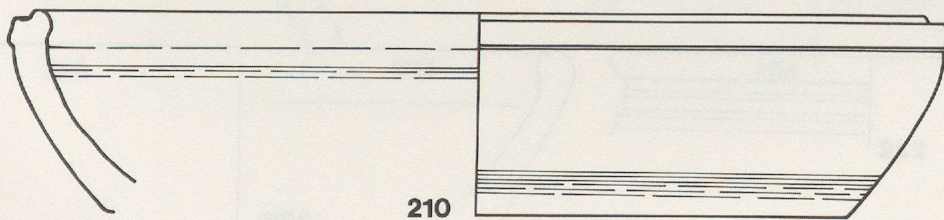
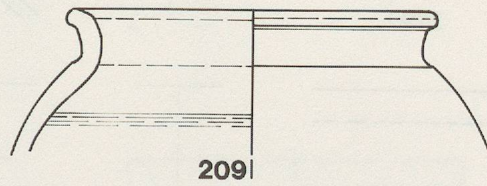
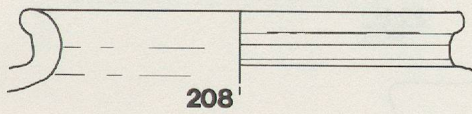
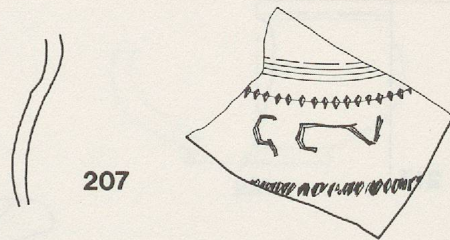
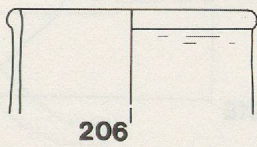
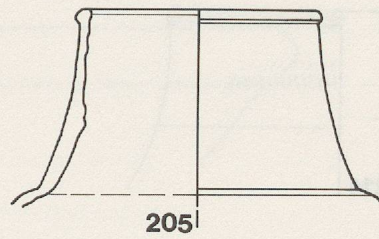
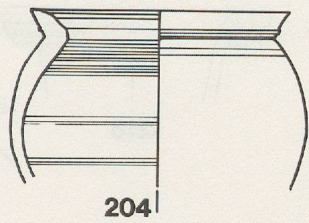
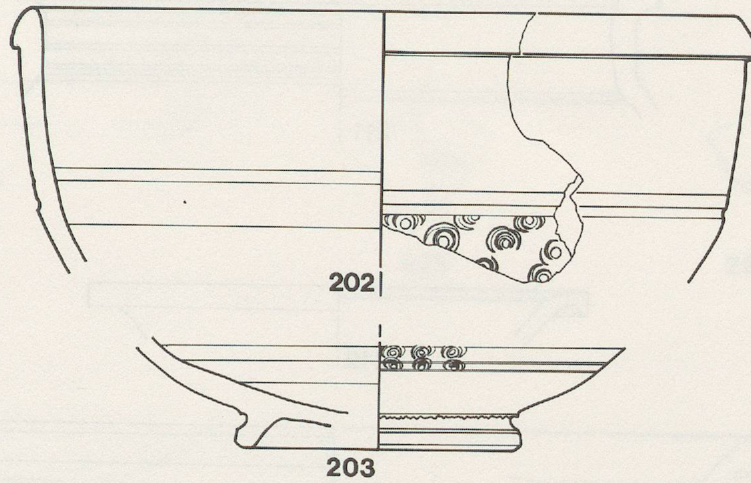


200

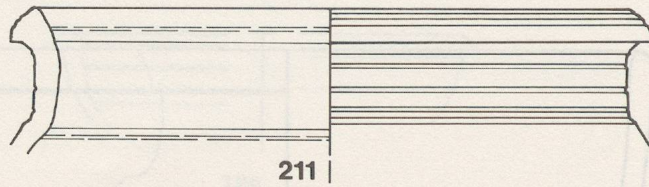


201



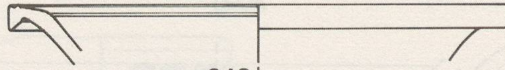


202 - 207 : Revêtement argileux. 208 : Allobroge (?). 209 - 210 : Pâte claire. Ech. 1 : 2.

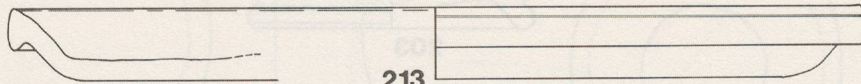


211

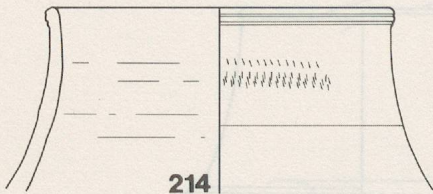
Abandon



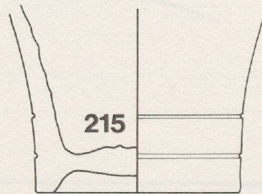
212



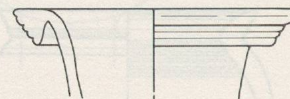
213



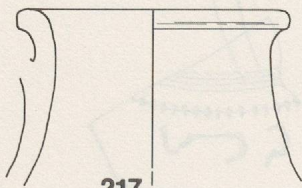
214



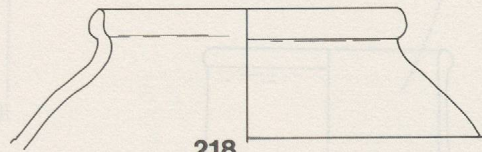
215



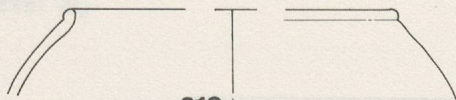
216



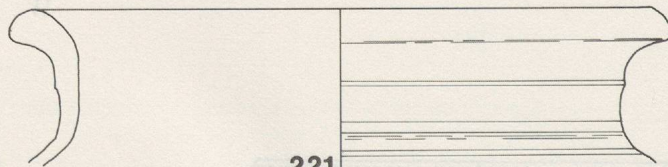
217



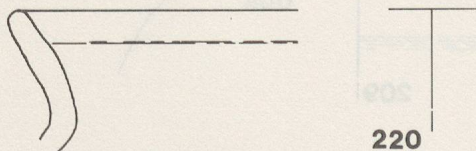
218



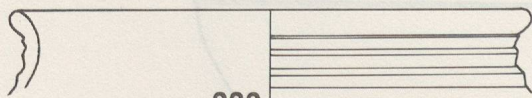
219



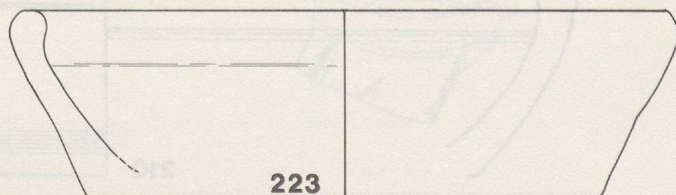
221



220

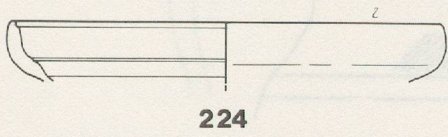


222



223

211 : Pâte sombre. 212 : TS italique. 213 : Imitation TS. 214 - 215 : Revêtement argileux. 216 - 217 : Cruches.
218 - 219 : Pâte claire. 220 - 223 : Pâte sombre. Ech. 1 : 2.



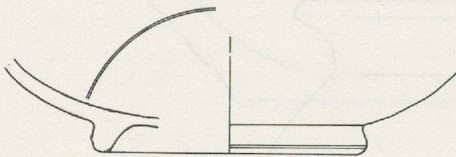
224



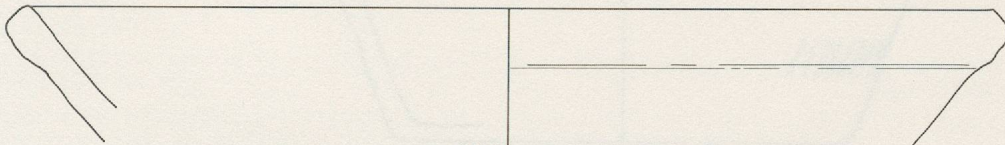
225



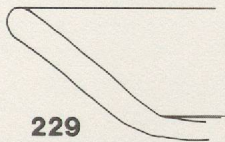
226



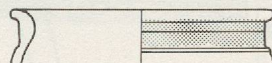
227



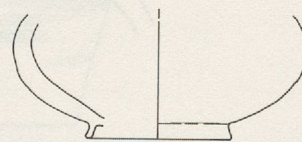
228



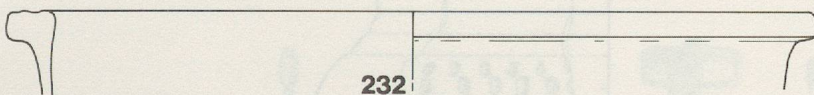
229



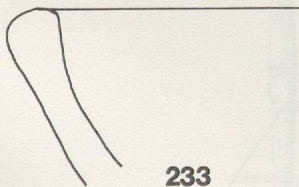
230



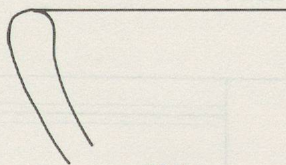
231



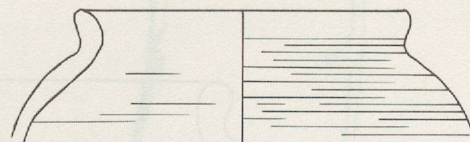
232



233

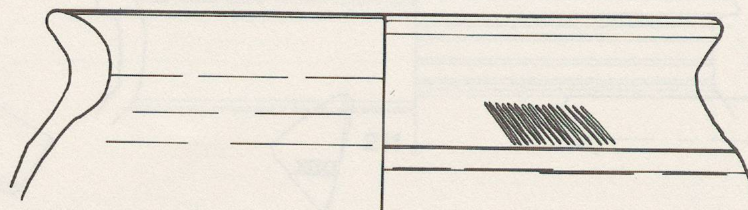


234

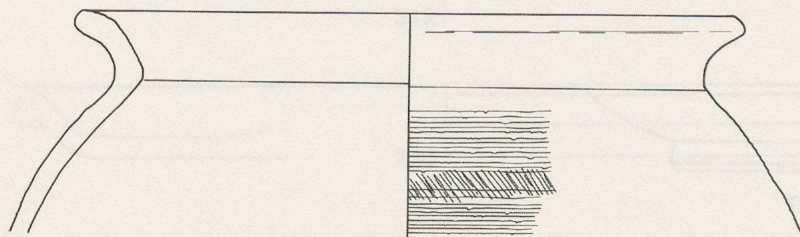


235

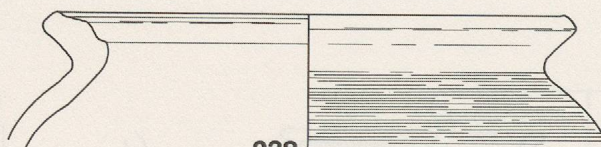
224 - 226 : TS. 227 : Imitation TS. 228 - 229 : Engobe interne rouge. 230 : Cruche. 231 : Céramique peinte.
232 - 234 : Pâte claire. 235 : Pâte sombre. Ech. 1 : 2.



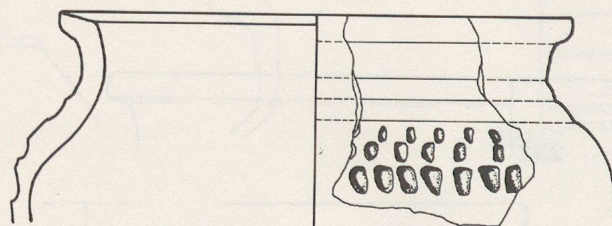
236 |



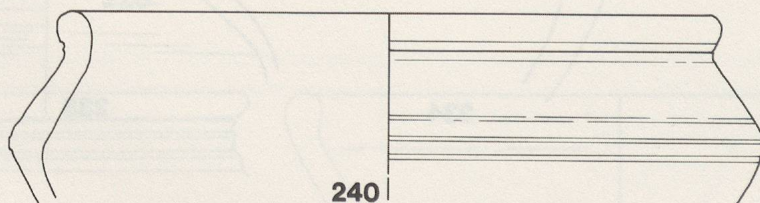
237 |



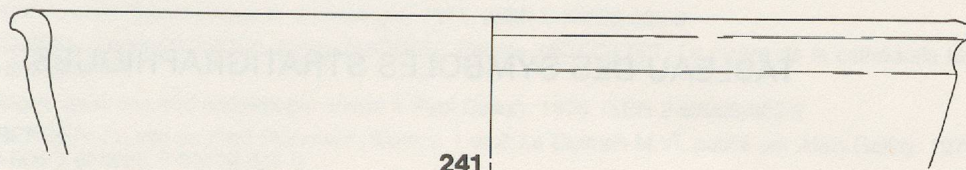
238 |



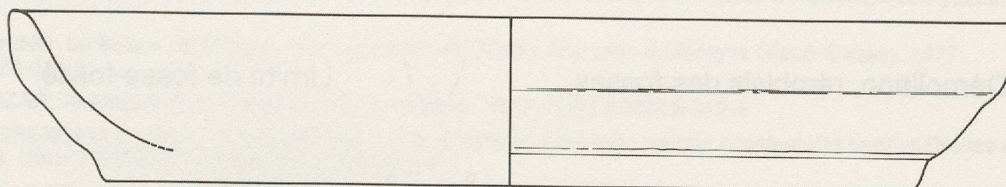
239 |



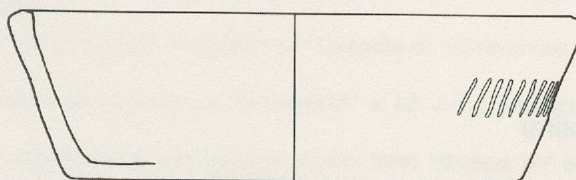
240 |



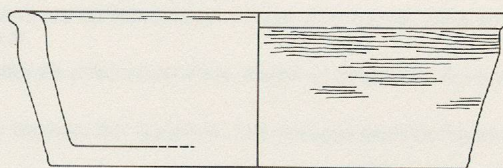
241



242



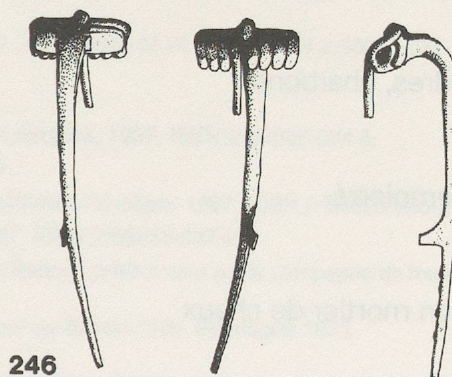
243



244



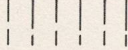


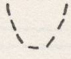

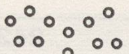



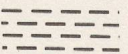
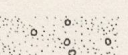
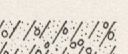

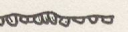
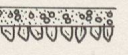



245



246

241 : 244 : Céramique à pâte sombre. 245 : Os. 246 : Bronze.

TABLEAU DES SYMBOLES STRATIGRAPHIQUES

	Remblais modernes (RM)		Pierres
	Démolition, remblais des fosses		Limite de fosse-fossé
	Remblai romain		Chaussée
	idem		
	Occupation romaine		
	idem		
	Argiles		
	Sables et graviers propres (SF)		
	Limons oxydés		
	Cendres, charbons		
	Sol empierré		
	Sol en mortier de chaux		
	Sol en mortier de tuileau		
	Enduit au tuileau		
	Tuiles		

CAHIERS D'ARCHEOLOGIE ROMANDE

- N° 1 Gilbert KAENEL: *Aventicum I: Céramiques gallo-romaines décorées*. 1974. ISBN 2-88028-001-X
- N° 2 Jean-Pierre JEQUIER: *Le Moustérien alpin, révision critique*. 1975. ISBN 2-88028-002-8
- N° 3 Dominique CHAPPELLIER: *Géophysique et archéologie*. 1975. ISBN 2-88028-003-3
- N° 4 Marcel GRANDJEAN, Werner STOCKLI, Pierre MARGOT, Claude JACCOTTET: *Le cloître de la cathédrale Notre-Dame de Lausanne*. 1975. ISBN 2-88028-004-4
- N° 5 Mélanges d'histoire ancienne et d'archéologie offerts à Paul Collart. 1976. ISBN 2-88028-005-2
- N°s 6-7 O.-J. BOCKSBERGER: *Le site du Petit-Chasseur (Sion): t. 1 et 2: Le Dolmen M.VI, publié par Alain Gallay*. 1976. ISBN 2-88028-006-0 et ISBN 2-88028-007-9
- N° 8 Gilbert KAENEL: *La fouille du "Garage Martin - 1973"*. ISBN 2-88028-008-7
- N° 9 Paul BISSEGGGER et Claude JACCOTTET: *La Chapelle de PUIDOUX*. 1977. ISBN 2-88028-009-5
- N° 10 Jean-Louis VORUZ: *L'industrie lithique de la station littorale d'Yvonand. (Exemple d'étude de typologie analytique)*. 1977. ISBN 2-88028-010-9
- N° 11 Alain BEECHING: *Le Boiron de Morges. Une nécropole de Bronze final près de Morges (Vaud-Suisse)*. 1977. ISBN 2-88028-011-7
- N° 12 Monika VERZAR: *Aventicum II: Un temple du culte impérial*. 1977. ISBN 2-88028-012-5
- N°s 13-14 O.-J. BOCKSBERGER: *Le site du Petit-Chasseur: t. 3 et 4: Horizon supérieur, secteur occidental et tombes Bronze ancien, publié par Alain Gallay*. 1978. ISBN 2-88028-013-3 et ISBN 2-88028-014-1
- N°s 15-16 Valentin RYCHNER: *L'âge du Bronze final à Auvernier (Lac de Neuchâtel, Suisse). Typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse. Auvernier 1 et 2*. 1979. ISBN 2-88028-015-X et ISBN 2-88028-016-8
- N° 17 Bronzes hellénistiques et romains. 1979. ISBN 2-88028-017-6
- N° 18 Gilbert KAENEL, Max KLAUSENER, Sylvain FEHLMANN: *Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna (Vidy/Lausanne). Lousonna 2*. 1980. ISBN 2-88028-018-4
- N° 19 Gilbert KAENEL, Sylvain FEHLMANN: *Un quartier de Lousonna - La fouille de "Chavannes 7" 1974/75 et 1977. Lousonna 3*. 1980. ISBN 2-88028-019-2
- N° 20 André LAUFER: *La Péniche - Un atelier de céramique à Lousonna (1^{er} s. ap. J.-C.). Lousonna 4*. 1980. ISBN 2-88028-020-6
- N° 21 Daphné WOYSCH-MEAUTIS: *La représentation des animaux et des êtres fabuleux sur les monuments funéraires grecs de l'époque archaïque à la fin du IV^e siècle av. J.-C.* 1982. ISBN 2-88028-021-4
- N° 22 Philippe BRIDEL: *Aventicum III: Le sanctuaire du Cigognier*. 1982. ISBN 2-88028-022-2
- N° 23 Jean-Luc BOISAUBERT: *Le Néolithique moyen de la Saunerie. (Fouilles 1972-1975)*. Denis RAMSEIER: *L'industrie en bois de cerf du site néolithique des Graviers. Auvernier 3*. 1982. ISBN 2-88028-023-0
- N° 24 François SCHIFFERDECKER: *La céramique du Néolithique moyen d'Auvernier dans son cadre régional. Auvernier 4*. 1982. ISBN 2-88028-024-9
- N° 25 André BILLAMBOZ *et al.*: *La station littorale d'Auvernier-Port. Cadre et évolution. Auvernier 5*. 1982. ISBN 2-88028-025-7
- N° 26 Michel EGLOFF et Kolja FARJON: *Aux origines de Lausanne. Les vestiges préhistoriques et gallo-romains de la Cité*. 1983. ISBN 2-88028-026-5
- N° 27 Béatrice HEILIGMANN-HUBER: *Les catelles à relief du Château de Valangin*. 1983. ISBN 2-88028-027-3
- N° 28 Joël VITAL et Jean-Louis VORUZ: *L'habitat protohistorique de Bavois-en-Raillon (Vaud)*. 1984. ISBN 2-88028-028-1
- N° 29 Jean-Louis VORUZ: *Outils osseux et dynamisme industriel dans le Néolithique jurassien*. 1984. ISBN 2-88028-029-X
- N° 30 Gilbert KAENEL, Philippe CURDY, Hanspeter ZWAHLEN: *Saint-Triphon, Le Lessus (Ollon, Vaud) du Néolithique à l'époque romaine*. 1984. ISBN 2-88028-030-3
- N°s 31-32 Alain GALLAY: *Le site du Petit-Chasseur (Sion, Valais) t. 5 et 6 - Le Dolmen M IX*. 1985. ISBN 2-88028-031-1 et ISBN 2-88028-032-X
- N° 33 *Le Canal d'Enteroches*. 1987. ISBN 2-88028-033-8
- N° 34 Yvonne MANFRINI: *Bacchus dans les bronzes hellénistiques et romains*. 1987. ISBN 2-88028-034-6
- N° 35 *Le général Dufour et Saint-Maurice*. 1987. ISBN 2-88028-035-4
- N° 36 *Image et Société en Grèce ancienne. L'iconographie comme méthode d'analyse*. 1987. ISBN 2-88028-036-2
- N° 37 Valentin RYCHNER: *Le mobilier métallique au bronze final*. 1987. ISBN 2-88028-037-0
- N° 38 Daniel PAUNIER *et al.*: *Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1983. Lousonna 5*. 1984. ISBN 2-88028-038-9
- N° 39 Daniel PAUNIER et Silvio AMSTAD: *L'établissement gallo-romain de Bavois (VD). Sondages 1973*. ISBN 2-88028-039-7
- N° 40 Daniel PAUNIER *et al.*: *Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1984. Lousonna 6*. 1987. ISBN 2-88028-040-4
- N° 41 Daniel CASTELLA: *Aventicum IV: La nécropole du Port d'Avenches*. 1987. ISBN 2-88028-041-9
- N° 42 Daniel PAUNIER *et al.*: *Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1985. Le quartier occidental. Le sanctuaire indigène. Lousonna 7*. 1989. ISBN 2-88028-042-7
- N° 43 *Aventicum V: Pictores per provincias. Actes du 3^e colloque international sur la peinture murale romaine*. 1987. ISBN 2-88028-043-5
- N° 44 Pascale BONNARD: *Noviodunum I: La ville romaine de Nyon. Répertoire des fouilles et trouvailles. Bibliographie du site*. 1988. ISBN 2-88028-044-3
- N° 45 Denis RAMSEIER: *Auvernier 7. La céramique néolithique d'Auvernier - La Saunerie. Fouilles de 1964-1965*. 1988. ISBN 2-88028-045-1
- N° 46 François SCHIFFERDECKER: *Le site littoral néolithique d'Auvernier*. 1989. *Auvernier 6*. ISBN 2-88028-046-X
- N°s 47-48 Alain GALLAY: *Le site du Petit-Chasseur (Sion, Valais), t. 7 et 8: secteur oriental*. 1989. ISBN 2-88028-047-8 et 2-88028-048-6



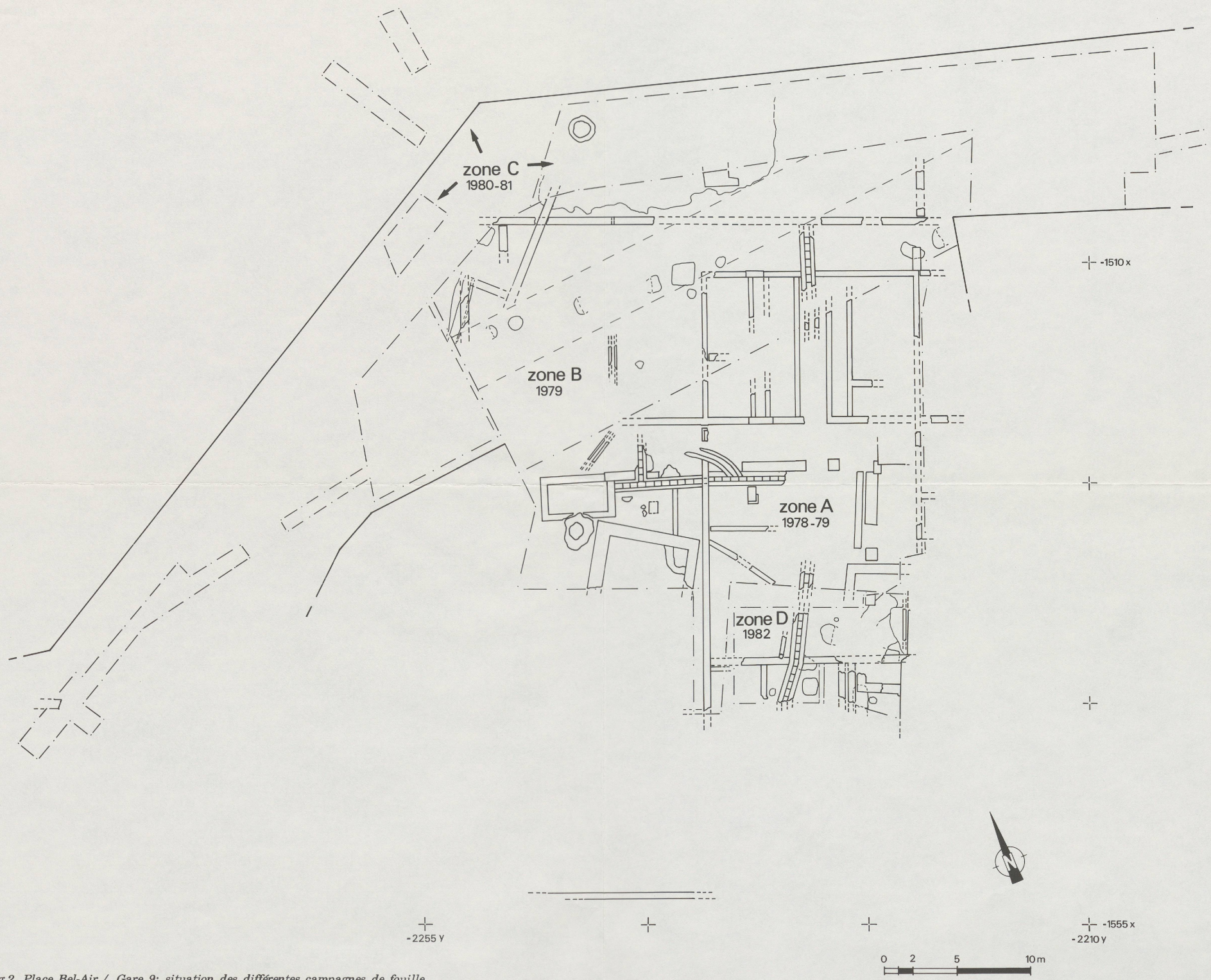


Fig.2. Place Bel-Air / Gare 9: situation des différentes campagnes de fouille.

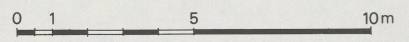


+ -1510X

+ -2255Y

+ -1550X
-2215Y

Fig.44. Place Bel-Air / Gare 9: plan pierre à pierre des vestiges.



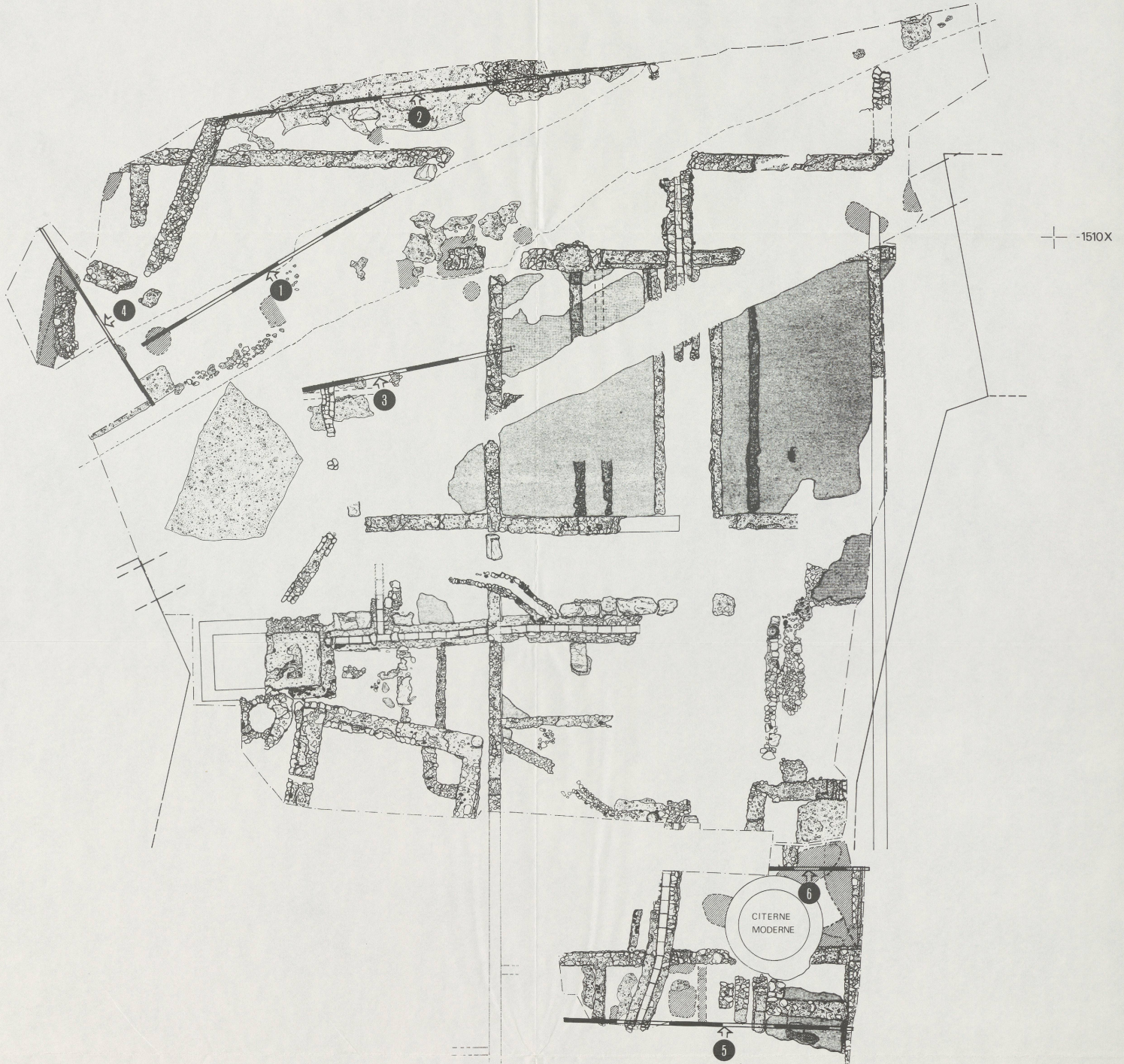
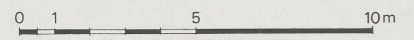


Fig.45. Plan de situation des coupes figurées.



Lausanne 1990

